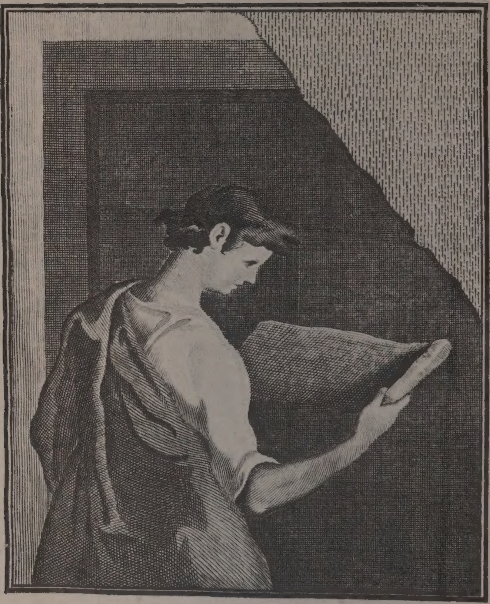

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1750
2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1750.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1750.

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	5.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1750.

ARTICLE XLI.

TRAITE' DE LA STRUCTURE du cœur, de son action & de ses Maladies, par M. Senac, Médecin Consultant du Roi. Tome premier, in 4°. p. 504. sans les Planches & la Préface. A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science. M. DCC. XLIX.

IL fut un tems où la Médecine affectoit des obscurités dans

ſon langage : c'étoit une ſcience myſtérieuſe, ſemblable à celle des Oracles, impoſante par ſes termes extraordinaires, & preſque redoutable par l'appareil, la gravité, les diſcours ſentencieux des Profeſſeurs & des Praticiens. Cette mode étoit ancienne, mais Hippocrate n'en avoit pas donné l'exemple. Si l'on peignoit ce grand homme avec un voile ſur le viſage ; c'étoit pour annoncer ſon érudition profonde, non pour faire ſoupçonner des ténèbres dans ſa Doctrine. Maître & modèle dans toutes les parties de l'Art de guérir, il écrivit de manière à être entendu de tous ceux qui voudroient ſe rendre attentifs. Son ſtyle eſt ſimple & élégant, lumineux & plein de choſes. C'eſt le plus ſage & le plus ſavant des Médecins ; le plus propre à faire naître le déſir du ſavoir, & à confondre dans tous les tems l'ignorance pré-

ſomptueuſe. Après lui on s'embarraſſa, on s'envelopa. Les ſiécles barbares autoriſerent un jargon inintelligible; on meſura la Doctrine ſur l'abondance du Phœbus, & l'éloquence de la profeſſion ſur la pompe du galimathias. Enfin depuis que l'amour des Lettres répandu partout & dans tous les Etats, a mis de la politeſſe, de la douceur, de la franchiſe parmi les hommes, on eſt revenu de ces affectations doctrinales & de ces myſtères pédanteſques. La Médecine, comme tous les autres Arts, ſe développe aujourd'hui; elle ſe proportionne aux connoiſſances de la multitude; ceux qui compoſent en ce genre ont pour motif d'inſtruire & de plaire, deux choſes qui ne permettent ni enveloppes, ni ambiguités. Arrêtons-nous à l'exemple que nous avons ſous les yeux.

L'Ouvrage de M. Senac pré-

ſente des lumières & de l'élégance, lors même qu'il ſonde tous les replis du cœur. C'eſt la ſtructure de ce viſcère qui commence ce premier volume, & qui occupe le premier Livre. On y voit dans un détail ſçavant les opinions des plus grands Maîtres ſur toutes les parties du cœur, telles que le péricarde, les ventricules, les oreilletes, les valvules, les nerfs cardiaques. Mais ceci, dit notre Auteur, n'eſt pas *l'hiſtoire frivole des Livres ;* c'eſt *l'hiſtoire de la Nature*, ou mieux encore, l'état ſuivi & exact *des époques & du progrès des connoiſſances*. Ainſi, par exemple, en ſe plaçant d'abord au ſiécle d'Hippocrate, on trouve que ce pere de la Médecine a décrit le cœur * d'une manière beaucoup moins

* Nous parlons comme ſi Hippocrate étoit ſûrement l'Auteur du petit *Traité du Cœur* qu'on trouve dans ſes Ouvrages.

étendue qu'Erasistrate & Galien; en se rapprochant de nos jours, on voit depuis deux siécles les observations & les découvertes croître sur cette matière. Ici l'Auteur nomme tous les célebres Médecins qui ont parlé du cœur, & nous sommes persuadés qu'il expose tous leurs sentiments avec la plus scrupuleuse attention. Celui d'Hippocrate dont nous avons fait l'examen sur le texte original, nous sert de preuve & d'assurance. Quand il auroit été question de le donner traduit en notre langue, il ne seroit pas mieux qu'il est ici. » Le cœur, » *dit M. Senac, rapportant la des-* » *cription de cet ancien Ecrivain*, » est un muscle très-fort : ce ne » sont pas des tendons qui lui » donnent un tissu ferme ; c'est

M. S. en doute après Galien & Erotien, mais il ne laisse pas de reconnoître que c'est un *ancien Monument plein de recherches curieuses.*

» sa substance qui est dure. Dans » sa masse sont creusées deux ca- » vités qui sont fort différentes ; » l'une est placée à droite, l'autre » est à gauche. La cavité droite » est beaucoup plus ample, mais » elle ne s'étend pas jusqu'à la » pointe : on diroit qu'elle est » cousue ou ajoutée au cœur.... » Le ventricule gauche a des pa- » rois épaisses ; sa cavité ressem- » ble à celle d'un mortier, & » répond au poulmon, &c. « Il faut lire le reste de cette exposi- tion qui est d'une exactitude pres- que littérale ; excepté toutefois dans le dernier mot que nous ve- nons de citer. Car Hippocrate ne dit pas simplement que le ven- tricule gauche *répond au poul- mon ;* il dit que ce ventricule *en- tre dans le poulmon, dont il en- tretient doucement la chaleur.* Mais nous convenons que le terme dont se sert notre Auteur Fran- çois, exprime tout ce que le Mé-

decin Grec a du dire.

Après l'hiſtoire des diverſes opinions, il convient qu'un Auteur éclairé parle auſſi en ſon nom, qu'il propoſe ſa penſée, qu'il montre la route où il s'eſt engagé, & les raiſons qu'il a eües de la prendre. C'eſt même à cette concluſion que la plûpart des Lecteurs s'attachent plus volontiers; ils laiſſent tout le détail préliminaire, ils aiment à ſuppoſer qu'un Ecrivain qu'ils eſtiment, a mieux penſé que tous ceux dont il analyſe les ſentiments. Or nous remarquons dans ce premier livre deux endroits principaux, où M. Senac s'explique après tous ceux qui ont traité les mêmes matières. D'abord il s'agit des enveloppes du cœur; enſuite du cœur même & de ſes parties. Les enveloppes ſont le mediaſtin & le pericarde: cette dernière *eſt une veſſie qui renferme le cœur*, & l'autre eſt ce qui

recouvre le pericarde : deux objets ſenſibles & ſur leſquels on croiroit qu'il ne peut y avoir aucun partage d'idée ; cependant à la ſuite de bien des explications émanées des plus célébres Auteurs, M. S. annonce la vraye ſituation du mediaſtin & la vraye compoſition du pericarde.

Il eſt queſtion de ſçavoir ſi les membranes *qui compoſent le mediaſtin ſont collées l'une à l'autre; ſi elles ſe réuniſſent en partant des vertebres & en arrivant au ſternum* (c'eſt l'os placé dans la partie antérieure de la poitrine) & notre Auteur répond que ces membranes *ſont attachées ſur les cartilages aux côtés du ſternum;* qu'elles ſe *rapprochent en divers endroits* ; par exemple, *après avoir embraſſé la grande artère*, après *avoir enveloppé l'œſophage*, &c. mais qu'elles ne ſont jamais totalement réunies, *la ſubſtance cel-*

lalaire demeurant toujours abondante, quoiqu'inégalement distribuée entr'elles.

Sur le pericarde, M. Senac déclare que sa capacité est différente, suivant les divers âges; que dans les adultes, l'espace qu'il renferme est communément double de celui qu'occupe le cœur; que si sa capacité varie, cela vient des mouvements du cœur & de son volume; que cette bourse ou vessie est posée sur le diaphragme, qu'elle y adhère, mais non également partout; que le nombre des membranes qui composent le pericarde doit être réduit à deux, l'externe qui est un tissu fort & serré; & l'interne qui est extrêmement fine & liée étroitement à celle qui la recouvre; que la membrane interne est toute percée de trous, comme le font voir les gouttes d'eau qui renaissent toujours après la pression,

lorſqu'on a eſſuyé l'humidité ; que ces membranes du pericarde ont divers prolongements ; l'externe ſert d'enveloppe aux vaiſſeaux qui, en ſortant du cœur, entrent dans les poulmons ; l'interne ſe refléchit pour aller couvrir les vaiſſeaux, les oreilletes & les ventricules du cœur ; que le pericarde contient un très-grand nombre de vaiſſeaux, des arteres, des veines, des organes ſécretoires, &c.

Ceci, qui n'eſt que le réſultat d'un grand morceau rempli d'inſtruction, donneroit peut-être l'idée d'une méthode ſéche & monotone ; mais il faut en juger autrement, & lire les explications développées de chaque choſe. Quand l'Auteur, par exemple, veut nous apprendre la ſituation des vaiſſeaux dans le pericarde, il dit : » où ſont placés les vaiſ» ſeaux qui ſerpentent dans le » pericarde ? Ils marchent entre

» la membrane qui vient du me-
» diastin & la membrane propre
» de ce sac. Entre ces envelop-
» pes , on trouve une grande
» quantité de substance cellulai-
» re : c'est dans cette substance
» que se glissent les vaisseaux.
» Cette membrane graisseuse for-
» me diverses couches ; les vais-
» seaux rampent surtout dans la
» couche , qui est attachée à la
» membrane propre du pericar-
» de..... Il ne paroît pas d'abord
» que les vaisseaux sanguins pé-
» nétrent entre les membranes
» de cette enveloppe. La mem-
» brane interne est étroitement
» attachée à la membrane exter-
» ne : c'est un feuillet extrême-
» ment mince qui paroît s'y col-
» ler immédiatement ; mais les
» injections pénétrent dans l'in-
» terstice de ces membranes. On
» n'a pas même besoin d'emprun-
» ter le secours de l'injection
» pour découvrir les vaisseaux

» qui ſéparent ces enveloppes, » &c. « On voit ici de l'aiſance & de la clarté dans une matière peu commode pour un Écrivain & pour ſes Lecteurs. Il en eſt de même à l'égard d'une multitude d'autres développements que nous ſommes forcés d'omettre, pour donner des attentions à la ſuite de l'Ouvrage.

On trouve aux Chapitres IX. & X. du premier Livre, l'autre endroit principal où nous diſions plus haut, que M. Senac s'explique après avoir entendu les ſavans Médecins qui l'ont précédé; & cette explication conſiſte à donner une *nouvelle Deſcription du Cœur*. Qui le croiroit? » l'arrangement des fibres de cet » organe eſt preſque auſſi caché » que le principe de ſon mouve» ment..... des hommes célébres » ne rougiſſent pas d'avouer leur » ignorance ſur la ſtructure du » cœur. Cet aveu ingénu eſt

» le fruit des lumières, ils ont
» senti les difficultés qui se pré-
» sentent dans ce qui reste à dé-
» couvrir ou à éclaircir ; après
» avoir parcouru tous les replis
» de cette machine admirable,
» ils n'y ont vû qu'un cercle, qui,
» comme le dit Hippocrate, n'a
» ni commencement ni fin «.

Mais encore quels objets notre Auteur entreprend-il d'expliquer? Nous ne pouvons les nommer qu'en gros. C'est la position, la masse, la figure, les enveloppes, les cavités en général, les ventricules, les oreilletes, les valvules, les nerfs, les vaisseaux du cœur, avec toutes les configurations, les dépendances, les qualités de chacune de ces parties ; avec les différences qui se trouvent entre le cœur des adultes & celui du fœtus ; avec les proportions des divers vaisseaux du cœur, les mesures des veines & des arteres, &c. Or la discus-

ſion de tout ceci eſt véritablement nouvelle, & il faudroit y joindre ce qui concerne l'arrangement des fibres du cœur, la deſcription des colonnes, des piliers, des filets tendineux, des valvules arterielles & veineuſes, des cercles tendineux &c. la ſtructure du trou ovale, de ſa valvule & de la valvule d'Euſtachi. Tous ces objets, encore une fois, préſentent ici beaucoup de nouveautés, mais qu'on faiſiſſe bien le ſens de ce terme. L'Auteur ne prétend pas dire des choſes auſquelles perſonne n'avoit penſé; il ne ſe propoſe en pluſieurs endroits que de prendre parti entre les diverſes opinions; d'achever ce qui n'a été qu'ébauché par certains Auteurs célébres; de ſuppléer à ce qui peut leur avoir échappé; de ne rien déterminer quand les choſes ne ſont pas ſuſceptibles de détermination; de rappeller des idées

anciennes, mal à propos abandonnées par quelques Modernes. Voici un exemple de ce dernier cas : l'idée générale & ancienne étoit que dans le cœur un ventricule est posé à droite, & l'autre à gauche. » Je ne sçai » dit M. Senac, pourquoi des » Anatomistes Modernes ont pré- » tendu changer une telle idée, » qui ne sçauroit conduire à au- » cune erreur. Le cœur est posé » obliquement, comme nous l'a- » vons dit. Le ventricule gau- » che regarde donc en même- » tems la partie gauche & la par- » tie postérieure de la poitrine ; » le ventricule droit est tourné » de même vers la partie anté- » rieure & latérale droite du tho- » rax. On peut donc dire que le » ventricule gauche est égale- » ment posé postérieurement & » à gauche, que le ventricule » droit répond de même au côté » droit & à la partie antérieure

» du thorax. Pourquoi changer » des noms reçus, & pourquoi » brouiller les idées par de nou» veaux termes ?

Le ſecond Livre de notre Auteur roule entiérement ſur l'action & l'uſage du cœur : Traité immenſe que nous avons lû avec tout le plaiſir qu'inſpirent les grandes & belles compoſitions ; mais qu'il nous ſeroit impoſſible de faire bien connoître dans le peu d'eſpace qui nous reſte.

M. Senac expoſe l'uſage du péricarde, la néceſſité de la ſituation du cœur, de ſa figure, des diverſes directions de ſes fibres, la conſtruction & la dilatation de cet organe & de ſes oreillettes ; les diverſes expériences ſur cette contraction & dilatation ; le mouvement du ſang dans le cœur, & en particulier dans le cœur du fœtus ; les cauſes éloignées qui peuvent contribuer au mouvement du cœur ; les cauſes

immédiates de ce mouvement, la force du cœur, & tout le volume eſt terminé par 17 Planches, où toutes les parties de ce viſcere ſont repréſentées.

Or imaginez préſentement un Ecrivain qui ne néglige rien dans ſa matière ; qui rapproche les ſentimens des autres pour les apprécier ; qui examine les diverſes expériences pour en conclure des véritez de fait ; qui s'éloigne de ce qui a l'air de pur ſyſtème ; qui ne fait point de grace aux plus fameux perſonnages, quand ils ont donné dans l'écueil des hypothèſes ; qui rappelle ſes Lecteurs aux vrais principes de la Phyſique, ſans craindre de condamner les Anciens, ni Deſcartes le chef des Modernes : &c. Tout ceci ne peint encore qu'imparfaitement les travaux & les attentions de notre Auteur. Nous voulons le ſuivre un moment dans ſon Chap. VIII. où il eſt

parlé des cauſes immédiates du mouvement du cœur. C'eſt en cet endroit qu'il juge les Anciens & Deſcartes; qu'il fait voir comment l'action du cœur & le principe de ſes mouvemens leur étoient inconnus. » Les découvertes des Anciens, *dit-il*, ſi » leurs idées méritent ce nom, » n'ont abouti qu'à établir une » faculté *pulſifique*. Ceux qui ont » ſecoué le joug de l'ancienne » Philoſopie, n'ont été plus » éclairés qu'en ce qu'ils ont at- » tribué au méchaniſme le mou- » vement du cœur, mais ils nous » ont donné le méchaniſme qu'ils » ont imaginé; ils ne ſont pas » moins éloignés que les Anciens » du méchaniſme de la Nature.... » Les Anciens & quelques Mo- » dernes ont cru qu'il y avoit un » feu concentré qui donnoit au » cœur un mouvement conti- » nuel. Enfin Deſcartes a ima- » giné une opinion qui n'eſt pas

» fort différente de celle-là. Il y
» a, dit-il, dans le cœur un fer-
» ment qui donne aux humeurs
» une grande expanſion. Dès
» qu'une goutte de ſang tombe
» dans le cœur elle ſe raréfie,
» elle éléve les parois du cœur,
» elle ouvre un paſſage au ſang
» qui la ſuit. Lorſque les ventri-
» cules ſont remplis, le ſang
» pouſſé par la raréfaction s'é-
» lance dans les artéres, alors les
» parois du cœur retombent ſur
» elles-mêmes, &c.

Les Cartéſiens ne pourront pas dire que M. Senac expoſe mal le ſentiment de leur Chef; mais ce ſentiment n'eſt qu'un ouvrage de l'imagination. Pluſieurs Médecins très habiles l'ont réfuté, & depuis peu encore M. Lieutaud, dans ſes Eléments de Phyſiologie, n'a laiſſé aucune reſſource à cette fauſſe hypothèſe. M. Senac la combat ici par les expériences de Lower Anatomiſte très-illuſ-

tre ; nous ne produirons que celle-ci : » un jeune homme de ſeize » ans avoit perdu tout ſon ſang, » on tâchoit de ſoutenir ſes for- » ces par des bouillons qui aug- » mentoient l'hémorragie ; en- » fin ce qui s'écouloit par le vaiſ- » ſeau ouvert n'avoit plus la for- » me de ſang, ce n'étoit preſque » que du bouillon ou de l'eau ; » cependant le mouvement du » cœur ſe ſoutint toujours, le » vaiſſeau ſe ferma & le malade » ſe rétablit : or ce ſang appau- » vri, reprend notre Auteur, ou » plutôt le bouillon qui avoit pris » la place du ſang, fermentoit-il » dans les ventricules du cœur ?

Nous ne voudrions pas omettre deux des principaux caractéres de cet Ouvrage : c'eſt d'une part la juſtice que l'Auteur rend aux Ecrivains qui ſe ſont diſtingués dans la Médecine ; & de l'autre la liberté qu'il prend de critiquer ceux dont il n'eſt pas ſi content,

content ; ainſi pour le premier cas, nous trouvons qu'il ſe ſert de ces expreſſions : *l'immortel Harvey ; l'illuſtre Lanciſi infatigable dans ſes recherches ; Boerhaave le grand reformateur de la Médecine ; le célébre Morgagni*, cet homme qui *épuiſe les ſujets qu'il traite ; M. Winſlow, cet Ecrivain ſi éclairé*, ... cet Auteur *que l'exactitude caractériſe*, &c. Mais en ſecond lieu nous voyons qu'il dit de Vieuſſens, que *c'étoit un de ces Médecins qui ne cherchent qu'à imaginer des explications, que c'étoit un homme qui avoit plus de zèle que de génie ;* de Borelli, *qu'il n'a pu trouver dans la juſteſſe de ſon eſprit un frein qui arrêtât ſon imagination ;* de M. Chirac, *qu'il prêtoit à la Nature ce qu'elle ne lui découvroit pas, ... qu'il croyoit trouver les ſecrets de la Nature dans ſon imagination...* » Figurez-vous, dit-il ailleurs, » un homme qui dans une pro-

» fonde obſcurité croit voir de
» ſes yeux les objets qui ſe pré-
» ſentent à ſon imagination : tel
» étoit ce Médecin ſi fameux dans
» les Ecoles ; ſans ſçavoir le cal-
» cul, il a calculé la force des
» nerfs ; cette force inconnue qui
» auroit effrayé les plus grands
» Géomètres, n'a point effrayé
» M. Chirac, &c....

Il faudroit voir auſſi la critique des calculs de divers Ecrivains, ſur la force du cœur. M. Martine, par exemple, étoit un Médecin Géomètre, qui traitoit ſon Art par les régles des proportions ; il vouloit que la *doſe des remedes fût donnée en raiſon composée directe de la quantité du ſang, & réciproque de ſon mouvement*... Il eſtimoit que la ſtature des femmes eſt à la ſtature des hommes comme 14 à 15 ; & par ce principe il prétendoit *méſurer la quantité d'aliments néceſſaires aux hommes & aux femmes*. *Or*, ajoute

M. Senac, *la digestion, la nutrition, les evacuations dépendent-elles de la masse des corps? J'en appelle aux Juges les moins éclairés.*

Il faut finir en cet endroit, & promettre un autre Extrait pour le second volume de ce traité, *sur la structure du cœur.*

ARTICLE XLII.

EPISTOLARUM REGINALDI POLI S. R. E. Cardinalis & aliorum ad ipſum, Pars III. quæ ſcriptas complectitur annis M. D. XXXX. M. D. XXXXI. M. D. XXXXII. ſcilicet ab exitu Legationis ſuæ Hiſpanicæ uſque ad mortem Cardinalis Contareni, &c. Brixiæ excudebat Joan. Maria Rizardi, M. DCC. XLVIII. *Lettres du Card. Polus, &c. Partie III. 4°. pag. 88. pour les Préliminaires qui concernent Polus. pag. CCCXIV. pour les Monuments qui regardent le Card. Contarini, & pag. 119. pour les Lettres de Polus.*

L'Edition des Lettres du Cardinal Polus eſt un des meilleurs Ouvrages qui nous ſoyent

venus d'Italie depuis bien des années. Son mérite principal consiste dans une multitude de pièces non imprimées jusqu'ici, & dans les dissertations dont M. le Card. Querini veut bien enrichir cet Ouvrage. Nous avons rendu compte des deux premiers vol. à mesure qu'ils ont paru. Celui-ci qui est le troisiéme, partagera un peu notre attention entre le Card. Polus & le Card. Contarini. Comme ce dernier Prélat fut toujours extrêmement lié avec le premier, on a jugé devoir lui donner part à l'édition; & indépendamment de cette raison, qui est de quelque poids, la connoissance qu'on nous donne d'un aussi grand homme que Contarini, ne peut que nous intéresser beaucoup.

A l'entrée du volume, M. le Cardinal Querini rappelle l'Extrait qu'on a fait de ses deux premiers Tomes dans les Jour-

naux de Leipsik; & il réfute en quelques endroits cet écrit, qui se ressent de la plume protestante d'où il est émané. Il montre ensuite quelle fut la sagesse & l'innocence du Card. Polus durant sa Légation de Viterbe : des langues envenimées prétendirent donner atteinte à ses mœurs & à sa doctrine : fausse accusation comme on le démontre ici : preuve nouvelle des piéges que l'envie tendit toujours à la grandeur & à la vertu. Voilà tout ce qui est compris sous le titre de *Préface* dans le Volume dont nous rendons compte.

On passe aux Monuments qui concernent le Card. Contarini. C'est d'abord une longue dissertation destinée à justifier tout ce que fit ce Card. dans la Diette de Ratisbonne, où le Pape Paul III. lui avoit ordonné d'assister comme Légat. C'étoit en 1541, tems de crise pour la Religion.

L'Empereur Charles V. avoit eſpéré qu'au moyen de quelques conférences entre des Docteurs Catholiques & Luthériens, on pourroit convenir de quelques points de Doctrine & de Gouvernement pour les Egliſes d'Allemagne. Les Conférences furent tenues; on dreſſa un Cahier contenant pluſieurs articles ſur leſquels Charles V. demanda l'avis du Card. Légat. C'eſt la réponſe de ce Prélat qu'on a voulu défigurer aux yeux du Public. Frapaolo dit que Contarini s'expliqua à *la manière des anciens Oracles*, & le P. Courrayer Traducteur de Frapaolo trouve que ce prétendu Hiſtorien du Concile n'a pas eu tort de traiter ainſi la réponſe du Cardinal. Or il n'eſt rien de plus frivole que ces imputations, & M. le Card. Querini fait voir que le Légat déclara ſimplement qu'il falloit renvoyer au Pape toutes les queſ-

tions qu'on avoit agitées dans la Diette. Si l'on compare attentivement la Traduction Françoiſe du P. Courrayer avec l'acte Latin contenant la réponſe du Légat, on verra ſans peine que le texte du Traducteur ne rend point les termes de Contarini ; & cet argument ſuffit pour détruire toute l'accuſation intentée contre ce Prélat ; il n'en faut pas non plus davantage pour perſuader que Charles V. ne ſaiſit pas bien la penſée du Cardinal : ce qui ne prouve pas l'obſcurité de la réponſe, mais le peu d'attention qu'y donna ce Prince, ou l'intérêt qu'il avoit de la prendre dans un ſens différent de celui qu'elle préſente.

Il ſeroit bien long de ſuivre tous les détails de cette vaſte Apologie. On accompagne Contarini depuis ſon retour de Ratisbonne en Italie, & l'on fait voir que ni dans ſes écrits ni dans ſa

conduite, il ne se glissa rien qui méritât le réproche de Tolérance, bien moins de prévarication en matière de Doctrine. Ce Cardinal fut quelque tems l'ami & le protecteur de Pierre Martyr & de Bernardin Ochin, tous deux Apostats depuis, & furieux adversaires dès Catholiques : mais qui pouvoit deviner la chûte déplorable de ces hommes si estimés d'abord de tout ce qu'il y avoit de grand dans la Cour Romaine ?

Après la dissertation qu'il faut lire entiére, pour sçavoir estimer tout le travail de l'illustre Editeur, on trouve la vie du Cardinal Contarini en Italien & en Latin, morceau considérable dont nous rendions compte au mois de Juillet 1747, parce qu'il avoit été publié dès lors, en attendant que ce 3^e^ vol. des Lettres de Polus fût en état de paroître. A la suite on a mis le traité du même Cardinal Conta-

rini *ſur la juſtification*, déja imprimé à Paris & à Veniſe, mais aſſez bien placé dans cet endroit, parce que c'eſt un monument propre à venger l'Auteur des accuſations deſavantageuſes à ſa foy.

Les Lettres du même Prélat, & celles que pluſieurs perſonnes illuſtres lui écrivirent durant cinq ou ſix années, occupent une centaine de pages de ce volume. On y remarque des traits propres à enrichir l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ces tems-là, & à faire connoître le mérite de quelques hommes célèbres qui entrerent alors dans les affaires de la Religion. Tels furent Pierre Danez, Eckius, Gropperus, Claude le Jay, &c. celui-ci, comme nous l'apprenons par une Lettre du Cardinal de Mantoue au Cardinal Contarini, étoit dans une grande conſidération à la Cour de François I. Au reſte toutes ces pièces méritent

d'autant plus l'accueil du Public, qu'elles voyent le jour pour la première fois. Il en eſt de même de celles du Cardinal Polus, ou des Prélats ſes amis : toutes, hors trois qui ſont du Cardinal Sadolet, ont été tirées par M. le Cardinal Querini des Manuſcrits du Vatican. Donnons quelques attentions à cette partie de la nouvelle édition.

Le plus grand nombre de ces Lettres eſt adreſſé par le Card. Polus au Card. Contarini, ſon ami intime. Il y a quelques réponſes de Contarini, & toutes roulent ſur les affaires du tems, principalement celles de la Diette de Ratisbonne. Parmi les autres Lettres, qui ſont pour diverſes perſonnes, nous en remarquons une fort belle, que Polus écrivit de Rome au Roi François I. Ce Prince avoit eu la bonté de témoigner dans une de ſes Lettres, qu'il conſervoit toujours le ſou-

venir du Cardinal Polus ; ſur quoi ce Prélat, dans ſa réponſe, fit le contraſte de la Cour de France toute remplie d'affection pour lui, avec celle d'Angleterre, d'où il étoit éxilé & proſcrit depuis tant d'années. La ſuite de la Lettre étoit un tiſſu d'éloges pour l'eſprit de Religion qui paroiſſoit dans toute la conduite de François I. & le Cardinal offroit avec épanchement de cœur tous ſes bons offices pour l'Evêque de Rodez, que le Monarque lui recommandoit. Cette pièce eſt en Latin, d'un ſtyle exquis, comme toutes les compoſitions de Polus, à qui il ne manquoit aucun des talents propres à relever l'éclat de ſon éminente dignité & de ſa haute Naiſſance.

Il ſe trouve dans ce Recueil, deux Lettres charmantes du même Cardinal à Sadolet : caractères faits l'un pour l'autre, & plus dignes de ſervir de modèle

à la belle amitié, que tous les Oreste & les Pylade, tant célèbrés par les Poëtes. Dans la premiere Lettre, Polus parle à Sadolet de la mort de leur ami commun le Cardinal Simonetta, qu'il peint des couleurs les plus propres à consoler des cœurs Chrétiens. Il ajoute : » vous » souhaitiez que je vous fisse part » aussi de ce qui me regarde : » j'en juge par l'amour que vous » avez toujours eu pour moi : » amour déclaré tant de fois par » les bons offices dont vous m'a- » vez comblé durant mon séjour » à Carpentras : amour qui a » éclaté surtout par les larmes » que j'ai vû couler de vos yeux » au moment de mon départ. «

* Après un récit fidéle de ses

* *Tu vero, ut de me scriberem, potius expectabas; hoc enim profecto amor in me tuus non potest non flagitare, non ille solum, quem tot tua officia, quibus*

occupations présentes, il énonce aussi en ces termes, son affection pour Sadolet: » Au reste » vous comprendrez quel est » mon amour ou plûtôt ma ten» dresse pour vous, lorsque vous » exigerez de moi quelque ser» vice digne de la tendresse d'un » fils à l'égard de son pere. *

La seconde Lettre du Cardinal Anglois traite d'affaires. C'est le récit de ce qu'il avoit dit au Pape Paul III. pour l'engager à ne pas rappeller Sadolet à Rome, vû le besoin qu'on avoit de sa présence dans le Comtat

---

me omni eo tempore quo apud te versabar, pene obruebas, declarabant; sed quem in discessu meo vidi, cum lachrymas tuas vidi.

* *Tu vero, quanto tibi amore, vel pietate potius sim conjunctus, tum demum intelliges, quando aliquid in quo filii ergà patrem pietas elucescere possit, mihi oneris & negotii impones.*

Venaiſſin. Il faut lire toute cette Lettre extrêmement aimable & curieuſe. Le Cardinal repréſente ſur la fin, les ſentimens que Contarini & Bembe avoient pour Sadolet. » Ces deux Pré-
» lats, dit-il, vous ont toujours
» préſents à la penſée, & ils
» parlent très-ſouvent de vous.
» Tantôt c'eſt pour témoigner
» l'empreſſement qu'ils ont de
» vous voir, tantôt c'eſt pour ſe
» réjouir de votre abſence, par-
» ce qu'elle vous procure une
» heureuſe tranquillité loin de
» Rome & des affaires : ainſi l'a-
» mour ſe partage-t'il en diver-
» ſes penſées ; ainſi n'a-t'il au-
» cun point fixe, ſi ce n'eſt pour-
» tant qu'il s'accorde enfin à vous
» ſouhaiter la ſituation & le ſé-
» jour où vous pourrez allier plus
» avantageuſement les douceurs
» du repos avec les moyens de
» cultiver la piété, & de rendre

» plus de services à Dieu & à
» l'Eglise *.

Nous voudrions pouvoir insister de même sur les Lettres de Sadolet à Polus. Que de traits de politesse, de générosité, de probité, s'y feroient reconnoître, & qu'il nous seroit aisé de conclure des sentimens qui caractériserent tous ces grands hommes, que le XVI. siécle peut bien servir de modèle au nôtre ! Mais deux Lettres encore de ce Recueil demandent une particulière attention. La première est du Cardinal Polus, écrivant à

* *Te semper in oculis gerunt, nomen vero tuum sæpissimè in sermone usurpant; modo vero tuam hîc præsentiam desiderant, modo de absentiâ & felici illo otio gratulantur: ita in varias cogitationes se scindit amor, neque quidquam constituti habet, nisi quòd huc tandem omnia refert, ut ubi major quies animi tui cum majori fructu pietatis, & officii erga Deum & Ecclesiam se ostendit, ibi commorandi tibi locum à Dei benignitate concedi optet.*

George de Selve, Evêque de Lavaur, Prélat bien digne d'entretenir des rapports d'amitié avec les Cardinaux de la Cour de Paul III. Il réunissoit en sa personne deux qualités très-rares; la pieté & le talent des négociations. Sa dignité d'Evêque lui faisoit désirer le séjour de son Diocèse & le gouvernement de son troupeau; mais la science des affaires qu'on avoit reconnuë en lui, le replongeoit sans cesse dans les fonctions politiques. Le Cardinal Polus, instruit des combats de son cœur, le console, en désirant pour lui la tranquillité nécessaire pour vaquer aux soins de sa charge Pastorale; & en lui conseillant toutefois de se prêter aux affaires générales de l'Eglise. Le reste de la Lettre est un tableau fidéle de la piété de Polus & de sa résignation aux ordres de la Providence, durant les troubles que le

ſchiſme de Henri VIII. cauſoit en Angleterre.

La ſeconde Lettre, dont nous voulons parler ici, eſt de l'Evêque de Lavaur, en reponſe à la précédente. Quoique très-longue, elle mériteroit d'être traduite toute entiere. On y remarque l'affection d'un tendre ami, le zèle d'un ſaint Evêque, & la fineſſe d'un bel eſprit. Il dit dans un endroit : » Vous avez trop » d'indulgence pour moi. Je mé» riterois des reproches amers, » pour avoir négligé ſi long-tems » le troupeau que Dieu confie » à mes ſoins. Je devrois travail» ler jour & nuit à faire reſpec» ter le nom & les volontés du » grand Maître qui m'attache à » ſon ſervice. C'eſt tout le con» traire : en me tenant éloigné » durant tant d'années de ceux » dont je ſuis le conducteur, en » menant une vie qui n'eſt utile » ni à moi ni aux autres, je

» suis cause que le service de
» Dieu est oublié ou même mé-
» prisé plus que jamais *.

Ceux qui posséderont cette nouvelle Edition des Lettres du Cardinal Polus, liront toute la Lettre de George de Selve, & apprendront à connoître le mérite de cet illustre Prélat, dont

---

* *Nimiâ te lenitate & indulgentiâ esse animadver'i in eum, cujus imperitiâ ac negligentiâ tandiu peccatum est erga dominum gregis mihi crediti, gregemque ipsum, cum maximè dignus essem, in quem severioris disciplinæ aculeos exerceres. Quem enim oportuerat noctes & dies dare operam, ut majestatis illius supremæ nomen ac voluntas sacrosanctam authoritatem apud familiam suam meæ fidei commissam obtineret, is sum qui eam in oblivionem, vel potius in contemptum quamplurimis venire sum passus, dum tot annos meorum me conspectui subduco, dum illis neque verbo neque exemplo me ducem præbeo, dum vitam tam inertem atque desidem vivo, ne quid gravius dicam, ut nec aliis, nec mihi ipsi quisquam meæ operæ fructus constet.*

la famille est d'ailleurs si célèbre dans les fastes de la Magistrature.

Nous finissons par les actions de graces qui sont duës à M. le Cardinal Querini, Auteur de l'Edition, & digne lui-même par ses grandes qualités, de figurer avec les hommes immortels dont il nous conserve les Ouvrages.

ARTICLE XLIII.

*LETTRE DE MONSEIGNEUR D. Baltazar-de Bastero *, ancien Evêque de Gironne, aux Auteurs de ces Mémoires.*

IL est vrai, MM. RR. PP. comme on vous l'a rapporté, que

* Ce Prélat est un noble Catalan, né à Barcelone ; il a été successivement Vicaire-Général de ce Diocèse, Inquisiteur à Majorque, & Evêque de Gironne. En 1745 il donna sa démission, & il

je travaille dans ma retraite à éclaircir quelques points de nos anciens Conciles d'Espagne : Etude nécessaire à bien des égards, puisqu'il reste une multitude de difficultés dans ces Monuments Ecclésiastiques. L'empressement que vous témoignez pour la Littérature de notre Nation, m'engage à vous faire part de quelques-unes de mes recherches, & je commence par le Concile d'Elvire tenu dès le commencement du IV. siècle, & abôndant, comme vous sçavez, en décisions importantes. Une des plus célèbres est contenuë dans le 36e Canon. *Placuit*, di-

s'est retiré dans une Maison des Peres Carmes Déchaussés au Diocèse de Tarragonne, où il s'occupe de la prière & d'études conformes à son état. La lettre que nous insérons ici est un Extrait de l'Original Espagnol : Ecrit où l'érudition & la sagacité brillent de toutes parts.

ſent les Pères, *picturas in Eccleſiâ eſſe non debere, ne quod colitur & adoratur in parietibus depingatur.* Les Sectaires des derniers ſiècles ont prétendu tirer de grands avantages de cette déciſion ; ils ont ſoutenu que le culte des Images y étoit proſcrit ; & les Théologiens Catholiques ne s'accordant pas aſſez dans l'explication qu'ils donnent à ces termes, il eſt reſté au moins de l'embarras ſur l'idée qu'eurent les Pères d'Elvire en s'exprimant ainſi.

Je ne fais pas profeſſion, MM. RR. PP. de dire du neuf dans les matières de la Religion ; mon goût naturel & ma qualité d'Evêque me retiennent dans les routes communes : cependant il me ſera permis de ne point ſuivre ici le torrent des Commentateurs, & je crois par là ſervir l'Egliſe, l'Antiquité, la Littérature ; vous en jugerez par

la diſcuſſion où je vais entrer.

Il y a deux parties dans ce Canon : dans la première il eſt dit qu'*il ne doit point y avoir de Peintures dans l'Egliſe*, & dans la ſeconde on explique le motif de la Loi : c'eſt *de peur que ce qu'on révère & qu'on adore ne ſoit peint ſur les murailles.* Or je n'ai lu aucun Controverſiſte, aucun Maître de l'Ecole qui ne ſuppoſe que le terme de *Peintures* ſignifie des *Images ſacrées*, & que cette expreſſion, *ce qu'on révère & ce qu'on adore*, ſe rapporte aux objets du culte & de l'adoration des Chrétiens. Ceci eſt une interprétation comme avouée, comme déterminée, enſorte qu'on ne ſonge ſeulement pas à la révoquer en doute ; enſorte que, quand il faut traduire ce Canon en langue vulgaire, on ne fait pas difficulté d'y inſérer les termes d'*Images*, de *Culte* &

d'*Adoration des Fidéles.* *

Et voilà ce qui fait ma peine; voilà ce que je rejette comme une ſuppoſition ſans fondement; car de quel droit d'abord veut-on qu'il ſoit parlé des *ſaintes Images*, quand les Peres du Concile ne parlent que de *Peintures* en général? Je vois que les Anciens ne ſe ſervent jamais du terme de *Peintures*, de ce terme iſolé du moins & ſans épithète, quand ils veulent déſigner les repréſentations des choſes & des perſonnes qu'on révère dans la Religion Chrétienne. Je vois qu'en ces occaſions ils diſent les *Images ſacrées*, les *Images vénérables*, les *Images des Saints*, les

* Pour exemple de ce que dit ici l'Auteur, nous pouvons citer D. Ceillier qui traduit ces mots *quod colitur & adoratur &c.* par ceux ci : *ce qui eſt l'objet du culte & de l'adoration des Fidéles.* Voy. *Hiſt. des Auteurs Sacrés & Eccleſ. t.* 3. *p.* 667.

repré-

repréſentations des Hiſtoires de l'Ancien & du Nouveau Teſtament &c. * Telles ſont les expreſſions qui paroiſſent dans toute la grande controverſe des Peres avec les Iconoclaſtes ; pourquoi donc décide-t-on à la légère que le Concile d'Elvire parlant de *Peintures*, ſans rien ajouter à ce mot, entend les *ſaintes Images ;* pourquoi ne reconnoîtroit-on pas plutôt qu'il défend toute autre Peinture de quelque eſpèce qu'elle ſoit ; toute repréſentation par exemple d'animaux **, de fleurs, d'arbres,

* Notre Auteur cite à ce ſujet les Actes du ſecond Concile de Nicée, *Act. IV.* où l'on rapporte la lettre que le B. H. Nil, qui floriſſoit au quatrième ſiècle de l'Egliſe, avoit écrite au Proconſul Olympiodore touchant les peintures que celui-ci vouloit mettre dans une Egliſe qu'il devoit bâtir.

** Ce même Proconſul vouloit faire peindre des Figures d'Animaux ſur les

du soleil, de la lune, d'hommes mêmes & de leurs rapports civils & domestiques ? On verra bientôt la force de cette explication : insistons encore un peu sur l'hypothèse & le sens dont nos Théologiens ne s'avisent seulement pas de douter.

Si le Canon du Concile parle des saintes Images, il en défend l'usage dans l'Eglise ; mais cette défense supposée, comment est-il arrivé que dans toute la longue querelle des anciens Iconoclastes avec les Pères, aucun de ces ennemis du Dogme Catholique ne se soit autorisé de la définition faite à Elvire ? *

---

murailles de cette Eglise, & S. Nil l'en empêcha.

* Notre Auteur appuye beaucoup sur cette preuve, & il marque le long espace de tems que dura la Controverse du culte des images, pour faire sentir que durant près d'un siécle qu'elle troubla l'Eglise, il se seroit bien trouvé quelque Icono-

Si ce Concile encore a pour objet les saintes Images dans la premiere partie de son decret, pourquoi répéte-t-il absolument la même chose dans la seconde? Car, selon cette hypothèse, tel seroit le sens de tout le Canon : *Nous voulons qu'il n'y ait point dans l'Eglise, de peintures représentant les objets de la Religion Chrétienne, de peur que ces objets ne soient représentés sur les murailles.* C'est-à-dire : *nous ne voulons point qu'il y ait de saintes Images dans l'Eglise, de peur qu'il n'y ait de ces saintes Images sur les murailles.* Je le demande à toute personne intelligente, peut-on rien imaginer de plus identique, & de plus frivole en même-tems?

Mais il faut réfléchir présentement sur cette seconde partie

---

clafte qui eût fait usage du Décret des PP. d'Elvire, s'il y avoit été question des Saintes Images.

du Decret ; & je dois chercher le vrai ſens de ces paroles Latines : *Ne quod colitur & adoratur in parietibus depingatur ;* de peur que ce qu'on révère & qu'on adore ne ſoit peint ſur les murailles. Je l'ai déja dit deux fois ; il eſt comme de ſtyle d'entendre *quod colitur & adoratur* des objets de la Religion Chrétienne ; & le ſeul démêlé qui ſoit entre les Théologiens à cet égard, c'eſt que les uns fixent le ſens de ces mots à Dieu ſeul & à la ſainte Trinité * ; tandis que les autres y comprennent auſſi la Sainte Vierge & les Saints. ** Or toute cette explication eſt auſſi peu fondée que la précédente. Car qu'eſt-ce qui détermine *quod colitur & adoratur* à ſignifier les

---

* Tel eſt le Sentiment de Bellarmin, de l'Aubeſpine, de Schelſtrate, du Cardinal Bona, de Mendoza, du P. Pagi &c.

** C'eſt l'opinion du P. Alexandre, de M. de Tillemont &c.

objets de notre Religion;& pourquoi ne veut-on pas que ces paroles indiquent les faux Dieux de la Gentilité ou toute eſpèce de choſe qui ſervoit au culte des Payens? Les Livres Saints, les Pères, les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques & profanes nous apprennent que, ſous le regne de l'Idolâtrie, tout étoit un objet d'adoration, les aſtres, les animaux, les fleuves, les plantes, les arbres*, &c. enſorte toutefois que chaque Pays, chaque Ville, chaque famille révéroit plus particuliérement certaines choſes, certains Etres qu'on croyoit plus favorables, ou qu'on craignoit plus d'avoir pour Adverſaires.

---

* En cet endroit il y a un grand détail pour faire voir juſqu'où l'Idolâtrie avoit étendu les objets de ſon culte. C'eſt un des morceaux qui prouve davantage la grande érudition de M. l'ancien Evêque de Gironne.

Quel inconvénient y auroit-il donc, encore une fois, à entendre ce *quod colitur & adoratur* de tout ce que la Religion Payenne consacroit ? Seroit-ce les termes de *colere* & d'*adorare* qui en empêcheroient ? mais l'Ecriture les employe souvent pour désigner le culte des faux Dieux : *Si secutus fueris Deos alienos*, dit Moyse au chap. VIII. du Deuteronome, *coluerisque illos & adoraveris*, &c. & Dieu lui-même parlant à Salomon dans le second Livre des Paralipomènes, chap. VII. dit en termes exprès : *apprehenderunt Deos alienos & adoraverunt eos & coluerunt*, &c. J'omets une infinité d'autres passages, avec une multitude de textes que je pourrois tirer aussi des Pères & des Conciles, pour faire voir que les deux verbes *colere* & *adorare* ont été mille fois appliqués aux fausses pratiques du Paganisme. Mais ne seroit-

ce point peut-être le tour de la phrase *quod colitur & adoratur* qui ne pourroit convenir à d'autres objets qu'à Dieu & aux Saints? Non assurément ; car écoutez S. Paul qui dit de même 2. Thess. chap. 2. que *l'Antechrist s'élévera au dessus de tout ce qui s'appelle Dieu, ou qui est adoré comme tel* (Qui.... adversatur & extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, &c.) On ne niera pas qu'il ne soit aussi-bien question dans cet endroit, des faux Dieux, des Dieux du Paganisme, que du vrai Dieu des Chrétiens ; *Antichristus*, dit le P. Alexandre, en expliquant ce texte, *se se efferet suprà omnem veri aut falsi nominis Deum ; id est non modo suprà Deum Christianorum, qui solus verus est, sed & suprà Deos omnes gentium.*

Tout ceci supposé MM. RR. PP. je crois qu'il m'est permis de raisonner un peu. Les termes

quod colitur & adoratur peuvent s'entendre des choses qu'on adoroit dans la Religion Payenne ; il n'est donc pas certain qu'on doive les rapporter à Dieu, à la Sainte Vierge, & aux Saints. Il est comme démontré que, dans la premiere partie du Canon, le terme de *peintures* ne peut signifier les saintes Images, c'est-à-dire, toutes figures qui représentent les objets du culte & de l'adoration des Chrétiens; il faut donc, par la même raison, que ces objets ne soient point contenus dans les termes *quod colitur & adoratur* qui composent la seconde partie du Decret. Et en effet, que voudroit dire cette définition interpretée de la manière suivante : *Nous ne voulons point qu'il y ait dans l'Eglise de peintures en général* (soit indifférentes, soit relatives à l'Idolâtrie) *de peur que ce qu'on révère & qu'on adore parmi les fidèles ne*

ſoit peint ſur les murailles?

Cependant, me dira-t-on, à quoi faut-il s'en tenir pour le ſens de ce Canon : *Placuit picturas in Eccleſiâ eſſe non debere, ne quod colitur & adoratur in parietibus depingatur?* Je puis, ce ſemble, le déterminer aiſément après les obſervations que je viens de faire. Les Pères du Concile d'Elvire n'auront pas voulu qu'on peignît, dans l'Egliſe, quelque choſe que ce ſoit de ce qui avoit coutume d'être peint dans les maiſons des Particuliers ; de peur qu'on ne fût expoſé à repréſenter ſur les murailles des lieux conſacrés à la priere, certains objets capables de ramener on de faire ſoupçonner des idées d'Idolâtrie : Je dis *ramener ces idées*, parce qu'il y avoit alors beaucoup de Néophytes dans qui la vuë de ces objets auroit pû renouveller les traces de leurs anciennes ſuperſtitions : je dis

faire ſoupçonner ces idées ; parce que les Payens, les Juifs, les Cathécumènes mêmes, voyant dans les aſſemblées des fidèles ces ſortes d'Images, repréſentant les choſes qu'on adoroit parmi les Gentils, auroient pû croire que la Religion Chrétienne ne condamnoit pas le culte des faux Dieux, & que ſes Dogmes pouvoient s'allier avec la doctrine & les pratiques de la Gentilité : ce qui ne pouvoit manquer de cauſer un très-grand ſcandale.

Mais encore quelles étoient ces choſes dont la repréſentation pouvoit avoir de ſi mauvais effets ? je l'ai dit plus haut : c'étoient mille objets dans le Ciel & ſur la terre, dont le Paganiſme avoit abuſé ; par exemple, le ſoleil, la lune, les éléments, les animaux, les fleuves, les arbres, &c. & telles étoient auſſi les ſujets ordinaires que les Pein-

tres transportoient sur les murailles des maisons *.

---

* Il nous semble que ce qui se trouve tous les jours dans la Ville d'Herculane près de Naples peut confirmer ce que dit le Prélat. Il n'est presque point de Maison dans cette Ville souterraine d'où l'on n'enleve à tout instant des fraisques representant la plûpart, des oiseaux, des arbres, des bêtes fauves, de petits génies & objets ordinaires de superstition & d'idolatrie. Or supposons que ces sortes d'ornemens eussent aussi lieu dans les Villes & les Maisons d'Espagne au tems du Concile d'Elvire, celébré deux siécles & demi après la ruine d'Herculane, n'avouera-t'on pas que les Peres de cette Assemblée avoient toute sorte de raisons de défendre qu'on ne fît des peintures semblables dans les Eglises? Et qu'on entende bien le vrai sens de ce mot *Église*. C'étoit plutôt l'Assemblée des Fidèles dans des maisons particulières, qu'un *Temple*, qu'un édifice bâti au vrai Dieu; car il y avoit assez peu de ces Temples avant le régne de Constantin. Ainsi suivant cette interprétation, les Pères auroient défendu de faire les peintures que nous disons, dans les maisons où l'on s'assembloit pour prier, *de peur qu'en*

Mais, répond-on, puisqu'il est certain que les PP. d'Elvire condamnèrent toutes peintures en général, pourquoi ne veut-on pas qu'ils ayent enveloppé les saintes Images dans leur decret ? J'ai déja satisfait à cette question, en disant que ces Evêques ne se servant que du terme de *peintures* sans y rien ajouter, il n'est pas probable qu'ils ayent prétendu parler des saintes images, puisque dans tous les autres monuments de l'Antiquité, où l'on traite de ces Images, objet de la vénération des fidèles, on les désigne par des épithètes qui les caractérisent. Du reste je crois bien qu'en excluant les *peintures* de l'assemblée des fidèles, ces PP. ne prétendirent

---

peignant les murailles comme on faisoit ordinairement, *il n'arrivât que quelque objet d'idolâtrie, parût* dans ces Assemblées de piété.

pas donner permiſſion aux Chrétiens de peindre ſur les murailles de leurs Egliſes toutes ſortes d'Images de pieté ; les tems n'étoient point encore aſſez tranquilles , l'uſage des ornemens extérieurs dans les Egliſes étoit rare ; & je ſuis perſuadé enfin que le Concile d'Elvire ne penſa point à faire un Canon dogmatique en faveur du culte des ſaintes Images ; mais je ſoutiens auſſi qu'il eut beaucoup moins l'idée de le proſcrire. C'eſt à mon avis la concluſion qu'on doit tirer de toute cette controverſe. Je ſuis, MM. RR. PP.

Votre &c.

Au mois de Septembre 1749.

D. BALTAZAR DE BASTERO, ancien Evêque de Gironne.

ARTICLE XLIV.

ESCRITTORES DEL REYNO de Valencia chronologicamente ordenados deſde el año M. CC. XXXVIII. de la Chriſtiana conquiſta de la miſma Ciudad, haſta el de M. DCC. XLVII. por Vicente Ximeno Presbytero, Doctor en Sagrada Theologia, Beneficiado en la Santa Igleſia Metropolitana de Valencia ſu Patria, &c. *Bibliothéque des Ecrivains de Valence, par D. Vincent Ximenez, Prêtre Bénéficier dans l'Égliſe Métropolitaine de Valence.* T. I. pag. 368. fol. A Valence, &c. M. DCC. XLVII.

L'Auteur de cette Bibliothéque, D. Vincent Ximenez, commence par une préface où il fait voir que les Auteurs qui

ont écrit jusqu'ici de la Littérature de Valence n'ont point satisfait pleinement les désirs du Public. Le plus estimable sans doute de ces Auteurs est le P. Joseph Rodriguez de l'Ordre de la Sainte-Trinité, mort le 28. Novembre 1703 ; mais son Ouvrage est resté imparfait, & il n'a pu fournir à notre nouveau Bibliographe que des matériaux, qu'on trouve cités & indiqués dans toute l'étendue de ces deux Volumes.

Le Royaume de Valence eut quelques Ecrivains avant que de tomber en la puissance des Mores, & D. Vincent Ximenez en donne une notice abrégée ; mais ceci n'est encore qu'un Préliminaire, & l'ouvrage ne s'entame, à proprement parler, qu'au XIII. siècle, lorsque les Arragonnois eurent repris sur les Infidèles cette partie des Espagnes. Alors les Lettres s'y renouvellerent avec

le Christianisme, les mœurs & la politesse. Un des premiers Auteurs qu'on fait connoître ici, est S. Pierre Pascal Evêque de Jaën & Martyr. Ce sera un jour l'affaire des Bollandistes de finir la contestation qui est entre les Trinitaires & les Religieux de la Mercy, sur l'état & la profession de ce Saint, que chacun de ces deux ordres s'attribue. Notre Auteur prétend toujours par avance qu'il étoit de la Mercy; il fut de suite Chanoine de Valence, Disciple de S. Pierre Nolasque, Gouverneur de l'Infant D. Sanche d'Arragon, Evêque Titulaire de Grenade, Suffragant de Tolède, Evêque de Jaën & de Baëza, enfin couronné du martyre, parce qu'il préchoit hautement les vérités Chrétiennes aux Mores de Grenade.

Les Ouvrages de ce Saint sont des Traités polemiques contre les Mahometans, & des Livres d'ins-

truction à l'usage des Chrétiens esclaves chez ces Infidèles. On a tout ce Recueil en mauvais Latin ; c'est une ancienne traduction imprimée en 1676 & formant un volume *in-folio.* Les mêmes Ouvrages, en vieux Castillan, sont conservés Manuscrits dans la Bibliothèque de l'Escurial, & nous en avons vû des morceaux citez par deux Auteurs célèbres, D. Antonio Auteur de la Bibliothèque d'Espagne, & D. Martin Ximenez qui a donné le Catalogue des Evêques de Jaën. Il semble que le Bibliographe de Valence pouvoit également nous présenter quelques-uns de ces modèles si propres à faire juger des changements arrivés dans la Langue Espagnole depuis six siècles.

Nous trouvons au XIV siècle le fameux Jean de Montson Dominicain, dont la querelle avec l'Université de Paris sur la Con-

ception de la Vierge eut des ſuites fâcheuſes pour ſes confrères. L'Auteur de la Bibliothèque de Valence, ſemble excuſer un peu trop ce Religieux qui avoit oſé ſoutenir, entr'autres articles, qu'il *eſt expreſſément contre la foi de dire que la Sainte Vierge n'a pas contracté le péché originel :* propoſition qui ſcandaliſa extrêmement les fidèles, & que les Docteurs de ce tems-là eurent bien raiſon de condamner.

Jean de Montſon alla plaider ſa cauſe à Avignon devant le Pape ou l'Antipape Clement VII. mais jugeant que ce Tribunal ne lui feroit pas plus favorable que celui de l'Univerſité & de l'Evêque de Paris, il quitta furtivement la partie. Dans le recit de cette évaſion, notre Auteur place une datte qui n'eſt pas celle des monuments authentiques. Il dit que ce fut *au mois de Janv. 1389.* Or la Sentence renduë par défaut

contre ce Dominicain porte *le 3 d'Août 1388*. C'eſt cet acte juridique qu'on voit datté du 27 Janvier 1389; mais il y avoit déja plus de cinq mois que l'Accuſé s'étoit retiré d'Avignon pour paſſer à Aix, & de là en Eſpagne. Si nous relevons ici avec quelque fondement la mépriſe de D. Ximenez, il remarque très-bien à ſon tour une faute où ſont tombés preſque tous les Auteurs qui ont parlé de Jean de Montſon. Ils diſent que ce Religieux étoit *Arragonnois*, & il eſt conſtant, comme le démontre l'Auteur, qu'il nâquit dans le Royaume de Valence: les trois preuves qu'il en donne ſont victorieuſes, ſurtout la troiſième, fondée ſur la Sentence de condamnation publiée contre lui; car on y lit en termes exprès que Montſon étoit *du Diocèſe de Valence*, Diœceſis Valentinenſis oriundum.

Les deux frères Boniface & Vin-

cent Ferrier étoient de Valence & vêcurent au XV. ſiècle. Le premier fut Général des Chartreux & parut ſouvent dans les affaires du grand Schiſme; l'autre eſt, comme on ſçait, l'homme Apoſtolique qui opéra tant de converſions dans nos Provinces, & dont le ſaint corps repoſe à Vannes en Bretagne. Les Ouvrages de ces deux Hommes Illuſtres ſont détaillés ici & appréciés avec ſoin. Il ſe trouve une Anecdote curieuſe ſous Boniface Ferrier. Dans le Catalogue de ſes œuvres, on place une traduction Eſpagnole de toute la Sainte Bible imprimée, dit-on, à Valence en 1478, & cette Bible, en effet, a exiſté, puiſqu'au rapport du P. Joſeph Rodriguez, on en voyoit de ſon tems les quatre derniers feuillets entre les mains de D. Jean-Baptiſte Civera, Religieux de la Chartreuſe de *Porta-Cœli*. Il y a toute apparence que c'eſt la mê-

me Bible dont parloit Cyprien de Valera en 1602 & qu'il disoit avoir été faite sous les yeux de S. Vincent Ferrier ; mais notre Bibliographe décide, en judicieux critique, que Boniface Ferrier n'en est point l'Auteur, du moins qu'il n'y a aucune preuve de ce fait, & qu'on peut bien croire que si Cyprien de Valera avoit seulement soupçonné Boniface d'y avoir mis la main, il n'auroit pas manqué de le dire ; car ce Calviniste cherchoit à autoriser, par des exemples illustres, la liberté qu'il avoit prise de traduire la Bible en Langue vulgaire. Au reste la plupart de nos sçavans critiques des Editions de la Bible ont parlé de cette ancienne version Espagnole ; nous pouvons citer D. Calmet, le P. le Long, Richard Simon ; mais aucun d'eux ne s'est donné autant de soin que notre Bibliographe de Valence, pour dire quelque

chose de précis sur cet article.

Le docte Jean-Louis Vivès occupe un rang honorable dans cette Bibliothèque. Il étoit né à Valence en 1492, & il mourut à Bruges le 6 de Mai 1540. Nous marquons ces dattes, parce que D. Vincent Ximenez, notre Auteur, n'a point connu l'Épitaphe qui se voit à Bruges, & qui spécifie l'année & le jour de la mort de Vivès. Ce monument est rapporté dans le Supplément de Moreri de l'année 1735; mais il y a aussi dans ce Supplément une faute qu'on pourroit corriger d'après la Bibliothèque de Valence, qui nous apprend que Vivès s'établit à Bruges en 1512 *, longtems avant le voyage qu'il fit en Angleterre. Or le Supplément

* Ce fait est prouvé par une Epître Dédicatoire de Vivès au Sénat de Bruges en 1526, où il dit qu'il y a 14 ans que sa demeure a été fixée parmi eux.

fait ce voyage bien antérieur à l'établiſſement de Vivès dans cette Ville du Comté de Flandres.

Pour le détail des Ouvrages de ce célèbre Écrivain, il eſt complet dans la Bibliothèque que nous tâchons de faire connoître. Une petite faute s'eſt gliſſée dans la premiere indication de l'année où l'on vit paroître les Livres de Vivès à Bâle ; on marque en cet endroit 1557. plus bas on marque 1555, & c'eſt la véritable datte de cette Edition que nous avons ſous les yeux.

Jean-Baptiſte Anyes ou *Agneſio.* C'eſt un vertueux Eccléſiaſtique mort en 1553, & Auteur de beaucoup de Livres même de Littérature. Nous ne ferons attention ici qu'à un petit Ouvrage qu'on voit à la fin de ſa vie compoſée par l'Auteur même de cette Bibliothèque, D. Vin-

cent Ximenez. Cet Ouvrage eſt un Office en l'honneur du cœur de JESUS; il eſt dédié à Françoiſe de Borgia, Religieuſe dans le Monaſtère de Ste Claire à Gandie. Il y a pour chaque heure Canoniale une eſpece d'Epigramme en forme d'Hymne faiſant alluſion à quelque circonſtance de la paſſion, & pour toutes ces heures il y a une ſeule Oraiſon, le tout de la façon d'*Agneſio*. Voici le morceau de Vêpres relatif à la deſcente de Croix.

En vitæ fructus devictâ morte potenter,
Fractis tartareis poſt ſæcula multa cataſtis,
In gremio matris ligno deponitur alto,
Plagas quaſque rigans fletu pia cordis hiulcum,
Heu vulnus lacrymis implet amara ſuis.

Nous ne citons pas ceci comme un modèle d'élégance ni de goût

goût Poëtique. Ce que nous prétendons ſimplement montrer, c'eſt, comme l'obſerve fort bien notre Bibliographe, que l'époque de la dévotion au cœur de JESUS, n'eſt pas auſſi récente qu'on le croit ordinairement; c'eſt qu'en particulier nous autres François, nous aurions tort de nous en attribuer l'inſtitution & les premiers exercices. On voit par cet office, & par la dédicace qui en fut faite à Françoiſe de Borgia, que l'Eſpagne, il y a plus de deux cens ans, étoit en poſſeſſion de cette pieuſe pratique. Au reſte ſi quelqu'un doutoit de l'anecdote que nous plaçons ici, il doit ſçavoir que nous avons en main le petit Livre contenant la vie de Jean-Bapt. Agneſio, avec ſon office du Cœur de JESUS. Il eſt intitulé ce Livre : *Anticipados anuncios del culto del Divino Corazon de JESUS, que a inſtancia de la*

Vener. Madre Sor Franciſca de Borja, o de JESUS, Religioſa de S. Clara en el Conv. de Gandia, eternisò en ſus eſcritos el Vener. y celeberrimo Doctor Juan Bautiſta Agneſio, Sacerdote, Beneficiado en la Santa Metropolitana Igleſia de Valencia; de cuya vida exemplariſſima da breve noticia el Doctor Vicente Ximeno, Preſbytero, Beneficiado en la miſma Santa Igleſia. En Valencia en la Officina de Joſeph Garcia, Plaza de Calatrava. Anno 1741.

Pierre Jean Perpinien. Ce célèbre Orateur, le Muret & le Manuce d'Eſpagne, orne beaucoup la Bibliothèque de Valence. Il naquit à Elche, Diocèſe d'Orihuela en 1530, & mourut en 1566 âgé de 36 années ſeulement. C'eſt une queſtion, ſi ſa mort arriva le 9 Novembre comme D. Ximenès le prétend, ou le 28 Octobre comme le dit Sotwel. Mais dans l'énumération

de ſes Ouvrages, il n'y a pas de doute que notre Bibliothécaire de Valence ne ſe trompe, lorſqu'il oublie de faire mention des Lettres de Perpinien publiées en 1683 par les ſoins du P. Lucas qui ſuccéda dans ce travail au P. Vavaſſeur. Au reſte, quoiqu'on nous ait donné de très-bonnes Notices de ce Jéſuite Eſpagnol, on lira encore avec plaiſir celle qu'on trouve ici, elle eſt dans le meilleur goût, & paroît même plus ornée que pluſieurs autres articles de cette vaſte Bibliothèque.

Nous pourrions pourtant citer encore ceux-ci, *S. François* de *Borgia*, *S. Louis Bertrand*, *Jacques Jean Falco*, *Vincent Marinier*, & une multitude d'autres qui occupent agréablement le Lecteur. Mais il faut terminer ce premier Extrait, le II. Tome fournira un autre article à nos Mémoires.

ARTICLE XLV.

TRAITE' DES FLUXIONS, par M. Collin Maclaurin, Professeur de Mathématiques dans l'Université d'Edimbourg, &c. traduit de l'Anglois par le P. Penezas Jésuite, Professeur Roïal d'Hydrographie, à Marseille, &c. deux tomes in 4°. premier de 344 pag. sans les Préfaces & l'Introduction. A Paris chez Jombert, &c. M. DCC. XLIX.

LA Géometrie des infiniment petits, si célébre depuis un siècle, n'eût pas été du goût des anciens. Ces grands hommes, nos maîtres & nos modèles, étoient bien éloignés d'admettre des fictions, telles que des *nombres infinis*, des *lignes infinies*, des *infinis de divers ordres*, des *polygones d'une infinité de côtés*, *&c.* Accoutumés à démontrer tout

en rigueur, ils n'avoient garde de donner dans des abstractions idéales ; & comment Archimède, le plus savant & le plus circonspect des Géomètres, eût-il franchi le passage toujours obscur & incompréhensible du fini à l'infini ? Comment eût-il regardé comme infinie, ou comme infiniment petite, quelque grandeur que ce fût, tandis qu'on peut toujours y ajouter ou en retrancher de nouvelles quantités ?

Cette rigueur & cette sagesse des Anciens n'ont point échappé aux réfléxions du Chevalier Isaac Newton. *En démontrant les principes de sa Méthode des Fluxions, il a évité avec soin les quantités infiniment petites. Il a établi cette Méthode sur des maximes qui n'ont rien d'incompatible avec la Géomètrie la plus rigoureuse*, qui exige qu'on ne suppose que des quantités finies & aisées

à concevoir ; cependant le calcul des infiniment petits étant commode, expéditif & propre à faire découvrir des vérités, le savant Anglois s'est approprié cette partie ; ensorte que dans sa Méthode des Fluxions, les principes tiennent à l'ancienne Géométrie, & que pour la manière de calculer, elle se rapproche de la pratique des infiniment petits : Deux avantages que M. Maclaurin expose dans une Introduction qui précéde ce Traité. Son objet en le composant a été de résoudre quelques difficultés qu'on faisoit contre la doctrine des fluxions : il a de plus expliqué & étendu cette doctrine. Nous ne pouvons que reconnoître l'utilité de son entreprise; & nous avons aussi une véritable obligation au Traducteur (le P. Pezenas) de nous avoir rendu facile & usuel ce bel Ouvrage. Sa traduction est claire

& fidèle, qualités ineſtimables dans une telle compoſition; mais hâtons-nous d'entrer dans ce premier volume, dont nous faiſiſſons ainſi le plan.

On peut diſtinguer, ce ſemble, trois degrés dans les matières qu'y traite M. Maclaurin. D'abord il expoſe les fondemens de la Méthode des Fluxions; il développe enſuite les fluxions mêmes, c'eſt-à-dire, la Géomètrie qui leur eſt propre; il applique enfin les fluxions à quelques articles de la haute Géomètrie, pour faire voir que cette Méthode (des fluxions) peut tenir lieu de l'hypothèſe des infiniment petits. Et tout ceci ne forme qu'une ſuite de XI. chapitres, dont nous croyons que le premier comprend la première partie de notre diviſion; les cinq chapitres ſuivants contiennent la ſeconde; les cinq derniers appartiennent à la troiſième: telle eſt

en peu de mots notre manière d'enviſager cette importante Théorie.

Mais qu'eſt-ce qui fonde la Méthode des Fluxions ? la choſe nous paroît fort ſimple. C'eſt le mouvement, ou ſi l'on veut la vîteſſe ſelon laquelle les élémens des quantités ſont cenſés *fluer*, & former ces quantités. Par exemple, le point flue & il forme la ligne ; la ligne flue & elle forme la ſurface ; la ſurface flue & elle forme le ſolide. Et la fluxion du point, de la ligne, de la ſurface ſe fait par une vîteſſe, tantôt uniforme, tantôt accélerée, tantôt retardée : ce qui donne divers rapports & diverſes meſures de fluxions.

Mais qu'eſt-ce que la vîteſſe dont la fluxion eſt formée ? C'eſt *la puiſſance par laquelle un certain eſpace peut ſe décrire dans un certain tems ;* & peu importe ſans doute que cette puiſſance ſoit

considerée dans le corps, ou dans celui qui le met en mouvement: il suffit que le corps mû & abandonné à lui-même, continue de se mouvoir avec la force qu'il a euë en partant. Car cette force est sa vîtesse, laquelle se mesure par l'espace & par le tems, ensorte que le quotient de l'espace divisé par le tems, exprime toujours la vîtesse du corps en mouvement.

Puisque le mouvement & la vîtesse * sont les élémens de la Méthode des Fluxions, on voit bien qu'il a été nécessaire de placer d'abord des Axiomes & des Theorêmes sur ces éléments. On a ici IV. Axiomes, dont deux regardent le mouvement accé-

* Comme on fait ici abstraction de la masse des corps, le mouvement & la vîtesse sont bien la même chose; mais on les distingue pourtant, parce que le mouvement est conçu sous une notion plus générale que la vîtesse.

leré, & deux le mouvement retardé. Suivent XV. Theorêmes démontrés rigoureuſement, quoiqu'ils énoncent des vérités bien évidentes ; qu'on en juge par le premier : *Les eſpaces décrits par un mouvement uniforme, ſont en même proportion l'un à l'autre que les tems employés à les décrire.* En effet le mouvement étant uniforme, les eſpaces parcourus ſuivent la proportion des tems. Ainſi, qu'un corps parcoure en une demi-heure une demi-lieuë, & en un quart-d'heure un quart de lieuë, il eſt évident que la demi-lieuë eſt au quart de lieuë, comme la demi-heure eſt au quart d'heure. Nous mettons ici ces nombres & cet exemple pour rendre la choſe plus ſenſible : notre Auteur fait ſa démonſtration en lignes.

Mais pourquoi démontre-t-il avec tant d'application des théorêmes ſi clairs ? Pour deux

raisons ; la premiere afin que les éléments de la science des fluxions soient à l'abri de toute dispute; la seconde afin que cette science soit traitée à la manière des Anciens qui posoient un très-petit nombre d'Axiomes, & qui démontroient ensuite à la rigueur tous les théorêmes dont ils vouloient faire usage.

On entre à la page 54 & au second Chapitre, dans la Géométrie propre des fluxions ; & comme, dans les éléments ordinaires, on traite des figures rectilignes planes, des figures planes curvilignes, des solides, des proportions & progressions, des logarithmes & de la manière dont ils se forment ; ainsi les fluxions sont considérées ici par rapport à ces cinq choses ; & comme encore, dans les éléments ordinaires, on établit les mesures des quantités, ainsi dans la Géométrie qui nous occupe,

on eſtime, on fixe les meſures des fluxions. Il y auroit ſur tout ceci des exemples à produire; exemples pour les triangles & les parallélogrammes, pour les cercles, pour les ſolides, pour les progreſſions, ſurtout pour les logarithmes, qui ſont en quelque ſorte le bel endroit des fluxions; car dans l'idée & ſuivant la méthode du Baron de Néper, les Logarithmes portent ſur des principes tout ſemblables à ceux des fluxions; & la choſe eſt bien évidente, puiſque de part & d'autre, c'eſt-à-dire pour les Logarithmes & pour les fluxions, on conſidère d'abord le mouvement croiſſant ou décroiſſant des quantités: ce qui forme des progreſſions géométriques, ſoit en lignes, ſoit en nombres.

Dans le reſte de ce premier Volume, la méthode des fluxions s'applique à la haute Géométrie, c'eſt-à-dire aux tangentes, aux

ſurfaces des courbes, aux queſtions des *maximum* & *minimum*, aux aſymptotes des lignes courbes, à différens problêmes qui dépendent de la courbure des lignes. Indiquons quelques endroits qui nous ont paru intéreſſans: La queſtion des *maximum* & des *minimum* eſt une des plus célèbres de la Géométrie des courbes. Une grandeur eſt un *maximum*, lorſqu'elle eſt parvenuë en croiſſant au point au-delà duquel elle commence à décroître. Elle eſt un *minimum*, lorſqu'elle eſt parvenuë en décroiſſant au point au-delà duquel elle commence à croître.

Dans la Géométrie des courbes, les ordonnées, c'eſt-à-dire, les lignes tirées de la baſe ſur une courbe concave, ou convexe vers la baſe, font naître les queſtions des *maximum* & des *minimum*. La raiſon en eſt bien claire: c'eſt que les ordonnées

croiſſent & décroiſſent,& qu'il y a un point dans chaque courbe, où l'ordonnée eſt la plus grande ou la plus petite de ces lignes qu'on peut tirer ſur la courbe. Or ces ordonnées croiſſant & décroiſſant entre la courbe & la baſe, ſont conſidérées comme formées par des fluxions ; & de la comparaiſon de ces fluxions avec celles de la baſe & de la courbe, on tire des regles pour eſtimer quand & comment telle ordonnée eſt un *maximum* ou un *minimum ;* & toutes ces régles s'établiſſent, ſe démontrent, ſe développent ici par la méthode des fluxions ſans recourir aux infiniment petits.

L'Article des Aſymptotes mérite les plus grands éloges, à cauſe d'une explication très-ſolide & très-claire ſur la nature de ces lignes droites qui s'approchent toujours de leurs courbes

correſpondantes, ſans jamais les rencontrer. L'Auteur fait voir que dans les démonſtrations qui ſe rapportent à cette propriété des Aſymptotes & de leurs courbes, les Géomètres ne ſuppoſent pas qu'une quantité finie ſoit diviſée en un nombre infini de parties. Il ſuffit, dit-il, *qu'ils la ſuppoſent diviſée en un ſi grand nombre de parties qu'elles échappent à nos ſens en certaines circonſtances.* Ceci eſt ſuivi d'un excellent détail, où l'on prévient toutes les difficultés qui peuvent naître en cette matière. Nous ne pouvons que conſeiller la lecture de ce morceau, & de l'application qu'on fait enſuite des fluxions aux Aſymptotes de la parabole & de l'hyperbole.

Parmi les matières importantes qui occupent l'Auteur dans le dernier Chapitre de ce Volume, on fera une attention particulière à ce qui concerne les

forces centripètes, & à l'endroit ſurtout où l'on tâche d'expliquer comment un corps peut ſe mouvoir dans une ellipſe. Ce corps, après s'être approché du centre des forces, en deſcendant de la plus haute apſide à la plus baſſe, s'en écarte enſuite, en remontant de cette plus baſſe à la plus haute; & c'eſt ce qui fait la difficulté. Nous l'avons vu propoſer ſouvent, & preſque jamais réſoudre d'une manière ſatisfaiſante. M. Maclaurin comparant la vîteſſe du corps dans les deux apſides & dans la moyenne diſtance, fait entendre qu'il ſe fait une compenſation du défaut & de l'excès, enſorte que le corps croiſſant de vîteſſe, depuis l'apſide ſupérieure juſqu'à l'inférieure, décroît enſuite en remontant de l'apſide inférieure à la ſupérieure: principes de mouvement, ſelon lui, & de mouvement continué, conſervé dans

l'ellipse. Nous craignons que ceci ne soit encore une pure théorie, & que la Physique, qui veut des causes, ne demande pourquoi la vîtesse croît & décroît ainsi autour du centre des forces; nous craignons que la loi de la pésanteur ne soit une pure entité logique. Mais terminons ici la notice de ce premier Volume, qui nous a extrêmement occupés & instruits de toute la doctrine des fluxions; nous ne voudrions pas laisser le second sans indiquer du moins les matières qu'il renferme. Ce sera l'objet d'un autre Extrait.

ARTICLE XLVI.

NOUVELLES DECOUVERTES faites avec le Microſcope, par M. Needham, traduites de l'Anglois, avec un Mémoire ſur les Polypes à bouquet, & ſur ceux en entonnoir, par M. Trembley, tiré des Tranſactions Philoſophiques. A Leyde, de l'Imprimerie d'Elie Luzac fils, 1747. Volume in-12. pag. 179, ſans compter l'Avertiſſement, la Préface & les Planches.

NOus devons au Microſcope la découverte d'un nouveau monde, plus rempli de merveilles, peut-être, que celui que nous habitons ; mais ce monde microſcopique eſt composé d'Etres infiniment petits, qui ſe dérobent & ſe cachent avec ſoin, & il n'eſt donné qu'à des Obſer-

vateurs habiles & infatigables, d'y faire de nouvelles découvertes. La candeur & la bonne-foi leur sont encore plus nécessaires que la patience & la sagacité. Il est si naturel de se laisser séduire par l'esprit de systême ! & alors on oblige les observations de se plier au systême qu'on a adopté. D'ailleurs les Observateurs sont un peu de l'humeur des Voyageurs ; ils aiment à décorer leurs découvertes de circonstances singuliéres & merveilleuses, dans le dessein de plaire où d'appuyer une hypothèse chérie. On ne doit rien craindre de semblable de M. Trembley, & de M. Needham. Leur bonne-foi est aussi connuë que leur habileté ; & c'est ce qui doit rendre ces découvertes microscopiques curieuses, & intéressantes.

Le Calmar est le premier objet des observations de M. Needham. Ce Poisson, qui ne différe

qu'en peu de choſes de la Sèche, & du Polype de mer, eſt décrit ici avec netteté, mais avec une prolixité qui ne peut plaire qu'aux amateurs de l'hiſtoire naturelle. Ceux que cette eſpèce d'étude n'amuſe pas, ſeroient ennuyés de la deſcription détaillée de toutes les parties du Calmar, de ſa figure, de ſes dimenſions, de ſon bec, de ſes yeux, de ſa langue, de ſon goſier, de ſes nageoires, de ſes inteſtins, de ſes vaiſſeaux laiteux, de ſes bras, & de ſes ſuccçoirs. Nous ne voyons que deux obſervations qui puiſſent intéreſſer le commun des Lecteurs. La première regarde les ſucçoirs des bras du Calmar. Ce Poiſſon a dix bras rangés à égale diſtance les uns des autres, mais qui ne ſont pas tous d'une longueur égale. Deux de ces bras ſont auſſi longs que le Calmar. Les huit autres n'ont qu'un peu plus du quart de ſa

longueur : de tous ces bras sortent un grand nombre de suççoirs dont le méchanisme est admirable.

L'Auteur a compté plus de cent suççoirs aux petits bras, & plus de cent vingt à l'extrémité des longs bras. « On comprend aisément, *observe-t'il*, que l'application de plus de mille suççoirs, que l'animal fait agir en même tems, en approchant & en entrelassant ses petits bras les uns dans les autres, pour bien environner ce qu'il veut saisir; on comprend, *dis-je*, qu'une telle application doit l'emporter sur les efforts, que fait sa proye pour lui échapper ». La seconde observation regarde l'organisation & l'action des vaisseaux laiteux du Calmar; tout ce qu'en dit notre Auteur prouve sa patience, & la sagacité de son esprit; mais le dégré d'utilité & d'intérêt, ne

paroît pas y répondre. D'ailleurs on ne pourroit ſe faire entendre, ſans le ſecours des figures & ſans un détail qui ennuieroit.

La pouſſière qui féconde les plantes, eſt le ſecond objet des obſervations de M. Needham. Tous les Naturaliſtes ne conviennent pas que la pouſſière, qui eſt ſur l'étamine des fleurs, ſoit deſtinée par l'Auteur de la Nature à féconder les Plantes. M. Tournefort, dont l'autorité eſt ſi grande ſur cette matière, a prétendu que la pouſſière, dont ſont chargées ces étamines, n'étoit que l'excrément du ſuc deſtiné à la nourriture du jeune fruit. Ce célèbre Naturaliſte auroit changé de ſentiment, s'il avoit vû les expériences, & examiné les raiſons, qui prouvent que cette pouſſière eſt la matière qui féconde le fruit renfermé dans le piſtille. M. Need-

ham a rassemblé ces expériences & ces raisons, & nous ne sçaurions mieux faire, afin qu'il ne reste pas d'incrédules sur ce point, que de les rapporter dans ses propres termes : « cette poussière, *dit-il*, se trouve dans » toutes sortes de fleurs sans exception ; elle est logée soigneusement dans des capsules, qui » sont au sommet des étamines, » tout autour du pistille. Les globules qui composent celle d'une » même espèce, ont tous une figure régulière & uniforme ; les » capsules qui les renferment, » sont suspendues si délicatement » aux sommets des filets qui les » soutiennent, que le moindre » souffle les met en mouvement ; » ceux qui s'appliquent à l'agriculture éprouvent constamment que rien n'est plus nuisible à leurs recoltes, que la » pluye qui tombe sur les bleds » ou sur les arbres, lorsqu'ils sont

» en fleur ; diverſes expérien-
» ces ont appris qu'on privoit
» une Plante de ſa fécondité,
» lorſqu'on coupoit ſon piſtille,
» avant que la graine qu'il con-
» tient eût été impregnée de çet-
» te pouſſière... Son ſommet eſt
» garni de diverſes rangées de pe-
» tits mammelons, qui ont cha-
» cun une ouverture proportion-
» née à la grandeur des globules
» de la pouſſière, & eſt ſitué com-
» me il faut, pour recevoir ces
» globules ; & enfin l'on y décou-
» vre des conduits ou trompes
» très-propres à donner paſſage
» à la partie fécondante de la
» pouſſière, &c.

La troiſième découverte de M. Needham, eſt celle des Anguilles qu'il a obſervées dans le bled gâté par la Nielle. *La Nielle eſt une maladie du bled, dont elle détruit la ſubſtance farineuſe, & introduit à ſa place une matière étrangére qui ternit, & noircit le grain*

grain. Tout le monde ſçavoit cela ; mais ce qu'on n'auroit peut-être pas ſoupçonné, c'eſt que cette pouſſière noire, ſi on la fait nager dans l'eau, paroît au Microſcope pleine d'animalcules, qui vivent, & qui ont un mouvement régulier & conſtant. Ces animalcules reſſemblent à des Anguilles d'eau douce, & l'Auteur en a conſervé en vie pendant *des ſept & des huit ſemaines de ſuite.* Ce qu'il y a de plus ſurprenant encore, c'eſt qu'ayant conſervé pendant deux ans, & tranſporté en Portugal des grains de ce bled gâté par la Nielle, on a continué d'y voir des Anguilles vivre & ſe mouvoir.

Cette obſervation ne peut-elle pas nous conduire à découvrir la cauſe & le reméde de la Nielle ? Les grains gâtés par la Nielle trouvent dans la terre l'humidité qui donne la vie à ces animalcules : ils peuvent s'in-

ſinuer dans le bled, & croître avec lui. M. Bradley, qui apporte cette cauſe de la Nielle, a cherché un reméde à ce mal, & l'a trouvé. Il veut qu'avant de ſemer le bled, on le faſſe tremper pendant trente heures dans une forte ſaumure, où l'on aura diſſous de l'alun. « En effet, *ajou-*
» *te notre Auteur*, ayant fait trem-
» per des grains gâtés dans une
» forte ſaumure, & les ayant
» examinés au bout de 12 ou 15
» heures, j'en tirai des animaux
» vivans ; mais je n'apperçus au-
» cun ſigne de vie dans ceux que
» je laiſſai macérer pendant 30
» heures, ou plus.

Nous paſſons ce que l'Auteur dit de l'eſpèce de Scarabées qu'on trouve ſur le Narciſſe, & ſes obſervations ſur les œufs de la Raye & ſur le Bernacle, afin de nous arrêter un peu aux prétendus embrions de Soles, qu'on trouve ſur une eſpèce de Chévrettes.

Les Pècheurs qui habitent les côtes d'Angleterre & de Portugal, sont dans l'opinion que les Soles sont produites par les Chévrettes; & les Portugais même les appellent *Chévrettes porte-Soles*. M. Deslandes, qui est si capable de faire des observations exactes, & qui a écrit sur les différentes parties de l'Histoire Naturelle avec tant de goût, de précision & d'habileté, a fait des expériences qui semblent confirmer cette opinion. Il fit remplir un bacquet d'eau de mer, y fit mettre des Chévrettes, & au bout de 12 ou 13 jours, il y vit 8 ou 10 petites Soles. Il fit ensuite mettre des Soles avec des Soles, & on ne vit jamais aucune petite Sole. Ces expériences ont été souvent répetées, & toujours avec le même succès. Or ces expériences semblent démontrer que les vessies, qu'on trouve sur les Chévrettes, sont

des Embrions de Soles, qui ne peuvent éclore, ſi les œufs ne s'attachent à des Chévrettes. Cependant qu'on liſe avec attention les obſervations que fait M. Needham, les difficultés qu'il propoſe, les doutes qu'il répand, & l'on ſera obligé de convenir, qu'il n'eſt pas encore décidé, ſi ces veſſies ſont ou des *Embrions-Soles*, ou des *Embrions-Chevrettes.* On gagne beaucoup, avec des Lecteurs ſenſés, à ne pas prendre quelquefois un ton déciſif & dogmatique. Les doutes ſages d'un Auteur qui ſçait évaluer la force des preuves, perſuadent plus que les aſſertions des dogmatiques.

Ce Volume eſt terminé par un Mémoire de M. Trembley ſur les Polypes à bouquet, & & ſur ceux en entonnoir. Il eſt aſſez ordinaire de trouver ſur les plantes aquatiques une eſpéce de moiſiſſure; cette moiſiſſu-

re eſt un aſſemblage de petits animaux qu'on voit au microſcope vivre & ſe mouvoir. Ils ſont attachés à l'extrêmité d'une tige, & comme un grand nombre de ces tiges ſe réuniſſent enſemble, elles forment une eſpece de bouquet, c'eſt ce qui leur a fait donner le nom de *Polypes à bouquet.* La forme de ces Polypes reſſemble à celle d'une cloche, & leur longueur eſt d'environ $\frac{1}{240}$ d'un pouce. Tout le monde ſçait à préſent la manière ſingulière, dont les Polypes ſe multiplient; c'eſt en ſe partageant en deux, ſelon leur longueur. » Peu à peu la partie antérieure » du Polype s'applatit; l'animal » s'accourcit d'autant, & de» vient plus large à meſure qu'il » s'accourcit. Il ſe partage en» ſuite inſenſiblement par le mi» lieu; ſçavoir du milieu de la » tête juſqu'à l'endroit où le bout » poſtérieur tient au pedicule:

» de ſorte qu'au bout de quel-
» que tems on voit deux corps
» ſéparés & arrondis par leur
» partie antérieure, où il n'y en
» avoit qu'un auparavant.

Les Polypes à bouquet ſe multiplient en moins de vingt-quatre heures, & leur multiplication eſt prodigieuſe ; mais l'Auteur de la Nature leur a ménagé des ennemis qui les détruiſent, & s'en nourriſſent. Ces ennemis ſont les *Polypes en entonnoir*, nom qu'on leur a donné à raiſon de leur figure. » Les *Polypes* en
» entonnoir multiplient auſſi,
» dit M. Tembley, en ſe par-
» tageant en deux ; mais ils ſe
» partagent autrement que les
» Polypes à bouquet. Ils ne ſe
» partagent, ni ſuivant leur lon-
» gueur, ni tranſverſalement,
» mais en biais, en écharpe, ſi
» je puis parler ainſi. De deux Po-
» lypes en entonnoir, qui vien-
» nent de la ſéparation d'un Po-

» lype, l'un a l'ancienne tête,
» & un nouveau bout postérieur,
» & l'autre une nouvelle tête,
» & l'ancien bout postérieur.

Voilà ce qui nous a paru de plus curieux dans un Ouvrage, qui a eu un grand succès en Angleterre: les Anglois ont sans doute plus de goût que nous pour l'étude de l'Histoire naturelle. Il est fort à souhaiter qu'ils continuent de s'y appliquer : le caractère de leur esprit, leur patience & leur pénétration nous annoncent bien des découvertes sur lesquelles on pourra compter.

ARTICLE XLVII.

JACOBI BELGRADI E SOC. JESU ad virum Eruditiſſimum Marchionem Scipionem Maffejum Epiſtolæ de antiquis Monumentis ſub Retinâ recens inventis. &c. Lettres du P. Belgradi à M. le Marquis Maffei touchant les Monuments découverts ſous Réſina & Portici. A Veniſe &c. M. DCC. XLIX.

IL ne faut pas être ſurpris qu'un Antiquaire qui a vu toutes les richeſſes tirées de l'ancienne, ou, ſi l'on veut, de la nouvelle Ville d'Herculane, ſoit extrêmement détaillé dans ſa narration. Il eſt ſûr de ne point ennuyer : témoignage que les Narrateurs ordinaires ne peuvent ſe rendre, ſans démentir le Public.

Nous en ſommes avec notre

Auteur, le P. Belgradi, aux Statues qui ornoient le *Forum*, les Temples, les Maiſons des Herculans ; & d'abord il eſt queſtion d'un Néron & d'un Germanicus de Bronze ; l'un & l'autre de IX pieds de haut & d'un ouvrage exquis. Le Néron eſt ſous la forme d'un Jupiter vengeur qui lance la foudre. Il y a tout lieu de croire que ces belles Statues avoient été modélées en plâtre ou en terre, & enſuite fonduës d'un ſeul jet : car cette invention, née plus de 500 ans avant l'Ere Chrétienne, avoit paſſé depuis longtems de la Grèce à Rome & dans les Provinces de l'Empire.

Après ces grands Ouvrages, on admire une multitude de petites Statues ſauvées des décombres d'Herculane, & l'on en diſtingue une où les Connoiſſeurs croyent reconnoître Mercure. Elle tient de la main droite une bourſe pleine d'argent ; de la gauche

une coupe ſur laquelle on voit en relief une tortuë, ſimbole de l'harmonie, parcequ'on dit que Mercure tendit ſur cette écaille concave des chordes qui en firent un inſtrument de Muſique. L'hymne qu'on trouve dans les Ouvrages d'Homère, & qui eſt en l'honneur de Mercure, décrit d'un ſtyle très-circonſtancié, la manière dont ce Dieu du Paganiſme ajuſta ces chordes, & rendit ſonores les dépouilles de la tortue. Nous ne faiſons ici que traduire le P. Belgradi qui manie ſon ſujet avec beaucoup d'érudition, & quel Ecrivain en effet ne ranimeroit pas tout ſon ſçavoir antique, à la vuë de tant d'objets reſſuſcités au bout de XVIII. ſiècles!

Les Statues de marbre tirées d'Herculane ſont mieux conſervées que celles de Bronze. La plus belle de toutes eſt une Statue équeſtre de marbre blanc,

que le Roi des deux Siciles a fait placer dans la Cour de ſon Palais de Portici. Le Cavalier eſt, ſelon toutes les apparences, un Proconſul Romain. Il a l'air d'autorité & de commandement ; on le voit en habit de guerre, l'anneau au doigt, les brodequins aux pieds ; & le cheval ſur lequel il eſt monté, eſt auſſi dans une attitude fière, tournant la tête vers le Cavalier, & reſpirant l'ardeur des combats. C'eſt un chef-d'œuvre que ce monument : on y diſtingue les veines, les muſcles, les tendons ; les proportions ont été trouvées de la plus grande juſteſſe ; & quelques Connoiſſeurs ont oſé lui donner la préference ſur le Marc-Aurèle du Capitole. *Ont ils raiſon, ont-ils tort? C'eſt,* dit notre Auteur, *aux Sçavans à décider.*

Mais une queſtion très-littéraire eſt de ſçavoir comment il

faut expliquer l'Inſcription qui ſe lit ſur la baſe de cette Statuë : la voici :

M. NONIO. M. F. BALBO.
P. R. PROC.
HERCULANENSES.

Il n'y a, comme on voit, aucune difficulté pour la première & la troiſiéme ligne. Ce ſont les Herculans qui érigent le Monument à M. Nonnius fils de Marcus Balbus. Il n'y a pas même beaucoup à diſputer ſur le mot PROC. qui eſt dans la ſeconde ligne. Quelques-uns ont voulu le rendre par ce terme, PROCURATORI, comme ſi Nonnius Balbus avoit été chargé des affaires du Peuple Romain dans le territoire d'Herculane ; mais le P. Belgradi juge avec bien plus de fondement que cette Figure repréſente un Proconſul ; toutes les raiſons indiquées ci-

deſſus en ſont la preuve. Il faut donc lire PROCONSULI; & il ne reſte plus que ces deux lettres P. R. qui puiſſent fournir matière à la controverſe. Nous ne voulons parler ici que du ſentiment de notre Auteur, & d'un autre qu'il paroît réfuter en le produiſant. Voici ce dernier qui eſt ingénieux.

Selon Dion Caſſius * & Strabon, l'Empereur Auguſte affectant de paroître populaire, fit une diviſion de Provinces, & il en attribua pluſieurs au Peuple Romain, en ſorte que c'étoit le Peuple qui devoit y envoyer des Proconſuls & d'autres grands Magiſtrats. Ces Provinces étoient les plus tranquilles, les moins ſoupçonnées de vouloir ſecouer le joug. Auguſte réſerva pour lui-même les contrées barbares, les Nations tumultueuſes,

* *Dio. l. 53. Strab. l. XVII. ſub fin.*

jalouſes de leur liberté, voiſines de Peuples juſqu'alors rebelles ou indomptés. La politique ſeule avoit part à cet arrangement. L'Empereur, ſelon ce ſyſtême, demeuroit maître des forces de l'Empire, ſous prétexte d'en voir beſoin pour tenir en bride les Provinces de qui l'on avoit quelque choſe à craindre. Mais quelle que fût l'idée de ce Prince, on conjecture, d'après le trait d'Hiſtoire qui vient d'être cité, que le territoire d'Herculane étoit au nombre des Cantons gouvernés immédiatement par le Peuple Romain, & qu'ainſi les lettres de l'Inſcription P. R. PROC. peuvent être rendues par ces mots *Populi Romani Proconſuli*. Tel eſt le principe d'explication que quelques Antiquaires donnent à cette Epigraphe de la belle Statue Equeſtre trouvée dans Herculane.

Le P. Belgradi n'approuve

pas ce ſentiment. Il obſerve qu'on ne voit guères dans les monumens antiques ces expreſſions *Populi Romani Proconſul.* Et ceci eſt judicieuſement remarqué ; mais il ajoute une choſe que nous ne croyons pas fondée dans les Textes de Dion Caſſius & de Strabon. C'eſt qu'Auguſte attribua au peuple les Provinces tranquilles, & *éloignées* en même-tems des terres de l'Empire. Surquoi il demande, ſi la Campanie dans laquelle Herculane étoit compriſe, pouvoit être regardée comme une Province *éloignée* de Rome. La queſtion ſeroit juſte, ſuppoſé que Dion Caſſius & Strabon euſſent dit que l'attribution faite par Auguſte au Peuple Romain avoit pour objet les Provinces *éloignées* : ce que nous ne trouvons point dans ces Auteurs qui ſont ſous nos yeux, & nous apprenons même de

Dion, que dans cette division de Provinces, la Sicile & la Sardaigne, contrées assez voisines de Rome, furent laissées au Peuple Romain, & à l'autorité de ses Proconsuls. En un mot Dion Cassius & Strabon assurent simplement qne les Pays tranquilles furent confiés au Peuple Romain, & que les Régions Belliqueuses ou sujettes à remuer resterent dans le partage de l'Empereur : tout ceci sans faire mention de proximité ni d'éloignement. Il semble même qu'on peut déduire des textes de ces Auteurs, que plusieurs Provinces des *plus éloignées* de Rome furent dans le département de l'Empereur, & que plusieurs des plus voisines tombérent sous la domination particulière du Peuple Romain.

Mais quoiqu'il en soit de cette Critique, nous nous rangeons néanmoins du coté de notre Au-

teur pour l'explication des signes P. R. PROC. Il entend par-là *Provinciæ Proconsuli*, & voici ses preuves : il est fort ordinaire dans les Inscriptions, que les Sculpteurs en Marbre suppriment ou ajoutent des points après les lettres qu'ils gravent sur les Monuments. Or suivant cette remarque, il est à croire, pour l'exemple présent, que les lettres PR auront été séparées mal-à-propos par un point, & qu'ainsi on peut leur supposer la même signification que si elles étoient jointes en cette manière PR. mais dans cette jonction elles signifient PROVINCIÆ, & dans une autre Inscription trouvée à Herculane, on lit :

M. NONIO M. F. BALBO
PR. PRO. COS.
D. D.

Où l'on voit que la seconde

ligne doit être rendue par ces mots : *Provinciæ Proconſuli.* Pour quelle raiſon ne ſuivroit-on pas la même règle à l'égard de la première Inſcription, puiſqu'il eſt queſtion de part & d'autre du même M. Nonnius Balbus? Cette diſcuſſion nous paroît excellente. Suivons préſentement les autres détails de notre Auteur.

On a tiré d'Herculane une infinité d'autres Statues de Marbre, un Vitellius, un Veſpaſien, un L. Mammius Maximus &c. ſans compter les Buſtes de Jupiter, de Junon, de Pallas, de Cerès, de Janus &c. Il y en a un charmant qui repréſente l'enfant d'un Patricien avec la Bulle d'or au col. La figure de cette Bulle eſt elliptique, large d'un pouce & épaiſſe de quatre. Sur quoi le P. Belgradi remarque fort à propos qu'il n'eſt pas vrai, comme quelques Auteurs l'aſſurent, que les Bulles des enfans Romains

fussent toutes de figure ronde, ou en forme de cœur. Nous ajoutons que cette réfléxion peut servir à corriger 1°. un endroit de Plutarque, qui dit en général, que les Bulles de ces enfans étoient rondes comme les petites bouteilles qui se forment sur l'eau; 2°. une note du P. Hardouin sur Pline (*l.* 33 *Sect. IV.*) où l'on marque aussi en général, que les Bulles des jeunes Romains étoient façonnées comme un cœur. Il faut conclure du Monument d'Herculane qu'il y en avoit pareillement d'ovales ou de figure elliptique, suivant l'observation de la lettre que nous abrégeons. *

* Sur les Bulles des enfans Romains, nous voudrions que les Antiquaires décidassent la question de leur origine. Plutarque (dans Romulus) marque bien précisément que ce fut sous ce Fondateur de Rome, que l'usage de donner

L'Auteur fait connoître auſſi les Médailles découvertes dans cette Ville ſouterraine, & il nous apprend que, parmi une infinité de communes, on en trouve de curieuſes & de rares. Ce qui embarraſſe un peu les Antiquaires, c'eſt qu'il y en a qui portent le nom de Domitien, dont le régne eſt poſterieur à la cataſtrophe d'Herculane. Mais, reprend le P. Belgradi, il faut obſerver que la plûpart des Médailles de ce Prince ſe rapportent au tems

---

cet ornement aux enfans des Citoyens s'établit. Pline d'un autre côté dit que cette inſtitution ne commença que ſous Tarquin l'Ancien, lorſque le fils de ce Roi eût tué ſur le champ de bataille un ſoldat ennemi. Ce jeune Prince n'avoit pas encore xv. ans. On lui donna pour récompenſe une Bulle d'or qu'il porta au col; & depuis lui on accorda la même diſtinction à tous les enfans des Chevaliers. Voy. *Plin. l.* 33. *Sec. IV.*

de ſon Conſulat ; & à l'égard de celles où Domitien eſt nommé Empereur, il eſt fort poſſible qu'elles ayent été répanduës dans le territoire d'Herculane, lorſqu'on voulut réparer cette Ville, ſuivant l'ordre qu'en avoit donné l'Empereur Tite ; & d'ailleurs on peut croire qu'il reſta encore quelques Maiſons, quelques quartiers d'Herculane, après l'éruption des flammes du Veſuve ; endroits où les habitans auront pû ſe réfugier & vivre juſques ſous l'Empire de Domitien. Tout ceci eſt de notre Auteur, qui ne laiſſe jamais rien de ſon ſujet, qui traite tout avec juſteſſe & ſagacité.

Il finit ſa Lettre par une Notice des autres Monuments qu'à fourni Herculane: Trépieds, couteaux victimaires, haches, pateres, autels, tableaux votifs, ampoulles, vaiſſeaux lacrimatoires, lampes de toute eſpèce ;

voilà pour les Cérémonies de la Religion. Uſtenciles de ménage, tables, anneaux, clefs, ſerrures, pendants d'oreilles, amulettes, caſques, armures &c. Voilà pour les uſages ordinaires de la vie. La plûpart de ces meubles ſont d'airain, & l'on a trouvé un Livre de ce métal ayant quatre lames, en forme de feuillets, où l'on lit un congé militaire: on a remarqué auſſi un coffret ou boëte de toilette dans lequel il y avoit des épingles, des ciſeaux, des braſſelets. Enfin l'on aſſure qu'il s'eſt trouvé une marmite d'un pied de diamètre, contenant encore des reſtes de viandes ou de mets deſtinés au ſervice de la table; mais on avertit ici que ces vivres étoient réduits en cendres. Nous terminons cet Extrait qui n'a pas entamé la dernière lettre du P. Belgradi. Ce ſera pour un autre Volume de nos Mémoires.

ARTICLE XLVIII.

L'ECOLE DU JARDIN Potager par l'Auteur du Traité de la Culture des Pêchers. 2 Tomes in-12. *A Paris, rue S. Jacques, chez Antoine Boudet, Libraire-Imprimeur. P. A. le Prieur, Imprimeur du Roy, 1749.*

L'Elégance des jardins deſtinés au plaiſir de la vuë & à l'ornement des maiſons ſemble ne laiſſer rien à déſirer ni à eſpérer. C'eſt un des Arts que la France a cultivés avec plus de ſuccès. Elle l'emporte manifeſtement en ce genre ſur les Anciens, & peut-être auſſi ſur tous les Modernes.

Les Botaniſtes ont dreſſé des jardins d'une autre eſpéce, & dont le coup d'œil eſt moins avantageux, mais qui ſont l'ob-

jet d'une étude sérieuse & utile. Il s'en faut beaucoup qu'on se soit appliqué avec la même ardeur à la culture des jardins potagers. Le Bourgeois des femmes savantes, en considérant toutes ces plantes, qu'on a rassemblées des quatre parties du monde, diroit encore avec quelque raison :

Et dans ce vain sçavoir qu'on va chercher si loin,
On ne sçait comme va mon pot dont j'ai besoin.

L'Auteur ayant observé qu'il y a peu de Préfaces qui plaisent aux Lecteurs, il s'est abstenu d'en mettre une à son Ouvrage : mais on n'y perd rien, car le premier chapitre en peut servir, & l'on ne sera pas si fort tenté de le passer pour venir plutôt au fait : ce qui se pratique assez souvent à l'égard des Préfaces ordinaires.

On

On repréſente d'abord que s'il y a bien de la différence entre des fruits cueillis ſous les yeux & quelquefois de la main du Maître, & les fruits de même eſpèce, apportés de loin, & preſque toujours flétris, trop ou point aſſez mûris, il n'y a pas moins de différence entre les légumes & les herbages fraîchement coupés, & d'autres venus de loin, fanés, mal-propres & peut-être produits par des fumiers *prohibés*, dont les mauvaiſes qualités ſe communiquent aux plantes, & cauſent des maladies à ceux qui s'en nourriſſent. On vante enſuite les plaiſirs innocens d'un homme qui *gouverne en ſouverain une République de plantes, & qui la voit proſpérer par le bon ordre qu'il y a établi. Tout plie au gré du Maître dans ce paiſible empire.* La variété & la multiplicité des opérations journalières, la diverſi-

té des décorations, que les saisons présentent, préservent de l'ennui, qu'une trop grande & trop longue uniformité ne manqueroit pas deproduire.

L'Auteur n'a pas omis un avantage préférable à ceux qu'on vient de rapporter. La vuë de tant de miracles qu'il a continuellement sous les yeux, & où tout est marqué au coin d'une sagesse & d'une puissance suprême, inspire du mépris & de l'horreur pour ces systêmes monstrueux qui déshonorent la raison, en outrageant la Divinité.

Ce n'est pas par ces seuls endroits qu'on fait valoir ici la culture des potagers : mais on aura beau citer l'exemple des anciens Romains, qui toujours Romains dans la paix comme dans la guerre, estimerent l'agriculture,& ne dédaignerent pas de la pratiquer eux-mêmes. Ces considérations ne prévaudront

pas contre le luxe, l'ambition, le goût dominant de l'amusement & des plaisirs frivoles.

Les Romains & les Grecs ont écrit sur l'Agriculture. Columelle, Varron, Caton, Pallade, nous ont laissé de précieux monumens sur cette matière, & l'on ne disconviendra pas qu'ils eussent acquis une connoissance assez étenduë de cet Art. Parmi nous, tous ceux qui ont traité du Jardinage avant M. de la Quintinie, n'ont suivi aucun principe. Ils se bornoient aux usages établis, & s'y conformoient superstitieusement. M. de la Quintinie, animé par les libéralités & encore plus par l'approbation de Louis le Grand, le Protecteur de tous les Arts, s'appliqua avec ardeur à la culture des jardins utiles. Il eut à combattre des préventions très-anciennes & universelles; mais il fit ferme contre des ennemis qu'on regar-

de ordinairement comme invincibles. *La Lune & les Planetes étoient la bouſſole de tous les Jardiniers ; chaque jour de la ſemaine étoit marqué pour certaine opération ; mille autres chimères & calculs myſtérieux préoccupoient leur crédulité.* Il n'étoit pas aiſé de déraciner des erreurs communes à tout un très-grand Peuple, & répandues par toute la terre.

M. de la Quintinie les attaqua par des raiſonnemens ſolides & ſoutenus de l'expérience. Sa victoire ne fut pas auſſi complette qu'elle devoit être. Il ne reſte encore que trop de veſtiges de toutes ces vaines ſuperſtitions.

L'Auteur place ici une Critique équitable de cet Ecrivain. On y rend juſtice à ſes talens, ſans diſſimuler ſes défauts, qu'on relève très-modeſtement ; on reconnoît généreuſement qu'on a adopté la plûpart de ſes principes & qu'on a profité de ſes lumières.

On avertit que le Dictionnaire Œconomique de M. Chomel, ni la Maiſon Ruſtique de M. Liger, même avec les corrections & les augmentations qu'on y a faites, ne ſont pas des guides ſûrs. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait du vrai & du bon dans ces livres, mais ceux qui les conſultent, ne ſont pas ordinairement aſſez habiles pour diſtinguer ce qu'il faut prendre de ce qu'il faut laiſſer.

L'Ecole du Potager paroît donc bien à propos pour réformer tous les abus, & pour ouvrir une route dans laquelle il n'y ait plus à craindre de s'égarer. L'Auteur n'ignore pas ce que les François, les Anglois, les Allemans ont obſervé ſur la végétation, la circulation de la ſéve, la production des boutons, ni toutes les autres découvertes qu'on a faites en ce genre, mais il ſçait bien auſſi que ce ne ſont pas ces connoiſſances qu'on demande

dans un Jardinier. Elles ne conviennent même pas à tant d'honnêtes gens qui cultivent les Plantes par amuſement, & qui ne cherchent pas à ſe diſtinguer par leur diſſection Anatomique: c'eſt un tréſor réſervé pour les Académiciens & pour ceux qui ſont dignes de l'être.

L'Auteur avoue avec ſincérité, que c'eſt aux *Maréchés* qu'il doit la plus grande partie de tout ce qu'il ſçait ſur les plantes potagères. Le Jardinier Bourgeois, obligé d'embraſſer toutes les parties du jardinage, les fruitiers, les potagers, les fleurs, les couches, l'orangerie & le reſte, a un objet d'attribution trop étendu pour le connoître parfaitement; il ſeroit même injuſte de l'attendre ou de l'exiger de lui.

Le *Maréché* s'appliquant à moins de choſes, eſt auſſi plus profond dans ſon Art. Il eſt mê-

me vrai que le *Maréché* qui s'appliqueroit à tout ce que renferme le potager, ne pourroit pas exceller dans la culture de tout ce qui a place en ces ſortes de jardins. Il eſt à propos de conſulter principalement les Maréchés qui ne s'attachent qu'à une eſpèce de légumes : l'un s'attache aux gros légumes, comme les artichaux, les cardons, les choux & autres ſemblables. De pere en fils, ç'a été l'occupation de ſa famille. Un autre cultive uniquement les verdures ou ſalades, les menues herbes ; un troiſième prend pour ſon partage les melons & les concombres ; il s'en trouve qui ſe bornent à la culture des champignons. Chacun choiſit ce qu'il juge être plus convenable à ſon goût & à ſon terrain.

L'Auteur vient à l'explication des couches, qui ſont la baſe & la mere nourrice de la plûpart

des plantes. Il eſt d'une extrême importance de les bien conſtruire & de les bien gouverner, puiſque c'eſt de-là que dépend preſque tout le ſuccès du travail. On en traite ici le plus méthodiquement qu'il a été poſſible. On eſt bien avancé dans la ſcience du potager, quand on poſſéde à fond la conſtruction des couches : mais la choſe n'eſt pas ſi aiſée qu'on ſe l'imagine. C'eſt *comme le chef-d'œuvre du Jardinage. L'intelligence qu'elles demandent, n'appartient qu'à des gens capables de bien concevoir & de bien ſuivre leur objet.* C'eſt parce que les Jardiniers n'ont pas toujours ce degré d'intelligence, qu'on voit ſi ſouvent périr en une ſeule nuit le fruit de beaucoup de ſoin & de dépenſe. L'affaire eſt ſi ſérieuſe, qu'on ne conſeille à aucun Particulier d'entreprendre rien de conſidérable en ce genre, avant de s'être exer-

cé long-tems par des essais qui coutent peu. Ce n'est alors qu'un jeu, & si l'on ne réussit pas, la perte est légère.

Tout le monde sçait qu'en fait de jardinage, on appelle couche, *une quantité de fumiers chauds, rangés & entassés avec art, pour opérer l'accroissement des plantes contre toutes les rigueurs du mauvais tems.* Les fumiers de cheval, de mulet, d'âne, sont les seuls qu'il faille employer : le fumier de mulet est le meilleur, mais on n'en assemble pas facilement la quantité nécessaire. Moins il y a de tems que ces fumiers ont été tirés de dessous les animaux, meilleurs ils sont; car s'ils ont été trop gardés, ils ont perdu une partie de leur vertu, & ne conservent pas si long-tems leur chaleur : *mais ils sont meilleurs pour les réchauds, parce que leur action est plus prompte.* On ne conçoit pas bien com-

ment leur action est plus prompte, s'ils ont tant perdu de leur vertu & de leur chaleur. On entend par *rèchaud* une certaine quantité de fumier qu'on range à l'épaisseur d'un pied autour de la couche, pour la réchauffer quand sa chaleur est éteinte.

Les couches doivent être plus ou moins hautes, selon la saison où l'on les dresse; dans les mois de Décembre, Janvier & Février, on leur donnera trois pieds d'élevation & seulement deux pieds & demi de largeur, afin qu'il soit plus facile de les réchauffer par les côtés; dans les trois mois qui suivent, Mars, Avril & Mai, deux pieds de hauteur suffisent aux couches, parce que le soleil venant au secours des plantes, elles n'ont plus le même besoin d'une autre chaleur. Par la même raison on donnera jusqu'à quatre pieds, & quatre pieds & demi de largeur

aux couches, parce qu'il n'eſt plus néceſſaire de les réchauffer par les côtés.

Le premier ſoin du Jardinier, dans la conſtruction des couches, c'eſt de choiſir un ſol ſec & aride, ſablonneux, qui ſent facilement l'impreſſion des raïons du ſoleil : ce qui contribue à augmenter la chaleur des fumiers. Les terres legères ont cet avantage, que les eaux s'y filtrent plus aiſément, que dans les terres fortes, où elles ſéjournent, & y cauſent par là une humidité qui pourrit en peu de mois les fumiers, & fait fondre les plans.

Il arrive ſouvent qu'on eſt obligé de dreſſer les couches ſur un fond de terre forte & argilleuſe par tout. Alors il faut recourir aux expédients que l'expérience & l'induſtrie humaine nous ont procurés. On fouille & on enléve environ un pied & demi de terre tout au-tour de la

place destinée à l'établissement des couches. On comble ensuite les deux tiers du vuide avec des platras, ou de la menue pierre, & le tiers *en superficie* avec de la terre legère. Ce travail fini, on éléve de six pouces le terrein dans le milieu, pour ménager une pente douce à droite & à gauche, à l'écoulement des eaux. Tout autour de l'emplacement, on pratique une *pierrée* où se perdent les eaux, tant celles qui tombent sur la surface du terrein, que celles qui passent au travers des platras, & auxquelles on a aussi ménagé un écoulement. Si la situation ne permet pas d'user de ces expédients, on creusera dans la partie la plus basse du terrein un puisard vers lequel on dirigera toutes les pentes.

Outre ces préparatifs, il y a d'autres précautions qu'on se gardera bien de négliger. On croit

communément qu'il ſuffit de les placer à l'abri du Nord, & du Nord-Oueſt ; mais lorſque les couches ſont adoſſées à un bâtiment, ou à un mur fort élévé, les vents du midi qui rabattent deſſus, ne nuiſent pas moins aux plans, que les vents les plus redoutés. Le mieux ce ſeroit d'enfermer les couches entre quatre murailles de ſix pieds de hauteur, & dont celle du fond ſeroit tournée vers le midi, ou de les dreſſer dans l'encognure de deux murs, dont l'un regarderoit l'orient & l'autre le midi. Si tout cela n'eſt pas pratiquable, on enferme toute la circonférence du terrein avec des briſe-vents, faits de grande paille de ſeigle ou roſeaux de marais, coupés & ſechés pendant l'Eté.

Il ne nous eſt pas poſſible de nous arrêter plus long temps à toute la doctrine qu'on débite ici. Comme ce ne ſera jamais

en liſant tant de poëmes compoſés avec ſoin qu'on apprendra parfaitement l'Agriculture, (car que feroit-ce qu'un Laboureur qui ne ſçauroit, de ſon art, que ce qu'en a mis Virgile dans les Georgiques, ce chef-d'œuvre de la poëſie Latine ?) Ce ne ſera point auſſi par la ſeule lecture de nos mémoires, infiniment moins gracieux que les Georgiques, que l'on deviendra un excellent maître dans la culture des potagers. Notre miniſtère, quand nous annonçons ces ſortes de livres, c'eſt d'en dire aſſez pour en expoſer le fonds & la méthode, & pour indiquer à ceux qui ne ſe contentent pas d'une connoiſſance ſuperficielle, la ſource où ils doivent puiſer.

Après avoir expliqué ſoigneuſement la manière de dreſſer les couches, & la manière de les gouverner, car c'eſt une œconomie difficile, & cependant né-

ceſſaire pour profiter de ſon travail, l'Auteur montre en détail la culture propre de chaque plante & ſes propriétés. Parmi les Plantes qui paſſent ſeulement pour potagéres, il en eſt pluſieurs qui ne ſont pas ſeulement des alimens, mais qui ſont auſſi des remédes contre pluſieurs maux. Les Botaniſtes ont déclaré, plus d'une fois, qu'il naiſſoit ſous nos mains d'auſſi bons Fébrifuges, que ceux qu'on faiſoit venir du nouveau monde; mais comme ils ſont venus de beaucoup plus loin, il eſt établi qu'ils prévaudront. Un malade opulent ſupporteroit difficilement qu'on le guérît avec des Plantes cueillies dans ſon potager, pendant qu'on pouroit uſer des écorces & des racines apportées du fond de l'Amérique.

L'Auteur entre dans le détail des Plantes par l'Abſinthe, dont

il décrit les différentes eſpèces, les propriétés & la culture. Si la ſuperſtition des préſages duroit encore, on verroit avec peine l'Abſinthe occuper la place la plus honorable du jardin potager. On en tireroit un mauvais augure; mais il n'y a rien à craindre : on a ſuivi l'Ordre Alphabetique, qui ne ſera pas moins commode ici que dans les Dictionnaires.

L'Abſinthe ne ſervît-elle qu'à ces hommes ſouverainement mortifiés, qui en aſſaiſonnent tout ce qu'ils mangent, elle mériteroit d'être révérée, & il eſt à propos qu'il n'en manque pas dans les potagers. Ce ſeroit déſarmer la vertu, en laiſſant périr un genre de mortification qui en vaut bien un autre. Cependant ſi cette Plante n'avoit que cet uſage, il y a bien de l'apparence que les Jardiniers ne s'y appliqueroient pas beaucoup. Heu-

reuſement elle a bien des propriétés qui obligent d'y recourir ſouvent, ſinon par dévotion, du moins par néceſſité.

On compte plus de quinze eſpèces de cette plante vivace & aromatique. On ne s'attache ici qu'à la grande & à la petite, qui ont à peu près les mêmes vertus, car on eſtime que la grande eſt un peu plus efficace.

L'Abſinthe eſt ſtomachale, apéritive, hyſtérique, febrifuge, vulneraire, deterſive : elle reveille l'appétit, rétablit le levain de l'eſtomac, corrige les aigreurs, emporte les obſtructions des viſcéres, débouche le foïe & la rate, guérit la jauniſſe & les coliques venteuſes, arrête les diarrhées. Pluſieurs Auteurs reſpectables aſſurent que ſans aucun autre ſecours, ils ont guéri l'hydropiſie. Puiſque l'Abſinthe a tant de vertus, la police n'ordonnera-t'elle pas la ſuppreſſion

de tous les jardins Botaniques, qui occupent inutilement beaucoup de terrain, pendant qu'une ſeule Plante raſſemble autant de de vertus que cette multitude de plantes domeſtiques ou étrangéres? Du moins il paroîtroit de l'intérêt des Botaniſtes de recourir à l'autorité pour que l'Abſinthe fut excluë de tout Potager.

Il ſe préſente encore à l'eſprit, que les hommes, qui dans un âge mûr aiment tant à vivre, bien informés de toutes les propriétés de cette Plante, ordonneront peut-être qu'elle domine dans leur cuiſine, & qu'elle entre dans tous les potages & tous les ragouts. Quelque Critique ne ſoupçonnera-t'il pas que ces hommes auſtéres qui ſe nourriſſent, pour ainſi dire, d'Abſinthe, le font moins pour ſe mortifier que pour prolonger leur vie? celle qu'ils menent eſt bien capable

d'écarter de pareils ſoupçons.

L'Auteur termine ce Chapitre par ce qui regarde la culture de l'Abſinthe. Telle eſt ſa méthode à l'égard de toutes les autres Plantes dont nous dirons quelque choſe dans un autre Extrait, qui aura auſſi pour objet le ſecond volume.

Si le public a tant de reconnoiſſance pour ces Ecrivains qui l'amuſent ſans l'inſtruire, n'en aura-t'il point pour ceux qui font l'un & l'autre, comme l'Auteur de cet Ouvrage ?

ARTICLE XLIX.

ŒUVRES DIVERSES DE M. L... F.... nouvelle Edition revuë, corrigée, considérablement augmentée, & ornée de Figures en Taille-douce 2 parties 2 vol. in 12. A Paris chez Chaubert, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel. M. DCC. L.

IL nous est si agréable de trouver l'érudition mêlée avec les graces du bel esprit, que nous allons faire ici une espèce de débauche littéraire. Nous voulons dire qu'après la lecture de ces deux petits volumes, nos vuës se portent à ne rien précipiter dans le compte qu'il faut en rendre. Dix *in folio* vuides de génie ou de véritable sçavoir, nous passeroient plus vîte sous les yeux & sous la plume, que certains morceaux très-courts,

mais très-ingenieux, qui ornent ce Recueil.

Le Libraire, dans un avis bien entendu qui eſt à la tête du premier volume, explique l'ordre & le mérite de cette Édition. On y retrouve pluſieurs pièces qui avoient déja paru & dont nous avons parlé dans le tems: Telles ſont *la Tragédie de Didon; le voyage de Provence & de Languedoc;* quelques diſcours prononcés par l'Auteur (M. le Franc) dans les Academies de Toulouſe & de Montauban, &c.

Mais ces pièces miſes à part, il nous reſte encore une ample recolte à faire, & il ſuffira pour la preuve de citer quelques exemples; nous tâcherons de bien choiſir.

Dans une petite pièce dramatique, intitulée *Les Adieux de Mars*, qui n'admireroit l'idée du Bouclier que le Dieu de la Guerre demande à Vulcain? Ce

morceau fait allusion à nos brillantes Campagnes de Flandre & de Brabant : tems où l'on vit à Paris,

Tant de Feux d'artifice & tant de mauvais
vers.

Mais la Muse de notre Auteur échappe au naufrage ; elle sçait louer le Monarque vainqueur, d'une manière digne de lui. Mars décrit ainsi les ornements du bouclier qu'il souhaite :

Peignez, un tel dessein surprendra dans
ma bouche,
Peignez un Conquérant des Vaincus res-
pecté,
Qui contraint ma valeur farouche
D'admirer sa clémence & son humanité.
Que du haut du char de Bellone
Il paroisse appeller la paix ;
Et que de tous les Dieux, qui servent
ses projets,
La troupe auguste l'environne.
Que l'Olive surmonte & couvre ses lau-
riers.

Exprimez bien ſurtout ces précieuſes larmes
Qu'il verſe ſur le ſang des malheureux guerriers,
Que leur propre injuſtice abandonne à ſes armes.
J'exige un chef-d'œuvre nouveau
Où le contraſte eſt difficile.
Pour tout dire, aſſemblez dans le même Tableau
Et les vertus d'Enée, & la valeur d'Achille.

On ſent toute la fineſſe de ce deſſein fort ſupérieur à celui du Bouclier de l'Iliade, où l'on ne voit que la terre, la mer, le ſoleil, les étoiles, avec des danſes, des feſtins, &c. Du reſte, les Dieux que peint ici l'Auteur, ſont bien ſemblables à ceux d'Homère; ils ont toutes les foibleſſes des hommes & quelque choſe de plus; c'eſt aux ſages à tempérer par des principes vertueux la morale & les exemples de ces folles Divinités.

Parmi un grand nombre de belles Odes, compriſes dans ce Recueil, nous diſtinguons celle qui a pour titre & pour objet *la Mort de Rouſſeau*. Horace pleura Quintilius ; Santeuil verſa des larmes ſur la cendre de Coſſart ; notre Auteur regrette ainſi le Héros de la lyre Françoiſe.

Quand le premier Chantre du monde
Expira ſur les bords glacés,
Où l'Elbe effrayé, dans ſon onde,
Reçut ſes membres diſperſés ;
Le Thrace errant ſur les montagnes,
Remplit les bois & les campagnes
Du cri perçant de ſes douleurs :
Les champs de l'air en retentirent,
Et dans les antres qui gémirent
Le Lion répandit des pleurs.

Des vaſtes rochers du Rhodope,
Que ſon art fit ſouvent mouvoir,
Juſqu'aux barrières de l'Europe
Tout fut ſoumis à ſon pouvoir.
Il donna des mœurs à la terre,
Etouffa le feu de la guerre,

Réunit les humains tremblants.
Siècle heureux où l'homme ſauvage
Honoroit d'un égal hommage
Les Dieux, les Rois & les talents.

. . . .

. . . .

D'une brillante & triſte vie
Rouſſeau quitte aujourd'hui les fers;
Et loin du ciel de ſa patrie
La mort termine ſes revers.
D'où ſes maux prirent-ils leur ſource?
Quelles épines dans ſa courſe
Etouffoient les fleurs ſous ſes pas?
Quels ennuis! quelle vie errante!
Et quelle foule renaiſſante
D'adverſités & de combats!

A la ſuite d'un morceau excellent ſur les effets de l'envie, le Poëte ajoute:

Oui, la mort ſeule nous délivre
Des ennemis de nos vertus,
Et notre gloire ne peut vivre
Que lorſque nous ne vivons plus.
Le Chantre d'Ulyſſe & d'Achille,
Sans protecteur & ſans azile,

Fut ignoré juſqu'au tombeau :
Il expire, le charme ceſſe,
Et tous les peuples de la Grèce
Entr'eux diſputent ſon berceau.

L'éloge de Rouſſeau finit par cette belle Strophe :

Et vous, dont ſa fière harmonie
Egala les ſuperbes ſons,
Qui reviviez dans ce génie
Formé par vos ſeules leçons,
Manes d'Alcée & de Pindare,
Que votre ſuffrage répare
La rigueur de ſon ſort fatal.
Dans la nuit du ſéjour funèbre
Conſolez ſon ombre célèbre,
Et couronnez votre rival.

Il y a dans ce premier Volume quelques Epitres où le génie Philoſophique eſt extrêmement bien ſervi par les talens du Poëte ; dans la ſeconde, qui tient un peu du ton que Juvenal ſçavoit prendre contre les abus d'une Nobleſſe ſans mérite, on lit ce morçeau :

Malheureux les Etats, où les honneurs
des pères,
Sont de leurs lâches fils les biens héréditaires.
De moins tristes abus armoient ta sombre humeur,
O des vices de Rome implacable censeur!
Quel trésor pour ta verve, & quel champ
pour médire!
Je laisse à tes pareils la mordante satyre;
Jamais son fiel cuisant, versé sur mes
pinceaux,
N'a terni les couleurs dont je peins mes
tableaux:
Mon cœur n'est dévoré de haine ni d'envie.
Et qu'importe après tout à ma Philosophie,
Que l'honneur des Guerriers morts dans
les Champs d'Ivry,
Par des neveux sans gloire ici-bas soit
flétri?
Respectons le repos de leurs cendres sacrées,

Et laiſſons aux Enfers leurs ombres révérées,
Par des cris impuiſſans, par d'inutiles pleurs,
Reprocher au deſtin de pareils Succeſſeurs &c.

Il faut lire toute la ſuite de cette piéce qui eſt dans le meilleur goût. Mais c'eſt aſſez parler de pures Poëſies, de piéces qui ne ſont qu'en vers.

On trouve ſur la fin de ce premier tome une eſpéce de Diſſertation *ſur le Nectar & l'Ambroſie*, qui va nous amuſer bien agréablement dans le reſte de cet Extrait; le génie Poëtique y reparoît encore quelquefois, mais le fort du diſcours eſt en Proſe; & remarquons d'abord un point qu'il ſeroit aiſé de prouver par une belle tradition; c'eſt que la Proſe des bons Poëtes eſt toujours excellente. Nous ne doutons pas, que, ſi Virgile & Ho-

race ont quitté quelquefois l'Hélicon, pour parler dans la tribune aux Harangues, ou pour converser dans des assemblées Philosophiques, ces beaux génies n'ayent ravi leurs Auditeurs par les charmes de leurs discours; mais comme à l'égard de ces Anciens, nous n'avons pas de preuves positives en main, bornons-nous aux Modernes; & assurons, sans crainte d'être démentis, que tous les Poëtes qui se sont distingués parmi nous depuis cent ans, ont très-bien écrit en Prose. On demandera peut-être la raison de ceci, & nous pourrions peut-être aussi la dire; mais pour la matière que nous traitons, le fait suffit, & il est certain, par exemple, que comme les piéces de Poësie contenuës dans ce Recueil, sont très-bien versifiées, aussi le discours sur le *Nectar & sur l'Ambrosie*, est écrit avec beaucoup de déli-

cateſſe & d'agrément : nous y admirons de plus l'érudition non affectée, non pédanteſque, mais coulant comme de ſource, & venant ſe placer dans le corps de l'Ouvrage, ou ſe répandre ſur les marges, ſans trop reprocher au Lecteur ſa pareſſe ou ſon ignorance.

L'invention du Nectar & de l'Ambroſie eſt la plus jolie choſe du monde. Quand les Poëtes tombent ſur ces denrées céleſtes, ils font toujours des Vers agréables; ils décrivent avec élégance les feſtins de l'Olympe, les cadeaux que Jupiter donne à ſa Cour : cérémonies dont le Nectar & l'Ambroſie, ſont l'ame & l'élément. » Cette nourriture dé» licieuſe & cette liqueur em» baumée flattoient tous les ſens » à la fois; elles donnoient la » jeuneſſe ou la conſervoient, » rendoient la vie gaie, délicieu» ſe, & procuroient l'immorta-

» lité. Sera-t'on surpris après
» cela qu'une fiction aussi ingé-
» nieuse ait fourni aux Poëtes
» Anciens & Modernes tant de
» belles idées, tant d'images sé-
» duisantes ?

Il étoit un peu hardi, pour ne pas dire indécent, d'assurer que les Dieux avoient besoin du Nectar & de l'Ambrosie pour réparer leurs forces. Mais depuis qu'on eut abandonné le vrai Dieu, seul immortel & sans besoins, que n'imagina-t'on pas pour dégrader tous les objets du culte public, pour les mettre au niveau des hommes ? On peignoit les Dieux pauvres, pleurant, saisis de peur, blessés dans les combats ; & Jupiter le père de tous, souffrant de violens maux de tête : *ce qui n'étoit* pourtant *pas étonnant*, dit notre Auteur, *puisqu'il portoit dans le cerveau une grande fille armée de pied en cap ;* & puis ne fallut-il pas,

pour le soulager, *que Vulcain lui fendit la tête d'un grand coup de hâche : opération assez dangereuse qui l'obligea de garder le lit pendant plusieurs jours.*

Ces folies sont ramenées par quelques Philosophes à des objets sérieux ; ils y cherchent, & ils y rencontrent des vérités sous l'écorce de l'allégorie ; & par exemple, nous avons sous les yeux un fort beau Livre Italien, qui donne la plus magnifique explication de l'avanture du cerveau de Jupiter & de l'éruption subite de Minerve formée dans ce réduit avec son casque, sa lance, sa cuirasse *.

* Bientôt nous ferons connoître cet Ouvrage Italien qui est de M. le Comte Jacques-Antoine Sanvitale. Ici nous citerons une des Stances de la Descriprion qu'il fait de Minerve.

Il gran mistero apertamente scorgo
Che lei fa nascer del Tonante figlia ;

Sur le Nectar & l'Ambrosie, M. le F. ne s'embarrasse guères de rassembler des explications figurées ; il s'en tient à la doctrine légère & amusante des Poëtes : badinage qu'il relève toutefois, qu'il orne, qu'il enrichit des plus savantes Observations. Est-il question de l'origine du Nectar & de l'Ambrosie ? on la fait remonter avec le Scholiaste de Callimaque, jusqu'à la chevre Amalthée dont les cornes versoient ces poëtiques alimens. Faut-il nous apprendre si le Nec-

E sciolto da velame a voi lo porgo ;
Se male il mio pensier no mi consiglia,
Che sapienza vien da dio m'accorgo ;
E saggiamente il senso mio ripiglia,
Che nel capo dell' uom forma sua stanza ;
Perche ei dell' alma chiude ogni possanza.

Poema Parabolico-Morale Canto quinto VII.

Q v

tar étoit une liqueur & l'Ambrosie une nourriture solide? On consulte Homère, Lucien, Suidas, Festus, le Scholiaste de Théocrite, Athénée, &c. & l'on décide après avoir balancé les opinions, qu'on mangeoit l'Ambrosie, & qu'on buvoit le Nectar. Le discours tombe-t'il sur les qualités particulières de l'Ambrosie? notre Auteur expose en Vers & en Prose ce que les Favoris des Dieux, les Chantres Grecs & Latins en ont écrit. L'Ambrosie répandoit une odeur exquise; c'est pour cela que quand les Déesses, qui étoient toujours parfumées de cette immortelle essence, avoient paru quelque part, l'air demeuroit embaumé:

Mansit odor, posses scire fuisse Deam.

Ce sont les paroles d'Ovide, que notre élégant Dissertateur rend ainsi:

Elle disparoît à nos yeux:

Mais aux doux parfums qu'elle laiſſe,
On reconnoît qu'une Déeſſe
Etoit préſente dans ces lieux.

Il y avoit *de l'eau d'Ambroſie*, *de la quinteſſence d'Ambroſie*, *de la pommade*, *de la pâte d'Ambroſie :* petits meubles qui faiſoient toujours partie de la toilette des Déeſſes : Homère leur bon ſerviteur, leur Interprète fidèle, ne manque jamais d'étaler avec pompe toutes ces curioſités : & notre Auteur emprunte l'élégance, le ton de ce Poëte aimable, auſſi habile à peindre les graces qu'à chanter les combats.

Quand les Dieux faiſoient l'honneur aux hommes de leur communiquer le Nectar & l'Ambroſie, ils les élevoient par-là à l'immortalité; on pourroit douter néanmoins ſi le *Menippe* de Lucien, obtint ce don précieux pour avoir goûté furtivement au Nectar. » J'étois aſſis, *dit Menippe*,

» à la table des Dieux, & le » charmant Ganymède, l'ami & » le protecteur des hommes, ne » voyoit pas plûtôt Jupiter tour» ner les yeux d'un autre côté, » qu'il me versoit à la dérobée » un ou deux bons coups de Nec» tar. Les Dieux, ainsi que l'as» sure Homère, qui vraisembla» blement l'avoit vû comme moi, » ignorent l'usage du pain & du » vin, mais ils mangent de l'Am» brosie & s'enyvrent de Nec» tar «. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans ce même endroit, & quelques lignes seulement plus haut, Menippe assure que dans ce repas, où tous les Dieux étoient présens, *Cerès fournissoit le pain, Bacchus le vin, Hercule les viandes, Neptune le poisson, Venus les épiceries.* Ce qui fait dire à notre Auteur, que *quand les Dieux soupoient à leur table ronde, il n'étoit plus question d'Ambrosie ni de Nectar, & que cha-*

cun d'eux offroit aux convives un régal de sa façon: matière, comme on voit, de discussion & de controverse, si dans un sujet qui n'inspire que la politesse & la belle humeur, on étoit reçu à disputer. Peut-être que les viandes ordinaires le pain, le vin, le poisson, les épiceries &c. n'étoient que pour les Dieux du second ordre, pour les petites Divinités de Plaute, pour cette populace de Dieux dont parle Arnobe. Quoiqu'il en soit, cet endroit de Lucien qui nous occupe, mérite d'être expliqué. En voici un de Pindare, que M. le F. traduit en vers magnifiques: c'est le morceau de la première Ode, où l'on voit que Tantale & Pelops perdirent l'immortalité, parceque Tantale prodiguoit le Nectar & l'Ambrosie aux mortels.

Sa fraude le plongea dans ces tourmens funestes;

Hardi profanateur des alimens céleſtes,
Il donnoit aux humains, contre les loix
du ſort,
Le nectar précieux, la plus pure ambroſie;
Ces deux ſources de vie
Qui banniſſent la mort.

Pelops enlevé au Ciel par Neptune fut chaſſé du Ciel, à cauſe de la témérité de ſon pere.

Dieu voit tout. Rien n'échappe à ſon
regard ſévère;
Le fils enveloppé dans les malheurs du
père,
Des Régions du Ciel deſcendit pour tou-
jours;
Les beſoins d'ici-bas de nouveau l'aſſail-
lirent,
Et les Parques reprirent
Le fuſeau de ſes jours.

Il y a neuf ſtrophes, dont celles-ci ſont les dernières; & nous pouvons aſſurer que tout le morceau comparé avec Pindare nous a paru rendre admirablement le

sens de ce Poëte sublime.

Nous aurions encore mille choses à remarquer dans ce discours, qui est une des plus singulières productions que nous ayons vuës depuis longtems. Car, encore une fois, la science, même la plus recherchée, y coule à grands flots; & l'aménité, les graces, la bonne plaisanterie n'en souffrent point. Tout ceci, même à l'ombre de l'érudition, prend un air satisfaisant, intéressant... que dirions nous davantage? Si quelqu'un se plaint que cette lecture l'ennuye, il ne nous ressemble assurement pas: malheur à la vérité très-petit en soi-même; mais, dans l'objet présent, il semble que notre goût sera celui du public.

M. le F. dit que le fond de ce discours est de M. l'Abbé Venuti, bel esprit Italien, & son ami intime. Cet aveu ne nous empêchera pas de croire qu'il y a ici une infinité de beautés Françoi-

ses. Le plaisir pour nous sera de comparer les deux Ouvrages, quand l'Italien nous tombera entre les mains.

ARTICLE L.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Satyres du Prince Cantemir traduites du Russe en François avec l'Histoire de sa vie. 2. vol. in-12. premier de CXLII. second de 245 pages M. DCC. L.

La vie du Prince Antiochus Cantemir forme la premiere partie de cet Ouvrage. La traduction de ses satyres, au nombre de VIII. compose la seconde. Un Italien qui ne se nomme pas, mais qui sçait fort bien le François, nous fait présent de toute cette Litté-

rature. Il a été fort lié avec le Prince, tandis que celui ci résidoit en France. Il a connu les détails de sa vie politique, domestique & littéraire ; car Antiochus Cantemir mérite des Eloges par ces trois endroits. Il fut habile Négociateur, bon ami, bon maître, & Homme de Lettres. Son esprit étoit plus solide que brillant, & le Jugement l'emportoit chez lui sur l'imagination. Il tenoit un peu du froid des Nations du Nord, mais il rachetoit ce défaut par une multitude de belles Connoissances. Il sçavoit la plûpart des Langues anciennes, & presque toutes celles qu'on parle aujourd'hui en Europe. Il étoit Poëte, Philosophe, Mathématicien, & toute son ambition, parmi les honneurs qui l'environnoient, fut d'être Président de la nouvelle Académie des Sciences de Petersbourg : Dignité que ses emplois politiques, & sa mort pré-

maturée ne lui permirent pas d'obtenir. Il n'avoit pas 35 ans quand il mourut à Paris en 1744. * Il étoit alors Ambaſſadeur de la Czarine auprès du Roi très-Chrétien : miniſtère qu'il ſçut exercer en Philoſophe & en homme d'Etat ; ſouhaitant d'en être déchargé pour ſe donner entiérement aux Lettres ; le rempliſſant toutefois comme s'il avoit voulu s'élever par-là à une fortune ſupérieure ; méritant par ſes lumières & par ſes vertus de ne point éprouver les tempêtes qui agitèrent durant pluſieurs années le Gouvernement de la Ruſſie.

* Il étoit né le 10 Sept. 1709 de Démétrius Cantemir Seigneur dont les Ancêtres étoient originairement Tartares. Démétrius avoit poſſédé la Moldavie, mais il la perdit pour s'être lié avec le Czar Pierre I. contre les Turcs. Dépouillé de ſa principauté, il ſe réfugia en Ruſſie, où le Czar lui fit un établiſſement digne de ſon rang. Antiochus fut le dernier & le plus illuſtre des quatre fils de Démétrius.

Les Satyres qu'on nous donne ici ont été composées en vers Russiens. Le Prince Cantemir avoit pour objet en les composant d'avancer le progrès des Lettres, des sentimens, de la raison, parmi les Moscovites. Par la peinture des ridicules qui accompagnent l'ignorance, la grossiéreté, la superstition, la bassesse des idées & des maniéres, il vouloit insinuer les vertus contraires. Cela met dans ces Satyres un ton relatif aux besoins de la Russie ; mais qui n'est pas tout-à-fait le nôtre. Certains traits qui ont du toucher & intéresser à Moscow & à Petersbourg, n'auroient aucun effet à Paris ; certaines images qui désignent les artifices de tel ou tel Seigneur Russe pour s'avancer, ne représenteroient point les intrigues que l'ambition fait jouer parmi nous. Le fond des mœurs est pourtant toujours le même ; &

le Sage, le Philoſophe peut apprendre par ces ſatyres, que les vices & les travers de l'humanité, ſans perdre leurs attributs eſſentiels, ſe diverſifient ſuivant les Nations & les Climats, auſſi bien que ſelon les caractéres.

Le Traducteur anonyme met de tems en tems, au bas des pages, des notes utiles pour bien entendre le texte. Nous ne voudrions pas répondre de leur exactitude entière & abſolue, puiſque la première contient une mépriſe très-évidente. On y lit que le jeune Czar Pierre II. ſuccéda à l'Impératrice Catherine ſa mere: il falloit dire *femme de Pierre I. ſon grand Pere*. En effet le jeune Pierre II. avoit pour Mere la Princeſſe de Wolfembutel Epouſe d'Alexiowitz fils de Pierre le Grand.

FRANCE.

DE PARIS.

Lettre sur l'Electricité médicale qui contient des expériences singulières d'Electricité, relatives à la Médecine; & les essais surprenans d'une nouvelle méthode d'administrer des remèdes par le moyen de l'Electricité: écrite de Venise par M. Pivati, Membre de l'Académie de Bologne, à M. Zanotti, Secrétaire de la même Académie. Chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins, &c. pag. 40. in-12. M. DCC. L.

Cette Lettre originairement écrite en Italien, & traduite depuis peu en François, est extrêmement curieuse. L'Auteur, M. Pivati, Jurisconsulte de Venise, y expose ses Expériences électriques; & d'abord il en a fait sur les végétaux & les minéraux.

Nous choiſiſſons les plus jolies. Si l'on électriſe un vaſe de fleurs; lorſqu'on touche ſeulement le vaſe, la terre, les fleurs, les feuilles rendent une lumière, & occaſionnent une ſenſation différente, ſuivant que la plante abonde en ſels, en ſoufre, en huile, &c. Si l'on approche le doigt à la diſtance d'un demi pouce d'une fleur des plus fraîches, & même détachées de la plante, on en fait ſortir un petit cône de lumière, dont la pointe qui touche la fleur, eſt d'un rouge tirant ſur le bleu, & cette petite flamme vient frapper le doigt, même à un pouce de diſtance, ſans cauſer aucune ſenſation douloureuſe. Si l'on introduit cette petite flamme dans les narines, on ſent un écoulement d'odeur de la fleur, accompagné d'une odeur de nitre, qui cauſe une eſpèce d'enchifrenement. Si l'on approche plus près de la fleur,

elle produit une étincelle, & l'on ſent comme une piquure d'épingle, &c.

L'Auteur a obſervé de plus que les pierres rendent de la lumière & excitent des ſenſations, à proportion des ſels fixes ou volatils qu'elles contiennent ; qu'un corps graiſſeux ou onctueux ne produit aucun effet ſenſible ; mais que s'il eſt ſalé, il produit l'étincelle & la piqûre ; que des morceaux de pierre lumineuſe, vomis du Véſuve, ne produiſent aucun effet ; que la neige, au contraire, rend une lumière très-éclatante, que le coup eſt plus fort qu'à l'ordinaire ; & que cette neige paroît un moment comme un criſtal dans lequel on auroit allumé une bougie.

Il a remarqué que la poudre à canon fuit & ſe diſſipe ſans s'enflammer, qu'un charbon produit une petite flamme, qu'un

tiſon ardent fait une aſſez longue traînée de lumière comme un cheveu très-fin ; que les mines produiſent une étincelle & un coup aſſez fort, & que la couleur de l'étincelle varie ſuivant la qualité du métal qu'elles contiennent ; que celle du plomb rend une lumière ſombre ; celle du cuivre en jette une rougeâtre avec une ſenſation aiguë ; celle du fer eſt forte & peſante ; que l'étincelle de l'argent eſt très-blanche & la piquure aſſez ſenſible ; celle de l'or eſt plus douce, celle du diamant éblouit, &c.

L'extrême activité de la matière électrique, & les effets qui s'enſuivent, ont fait croire à l'Auteur que, ſi l'on enduiſoit intérieurement un cylindre avec des ſubſtances ſpiritueuſes, les écoulemens de la matière électrique pourroient entraîner auſſi avec eux des écoulemens de la ſubſtance

ſtance contenuë dans le vaiſſeau : & il étoit naturel d'eſpérer en vertu de ce raiſonnement, que la matière électrique pourroit s'inſinuer, avec ces écoulemens de ſubſtance étrangère, juſques dans les parties les plus internes du corps humain, & y opérer de très-bons effets. Les idées de M. Pivati qui n'étoient que des conjectures, ſe ſont trouvées d'accord avec l'expérience. Une perſonne étoit incommodée d'une douleur à la hanche, on l'électriſa avec un cylindre enduit de baume du Pérou; & voilà que cette perſonne dort tranquillement; qu'elle a pendant la nuit une ſueur abondante; qu'elle exhale de toutes parts une odeur très-agréable de baume du Pérou : apparemment auſſi que ſa douleur de hanche fut diſſipée ou conſidérablement amortie, l'Auteur ne le dit point.

L'Evêque de Sébénigo âgé de 75 ans, avoit les doigts tout-à-fait crochus d'une goutte invétérée, enſorte qu'il ne pouvoit depuis long-tems ouvrir ni fermer abſolument la main; la goutte le tenoit de même aux pieds. Il ne pouvoit plier les genoux ni marcher, ſans être ſoutenu par-deſſous les bras, il falloit auſſi le placer bien doucement dans ſon lit. M. Pivati l'électriſe avec un cylindre enduit de médicamens diſcuſſifs & anti-apoplectiques; & le Prélat au bout de quelques minutes remuë les doigts, ouvre les mains, marche ſeul, s'agenouille ſans ſecours de perſonne, ſe relève avec vigueur ſur les deux mains, deſcend l'eſcalier d'un air délibéré & entre dans ſa Gondole, avec preſque autant de vigueur qu'un jeune homme, ne ceſſant de raconter à tout le monde ſa guériſon qu'il qualifioit de prodige.

Juſqu'ici c'eſt le Traducteur

de M. Pivati que nous avons laissé parler. La brochure contient d'autres faits aussi singuliers que ceux-ci : nous ne les révoquons point en doute, mais pour convaincre les incrédules, nous souhaitons que nos habiles Physiciens tentent les mêmes expériences. En attendant chacun pourra aisément & à peu de frais profiter des découvertes faites au-delà des Monts. Cette brochure a été traduite à Grenoble par quelqu'un qui auroit pû se nommer. Il écrit simplement & d'une manière instructive.

Description d'un monument découvert dans la ville de Reims en 1738. A Reims, chez Dessain, & se trouve à Paris, chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins. Ceci est une brochure de 14 pages ; on y fait connoître un tombeau découvert en 1738. sous la Tour de S. Martin de Reims.

Ce monument eſt rempli de peintures à Freſque & de figures aſſez bien deſſinées ; on conjecture que l'Ouvrage a été *conſtruit dans l'eſpace des trois premiers ſiècles de l'Ere Chrétienne ;* plûtôt, on ne cultivoit point la peinture dans la Gaule Belgique ; plus tard, la Barbarie s'étoit emparée de nos Provinces. Ce tombeau de Reims eſt peut être le ſeul en ce genre qui exiſte hors de l'Italie ; par cette raiſon, il méritoit d'être conſervé avec ſoin, & malheureuſement, il a été bien endommagé par la curioſité aveugle & barbare de ceux qui y ſont deſcendus les premiers, depuis qu'on en a fait la découverte. Nous craignons de même que l'Italie n'ait pas aſſez reſpecté ſa magnifique ville d'Herculane ; monument immenſe qui auroit attiré les regards de tous les peuples & de tous les ſiècles, s'il n'avoit été manié que par

des mains ſavantes. Le petit Mémoire de Reims eſt bien fait, & nous croyons que tous les Amateurs de l'antiquité le liront avec plaiſir.

Latini Sermonis exemplaria è ſcriptoribus probatiſſimis. Colligebat P. Chompré in utroque jure L. Editio altera. 3ª. Solutæ orationis excerptio, &c. M. DCC. XLIX.

Traduction des Modèles de Latinité, tirés des meilleurs Ecrivains ſuivant la ſeconde Edition, troiſième Recueil de Proſe, &c. M. DCC. XLIX. Ce ſont deux volumes in-12. dont le ſecond eſt, comme on voit, la Traduction du premier, & ces volumes contiennent des Extraits ou plûtôt des endroits choiſis de Vegèce, de Tite-Live, de Tacite, de Frontin, de Macrobe, de Quintilien. Nous nous ſouvenons d'avoir fait beaucoup d'accueil dans

nos Mémoires à ce zèle de M. Chompré, qui n'offre aux jeunes gens que l'antique & le bon; bien différent de ces Maîtres indiſcrets qui font marcher leurs élèves dans les routes du moderne, où ils s'égarent tous enſemble. Nous nous ſouvenons auſſi de n'avoir pas tant approuvé la Traduction Françoiſe de ces beaux Recueils Latins; ce n'étoit ni partialité ni mauvaiſe humeur de notre part: nous craignions ſeulement que les facilités offertes à la jeuneſſe ne la rendiſſent indolente, qu'elles n'amortiſſent cette activité précieuſe qui eſt le préſage du ſavoir & l'annonce des ſuccès. Il faut avouer pourtant que M. Chompré, dans la petite Préface qui annonce ſon volume François, dit des choſes fort plauſibles ſur les avantages de cette Traduction, & nous ſommes bien tentés à notre tour d'être de ſon

ſentiment ; pourvû toutefois qu'on prévienne les abus, & qu'il reſte aux jeunes éleves des obſtâcles à ſurmonter. *Vivent les difficultés*, diſoit un bel eſprit, parlant de l'éducation littéraire & de la culture des talens. Ce mot plein de raiſon eſt trop oublié dans ce ſiècle paſſionné pour les Abrégés & pour les Eſſais. Nos Maîtres du XVI. ſiècle, les Pères & les Reſtaurateurs de la Littérature dévorerent tout, défricherent tout, laiſſerent partout des traces de leur incomparable aſſiduité au travail. Auſſi quels hommes ! & qui ſommes-nous vis-à-vis d'eux !

Il faudra bien lire le Recueil Latin de M. Chompré ; on y remarque un choix très-bien fait & très-utile ; la Traduction, quoique bonne, ne doit ſervir que dans les occaſions preſſantes : c'eſt comme un corps de réſerve deſtiné à porter des ſe-

cours néceſſaires. Pour qu'on puiſſe s'en paſſer plus aiſément & plus long-tems, on a placé des remarques Françoiſes à la fin du Volume Latin. *Ces deux Tomes ſe trouvent chez les FF. Guerin & chez Louis-François de la Tour, rue S. Jacques.*

Briaſſon Libraire, ruë S. Jacques, publie le *Proſpectus* d'un Livre qui doit faire beaucoup de plaiſir aux Amateurs de la Bibliographie. Il eſt intitulé : *Bibliothèque curieuſe, Hiſtorique & Critique*, ou *Catalogue raiſonné de Livres difficiles à trouver, par David Clement, Tom I. à Hanovre, chez Jean Guill. Schmid. 4°.*

L'Auteur conſidère les Livres rares comme des bijoux qui doivent orner les belles Bibliothèques ; rien de plus néceſſaire aux Curieux que de ſçavoir les connoître & les apprécier. Dans ce deſſein on offre aux Souſcripteurs un Catalogue raiſonné qui

contiendra les notices de ces Livres. Moyennant un écu & un florin d'Allemagne, payables jusqu'au premier d'Août prochain, on acquerera le premier Tome, & pour mettre en goût les Acquereurs, on transcrit les trois premiers titres ou Livres, qui sont *Rabbi Aaron*, *Petrus Abælardus*, *Petrus Abanus*.

Le premier intitulé, *Celil Jophi*, est un Abrégé de Grammaire Hébraïque, Livre imprimé en 1581. à Constantinople & véritablement très-rare. Il n'est point dans le Catalogue de la Bibliothèque du Roi; mais Wolf en parle dans sa Bibliothèque Hébraïque, & Richard Simon dans son Catalogue des Auteurs Juifs, premier Tome de son Histoire Critique du V. T. pag. 535. Il appelle l'Auteur *Aaron Harisçon*; c'est apparemment celui sur lequel il y a un très-grand article dans le nouveau Dictionnaire

Critique qui s'imprime en Hollande, & dont nous avons vû les feuilles jusqu'au G.

Le second Livre *Petrus Abælardus* est le Recueil des Oeuvres de Pierre Abælard, imprimé à Paris chez Buon en 1616. M. David Clement explique pourquoi ce Livre est extrêmement rare. 1°. c'est qu'il n'a jamais été imprimé qu'une fois ; & en second lieu, c'est que l'Edition se trouve comme partagée en deux ; quelques Exemplaires portant le nom de François d'Amboise comme Editeur, & d'autres annonçant André Duchesne sous la même qualité ; par conséquent on trouve très-peu de Volumes avec le Titre de *d'Amboise* ; & très-peu avec celui de *Duchesne*. Bayle avoit déja développé cette Anecdote Littéraire dans son Dictionnaire, (Article *François d'Amboise*) & M. David Clement emprunte une partie de ses termes ; mais

ni l'un ni l'autre n'ont fait une obſervation qui ne devoit pas leur échapper ; c'eſt que dans les Exemplaires mêmes qui portent le nom de François d'Amboiſe, & où l'on voit ſa longue Apologie d'Abælard, on ne laiſſe pas de trouver à la fin du Volume les notes d'André Ducheſne. Ainſi le remarquons-nous ſur l'Exemplaire qui appartient au Collége des Jéſuites de Paris. Cette ſingularité feroit croire que Ducheſne ſeul auroit eu part à l'Edition, & qu'il n'auroit mis en tête le nom de François d'Amboiſe, que pour lui faire honneur.

Le troiſième Livre annoncé dans ce *Proſpectus* eſt *Petrus Abanus* ou *Aponenſis.* Nous l'avons vû ſous ce dernier titre dans la même Bibliothèque des Jéſuites, Edition de Veniſe 1565. C'eſt une eſpèce de Philoſophe Médecin qu'on ne connoît preſque

pas, quoiqu'on en ait fait beaucoup d'Editions. La notice qu'en donne le Catalogue de M. Clement eſt trop courte : ceci eſt un écueil qu'il faut éviter, auſſi-bien que la trop grande multitude des citations. Un détail clair, précis, bien écrit fera plus de plaiſir qu'une confuſion d'Auteurs indiqués avec les titres & les pages de leurs Ouvrages. Cependant nous ne diſconvenons pas qu'il faut marquer & articuler les principaux. Nous attendons ce bel Ouvrage avec une extrême impatience. *On peut ſouſcrire à Paris chez Briaſſon ; à Straſbourg chez Beck & Dulſecker :* ce ſont les deux ſeules Villes de la domination Françoiſe qui ſoient déſignées par le *Proſpectus*.

Biblia Sacra Carminibus Mnemonicis comprehenſa ad uſum ſtudioſæ juventutis. Typis Æ. P.

le Mercier. M. DCC. XLIX. in 12. p. 32. *La sainte Bible mise en Vers Techniques, à l'usage des jeunes gens, &c.* L'idée de l'Auteur Anonyme est de faire goûter de bonne-heure les Saints Livres à la jeunesse qui étudie. Les Vers Techniques qu'on lui présente sont d'un laconisme extrème; par exemple, toute l'Histoire de Ruth se trouve indiquée dans celui-ci :

Ruth Noëmi sequitur. Spicas legit. Accipit & Boos.

Tout le Cantique des Cantiques est annoncé de cette manière,

Quantus amantis amor! vel amor sic tantus amanti!

Tout Joël est exprimé ainsi,

Plangite. Scindite corda. Effusio Spiritus. Iræ.

Six autres Prophètes n'ont également qu'un seul Vers.

Dans les Evangiles on s'étend

davantage ; mais pourtant briè-vété partout ; c'eſt pour remé-dier en quelque ſorte à l'obſcu-rité, qu'on place au-deſſus des Vers & des mots, les chiffres qui font reſſouvenir des Chapitres qu'on a voulu repréſenter par ce méchaniſme de longues & de brèves ; car il ne faut pas prendre cette Poëſie pour autre choſe : ſon mérite eſt de faire connoître les bonnes intentions de l'Auteur, & de pouvoir rappeller à ceux qui ont déja lû la Bible, les traits qu'ils pourroient avoir oubliés.

Si l'on fait une autre Edition, il faudra ſupprimer quelques fautes de quantité que nous pourrions indiquer dans l'occaſion.

Manière de bien nourrir & ſoigner les Enfans nouveaux nés, par M. Michel Bermingham, Ecuyer, né à Londres, naturaliſé François ; Conſeiller, Chirur-

gien-Juré de la Feuë Très-Excellente & Très-Puissante Princesse Marie-Beatrix d'Est, Reine Mere, Douairiere de la Grande-Bretagne, Maître Chirurgien de Paris & de Londres, &c. Chez Barrois, Quai des Augustins in 4°. M. DCC. L. C'est un Mémoire sur cette importante matière. L'Auteur y condamne principalement deux abus : le premier est la coutume qui s'est introduite de ne pas tenir les Enfans nouveaux nés assez chaudement : le second est la mode si générale de confier ces enfans à des Nourrices étrangères. Notre Auteur dit sur ce second article tout ce que le zèle & la raison ont pû lui suggérer ; mais nous craignons que ses avis ne soient infructueux. On a reproché un million de fois aux meres leur insensibilité, leur aveuglement à cet égard ; on leur a déclaré que la pratique contraire seroit

pour elles un principe de santé, pour leurs enfans une sorte d'assurance de longue vie, une source de bonne éducation, de sagesse, de qualités aimables: tout cela est dit & écrit à pure perte; & le monde ira toujours *comme il va*; la raison d'un côté, la mode & l'amour propre de l'autre.

Nous trouvons ce mémoire fort judicieux: deux traits d'histoire nous ont arrêtés. On lit (*page 9.*) 1°. que, selon Diodore de Sicile, *la Nourrice de Néron aimoit le vin, & qu'en conséquence son Nourrisson fut yvrogne.* 2°. Que le même Auteur attribue la cruauté de Caligula à la pratique *qu'avoit sa Nourrice de s'enduire la mammelle de sang* avant que d'allaiter son Nourrisson. Or ces deux faits, quoique véritables peut-être, ne sont & ne peuvent être racontés par Diodore de Sicile, qui vêcut

ſous Jules Ceſar & quelques années ſeulement ſous Auguſte, ſans aller juſqu'au tems de Caligula ni de Néron.

Hiſtoire Générale de Pologne. Par M. le Chevalier de Solignac, Secrétaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, 5 Tomes in 12. chez Jean-Thomas Heriſſant, M. DCC. L. Les liaiſons étroites de la France avec la Pologne méritoient bien qu'on fît connoître parmi nous ce Pays, *d'ailleurs immenſe dans ſon étendue, ſingulier dans ſa Police, unique dans ſon Gouvernement, & l'un des plus fermes boulevards de la Chrétienté contre la Puiſſance Ottomane.* C'eſt à peu près le début de M. de Solignac dans ſa Préface. Il joint à cela des réfléxions judicieuſes ſur la manière d'écrire l'Hiſtoire, & ſur les recherches qu'il a fai-

tes pour rendre ſon Ouvrage inſtructif & intéreſſant. *Nous parlerons avec plaiſir de cette belle entrepriſe Littéraire, & les morceaux que nous en citerons feront bien l'éloge du ſtyle de l'Auteur.*

*Dictionnaire des Monogrammes, Chiffres, Lettres initiales, Logogriphes, Rébus, &c. ſous leſquels les plus célèbres Peintres, Graveurs & Deſſinateurs ont déguiſé leurs Noms. Avec les Figures Originales de ces Marques, & leurs Explications tirées de leurs Ouvrages. Traduit de l'Allemand de M. Chriſt, Profeſſeur dans l'Univerſité de Leipſic, & augmenté de pluſieurs Supplémens. Par M**. de l'Académie Impériale & de la Societé Royale de Londres.* Volume in 8°. Chez Sebaſtien Jorry, Quay des Auguſtins. M. DCC. L.

OBSERVATIONS

De l'Eclipse du Soleil arrivée le 8 Janvier 1750 ; de celle de Lune arrivée le 23 Décembre précédent ; & d'une Aurore boréale le 3 Février. Faites à Toulon, par le P. du Chatelard Jes. Hydrographe.

DIverses hauteurs correspondantes du Soleil, prises la veille de l'Eclipse, & d'autres que je pris le lendemain, me firent connoître parfaitement l'état de la pendule au tems de l'observation ; j'ai eu égard à la quantité dont elle avançoit alors, & les phases suivantes donnent le tems vrai. Le calcul que j'avois fait d'avance de cette Eclipse, & le type que j'en avois dressé pour le parallèle de Toulon, m'avoient donné le commencement, le milieu & la fin, les mêmes à peu de minutes près, que je les ai trouvé ensuite par l'observation.

Le bord de la Lune touche le disque du Soleil à . . .	8 h.	2′	30″
Un doigt éclipsé		8	30
Une petite tache dans le Soleil, voisine d'une beaucoup plus grande, est cachée par la Lune		17	0

Deux doigts du Soleil éclipsés		*Idem*
Trois doigts	23	30
Le bord de la Lune touche la grosse tache	27	0
Milieu de ladite tache, caché par la Lune	28	0
Toute la grosse tache derriere la Lune	29	0
4 doigts éclipsés	31	30
5 doigts	37	30
6 doigts	47	0
7 doigts . . . . 9 h.	3	0
7 doigts & $\frac{1}{3}$ environ . . .	17	0
Le disque de la Lune touche le bord d'une autre tache isolée, éloignée des deux premieres	18	0
Ladite tache entièrement cachée par la Lune	19	0
La première tache ci-devant, voisine de la grosse, reparoît .	24	0
Milieu de la grosse tache, coupé par la Lune	25	0
Toute ladite tache hors de la Lune	25	30
7 doigts	32	30
6 doigts	43	30
5 doigts	53	30
4 doigts . . . . 10 h.	0	0

Une brume se répand ensuite qui couvre de tems à autre le

Soleil, on apperçoit la tache iſolée qui avoit été cachée la dernière 16 0

Les nuages chaſſés par le Sud-Oueſt s'accumulent, & ôtent tout eſpoir de revoir le Soleil & la Lune, qui en effet furent cachés le reſte du jour.

J'ai été aidé à cette obſervation, par le P. la Roque, qui eſt Profeſſeur des Mathématiques au Séminaire Royal.

Nous avions auſſi obſervé enſemble l'Eclipſe de Lune du 23 Décembre précédent; & l'horloge qui fut arrêtée par un accident imprévû, rendit nos peines inutiles. Cependant comme nous avions apporté à cette premiére obſervation, la même préciſion que nous avions fait enſuite à celle du Soleil, & que la connoiſſance des intervalles d'une phaſe à l'autre, peut n'être pas inutile pour la perfection de la théorie du mouvement de la Lune, je vais rapporter ces intervalles, tels que nous les obſervâmes; ſuppoſant zero, ou o, au commencement de l'Eclipſe. Je dois ſeulement avertir que le commencement ne fut pas loin de 7 h. 10 min.

Intervalles des obſervations pendant l'Eclipſe de Lune du 23 Décembre 1749.

La Penombre commence	0	0
Commencement de l'Eclipſe	4′	36″.

Mare humorum ſur le bord.		16	0
Mare humorum toute dans l'ombre		30	0
Gaſſendus & Bullialdus		38	0
Fracaſtorius		46	0
Mare nectaris ſur le bord de l'ombre		51	30
Milieu de mare nectaris		58	0
Mare nectaris toute dans l'ombre	1 h.	8′	0
Mare fæcunditatis ſur le bord.		9	0
Mare humorum à moitié hors de l'ombre		18	0
Mare humorum toute hors de l'ombre		27	30
Ticho ſur le bord de l'ombre		53	0
Mare nectaris toute hors de l'ombre	2 h.	0	30″
Mare fæcunditatis paroît toute entière		7	
Fin de l'Eclipſe		20	0

Obſervation de l'Aurore boréale.

Le 3 Février 1750. une Aurore boréale parut ici vers les 6 h. du ſoir. Ce ne fut d'abord qu'une clarté blancheâtre, ſemblable au crépuſcule, qui s'étendoit à l'horiſon l'eſpace de 25 à 30 degrés du Nord vers l'Oueſt ; & qui étoit terminée à la hauteur d'environ 12 à 15 degrés, par des nuages qui regnoient de l'Eſt où étoit leur fort, juſques vers le Nord-Nord-Oueſt, où ils ſe terminoient en pointe.

Ces nuages étoient teints d'un rouge un peu foncé, mais assez clair pour qu'au travers on distinguât aisément les Etoiles de Cephée. Vers les 7 h. $\frac{1}{2}$ la lueur blancheâtre s'étoit étenduë jusques vers le Nord-Ouest, & le Nord-Ouest $\frac{1}{4}$ d'Ouest où elle occupoit une hauteur d'environ 30 degrés, & les nuages qui chassoient foiblement de l'Est, n'étoient désormais plus teints de rouge, mais d'une couleur noirâtre qui déroboit toute la partie du Ciel qu'ils occupoient. A 8 h. $\frac{1}{2}$ ces nuages s'étant un peu élevés, la lueur se rapprocha du Nord & quitta la partie du Nord-Ouest. Elle diminua ensuite peu à peu de hauteur, aussi-bien que de largeur, ne s'étendant plus que du Nord Nord-Ouest jusqu'au Nord; & enfin vers les 9 heures toute lueur avoit disparu. Le lendemain & les jours suivans on n'apperçut rien.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril 1750.

ART. XLI. *Traité de la structure du Cœur &c.* 773

ART. XLII. Epistolarum Reginaldi Poli &c. *Lettres du Cardinal Polus T. III.* 796

ART. XLIII. *Lettres de M. l'ancien Evêque de Gironne aux Auteurs de ces Mémoires &c.* 812

ART. XLIV. Escrittores del Reyno de Valen-

cia &c. *Bibliothèque des Ecrivains de Valence &c.* 830
ART. XLV. *Traité des Fluxions* par M. Maclaurin &c. 844
ART. XLVI. *Nouvelles découvertes faites avec le Microscope &c.* 858
ART. XLVII. Jacobi Belgradi è Soc. JESU de antiquis Monumentis &c. *Seconde Lettre du P. Belgradi sur Herculane &c.* 872
ART. XLVIII. *L'Ecole du Jardin Potager &c.* 887
ART XLIX. *Oeuvres diverses de M. Le Franc.* 908
ART. L. *Nouvelles Littéraires.* 928

Errata pour Mars.

P. 623. l. 14. *Procureur*, lis. *Protecteur.*
P. 625. au bas de la page 1749. *lis.* 1750.
P. 664. l. derniere 802. *lis.* 832. Cette faute est dans le Livre dont on a fait l'Extrait.
P. 711. l. seconde, de M. le Gendre, *lis.* à M. le Gendre.
Ibid. l. 12. de Paris, *retranchez ce mot.*

Pour Avril.

P. 844. l. 6. Penezas, *lis.* Pezenas.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 Février 1750.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1750.

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	6.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1750.

ARTICLE LI.

ŒUVRES DIVERSES DE Monſieur le F.... nouvelle Edition &c. ſeconde partie à Paris chez Chaubert Quai des Auguſtins près le Pont S. Michel M. DCC. L.

SI le Recueil qu'on nous préſente ne contenoit que des Traductions, il ſeroit encore très-eſtimable; il feroit beaucoup d'hon-

neur à celui qui nous le donne ; on en jugera bientôt par ce que nous avons à dire de la Traduction des XV Dialogues de Lucien, dont ce second volume est orné.

On a écrit mille choses sur les qualités d'un véritable Traducteur, sur le dégré de gloire qu'il mérite, sur la reconnoissance qui lui est duë de la part du Public. Il ne faut pas répéter ici ce que tant d'autres ont observé avant nous, & infiniment mieux que nous ne pourions faire ; nous ne voulons qu'indiquer une vérité qui nous touche & que la Traduction contenuë dans le présent Ouvrage, ne fera que confirmer. C'est que le plaisir qui naît à la lecture d'une belle version, est singuliérement, & selon toute l'étenduë de ses dégrès, pour quiconque sçait lire le texte, qui le compare avec le travail du Traducteur, qui découvre les finesses,

les rapports, les oppoſitions, les difficultés des deux Langues placées vis-à-vis l'une de l'autre. Ce plaiſir délicat échappe aux Littérateurs ſubalternes, qui ne peuvent remonter aux ſources. Leur eſprit vuide des Anciens, ne ſent point ce qu'il en a couté aux modernes, pour imiter les beautés primitives. Ils ne ſaiſiſſent jamais la route par où le génie d'un Auteur paſſe dans les idées & ſous la plume d'un habile Traducteur; beaucoup moins diſtinguent-ils les bornes eſſentielles qui diviſent toujours ces deux fonctions & ces deux genres de mérite. Ainſi quoiqu'il arrive ordinairement que les Traducteurs ayent en vuë l'utilité & le plaiſir des perſonnes incapables de recourir au texte, il eſt vrai néanmoins que leur travail intéreſſe d'une façon particulière les hommes d'étude, les Sçavans qui ont lû & bien lû ce

qui nous reſte de l'Antiquité.

Les XV. Dialogues * qu'on nous donne ici d'après Lucien peuvent nous ſervir de preuve & d'exemple. Cette traduction miſe en parallèle avec Lucien même, plaît infiniment ; nous voulons citer quelques endroits; celui-ci d'abord, tiré du ſecond Dialogue, lorſque Polyphème explique à Neptune ſon aventure & celle d'Ulyſſe ** . » Je ſur-

---

* Ce ſont ceux où Lucien fait converſer les Divinités de la mer.

** Κατέλαβον ἐν τῷ ἄντρῳ, ἀπὸ τῆς νομῆς ἀναστρέψας, πολλούς τινας, ἐπιβουλεύοντας δηλονότι τοῖς ποιμνίοις. Ἐπὶ δὲ ἐπέθηκα τῇ θύρᾳ τὸ πῶμα, (πέτρα δὲ ἐστι μοι παμμεγέθης,) καὶ τὸ πῦρ ἀνέκαυσα. ἐναυσάμενος ὃ ἔφερον δένδρον, ἀπὸ τοῦ ὄρους, ἐφάνησαν ἀποκρύπτειν αὑτοὺς πειρώμενοι. Ἐγὼ δὲ συλλαβών αὐτῶν τινας, ὥσπερ εἰκὸς ἦν, κατέφαγον λῃστὰς ὄντας. Ἐνταῦθα ὁ πανουργότατος ἐκεῖνος, εἴτε Οὖτις, εἴτε Ὀδυσσεὺς ἦν, δίδωσί μοι πιεῖν φάρμακόν τι ἐγχέας, ἡδὺ μὲν καὶ εὔοσμον, ἐπιβουλευτότατον δὲ, καὶ ταραχωδέστατον. Ἅπαντα

» pris, dit-il, dans ma caverne,
» en revenant de mes paturages
» plusieurs voleurs qui s'y é-
» toient glissés pour enlever mes
» troupeaux. J'en fermai d'abord
» l'entrée avec une grosse pier-
» re, qui me sert à cet usage.
» J'allumai tout de suite un ar-
» bre que j'avois apporté de la
» montagne ; & à la lueur du
» feu, je les apperçus qui cher-
» choient à se cacher. Je me jet-
» tai d'abord sur quelques-uns
» de ces larrons, & je les man-
» geai, comme ils le méritoient.
» Cependant ce perfide, ce
» fourbe, Personne ou Ulysse,
» comme il vous plaira, ce mal-
» heureux, dis-je, me présenta un

γὰρ εὐθὺς ἐδόκει μοι περιφέρεσθαι πιόντι, καὶ τὸ σπήλαιον αὐτὸ ἀνεστρέφετο, καὶ οὐκ ἔτι ὅλως ἐν ἐμαυτῷ ἤμην· τέλος δὲ, ἐς ὕπνον κατεσπάσθην. Ὁ δὲ, ἀποξύσας τὸν μοχλὸν, καὶ πυρώσας γε, ἐτύφλωσέ με καθεύδοντα· καὶ ἀπ' ἐκείνου τυφλός εἰμί σοι, ὦ Πόσειδον.

» breuvage d'un goût & d'un par» fum délicieux, mais tout pro» pre à ſeconder ſon abomina» ble deſſein, par l'effet qu'il » produiſit ſur mes ſens. Car à » peine eus-je avalé quelques » coups de cette liqueur traî» treſſe, que tout ſembla ſe » mouvoir autour de moi ; ma » caverne elle-même tournoit : » je ne me connoiſſois plus, mes » forces s'évanouirent, je m'en» dormis. Le Brigand profita de » mon ſommeil ; il m'enfonça » dans l'œil un pieu embraſé, » qu'il avoit aiguiſé par le bout. » Depuis ce moment, ô Nep» tune, mon mal eſt ſans remè» de : votre fils eſt privé de la » clarté du Soleil. «

Pour eſtimer cette Traduction tout ce qu'elle vaut, qu'on la compare d'abord avec le Grec, & enſuite avec celle de M. d'Ablancourt qui a toujours paſſé pour un de nos plus eſtimables

Traducteurs. Celui-ci dit: » Comme je ramenois le soir mon troupeau, je trouvai des voleurs » dans ma caverne, & j'en fer- » mai l'entrée avec une roche ; » puis en appercevant quelques- » uns à la lueur du feu, qui se » cachoient, je les dévorai ; car » des voleurs ne méritoient pas » un plus favorable traitement. » Alors ce fourbe me donna d'u- » ne liqueur traîtresse, dont je » n'eus pas plutôt bû qu'il me » sembla que ma grotte tournoit » c'en-dessus-dessous ; & dans » cet étourdissement le perfide » prenant son tems, me créva » l'œil avec un bâton brûlé par » le bout. «

On voit clairement que la Traduction de M. le F. l'emporte de beaucoup sur cette dernière : car d'Ablancourt ne fait pour ainsi dire qu'abréger son Auteur. Il supprime 1°. le dessein que Polyphème soupçonne dans

Ulyſſe & dans ſes gens, de vouloir enlever ſes troupeaux. 2°. la manière & la matière dont ce Cyclope allume ſon feu dans la caverne. 3°. les deux dénominations du Roi d'Ithaque, *Perſonne* & *Ulyſſe*. 4°. le ſommeil qui s'empare de Polyphème. 5°. la plainte que fait ce fils de Neptune du traitement qu'il a reçu. Nous ne parlons point de quelques autres omiſſions moins conſidérables. M. le F. au contraire, repréſente tout le texte, & cette fidélité ne nuit point à la beauté de ſon diſcours. C'eſt à peu près la même choſe dans tous ces XV Dialogues. D'Ablancourt lui reſſemble auſſi peu, qu'un ſimple faiſeur d'Abregés eſt différent d'un Traducteur exact.

Qu'on liſe encore le morceau du VIII. Dialogue, où un Dauphin raconte à Neptune l'hiſtoire d'Arion, qui ſe jetta à la mer & qui fut porté par ce Dauphin,

jusqu'au Promontoire de Tænare. M. d'Ablancourt supprime 3 ou 4 des principales circonstances de cette jolie narration ; & notre Auteur les conserve scrupuleusement ; il a aussi l'avantage de saisir le sens partout, au lieu que d'Ablancourt l'altére en plusieurs endroits, que nous citerions bien s'il étoit nécessaire. C'est surtout une idée singulière, de dire qu'Arion se lança *dans la Mer avec ce qu'il avoit de meilleur.* Il n'est question ici que des beaux habits de ce Musicien, de sa *longue robe*, de ses *vêtements de cérémonie*, ainsi que traduit bien M. le F... On croiroit, à la lecture de d'Ablancourt, qu'Arion se chargea de son or & de son argent : ce qui n'est point, puisque les Matelots ne l'obligerent à se précipiter dans les flots, que pour jouir ensuite de son trésor.

Il y a aussi du plaisir à voir

dans le XI Dialogue la deſcription de l'incendie porté par Vulcain dans les eaux du Xanthe, lorſqu'Achille faiſoit un grand carnage des Troyens. Le Grec de Lucien & le François de nôtre Auteur ſe rapportent & ſe conviennent parfaitement *, mais chez M. d'Ablancourt, ce n'eſt abſolument qu'un extrait très ſec & très-mince ; & il faut reconnoître en général, que malgré la réputation de ce Traducteur, malgré les louanges que lui donne S. Evremont, Lucien auroit beſoin d'être mis en François par une nouvelle plume. Il n'en faudroit point d'autre que celle de M. le F...... s'il avoit le loiſir ou

---

* Il s'eſt néanmoins gliſſé une petite faute dans le François. Lucien fait dire au Xanthe que les feux de Vulcain ont conſumé ſur ſes bords les Ormes, les *Bruyéres* (*μυρρίκας*) & l'on a traduit ce dernier mot par les *Myrtes*,

la volonté d'entreprendre un ſi long ouvrage.

On trouve à la fin de ſes XV. Dialogues des remarques très-utilespour l'intelligence du texte: quelques-unes font ſentir encore les défauts de d'Ablancourt, & il y en a une qui explique ſçavamment toute la ſtructure de la lyre de Polyphème : endroit difficile, & qui avoit même beſoin d'être reſtitué dans l'original. Il y auroit ſur tout ceci mille traits de Littérature à remarquer, d'autres à produire, d'autres à comparer : ç'en eſt aſſez, laiſſons Lucien, pour dire quelque choſe des autres morceaux qui entrent dans ce ſecond Volume.

On retrouve ici le beau Diſcours prononcé le 6 Janv. 1749 à l'ouverture des Séances de l'Académie des Jeux Floraux. Il roule ſur cette queſtion : Si les hommes de Lettres *ne peuvent habiter que la Capitale.* Comme

nous en avons rendu compte au mois de Novembre dernier, nous n'inſiſterons plus ſur les grands traits qu'il renferme ; nous devons dire ſeulement qu'il régne dans ce ſujet & dans la manière dont il eſt executé, quelque choſe d'attrayant qui caractériſe les diſcuſſions littéraires de notre Auteur. Il a le talent de parler ſciences, étude, langues, preſque autant qu'on faiſoit au XVI. ſiècle, ſans toutefois ennuyer perſonne, ſans laiſſer appercevoir la moindre trace de pédantiſme. En ceci nous croïons faire un éloge vrai, & que très-peu de Littérateurs méritent ; le frivole d'une part, & le ton de Docteur, de l'autre, ſont deux écueils très-difficiles à éviter.

On a dans ce même Volume quelques autres Diſcours Académiques, & pluſieurs Lettres ſur des ſujets de Littérature : nous diſtinguons les trois ſuivantes.

1°. Celle que l'Auteur écrivit le premier de Juin 1738 à M. l'Abbé Des F. sur le *Pervigilium Veneris*. Il y dit son sentiment sur les qualités de ce Poëme, sur les corrections qu'y ont voulu faire le P. Sanadon & M. le Président Bouhier, sur les imitations serviles qu'on y remarque, d'un morceau des Géorgiques &c. Le résultat est que notre Auteur estime peu cette piéce louée outre mesure par quelques Erudits. En rapprochant l'endroit imité ou copié de Virgile, il se laisse entraîner à le traduire en très-beaux vers ; c'est un présent qui vaut mieux que tout le *Pervirgilium*, avec les longs Commentaires dont il a été honoré. Voici le commencement de cette belle Poësie tant Latine que Françoise.

Vere tument terræ & genitalia semina
poscunt,

Tum pater omnipotens fæcundis imbribus æther,
Conjugis in gremium lætæ deſcendit, & omnes
Magnus alit, magno commixtus corpore, fœtus &c.

Georg. l. 2.

C'eſt l'aimable Printems dont l'heureuſe influence
Des corps inanimés échauffe la ſubſtance.
C'eſt alors que le Ciel répand tous ſes tréſors,
Ses eaux perçent la terre, humectent ſes reſſorts,
Et ranimant les fruits dont la ſéve eſt tarie,
Pénétrent chaque germe & lui donnent la vie &c.

2°. Une Lettre du 22 de Juin 1739, a pour objet de montrer que la verſification eſt néceſſaire au Poëme Epique : cette propoſition eſt appuyée de l'exemple des Anciens, & d'une preuve de ſentiment

dont le goût de chacun peut être Juge. On ſent que *les vers ajoutent plus de force & plus d'intérêt à la narration, qu'ils expriment les penſées d'une façon plus énergique & plus ſententieuſe, qu'ils donnent plus de ſaillie aux caractères, plus de vivacité aux images, qu'ils ſont enfin le coloris du Poëme*. Il faut lire cette Lettre très-courte & très-inſtructive dans ſa briéveté.

La troiſième que nous voulons indiquer, eſt datée du 25 Octobre 1745, & adreſſée à M. Mairault ſur ſa traduction des Eclogues de Calpurnius & de Néméſien. Rien de mieux ordonné que cette Lettre, ſoit pour les éloges que M. le F. y donne à l'Auteur de la Traduction, ſoit pour les critiques qu'il y répand. On y trouve auſſi des notions juſtes ſur les Théâtres des Anciens & ſur les galleries d'où l'on voyoit le ſpectacle.

L'érudition eſt toujours ici m
nagée avec goût, & diſtribué
pourtant ſans reſpect humain.

Ce Volume & tout l'Ouvrag
eſt terminé par une Lettre La
tine à l'Académie de Corton
dont M. le F. eſt Membre : nou
nous ſouvenons d'en avoir par
lé il y a près de cinq ans dan
ces Mémoires. L'Académicien y
paye à ſes Confrères ſon tribut
de Littérature, en leur faiſant
connoître quelques antiquités de
Cahors. Il déplore en même-
tems le peu de ſoin qu'on prend
de les conſerver, ou plutôt les
combats que leur livre l'igno-
rance, la cupidité, la barbarie.

Dans une petite Lettre Françoi-
ſe qui précède cette Lettre Lati-
ne, Rouſſeau félicite notre Auteur
de ſes ſuccès Poëtiques, ſurtout
d'avoir ſçu mettre en beaux vers
le Pſeaume CXXXVI. Il lui ap-
plique à ce ſujet un mot que M.
de la Fare lui diſoit quelquefois

à lui Rousseau) : *Allez, Dieu vous bénira, car vous faites bien les vers :* ce qui sans doute ne faisoit allusion qu'aux Odes sacrées de ce Poëte, qui oublia trop souvent cette manière de plaire à Dieu & de s'attirer ses bénédictions.

ARTICLE LII.

FR. THOMÆ MARIÆ MAMACHII Ord. Prædic. Theologi Casanatensis Originum & Antiquitatum Christianarum Libri XX. Tom. I. 4°. pag. 498. Origines & Antiquités du Christianisme par le P. Thomas Marie Mamachi de l'Ordre des FF. Précheurs &c. à Rome chez les Palearini M. DCC. XLIX.

TOus ceux qui écrivent l'Histoire de l'Eglise traitent des Origines & des Antiquités du

Christianisme ; mais leur méthode est de n'indiquer ces objets qu'à mesure qu'ils se rencontrent dans l'ordre des tems & des événemens. Les notices qu'on donne à cet égard sont passagères en quelque sorte, ou comme accessoires au plan principal d'un Historien. On fait remarquer les anciens usages de la Religion, de la même manière à peu près qu'on place des réflexions critiques ou morales ; ce sont des morceaux détachés, des ornemens qui n'ont point de rapports suivis les uns avec les autres.

D'habiles gens ont pensé qu'il étoit à propos de prendre la même matière plus en grand ; c'est-à-dire de former un corps d'ouvrage sur *les origines & les antiquités Chrétiennes :* projet imaginé en divers tems, & exécuté avec plus ou moins de succès par divers Auteurs tant Catholiques que Protestants. Ces der-

niers ſurtout ont ſouvent travaillé en ce genre : & l'on diſtingue avec raiſon le Docteur Joſeph Bingham qui publia ſon Ouvrage en 1708. Il eſt écrit en Anglois, & il a été traduit depuis en Latin. Ce ſont deux in 4°. mais en comparaiſon du Livre que nous annonçons aujourd'hui, on ne peut regarder celui de l'Anglois que comme un abrégé.

Le R. P. Mamachi de l'ordre des FF. Précheurs déja célébre par quatre Lettres pleines d'érudition ſur *les tems de S. Athanaſe*, nous promet ici XX livres dont il ne donne encore que les deux premiers dans ce volume : tout l'ouvrage comprendra XII. tomes ſemblables à celui-ci, & l'on voit par le détail que nous indiquons en marge * quelle eſt l'étenduë de ce projet.

* Le premier livre traitera des noms

Ce premier volume nous fournira deux Extraits dont chacun pourroit être fort long, si nous insistions sur tous les points considérables, mais il faudra souvent ne montrer que les premiers traits d'une doctrine partout abondante & profonde. Il est question d'abord des noms qu'ont porté les Chrétiens de la

---

qu'ont pris les premiers Chrétiens & de ceux que les Payens leur ont donné; le second, de l'origine & de la propagation du Christianisme; le troisième, des mœurs des premiers Fidéles; le quatrième, de la Hiérarchie Ecclésiastique; le cinquième, des lieux destinés au culte divin; le sixième, des vases sacrés; le septième, des vêtemens Ecclésiastiques; le huitième, des images & des autres ornemens des Eglises; le neuvième, des orgues & des cloches; le dixième, des assemblées des Fidèles; le onzième, des Fêtes; le douzième, des Catéchumènes; les VII Livres suivants des sept Sacremens de l'Eglise; le XX & dernier, des Cimetières, des sépultures &c.)

primitive

primitive Eglise ; & à cet égard il se trouve comme deux parties; car il y a des noms honorables & vraiment significatifs qui ont été donnés à ces anciens Fidèles ; & il y en a d'autres qui ne dénotent que la haine des Payens, dont l'attention se porta pendant longtems à rendre méprisables les serviteurs de J. C. par des dénominations injurieuses. Le P. Mamachi s'attache à ces deux objets, & il avoue qu'en ceci il se conforme à l'idée de Joseph Bingham, qui raisonne aussi sur ces deux sortes de noms. Mais notre Auteur est bien plus détaillé & plus instructif que l'Anglois, & il ajoute à cette énumération de noms un Chapitre entier, pour examiner les raisons qui firent inventer aux Gentils tant de calomnies contre les Chrétiens. Quelques développemens de notre part vont faire connoître le travail de ce R. P.

Dominicain : qu'on imagine que nous travaillons quelques momens avec lui, & que nous remontons même quelquefois juſqu'à ſes ſources, pour avoir occaſion de reconnoître & de préconiſer ſon érudition.

Nous ſuivons d'abord les noms honorables & dignes de la ſainte vie de nos ancêtres dans la foi. On les appella *Diſciples*, *Fidèles*, *Elûs*, *Saints* &c. & l'on a des exemples de tous ces noms dans les Ecritures & dans les anciens Peres de l'Egliſe. Notre Auteur cite ou indique conſtamment les textes au bas des pages: ce qui préſente partout un grand front de doctrine, & garantit la vérité des propoſitions ; car le P. Mamachi ne ſe contente pas de citer. Sur chaque point, c'eſt-à-dire ici ſur chaque nom, il forme un réſultat des témoignages raſſemblés en foule. Par exemple, après avoir dit que les

premiers Chrétiens portoient le nom de *Disciples*, il ajoute : *rien de plus raisonnable, puisqu'outre la doctrine de J. C. qu'ils avoient embrassée, ils tâchoient de conformer toute leur conduite aux préceptes de ce divin Maître* ; & il fonde ceci sur l'autorité de S. Jean Chrysostome, qui dit que les premiers Chrétiens *s'appelloient tous Disciples à cause de leur grande vertu* : le passage de ce saint Pere est à la marge ; mais nous remarquons à ce sujet qu'il est quelquefois désavantageux de n'avoir qu'un petit espace pour représenter les sentimens des anciens; car il arrive delà qu'on est contraint de les abréger, & de ne les rendre qu'imparfaitement. Dans le cas présent, S. Chrysostome développe d'une maniere très-remarquable la dénomination de *Disciples* qui étoit affectée aux fidèles de la primitive Eglise ; selon lui on les ap-

pelloit ainsi, quoiqu'ils ne fussent pas du nombre des XII. qui avoient principalement & par excellence le nom de *disciples* ; & la raison qu'en donne ce Pere, toujours admirable dans ses explications de l'Ecriture, c'est que la grande vertu de tous les Chrétiens les faisoit reconnoître sans peine pour de vrais disciples de J. C.

S. Epiphane dit que les Chrétiens des premiers tems furent appellés *Jesséens*, soit à cause de Jessé pere de David, soit en considération de JESUS, dont le nom signifie la même chose que *Médecin* & *Sauveur*. Surquoi notre sçavant P. Dominicain déclare 1°. qu'il ne croit pas que jamais le nom de *Jesséens* ait été donné aux fidéles, & il tâche de le prouver par des raisons qui paroissent plausibles ; quoiqu'il soit à propos pourtant de ne point oublier que S. Epiphane parle

en cet endroit avec toute ſorte d'affirmation, diſant même que la *choſe eſt certaine.* En ſecond lieu, notre Auteur critique modeſtement ce S. Pere à cauſe de l'Etymologie qu'il paroît donner au nom de JESUS, le prenant pour le mot qui ſignifie en grec *Médecin* & Auteur de toute *guériſon.* Enfin il fait auſſi une petite note ſur le P. Petau qui a eu la complaiſance, ou plutôt l'attention de donner un ſens favorable à cet endroit de S. Epiphane : il vaut mieux, dit le P. Mamachi, avouer que ce S. Docteur s'eſt trompé quelquefois, que de le juſtifier, en *confondant tout, en donnant à tout une interprétation forcée.* Si le P. Petau n'étoit qu'un grand homme, nous ne demanderions pour lui que les égards d'une critique honnête & pleine de politeſſe, mais dans la controverſe dont il eſt ici queſtion, on nous permettra de repréſen-

ter que ce Docte perſonnage défend S. Epiphane d'une manière aſſez naturelle. Il eſt bien vrai que le mot JESUS eſt Hébreu & qu'il ſignifie dans cette Langue *Sauveur*. S. Épiphane le reconnoît lui-même ; mais cela n'a pas du empêcher ce Pere d'ajouter que le même terme ſignifie auſſi *Médecin*. Car, dit fort bien le P. Petau, par rapport à J. C. *ſauver* & *guérir* eſt bien la même choſe * ; & à cette occaſion il produit un beau paſſage de S. Cyrille de Jeruſalem qui marque comme S. Epiphane, que JESUS ſignifie *Sauveur* & *Médecin*. Ces

* *σώζειν* in corporis animique morbis idem eſt ac *θεραπεύειν* & *ἰάσασθαι* ..... Jeſum qui propriè Salvator eſt, medicum ac curatorem interpretari licet. *Ipſe enim ſalvum faciet populum à peccatis eorum*, ait Angelus Luc. 2. Quod quemadmodum præſtiterit, declarat Petrus Act. X. *qui pertranſiit benefaciendo, & liberando omnes oppreſſos à diabolo.*

Peres n'ont donc pas ignoré la véritable étymologie du mot JESUS, mais ils ont été bien aises d'observer que ce terme qui dénote en Hébreu *celui qui sauve*, approche aussi du mot Grec qui signifie *celui qui guérit* *, & la raison qui leur a fait agréer l'observation, c'est que l'une & l'autre de ces qualités, *sauver* & *guérir*, se trouvent excellemment réunies dans l'Homme-Dieu notre Rédempteur. Il semble qu'en examinant de près tout ceci qui se trouve plus au long dans les Notes du P. Petau, on peut croire qu'il n'a pas défendu S. Epiphane *en confondant tout, en donnant à tout une interprétation forcée.*

Les premiers Chrétiens ont-ils été appellés *Thérapeutes*, & ce

* Ἰησοῦς & *ἰάσασθαι* ou *ἰήσασθαι*: voilà les deux mots que ces SS. DD. ont comparés.

que Philon rapporte des Thérapeutes convient-il aux 1ers. Chrétiens ? C'eſt la matiére d'un démêlé qui a occupé bien des Sçavans ; en particulier le P. Maufaucon Benédictin & M. le Préſident Bouhier. Il ſeroit difficile de dire quelque choſe de neuf ſur la même queſtion ; on ne doit plus, ce ſemble, que ſe décider & prendre ſon parti d'après les raiſons produites de part & d'autre. Le P. Mamachi ne croit pas que les 1ers. Fidéles ayent jamais été du nombre des Thérapeutes, & il répond à toutes les difficultés qu'on peut faire contre ſon ſentiment. La plus grande eſt tirée de l'autorité d'Euſebe, de Saint Jérôme & de quelques anciens PP. qui ont penſé que les *Thérapeutes* de Philon eurent tous les caractéres qui diſtinguoient les 1ers. Chrétiens. En ceci, dit le P. Mamachi, ces PP. quoique reſpectables par tant d'autres endroits, paroiſſent s'être trompés.

Il faut voir, dans le détail de ce paragraphe, comment on le prouve. C'eſt un des endroits où notre Auteur montre avec plus d'éclat ſon érudition, & les efforts de ſa critique.

Bien des autorités prouvent que les premiers Fidèles furent appellés *Piſciculi*, petits Poiſſons, pour faire alluſion aux ſaintes Eaux du Baptême, dans leſquelles ils avoient été régénérés ; & d'ailleurs le mot Grec qui ſignifie *poiſſon* indique par ſes cinq lettres, ſuppoſées Initiales, *JESUS Chriſtus Dei Filius Salvator.* * Ceci fait naître ſous la plume de notre Auteur une agréable diſcuſſion, ſurtout à cauſe des Monuments, Vaſes, Tombeaux, Inſcriptions, Anneaux, qu'il produit en témoi-

---

* ΙΧΘΥΣ. Ἰησοῦς Χριστὸς, Θεοῦ Υἱὸς, Σωτὴρ.

gnage de ce nom (*Pisciculi*) donné aux Chrétiens des premiers siècles. Par exemple saint Clement d'Alexandrie, ainsi que le remarque le P. Mamachi, dit dans son Pédagogue, *que vos cachets soient un Poisson &c.* Cependant nous ajoutons sur ce Texte, que le S. Docteur ne restraint pas l'empreinte des cachets à la figure du Poisson ; il permet aussi celles de *la Colombe*, d'un *Vaisseau*, d'une *Lyre*, d'une *Anchre*. Il condamne les représentations d'Idoles, d'instruments de guerre, de vases de table &c. Toutes ces Antiquités Ecclésiastiques mériteroient des observations de notre part, mais il faut suivre l'Ouvrage de notre Auteur.

Une infinité d'autres noms ont été donnés à nos ancêtres dans la Foi : on les appelloit *Théophores*, *Christophores*, *Pneumatophores*, *Colombes*, *petits Agneaux*, *petits*

Enfans, *vrais Iſraëlites*, *Catholiques*, *Eccléſiaſtiques*, *Dogmatiques*, *&c.* Toutes ces dénominations, (& nous en omettons beaucoup d'autres,) ſont diſcutées & prouvées par le P. Mamachi; après quoi, il conſacre un Paragraphe entier à l'examen de cette queſtion: ſçavoir, quels étoient les Chrétiens qu'on nommoit *Helleniſtes*. Il y a ſur ce point trois ſentimens. Les uns penſent que c'étoient des Gentils convertis au Chriſtianiſme; d'autres diſent que l'on doit entendre par ce nom, les Juifs établis hors de la Paleſtine, & accoutumés à parler la Langue Grecque: enfin quelques Auteurs, parmi leſquels il faut compter le P. Mamachi, croyent qu'en certaines occaſions, ſurtout dans la circonſtance qu'indique le ſixiéme Chapitre des Actes des Apôtres, les Helleniſtes étoient des Proſèly-

tes * qui avoient paſſé du Judaïſme à la Foi de J. C. On peut bien imaginer que ce dernier ſentiment eſt ici revêtu de preuves, & que les autres opinions ſont réfutées. Nous avons quelque regret à la ſeconde qui, dans l'endroit cité des Actes, ne reconnoît point d'autres Helleniſtes que les Juifs élevés parmi les Grecs : c'eſt évidemment celle de S. Jean Chryſoſtome, de qui Richard Simon l'a empruntée. Mais notre Auteur croit que, dans ce ſixiéme chapitre, S. Luc oppoſe tellement les Helleniſtes aux Hébreux, que les premiers doivent être conſidérés comme des étrangers par rapport à la Nation Judaïque. Il paroît d'ailleurs certain que ce ne ſont point

* Notre Auteur ne nie point qu'en d'autres rencontres les Helleniſtes n'ayent pu être de ſimples Gentils devenus Chrétiens.

des Gentils ou des Grecs convertis à la Foi, puisque le Centurion Corneille, dont il n'est parlé qu'au X. chap. des Actes, doit être regardé comme le premier des Gentils qui ait embrassé le Christianisme. Reste donc que ces Hellenistes soient des Prosélytes qu'on appelle ici de *justice*, pour les distinguer des Prosélytes de *la porte*, qui n'avoient que de très-petits rapports à la Synagogue. On doit trouver tout ceci bien sçavant & bien sérieux pour la multitude de nos Lecteurs. Ce n'est pourtant encore que la moindre partie de ce qu'il faudroit dire pour traiter, comme il seroit convenable, ces points importans de Critique. Nous allons être courts sur les noms odieux que les Payens prodiguerent aux premiers Fidèles.

Qu'on se represente tout ce que la calomnie & la fureur peuvent inventer de plus atroce.

Nos Ancêtres dans la Religion de J. C. furent appellés par les Idolâtres leurs ennemis, Athées, Magiciens, Malfaiteurs, Imposteurs, Sophistes, Séducteurs, Superstitieux, Barbares, Démons, Désespérés, Rustiques, Ignorants, Misérables, Factieux, Ténébreux, Impies, Sacriléges, Galiléens, Nazaréens, &c. Il y a peut-être encore plus de trente autres injures dont notre Auteur donne les explications & les preuves. Dans toute cette détestable Nomenclature, nous remarquons deux mots dont Joseph Bingham ni bien d'autres n'avoient point parlé. 1°. Notre Auteur, fondé sur l'opinion d'un Ecrivain *très-docte*, (Jean Lami,) dit que les Chrétiens furent nommés dans les premiers tems, & sous l'Empire de Domitien, *Cerdones*, gens de la lie du peuple, qui gagnent leur vie à des métiers bas & méchaniques.

La preuve eſt tirée de ce Vers de Juvenal (Sat. IV. Verſ. 158.)

Sed periit poſtquam Cerdonibus eſſe timendus
Cœperat.

Comme ſi les Chrétiens avoient prétendu & publié dans le monde, que Domitien étoit mort en punition des ſupplices qu'il leur avoit fait ſouffrir injuſtement. Or ceci eſt ſans doute une explication neuve & totalement inconnuë aux Commentateurs de Juvenal. Ils n'ont vu dans ces *Cerdones* dont parle le Poëte, que les gens du bas étage qui attenterent à la vie de Domitien, lorſqu'il eut entrepris de les traiter comme il avoit traité les Sénateurs & les Grands. Mais quelle que ſoit la valeur de cette interprétation ſingulière, on eſt bien aiſe de la trouver ici, & il arrivera peut-être qu'elle deviendra dominante par-

mi les gens de Lettres qui liſent Juvenal.

L'autre mot que nous voulons remarquer eſt celui de *Chriſtempori* (Marchands de Chriſt) injure que les Payens, au rapport de S. Chryſoſtome, avoient inventée contre les Fidèles : mais ſous quel prétexte s'étoit-elle répanduë parmi les ennemis de la Religion ? C'eſt peut-être, dit le P. Mamachi, parce que les Chrétiens ſe portoient pour avoir embraſſé la foi dans le deſſein d'acquérir par là les les richeſſes du Ciel. Cette réponſe eſt raiſonnable, elle ne paroît pourtant pas appuyée du texte de S. Chryſoſtome. Ce S. Docteur, expliquant la premiere Epître aux Theſſaloniciens, exhorte les Fidéles qui pouvoient travailler, à le faire, & à ne point mendier, parce que leur mendicité étoit cauſe que les Payens appelloient les

Chrétiens *Négociants* ou *Trafiquants de J. C.* Tel eſt le ſens de ce Pere qui ſemble faire entendre que la vie errante & vagabonde de quelques Chrétiens Mendians ſervoit de prétexte aux Gentils pour donner le nom de *Chriſtempori* à tous les Fidèles.

Le 3^{e}. Chapitre de ce 1er. livre eſt, comme nous avons dit, deſtiné par l'Auteur à rechercher les cauſes, diſons plûtôt les occaſions de tant de calomnies publiées autrefois contre les Fidèles des 1ers. ſiècles. On conçoit que le P. Mamachi trouve tout ſon fond de doctrine & d'expoſition dans les Dogmes & les Pratiques du Chriſtianiſme; car c'étoit de ces ſources, quoique très-pures en elles-mêmes, que les Idolâtres tiroient leurs accuſations injuſtes. Les SS. PP. paroiſſent tous ici; & les plus anciens ſont ceux qui y figurent davan-

tage, parce qu'ils eurent toujours en main les armes de la vérité & de la justice contre ces reproches indignes, répétés mille fois, toujours réfutés, & renaissants à mesure que les Princes & les Grands paroissoient y donner plus d'attention.

Les passages, les textes, le Grec, le Latin, les usages antiques, les explications sçavantes; tout l'appareil en un mot de l'Érudition est montré constamment & sans épargne jusqu'à la fin de ce Chapitre. Nous y avons vérifié la plûpart des citations, surtout celles du grand ouvrage d'Origène contre Celse. Il faut convenir que notre Auteur manie toute cette Doctrine avec une aisance non commuue; nous l'en félicitons & ce ne sera pas la dernière fois, puisque nous avons encore la moitié de ce Volume à présenter au Public. *Ce sera pour un autre Article de nos Mémoires.*

ARTICLE LIII.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS de Gènes, Tome premier. A Paris, Quai des Auguſtins près le Pont S. Michel, chez Nyon fils, à l'Occaſion; Robuſtel à la Reine des Reines. 1750 in 12. p. 384.

L'Hiſtoire des Révolutions de Gènes ne pouvoit paroître en des conjonctures plus favorables. Toute l'Europe eſt encore dans l'admiration de ce que cette Republique vient de faire, pour conſerver ſa liberté. Une ſeule Ville animée de l'amour de la patrie & ſoutenue de la conſtance & de la valeur de ſes alliés, a réſiſté à tous les efforts des Puiſſances qui avoit entrepris de l'opprimer. On s'intéreſſe naturellement pour des Citoyens ſi intrépides, & il n'y a perſonne qui n'apprenne volontiers ce qui s'eſt paſſé de plus mé-

morable dans le cours des ſiécles, chez une nation devenue encore plus célébre que jamais par ce dernier événement.

La première fois qu'il eſt parlé de Gènes dans l'Hiſtoire, c'eſt pour nous apprendre que cette Ville fut ruinée par Magon Général Carthaginois, qui la conquit ſur les Romains 205 ans avant J. C. Les Romains qui connoiſſoient l'importance de ſa ſituation la rétablirent peu après. Les Génois furent ſoumis à leur domination juſqu'à l'irruption des Goths. Mais ceux-ci ayant été chaſſés d'Italie, Gènes retourna ſous la domination de ſes anciens Maîtres, à qui elle fut enlevée par les Lombards, & détruite entiérement vers l'an 638. Charlemagne qui contraignit ces barbares d'abandonner l'Italie, aſſujettit cette Ville, & la donna à Pepin ſon fils aîné, pour être compriſe dans le partage de ce Prince.

Les Génois par l'ordre de Pepin armerent une flotte pour chasser de l'Isle de Corse les Sarazins qui s'en étoient emparés depuis leur établissement en Espagne ; mais cette Isle fut ensuite l'occasion d'une division bien funeste entre Gènes & Pise.

Les Génois commencerent pendant les Croisades à tenir un rang considérable parmi les Etats de l'Europe. Ils rendirent de si grands services aux Croisés, que Baudouin I. par une reconnoissance bien singulière de la part d'un Souverain, leur accorda la propriété du tiers de quelques-unes des Villes conquises, & un *quartier* dans quelques autres. La République conserve précieusement dans ses archives un titre si honorable. On sera moins surpris de la libéralité de Baudoin, si l'on considére qu'il sortit de Gènes pendant l'espace de treize

Gènes pendant l'eſpace de treize ans, juſqu'à ſept flottes, dont il y en eut quelques-unes de 70 galeres.

Tout le tems que les Chrétiens firent la guerre aux Sarrazins, il y eut comme une ſuſpenſion d'Armes entre Gènes & Piſe : mais dès que cette Guerre eût ceſſé, les deux Républiques recommencerent à ſe la faire avec plus d'ardeur que jamais : Piſe ſuccomba, & n'obtint la paix qu'en renonçant à toutes ſes prétentions ſur l'Iſle de Corſe.

Ce ne fut qu'en l'année 1102 qu'on commença de battre monnoye à Gènes, & ce droit fut confirmé en 1139 par l'Empereur Conrad II. L'année 1147 fut glorieuſe aux Génois. Ils ſe mirent en mer avec une flotte de 63 galeres & de 163 bâtimens de charge & de tranſport, & vinrent débarquer leurs troupes aux environs d'Almérie. Elles

ſe joignirent à celles du Roi de Caſtille & du Comte de Barcelone. La Place fut aſſiégée ; & malgré toute la réſiſtance des Sarraſins, elle fut emportée d'aſſaut. Le Siége de Tortoſe ſuivit de près la priſe d'Almérie, & fut encore plus glorieux pour les Génois, qui s'en rendirent maîtres, quoiqu'ils euſſent été abandonnés des troupes du Comte de Barcelone, qui s'étoient retirées faute de paye. On céda aux Génois le tiers de Tortoſe en propriété ; mais après en avoir joui quelques années, ils le vendirent au Comte de Barcelone.

Frédéric Barberouſſe, qui dans un premier voyage avoit intimidé toute l'Italie par la ruine de Tortone, y revint trois ans après, & donna bien de l'inquiétude aux Génois, car ils prévoyoient bien qu'on leur demanderoit un tribut. Avant de

traiter avec l'Empereur, ils fortifierent d'une nouvelle enceinte leur Ville, & les travaux furent pouſſés avec tant de vigueur, ſans diſcontinuer un ſeul moment, les habitans ſe relevant les uns les autres, que l'ouvrage d'une année fut achevé en huit jours. La République députa alors huit Citoyens des plus conſidérables vers l'Empereur, à qui ils repréſenterent ſi bien la ſtérilité de leur Territoire, les ſervices qu'ils rendoient en nétoyant la mer méditerranée des Pirates Sarraſins, & les grandes dépenſes qu'ils étoient obligés de faire pour armer leurs vaiſſeaux, que ce Prince leur accorda ſa protection, les exemta de tout tribut, ſe contentant des deniers Royaux que les Génois eux-mêmes jugeroient lui être dûs, & du ſerment de fidélité qui lui ſeroit prêté par la Ville.

Un autre Traité que la République conclut en 1162 avec le même Empereur, montre en quelle considération elle étoit auprès de ce Prince, qui pour l'engager à le seconder dans la conquête de la Sicile, lui donna en Fief toute la Côte, depuis Monaco jusqu'à Porto-Venere, & lui céda encore tous ses droits & prétentions sur la ville de Syracuse.

Il survint cette même année un nouveau sujet de brouillerie entre les Génois & les Pisans, à l'occasion de l'Isle de Sardaigne. Ces deux peuples se firent la guerre avec acharnement. On n'y observa pas assez ces loix militaires, qui doivent être respectées par toutes les Nations. On ne pensoit qu'à ravager & qu'à détruire.

Un malheur encore plus funeste à Gènes, ce fut la division qu'elle vit éclore en son

ſein entre les *Avocati* & les *Caſtelli :* Deux familles très-accréditées & très-puiſſantes. Il ſe livroit des combats ; il ſe faiſoit des eſpeces de ſiéges, & tout le ſang de l'Etat eût été bientôt épuiſé, ſi l'on ne ſe fût hâté de remédier à ce déſordre. Il fut réſolu dans le Conſeil, que les Chefs des deux partis (il y en avoit trois de chaque côté) ſe battroient les uns contre les autres, & termineroient entre eux par les armes une querelle, que ni l'amour de la Patrie, ni toutes les autres conſidérations n'avoient pû faire ceſſer.

L'appareil du ſpectacle fut ſingulier. On choiſit une ſalle de l'Archevêché. L'Archevêque, *également vénérable par ſon âge & ſa ſainteté*, étoit placé au milieu des Conſuls, rangés à ſa droite & à ſa gauche ; le Clergé en habit de cérémonie avec ſes Croix & ſes Bannières avoit ap-

porté les Reliques de S. Jean-Baptiſte, & occupoit l'entrée de la ſalle. Les Champions ayant été introduits, le Prélat, avant qu'on eût donné le ſignal du combat, les harangua avec une éloquence paternelle, & ſoutenue de toute l'autorité que la Religion donne à un digne Succeſſeur des Apôtres. Ses paroles furent ſi perſuaſives qu'on s'embraſſa de part & d'autre, avec toutes les marques d'une réconciliation ſincère.

Il vint en penſée à ceux qui avoient plus de zéle pour la Patrie, que les diviſions inteſtines étant toujours excitées par l'ambition de quelques familles qui aſpiroient aux premieres places, on pourroit maintenir le calme, ſi l'on mettoit à la tête du Conſeil un Etranger : ce qui fut exécuté. Gènes qui avoit été gouvernée juſques là par des Comtes ou par des Conſuls, fut gouver-

née par un Podeſtat ; ce remède ne fut pas abſolument inutile, mais il ne fut pas aſſez efficace contre une maladie plus incurable qu'aucune autre : auſſi cette forme de gouvernement ne dura pas toujours.

Toutes les diſgraces que Gènes avoit eſſuyées, ne ſont pas comparables à la perte qu'elle fit en 1241. On arma, à la ſollicitation du Pape Gregoire IX. une flotte de ſoixante voiles, pour tranſporter les Légats & les Prélats, qui devoient ſe trouver au Concile convoqué à Rome : car Frédéric II. avoit fermé tous les paſſages par terre. Tous les bâtimens étoient embaraſſés d'Eccléſiaſtiques & de leurs équipages. L'Empereur avec le ſecours des Piſans avoit aſſemblé une armée navale bien ſupérieure, & où il n'y avoit rien qui empêchât ni de manœuvrer ni de combattre. L'Amiral Génois ne ſe rendit pas

aux instances des Légats qui le pressoient de prendre une autre route pour éviter la rencontre des ennemis. Il ne daigna pas même attendre huit nouvelles galeres qui venoient le joindre. Livré à son naturel impétueux, il continua de faire voile, & il découvrit bientôt la flotte de l'Empereur. La bataille fut sanglante & funeste aux Génois, dont tous les vaisseaux furent pris ou coulés à fond ; il n'y eût que cinq galeres qui échaperent au vainqueur. Les Légats & les Prélats furent conduits à l'Empereur qui les enferma en des prisons où la plûpart moururent de misère & de chagrin. L'affliction du Pape à la triste nouvelle de cet événement fut telle qu'il n'y survêcut pas longtems.

On n'imagine pas aisément quelle fut la consternation de Gènes après une perte qui sembloit irréparable : mais le cou-

rage de ces braves Républiquains ne fut point abattu. Tout dans l'Etat devint Ouvrier & Matelot, & l'on compta bientôt dans le Port cinquante & une Galères prêtes à tenir la mer. Ce trait ſeroit un ornement, même dans l'Hiſtoire Romaine. La victoire fut très-infructueuſe aux vainqueurs. La flotte de l'Empereur parut devant Gènes, & peu après elle ſe retira. Dès le lendemain le Podeſtat ſortit du Port pour la pourſuivre ; & il n'en étoit pas loin, lorſque l'Amiral de la flotte Impériale qui avoit mouillé à Noli, fit couper les cables & força tellement de voile, qu'il ne fut pas poſſible de le joindre.

On commença environ l'an 1244 à déſigner les partiſans du Pape & ceux de l'Empereur par les noms de Guelfes & de Gibelins. C'étoit auparavant les *Rampini* & les *Maſcarati*. La mort de

Frédéric II. arrivée en 1251, délivra la République d'un ennemi bien dangereux.

Une querelle particuliere entre un Vénitien & un Génois, tous deux de la lie du peuple, occaſionna une rude guerre entre les deux nations, dont chacune poſſedoit un tiers de la Ville d'Acre, où elle faiſoit librement ſon commerce. Ce fut là que commença le déſordre qu'on voulut d'abord terminer à l'amiable, mais on n'y réuſſit pas.

Les Génois furent battus par la flotte Vénitienne bien inférieure à celle de Gènes, dont les Chefs furent dépoſés & condamnés à des amendes. Simon Grillo, ſubſtitué à leur place, enleva un riche convoi, & rentra dans le Port avec un immenſe butin & avec encore plus de gloire. Quelques redoutables que fuſſent les Vénitiens, tous leurs efforts n'é-

toient pas tant à craindre que les jalouſies & les haines de quelques familles particulières. Les Républiques de Rome & de Carthage, les Républiques Grecques ont péri par les diſſenſions de leurs Citoyens. Gènes a ſouvent été menacée d'une pareille chûte. Les Spinola & les Doria s'étoient mis à la tête des Gibelins ; les Grimaldi & les Fieſques à la tête des Guelfes, deux Factions qui cherchoient l'occaſion de ſe détruire mutuellement.

Spinola, la nuit du 2 Octobre de l'an 1265 crut qu'il étoit tems d'éclater. Il ſortit de ſa maiſon accompagné de ſon frere & ſuivi d'une nombreuſe troupe de bandits. Il marcha droit au Palais dont il s'empara, & il ſe ſaiſit auſſi de la perſonne du Podeſtat & de toute ſa famille. Cette première entrepriſe eut peu de ſuccès. Spinola s'apperçut dès le lendemain qu'il

n'étoit pas aſſez en force pour exécuter ſon deſſein, & il ſe contenta de juſtifier le mieux qu'il put ſes démarches devant le peuple. Il forma enſuite à loiſir avec Hubert Doria un nouveau plan. Ils aſſurerent le Peuple, qu'ils vouloient établir un Gouvernement populaire, pour remédier à toutes les miſères dont on ſe plaignoit ſi juſtement. Cette précaution priſe, ils vinrent à bout de ſe faire nommer *Capitaines de la liberté Génoiſe.* Ce n'en étoit pas aſſez pour contenter le Peuple, que ce nouveau titre ne délivroit pas de l'oppreſſion où il gémiſſoit. On inventa, pour le ſatisfaire, le nom d'*Abbé du Peuple* dont on décora un homme de baſſe naiſſance : tous les honneurs lui furent prodigués; Palais, Domeſtiques, Officiers, Preſſéances, rien ne fut épargné; mais cet *Abbé*, d'une eſpéce toute nouvelle, n'avoit aucu-

ne part à l'autorité, moins qu'un Abbé Commendataire n'en a sur les Moines de son bénéfice.

On devine aisément que l'érection d'une Magistrature inutile, puisqu'elle étoit sans autorité, & qu'elle ne pouvoit procurer aucun avantage au peuple, ne calmeroit pas entiérement les esprits. On vit bientôt recommencer les jalousies & les divisions, & la République ne cessa pas d'être agitée par de continuels mouvemens. Nous bornons ici l'Extrait du premier Volume, quoique nous n'ayons rendu compte que d'une très-petite partie de tout ce qui y est contenu. Nous croyons en avoir dit assez pour engager à lire tout l'Ouvrage. Tout lecteur y trouvera de quoi contenter sa curiosité, par la multiplicité des événemens. Nous nous abstenons d'autant plus volontiers de suivre l'Auteur jusqu'à la fin de

ce premier Tome, que nous rencontrerions à la fin ce qui s'eſt paſſé à Gènes pendant le gouvernement du Maréchal de Boucicaut. Outre que cette partie de l'Hiſtoire de Gènes nous eſt très-connue par la nôtre, ou elle n'eſt point omiſe, il ne convient plus de rappeller le ſouvenir de ces anciennes brouilleries. Ne peut-on pas regarder la République de Gènes comme un nouveau nœud qui ſerrera encore plus étroitement l'union des deux Couronnes également intéreſſées à ſa conſervation?

Si l'on déſiroit ſçavoir ce que nous penſons du ſtyle de cet ouvrage, nous dirions qu'il nous paroît clair, débarraſſé, exprimant nettement tout ce qu'on y rapporte. On n'a point encore écrit en notre langue une Hiſtoire dans le goût de Tite-Live, de Corneille-Tacite, ni de Thucydide. Telle qu'en ſoit la cau-

se, & il y en a plus d'une, le style historique, parmi nous, ne s'éleve pas beaucoup au-dessus du style des Mémoires écrits sérieusement. Pour notre consolation, souvenons-nous que, selon le jugement de l'Orateur Romain, les Commentaires de Jules César, ce sont ses Mémoires, firent tomber la plume de la main des plus graves Historiens.

ARTICLE LIV.

JACOBI BELGRADI E SOC. JESU ad virum Eruditissimum Marchionem Scipionem Maffejum Epistolæ de antiquis Monumentis sub Retinâ recens inventis. &c. Lettres du P. Belgradi à M. le Marquis Maffei touchant les Monuments découverts sous Résina & Portici. *C'est la troisiéme & la dernière.* A Venise chez J. B. Paschali. M. D C C.XLIX. *

JE vais finir, Monsieur, ma relation des monumens d'Herculane par les tableaux qu'on y a

* Nous rendrons compte de cette derniere lettre, plus curieuse encore que les deux précédentes, en la traduisant de suite, ou à peu près : car on nous permettra bien d'abréger quelquefois, & de ne pas suivre le texte avec une dépendance scrupuleuse. Nous placerons des

trouvés. Cette découverte fait d'autant plus de plaisir aux amateurs des Arts qu'on n'est pas à beaucoup près aussi riche en peintures antiques qu'en Statuës. Les chef-d'œuvres des fameux Sculpteurs Grecs & Romains ne manquent absolument pas à l'Italie, mais il nous reste peu de traces des entreprises Pittoresques; & parmi celles qui subsistent, il n'en est qu'un très-petit nombre qu'on puisse admirer ; quelques-unes même sont si médiocres, qu'elles ont fait naître des doutes sur la capacité des Peintres employés dans les meilleurs siécles. De prétendus connoisseurs ont soutenu que le cizeau des anciens fut bien plus sçavant que leur pinceau ; & en comparant les succès de nos écoles mo-

---

notes aux endroits qui nous paroîtront mériter des explications ou des dévelopmens.

dernes, avec les vieilles peintures qu'on déterre quelquefois, ils ont décidé qu'en ce genre nous l'emportons infiniment ſur les Artiſtes que l'intervalle de 2000 ans ſépare de nous. Ces manières de penſer vont me faire entrer dans une eſpéçe de controverſe, que votre goût pour l'antiquité approuvera, qu'il excuſera du moins. Je donne à ceci quelques momens avant que de vous étaler les richeſſes d'Herculane.

Il n'y a pas de doute que les Grecs n'ayent été les aînés des Romains dans toute eſpéce de Sciences, d'Arts, d'Inventions. Ils avoient des Peintres excellens, lorſque Rome ſe contentoit encore de ſes Fabius * & de ſes Pacuvius** : Artiſtes groſſiers, tels

* Il vivoit en 450 de Rome ; & ſes deſcendans prirent à cauſe de lui le ſurnom de *Pictores.*

** Il vivoit vers l'an de Rome 600.

qu'on pouvoit les attendre d'un siécle & d'une nation qui ne connoissoient que la gloire des armes. Ce fut après la conquête de Syracuse & de Corinthe, que Rome ouvrit les yeux sur les Chefs-d'œuvres de l'Art. Le Consul Mummius * qui par lui-même n'avoit aucune connois-

---

* Il prit Corinthe en 608 de Rome. Il se connoissoit si peu en tableaux, que, quand il eut fait rassembler tous ceux qu'on avoit enlevés de Corinthe, il ordonna aux Commissionnaires qui devoient les porter à Rome de lui en répondre & *de lui en donner d'autres semblables* s'ils venoient à les perdre. *Vell. Paterc. L. I. c.* 13. Cette guerre d'Achaïe lui donna toutefois des sentimens; car quand on eut partagé les dépouilles, lorsqu'on vint à les vendre, le Roi Attale, allié des Romains, acheta un tableau représentant Bacchus, six mille sesterces : surquoi Mummius qui en fut instruit conçut que ce devoit être une belle chose : il cassa le marché, & se fit remettre le tableau qui fut porté à Rome & placé dans le temple de Cérès. *Plin.* l. XXXV.

sance des beautés de la peinture, commença néanmoins à les estimer, quand il vit le Roi Attale choisir dans les dépouilles des ennemis, un tableau qu'il paya six mille sesterces; & telle fut l'époque du goût qu'on prit à Rome pour la peinture. Cette ville belliqueuse avoit soumis la Grèce par les armes, la Grèce la soumit à son tour par l'excellence de ses Arts: Victoire pleine de charmes pour les vainqueurs & pour les vaincus: ceux-ci tâcherent d'égaler leurs Maîtres. Rome vit naître des Peintres dans son sein. On cite dans les plus beaux tems un Marcus Ludius, un Cornelius Pinus, un Accius Priscus &c. mais les Grecs se maintinrent toujours au premier rang d'estime; & c'est en faveur des Peintres de cette Nation que j'entreprens la discussion suivante.

Trois raisons me persuadent

que les Grecs ont été très-habiles dans l'art de peindre ; le jugement des anciens Auteurs, les monuments de ſculpture qui nous ont été conſervés, les peintures antiques qui nous reſtent. Et d'abord les Auteurs ne font pas ſeulement l'éloge des Peintres Grecs, ils marquent en particulier les talents de chacun, leur manière, leur caractère diſtinctif ; ils admirent dans eux les qualités propres des grands Maîtres ; ils citent les ouvrages qui ſont ſortis de leurs mains, & qui ne peuvent avoir été entrepris & exécutés que par des Artiſtes excellents. Apelle ſe diſtinguoit par toutes les graces du pinceau ; il imitoit la Nature dans ce qu'elle a de tendre & de touchant. Modeſte & éclairé ſur lui-même, il convenoit qu'Amphion & Aſclépiodore le ſurpaſſoient dans la correction du deſſein. On admiroit le fini de Protogène ; la

belle pensée & le jugement de Pamphile & de Melanthe ; la facilité d'Antiphile ; l'imagination de Théon de Samos &c. Mais ce qui prouve bien encore que ces Peintres étoient admirables dans leur Art, c'est le prix étonnant auquel ils mettoient leurs travaux. Attale par exemple, paya un tableau d'Aristide six cent mille sesterces * & Apelle reçut 20 talents ** pour son tableau d'Alexandre qui fut mis dans le Temple de Diane.

Je joins au témoignage des Auteurs, celui des Statuës, espèce de preuve très-décisive en faveur de l'habileté des Peintres

---

* Pline dit cent talents qui valoient deux cent quarante mille livres de notre monnoye. On a vu plus haut *six mille sesterces* seulement : ce sont apparemment deux différents Tableaux, ou bien il y a faute dans l'un ou l'autre de ces endroits.

** Valant 48 mille livres.

anciens. En effet peut-on s'imaginer que les Grecs euſſent excellé dans la Sculpture au point de nous laiſſer des miracles de l'Art, & que la Peinture néanmoins eût été parmi eux ſans goût, ſans génie, ſans agrément; &, ce qui ſeroit encore plus ſingulier, que leurs Ecrivains n'euſſent rien fait connoître de cette différence d'état & de fortune entre deux Arts ſi ſemblables? Un mauvais Peintre devant un excellent Statuaire, eſt comme un coupable en préſence du Juge ou de l'Accuſateur le plus ſévère; c'eſt-à-dire que le Statuaire prononce néceſſairement contre le Peintre; qu'il l'oblige ou à ſe corriger, ou à perdre l'eſpérance de l'Immortalité. Eh quoi, encore une fois, toute la Grèce, ou plutôt toute l'Europe après elle, inſtruite par le Jugement & par les Ouvrages de ſes Sculpteurs, à n'eſtimer

que le vrai & le beau , n'auroit pas diſtingué les Peintres illuſtres des médiocres, elle ne ſe ſeroit pas expliquée ſur les défauts de ceux qui n'auroient mis au jour que des Tableaux mépriſables ? Ceci eſt contre toute vraiſemblance, & j'aime bien mieux raiſonner ainſi : Il eſt certain que les belles Statuës qui ſubſiſtent, telles que la Vénus de Médicis, l'Hercule de Farnèſe, le Laocoon du Vatican, le Marc-Aurèle & le Gladiateur du Capitole, donnent une grande idée de la Sculpture des Grecs. Il eſt évident d'ailleurs que les Ecrivains de l'antiquité ont auſſi bien fait l'éloge des Tableaux que des Statuës qu'ils avoient ſous les yeux. Que faut-il donc conclure ? ſinon que la Grèce a eu de très grands Maîtres dans ces deux Arts ; & que Pline eſt auſſi croyable quand il loue l'Athlète

de *Xerxès* * & l'Iphigénie de Timanthe, que quand il témoigne ſon admiration pour le Jupiter Olympien de Phidias, ou pour la Vénus de Praxitèle.

Quand il ne ſubſiſteroit aucun morceau de Peinture antique, ce que je viens de dire ſuffiroit pour réſoudre la queſtion préſente. Mais il n'eſt point vrai que nous ſoyons totalement depourvus de monuments en ce genre. Il a dû ſe conſerver beaucoup moins de Tableaux que de Statuës, cela eſt évident par la différence des matières qu'on employe dans ces deux Arts. Le Statuaire met en œuvre la pierre, le marbre, le bronze; objets ſolides & durables. Les Pein-

* L'Auteur met ici ce mot *Xerxès* nom inconnu parmi les Peintres de l'antiquité. Zeuxis & Protogène ont fait chacun un *Athlète*. C'eſt apparemment le nom de l'un ou de l'autre qu'il faudroit lire en cet endroit.

tres anciens travailloient ſur le bois & ſur les murailles; *or dans ces deux cas, on voit aſſez les cauſes qui durent concourir à la deſtruction des plus beaux ouvrages; les guerres, les incendies, les démolitions, le tems, l'ignorance, la barbarie, que d'ennemis redoutables aux Arts, & qu'ils ont fait périr de monumens, dignes de fixer l'attention de tous les ſiècles! Je le répète néanmoins, tout ceci n'empêche pas qu'il n'y ait encore aſſez de tableaux antiques pour nous guider dans le jugement favorable qui eſt dû aux Péintres Grecs & Romains. D'abord on prétend que le grand Raphaël d'Urbin s'étoit formé ſur des morceaux de Freſque découverts dans les Thermes de Tite & de Trajan; dans la maiſon de Campagne

* Avant Néron on ne connut point à Rome la Peinture ſur toile.

qu'Adrien avoit à Tivoli, & dans la grotte située près de Pouzoles. C'étoit, dit-on, en consultant ces admirables antiquités qu'il avoit pris le vrai goût, l'élégance, la correction, toutes les rares qualités en un mot, qui distinguent sa manière. Et n'ajoute-t'on pas qu'il envoya jusques dans la Gréce pour y chercher des monuments? Anecdote qu'on met aussi sur le compte de Jules Romain, de Jean d'Udine & de quelques autres élèves de Raphaël, lesquels firent toujours leur capital d'imiter les Peintres Grecs; mais pour ne parler que des Tableaux qui subsistent, quel cas ne fait-on pas de la *Noce Aldobrandine*; des deux *Romes en Casque*, l'une chez les Barberins, & l'autre dans le Palais Farnèze; du *Sépulchre des Nasons* dans la voye Flaminiène; du *Satyre* qui est au Collége Romain; de la figure de *Rome assise* qu'on

qu'on a découverte dans le quartier des *Exquilies*. Tout ceci néanmoins eſt peu de choſe en comparaiſon des Thréſors qu'a fourni Herculane ; & c'eſt ce que je veux préſentement expliquer avec le plus de netteté qu'il me ſera poſſible.

Dès que je fus ſorti des ſouterrains de cette Ville, on me conduiſit dans deux petites Salles attenantes au Palais de Portici. C'eſt là que le Roi des deux Siciles a fait mettre tous les Tableaux qu'on a trouvés juſqu'à préſent. Je les regardai d'abord tous enſemble, & la vuë de tant de beautés réunies dans un même lieu me frappa extrêmement. Enſuite je m'informai, je queſtionnai comme font toujours les hommes curieux qu'il faut avoir la complaiſance d'écouter & de ſatisfaire. Je connus qu'il y avoit en cet endroit environ 400 morceaux de Freſ-

que, ſciés avec ſoin ſur l'épaiſſeur des murailles d'Herculane, & retenus dans leur poſition à l'aide de liens de fer & de quadres de bois. Ces Tableaux repréſentent différentes choſes & ne ſont pas tous de la même grandeur; on en compte à peu près dix qui ont environ ſept pieds de hauteur, les autres n'en ont guères que deux. Le plus grand repréſente Hercule debout; on voit à côté de lui le Lion de la Forêt de Némée étendu mort; Pomone aſſiſe préſentant des fleurs & des fruits; Jupiter allaité par la chèvre Amalthée & deux autres figures dans l'enfoncement: ce Tableau a ſept pieds de haut ſur cinq de large. Un autre moins grand eſt un Theſée qui reçoit d'une maniére affable les complimens que viennent lui faire deux Atheniens, après la défaite du Minotaure qu'on voit

mort aux pieds de ce Héros. Un troisiéme Tableau fait voir Hercule écrasant deux serpens dans son berceau. Un quatriéme est le Jugement de Paris. Un cinquiéme, Hercule, une Nymphe, un Satyre. Un sixiéme contient l'Histoire de Virginie comparoissant avec son pere & Icilius son futur Epoux devant le Tribunal du Décemvir Appius Claudius. Cet Ouvrage est magnifique, mais les Connoisseurs lui préfèrent un admirable Tableau où l'on voit le Centaure Chiron, qui enseigne à Achille l'art de toucher la lyre. Cette piéce attire l'attention de tous les Sçavans. On dit qu'un Seigneur Anglois a voulu se la procurer en offrant une grosse somme d'argent au Roi des deux Siciles, mais que ce Prince lui a répondu : *je vous donnerai encore davantage si vous pouvez me trouver un autre tableau pareil* (cela s'appelle répondre

en Roi & en digne rejetton de l'auguste maison de France, dont le propre est d'estimer les belles choses & de ne rien épargner pour les acquérir.)

Les petits Tableaux d'Herculane représentent des Chasses, des Temples, des Maisons, des bêtes fauves, des fleurs, des Fruits, des Arbustes, de petites Victoires aîlées, & l'on remarque en quelques endroits des *Grotesques* : espèce de figures monstrueuses, que condamnoit *Vitruve* comme faisant tort à la Peinture & à l'Architecture dont les desseins devroient toujours être corrects & bien finis.

Si vous me demandez présentement ce qu'il faut penser de tous ces tableaux & de l'habileté de ceux qui les ont produits ; je vous rapporterai moins mon propre sentiment, que celui d'un très-bon Peintre que j'ai fait consulter par des amis communs.

Tout l'Art de la Peinture consiste, comme vous sçavez, dans l'invention, l'ordonnance, le dessein, les convenances (dont le *Costume* fait partie) le coloris, la perspective. Or je puis vous assurer, par exemple, que dans le Tableau du Centaure instruisant Achille, il ne manque rien à la perfection du dessein; que le coloris est tendre & gracieux; que les deux figures, d'Achille & du Centaure, expriment admirablement les caractères de l'un & de l'autre; qu'en un mot c'est un chef-d'œuvre de l'Art pour l'ensemble des parties, pour la belle ordonnance qu'on y remarque, pour la touche sçavante qui s'y fait reconnoître. Les autres tableaux de cette immense collection ne sont pas aussi frappants, mais ils ont leur mérite: un d'entr'eux brille par la science de la perspective; ce qui fait voir que les Anciens n'étoient

pas ignorants dans cette partie, comme quelques modernes l'ont aſſuré. *

Cependant à la vuë des monumens d'Herculane les Connoiſſeurs ont cru remarquer que ces Peintres antiques n'avoient pas aſſez l'intelligence des dégradations de figures, des clairs-obſcurs ménagés à propos. On leur reproche auſſi de faire communément le champ de leurs ouvrages d'une ſeule couleur, ce qui eſt un défaut conſidérable, au jugement des Peintres d'aujourd'hui, parce qu'on perd ainſi l'avantage de faire ſortir avec plus d'effet & d'éclat les perſonnages qui compoſent le tableau. Enfin il ſemble auſſi qu'il manquoit aux anciens quelque choſe de cette précieuſe

* C'étoit l'opinion de M. Perrault, que M. l'Abbé Sallier a très bien réfutée dans un Mémoire qui ſe trouve au VIII. T. du Recueil de l'Acad. des Inſcriptions *pag. 97 & ſuiv.*

facilité qui fait en quelque ſorte diſparoître l'Art, & qui imite parfaitement le ton de la nature. Mais peut-être que ces imperfections des tableaux d'Herculane ne ſe trouvoient point dans les productions des Grecs, toujours ſupérieurs, comme je l'ai déjà dit, aux Artiſtes des autres Nations. Si j'apprens d'autres particularités de Naples, je vous en ferai part, Monſieur. En attendant, je vous dis avec Horace: *His utere mecum.* Je ſuis &c.

ARTICLE LV.

ESCRITORES DEL REYNO de Valencia &c. por Vicente Ximeno, Presbitero, Doctor en Sacrada Theologia &c. Tomo II. contiene los Escritores que han florecido desde el año M. DC. LI. hasta el de M. DCC. XLVIII. y principios de XLIX. y cinco indices &c. fol. pag. 385. En Valencia &c. M.DCC.XLIX. *Bibliothéque des Ecrivains du Royaume de Valence &c. jusqu'à l'année 1749. Par D. Vincent Ximenès, Prêtre, Docteur en Theologie. &c.*

A La tête de ce second Volume, on voit une Lettre adressée à l'Auteur par le P. André-Marc Burriel Jésuite, ci-devant Professeur ou *Cathédratique*, comme on parle au-delà

des Pyrénées, de Philosophie au Grand Collège d'Alcala. Nous citons cet Auteur * non à cause de sa profession qui *ne fait rien à l'affaire*; mais parce que sa Lettre donne une favorable idée de cette Bibliothèque. Elle dit qu'on y remarque de l'éxactitude, du jugement, de la modestie, de la méthode & du style. Ce sont les cinq qualités que ce Docte ami de l'Auteur dit être néceſſaires dans un Ouvrage tel que celui-ci. Il faut être exact pour faire bien connoître les Auteurs, avec le nombre & les Editions de leurs Ouvrages; judicieux pour apprécier au juste le mérite des Livres; modeste, pour que la critique, sans cesser d'être vraye & légitime, ne blesse pourtant

* Il a été appellé depuis peu à Madrid pour travailler avec d'autres sçavans au rétablissement des Lettres, suivant un projet qui a été dressé par la Cour.

perſonne ; méthodique, pour ranger dans un ordre convenable tant de matières détachées ; bon Ecrivain pour préſenter les choſes d'une manière propre, claire, préciſe ; & le développement de tout ceci, qui occupe la plus grande partie de la Lettre, forme une inſtruction pleine de ſageſſe, de goût & de ſçavoir.

Nous ne ſçavons ſi ce P. Burriel a donné de lui-même & de ſa propre invention quelques Ouvrages au Public* ; mais deux ou trois jugements Littéraires que nous avons vus de lui, font bien l'éloge de ſa capacité & de ſa critique. Son emploi de Profeſſeur ou de *Cathédratique* en Philoſophie Péripatéticienne, dans le Collége d'Alcala, ne fourniſſoit pas de grandes occaſions à ſes talens : mais il y a toute appa-

* *On a de lui quelques Traductions.*

rence que nous verrons régner bientôt la bonne Philoſophie & en général toutes les richeſſes de la Littérature parmi les Eſpagnols. Ce ſont des eſprits faits pour le ſolide, le vrai, le beau; des eſprits capables d'occuper le premier rang dans l'Empire Littéraire. Juſqu'ici les plus habiles d'entre eux, un D. Grégoire de Mayans, un D. Emmanuel Marti, un D. Ignace de Luzan ſont convenus qu'il manquoit beaucoup de choſes à la culture de cette belle Nation. Ils diſoient que dans les années de la jeuneſſe, on y négligeoit les Belles-Lettres, c'eſt-à-dire les Langues, la Poëſie, l'Eloquence; que dans un âge plus avancé on s'occupoit trop des ſubtilités de l'Ecole: qu'au lieu d'étudier la véritable Métaphyſique, la ſçience de la nature, le progrès des Arts, les découvertes que l'on a faites dans l'Aſtronomie; au lieu

de se livrer à la Théologie positive, à la recherche du sens littéral de l'Ecriture, aux questions vraiment dogmatiques; on donnoit dans des spéculations abstraites, dans des disputes de mots, dans des controverses inutiles. Et que pouvoient devenir pendant ce tems-là les autres parties de la grande Littérature, l'Histoire, l'Antiquité, les Médailles, la Bibliographie? &c. Voilà ce que reprochoient les Sçavans Espagnols à leur Nation. Nous aimons à nous en ressouvenir pour faire déja le contraste du beau siècle qui va s'ouvrir dans ces Royaumes si féconds en génies. On y travaille actuellement à ranimer les Sciences & les Arts: entreprise qui comble de gloire le Monarque régnant, & qui mettra dans les Terres immenses de sa domination des richesses bien supérieures à celles de tout le nouveau monde.

Au commencement de ce Volume de la Bibliothèque de Valence, on trouve encore une Lettre pleine d'éloges pour l'Auteur. Celui qui écrit & qui complimente eſt un *Eccléſiaſtique qui a été deux fois Profeſſeur & Examinateur de Philoſophie en l'Univerſité de Valence ; Profeſſeur de Métaphyſique & de la Philoſophie de Durand ; deux fois Vice-Recteur de la même Univerſité ; Prefet des Etudes au Collège Royal du corps de Chriſt ; qui eſt actuellement Examinateur & Profeſſeur de Theologie ; Recteur du Collège des Saints Rois, & très digne Prevôt de l'Egliſe Métropolitaine de Valence.*

Nous répétons tous ces titres pour demander ſans affectation & ſans mauvaiſe humeur, ſi l'uſage de les prendre & de les donner ſert beaucoup à l'avancement des Lettres. Nous voyons que les Sçavans des deux derniers ſiècles étoient fort ſimples

dans leur nomenclature. On lisoit à la tête de leurs livres *Jean Louis Vivès de Valence, Didier Erasme de Rotterdam, Denys Petau d'Orléans, Gabriel Naudé, Parisien, Etienne Baluze de Tulles &c.* ainsi devroit-on toujours parler & écrire. Tout l'honneur dépendroit du mérite & des travaux ; non des titres qui ne peuvent pas plus fermer la bouche à la critique, que la qualité de Prêtre d'Apollon ne put garentir Penthée de la fureur des Grecs.

Nec Apollinis infula texit.

Æneid. l. 2.

Dans ce second Volume on s'apperçoit que ce n'est plus le siècle d'Isabelle, de Charles V. de Philippe II. On trouve pourtant assez d'Ecrivains sous Philippe III. Philippe IV. & Charles II. mais peu d'illustres. Ce sont des Sermonaires du Pays, des Ascétiques médiocres, des

Scolastiques de petite réputation, des personnes dévotes qui ont écrit leur propre vie, des Directeurs qui ont jugé à propos de laisser des Mémoires sur les révélations de leurs pénitentes &c. Cependant voici quelques noms célèbres.

Paul Albinien de Rajas, Jésuite, mort à Valence en 1667. Il étoit assez bon Antiquaire. On a de lui une Dissertation sçavante sur les Médailles qu'on découvre en Espagne. C'est, selon lui, l'ancienne monnoye que Tite-Live appelle *argentum oscense*. On voit au XXXIV Livre de cet ancien Auteur que M. Helvius, après la victoire qu'il avoit remportée sur les Celtibériens, fit rentrer dans le thrésor de la République 120438 de ces Piéces de monnoye. Le P. de Rajas est le premier qui ait traité cette matière *ex professo*.

Joseph Zaragoza, aussi Jésuite

& Mathématicien du Roi Charles II. La Liſte de ſes Ouvrages eſt nombreuſe, & nous ne la trouvons pourtant pas complette, puiſque nous avons de lui une *Géométrie-Pratique* dont on ne fait ici aucune mention. Voici ſon titre : *Geometria Practica Euclidis Problemata continens.* Matriti 1672. 4°.

Joſeph Emmanuel Miniana, Trinitaire Déchauſſé mort en 1730. Ceci eſt du Régne de Philippe V. qui protégeoit les Sçiences & les Sçavans. Le P. Miniana s'eſt acquis beaucoup de gloire par ſa continuation de l'Hiſtoire de Mariana, depuis la mort de Ferdinand le Catholique juſqu'au Régne de Philippe III. Il ſemble qu'on auroit dû trouver bien plutôt une plume qui eût le zèle d'écrire les grandes actions de Charles V. & de Philippe II. Quelle matière pour un Hiſtorien ! Et comment les Confrères

de Mariana laiſſerent-ils ſortir de leurs mains un fond ſi précieux? Mais quoiqu'il en ſoit, nous renvoyons pour donner une juſte idée de l'Ouvrage du Trinitaire Eſpagnol, à l'Extrait que nous en donnions au mois d'Avril 1734. *

On nous écrivoit alors d'Eſpagne qu'un Ecrit du P. Miniana intitulé: *Bellum Ruſticum Valentinum*, avoit diſparu à la mort de l'Auteur, enſorte qu'on *n'avoit pû ſçavoir ce qu'il étoit devenu*; mais nous apprenons par la Bibliothèque de Valence que D. Grégoire de Mayans l'a communiqué au Marquis de Villatorcas qui a deſſein d'en donner une Edition. Cet Ouvrage eſt l'Hiſtoire de l'entrée de l'Archiduc & de ſes Alliez dans le Royaume

---

* On peut voir auſſi ſur ce Livre la XV Lettre du 1. Vol. des Obſerv. de l'Abbé des F. p. 349. & ſuiv.

de Valence au tems de la Guerre pour la succession à la Couronne d'Espagne.

D. Emmanuel Marti Doyen d'Alicante. Nous parlerions bien au long de ce Sçavant, mort en 1737. si nous ne craignions de répeter ce qu'on en lit dans le nouveau Supplement de Morery auquel nous renvoyons. Il faut pourtant ajouter un petit trait inséré dans la Bibliothèque de Valence. Durant un voyage que le Doyen fit à Rome, il se trouva un jour parmi des gens de Lettres qu'il charma tous par l'étenduë de son érudition ; surquoi un de l'assemblée, qui ne l'avoit jamais vû, mais qui sçavoit seulement en général que D. Emmanuel étoit fort sçavant, se mit à dire d'un ton animé : » que je meure si vous » n'êtes pas le Doyen d'Alicante « &c. *Peream malè nisi tu es Alonensis Decanus. Ingenii tui præstantia prodit te.*

Antoine Bordazar de Artazu. C'eſt un Imprimeur mort à Valence en 1744. Dans la plûpart des Villes d'Eſpagne, cette Profeſſion n'eſt pas communément fort bien pourvue deLittérature. C'eſt ce qui fit douter pendant quelque tems qu'un bon traité d'ortographe, mis au jour par Bordazar, fût véritablement ſon ouvrage ; mais le mérite de cet Artiſte & pluſieurs autres livres utiles qu'il donna de ſuite, vainquirent la prévention commune: la notice qu'on en a tracée ici eſt curieuſe & honorable pour la Typograpbie Eſpagnole.

Joſeph Gumilla, Miſſionnaire Jeſuite au nouveau Royaume de Grenade. On a de lui le livre intitulé : *El Orinoco Illuſtrado* dont nous avons tant parlé dans nos Mémoires, ſoit à cauſe de la bonté même de l'Ouvrage, ſoit parcequ'il a fait naître une ſorte de controverſe ſur lacommunica-

tion de l'Orinoque avec le grand fleuve Marañon par le moyen du *Rio negro*. Cette communication étoit niée par le P. Gumilla & affirmée par M. de la Condamine qui a eu tout l'avantage dans ce petit démêlé. Car il eſt maintenant fort bien prouvé qu'on a remonté du Marañon dans l'Orinoque par le *Rio Negro*, & que par ce même fleuve on eſt deſcendu de l'Orinoque dans le Marañon juſqu'au Para. C'eſt ce qu'on peut voir dans la Relation de notre Académicien François & dans quelques endroits de nos Mémoires. Il n'y a donc plus de queſtion à ce ſujet, & le P. Gumilla s'eſt rendu lui même à l'évidence des témoignages. Or tout ceci, excepté ce que nous indiquons de nos Mémoires, eſt expliqué au plus juſte dans la nouvelle Bibliothèque de Valence; article qu'on

lira avec plaiſir, pour peu qu'on ait eu de connoiſſance de cette conteſtation Géographique & Littéraire.

D. Grégoire de Mayans Juriſconſulte & ci-devant Bibliothécaire du Roi d'Eſpagne. C'eſt aujourd'hui par excellence la lumière publique de ſa nation, & le plus célèbre Littérateur qui ſoit au-delà des Pirénées. La liſte de ſes Ouvrages imprimés monte à 52 Articles; on dit que les Mſſ. ſont ſans nombre. Ce Sçavant eſt né à Oliva dans le Royaume de Valence le 9 de May 1699. ce qui fait eſpérer que ſa carrière pourra être longue encore, & qu'il rendra des ſervices très-importans à la littérature Eſpagnole. On n'a qu'à ſuivre ſes avis pour voir en peu de tems bien des réformes dans les études de ce païs-là. Nous en jugeons par ſes lettres imprimées en 1732. Elles contiennent des vérités qui

ſont le réſultat d'une multitude de bonnes réfléxions , & qui montrent qu'on n'eſt pas toujours en Eſpagne ſur le ton du compliment, quand il eſt queſtion de juger des livres & de ceux qui les compoſent.

D. Jorge Juan Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Aliaga, & aujourdhui Capitaine de Vaiſſeau de Roi. Il naquit le 5 de Janvier 1713 : & par la mort de ſon pere il fut de bonne heure confié aux ſoin de deux tuteurs ſes oncles, qui lui donnerent une éducation convenable à ſa naiſſance. Après quelques études de Grammaire Latine, au Collége des Jéſuites d'Alicante, il fut envoyé à Malte pour y prendre la Croix de l'Ordre. Il n'avoit que 12 ans, & il en paſſa deux dans cette Iſle, d'où il revint en Eſpagne vers le milieu de l'année 1729. Dès lors il s'appliquoit beaucoup à toutes

les parties des Mathématiques, & il les a toujours cultivées avec tant de ſoin, qu'il eſt aujourd'hui très-celébre dans ce genre d'érudition. Depuis 1730, juſqu'en Février 1734, il ſervit en Afrique & en Italie, ſur terre & ſur mer, donnant partout des preuves de ſa valeur & de ſa capacité. Cette même année 1734, il fut nommé pour aller meſurer les dégrés du Méridien vers l'Equateur, afin de connoître par ce moyen la vraie figure de la terre, & ſa commiſſion fut d'accompagner les Académiciens François chargés de faire les mêmes opérations.

Nous avons ſuivi juſqu'ici notre Bibliothéquaire, qui parle aſſez ſçavamment de l'entrepriſe de tous ces illuſtres Mathématiciens. Il détaille de même les voyages de D. Jorge Juan & de D. Antonio de Ulloa ſon collégue. Mais ici nous ne le ſui-

vrons plus, parceque nous avons fait connoître dans nos Mémoires les deux Ouvrages de ces Officiers Eſpagnols ; le premier intitulé : *Relation du Voyage fait à l'Amérique Méridionale*, l'autre : *Obſervations Aſtronomiques & Phyſiques faites au Pérou, pour déterminer la figure de la terre.* Nous devons ſeulement ajouter que notre Auteur donne, dans le ſupplément de ſa Bibliothèque, une eſpèce d'extrait de ces livres, & qu'il fait auſſi l'éloge Hiſtorique de D. Antonio de Ulloa, quoique celui-ci ſoit né à Séville. Il eſt encore plus jeune que D. Jorge Juan, n'ayant actuellement que 34 ans, * & jouiſſant néanmoins d'une grande réputation parmi les gens de Lettres d'Eſpagne, de Paris, de Londres, de Rome, &c. il a été fait auſſi Capitaine de Vaiſſeau de Roi, par un dé-

* *Il eſt né le 12 Janvier 1716.*

cret

cret de S. M. C. en datte du 24 Octobre 1748, & nous terminons ici nos extraits de la Bibliothèque de Valence, qui eſt l'ouvrage d'un homme attentif, & d'un Ecrivain très-judicieux.

ARTICLE LVI.

***DICTIONNAIRE DES MONOGRAMMES**, Chiffres, Lettres Initiales, Logogryphes &c. sous lesquels les plus célébres Peintres, Graveurs & Dessinateurs ont déguisé leurs noms. Traduit de l'Allemand de M. Christ, Professeur dans l'Université de Leipsick, & augmenté de plusieurs Supplémens par M** de l'Academie Impériale & de la Société Royale de Londres. 8°. pages 375 sans les Préfaces & l'Avant-propos. A Paris chez Sebastien Jorry Quai des Augustins près le Pont S. Michel aux Cigognes. M. DCC. L.*

LA Peinture & la Gravure, sont aujourd'hui dans un si haut dégré d'estime, qu'on fait presque partout des collections sçavantes de Tableaux & d'Estampes. Nous dirions aussi de *des-*

ſeins Originaux, ſi les richeſſes de ce genre étoient plus communes, & plus aiſées à raſſembler. Ce ſont les dépouilles chéries des grands Maîtres, elles paſſent chez un petit nombre de Connoiſſeurs, qui ſacrifient tout pour les acquérir, & dont les ſoins encore ne peuvent parvenir que très-rarement à former des ſuites nombreuſes.

Cette activité générale pour les belles productions de la Peinture & de la Gravure, mérite d'être encouragée, parce qu'elle ſert à montrer la politeſſe de nos mœurs, le progrès de nos connoiſſances, & l'intervalle que nous ſçavons mettre entre nous & le regne de la Barbarie. Mais pour encourager efficacement ces inclinations ſi louables & ſi nobles, il faut les éclairer, & le livre que nous annonçons aujourd'hui eſt fait pour donner des lumières. Concevons-en le plan & l'éxécution.

C'eſt un Ouvrage traduit de l'Allemand de M. Chriſt, Profeſſeur à Leipſick ; on ne doit pas y chercher les ornemens du langage, le merveilleux des anecdotes, les charmes d'un diſcours bien ſuivi. L'Auteur s'eſt propoſé ſimplement d'expliquer, par ordre Alphabéthique & ſous la forme d'un Dictionnaire, les Marques, Chiffres, Monogrammes, Caractères, dont les Peintres & les Graveurs modernes ſe ſont ſervi pour indiquer leurs noms. Car ces hommes ſi curieux d'ailleurs d'atteindre à la perfection des Artiſtes Grecs, les ont imités rarement dans la pratique de ſe nommer ſur leurs Ouvrages, Nous connoiſſons les tableaux de nos bons Peintres par l'éclat de leur réputation, par l'étude réfléchie de leurs touches ſavantes & de leurs grandes manières, preſque jamais par des Épigraphes placées de leur main pour

articuler formellement leurs noms & leurs qualités. Au contraire les Grecs eurent la confiance de se faire connoître sans équivoque ; Apelle, Polyclet, & les autres, tant Peintres que Sculpteurs, mettoient sur leurs ouvrages, *Apelles , Polycletus Faciebat;* & dans cette façon toute naïve de se procurer de la gloire , Pline * trouve encore une rare modestie , parceque ce terme *faciebat*, marquoit que l'Auteur ne croyoit pas avoir donné les derniers traits au tableau ou à la Statue dont il étoit question; parceque , si l'on venoit ensuite à y remarquer des défauts, il y avoit une sorte d'équité à ne les point mettre sur le compte de l'art; & parcequ'il restoit toujours au Peintre ou au Statuaire l'espérance de finir totalement son ouvrage, en profitant des cri-

* *Plin. l.* 1. *Hist. Natur.*

tiques qu'on pouvoit en faire. *Je ne connois*, ajoutoit Pline, *que trois monuments de ces grands hommes où l'on ait mis d'un ſtyle abſolu :* ille fecit ; & il nomme ces monuments dans la ſuite de ſon Hiſtoire: c'étoient un tableau de Nicias, un autre de Philocarez, & un troiſième de Lyſippe.*

Nous faiſons avec complaiſance ces obſervations que le Public auroit vû volontiers dans l'Ouvrage de notre Profeſſeur Allemand. On ne riſque rien à répandre des Anecdotes Littéraires, quand il eſt queſtion de ces trois Arts aimables, la Peinture, la Muſique, & la Poëſie ; & nous pouvons aſſurer qu'on n'ennuie jamais quand on fait le parallèle des Héros de la Peinture moderne, avec ceux de l'antique. Mais enfin M. Chriſt nous

---

* *Idem l. XXXV. Sect. X. & XXXIX.*

apprend donc que la plûpart de nos *habiles Maîtres ont mieux aimé déguiser leur nom par quelque Chiffre, qu'ils avoient grand soin de cacher dans un coin peu apparent du Tableau ou de l'Estampe. Or*, continue-t-il, *ce sont principalement ces marques négligées par modestie ou par d'autres raisons, qui fait naître aujourd'hui tant d'obscurité & d'incertitude dans l'Histoire de ces beaux Ouvrages, & qui demandent une explication précise, & autant qu'il est possible sûre & garantie par de bonnes preuves.* On a dans ce morceau une esquisse de la manière dont ce livre est écrit en notre Langue. Le Traducteur a du se conformer au style simple & instructif de son texte. Tout marche ici constamment au but de l'entreprise ; on ne se permet pas même de cueillir une fleur en passant : pratique assez raisonnable, mais un peu différente de la belle idée des

Peintres tant anciens que modernes. Ils ſe reſſouvenoient toujours de l'engagement qu'ils avoient pris de plaire au Public ; ils ne laiſſoient point diſſiper le feu ni l'enjouement de leur imagination ; & Protogènes par exemple *, durant le ſiége de Rhode ſa Patrie, s'amuſoit encore à peindre un Satyre tenant ſa flute, & appuyé le long d'une colomne ſur laquelle étoit repréſentée une perdrix qui trompa de véritables oiſeaux de cette eſpèce, quand le tableau parut en public.

M. Chriſt s'eſt principalement appliqué à déchiffrer les marques des Allemands & des Flamands : Artiſtes qui le touchent de plus près que ceux des autres Pays, & d'ailleurs Artiſtes trop peu connus & trop peu eſtimés.

---

* Vid. *Franc. Jun. Catalog. Architectorum &c. pag.* 185.

L'Histoire des Arts de ces deux Nations est, dit notre Auteur, *la plus embrouillée*; & pour ce qui regarde les Allemands, ils ont eu même quelquefois la patience de se laisser piller par les Italiens, gens alertes & dangereux en fait de Tableaux, de Desseins & d'Estampes. Comme ceux-ci ont eu un très-grand nombre d'Hommes célèbres, il leur a été facile de s'approprier certaines marques, certains chiffres, qui, dans le vrai, désignoient des Allemands. Il n'a été nécessaire pour cela que de comparer ces marques & ces chiffres avec le nom de quelques Italiens; d'y trouver de l'analogie, de rapprocher les tems; de remarquer les ressemblances entre la manière de ces Maîtres, & celle des Monuments disputés; ajoutez à ces procédés le peu de soin que les Allemands ont eu de revendiquer leur bien; ainsi s'est for-

mée la Tradition en faveur de l'Italie. Or dans cet ouvrage on ramène tout à l'examen, on fait juſtice à tout le monde : imaginez une ſorte de Tribunal où il eſt queſtion de vérifier des ſignatures ou les caractères qui en tiennent lieu ; voilà le Livre de notre Profeſſeur Allemand.

Mais il faut bien conſidérer que la vérification a ſurtout pour objet les eſtampes. C'eſt l'idée de l'Auteur qui l'exécute dans tout ſon Volume ; enſorte que de plus de mille chiffres qu'il explique, il y en a au moins 900 dont les eſtampes ſont l'occaſion & le ſujet ; & remarquons toutefois qu'il ne parle ni des marques des Libraires, Marchands, Brocanteurs ; ni de celles des Sculpteurs & Fondeurs leſquelles peuvent ſe trouver ſur la pierre ou le métal ; ni de celles des Monétaires & Médailliſtes, *parceque ces derniers ſont mentionnés dans les*

ouvrages qui traitent des collections de monnoyes & de médailles, & que les autres sont du département des Arts différents de la Peinture, qui, avec ce qui la touche de près, forme le seul objet de ce Livre.

Ces derniers mots font naître sans effort une question qu'il ne faut pas dissimuler. Si la Peinture intéresse fonciérement cet ouvrage, pourquoi l'Auteur s'est-il plus livré aux marques des Estampes qu'à celles des Tableaux, & comment n'a-t'il pas eu du moins autant d'égards pour les productions des Peintres que pour celles des Graveurs? il y a quelques raisons de cette conduite, & M. Christ les répand sans trop insister sur chacune: La plus forte est que souvent *on ne peut, sur des Tableaux d'une certaine grandeur, découvrir la marque du Maître, supposé qu'elle y soit. La hauteur du Tableau & l'élévation dans laquelle*

il eſt expoſé, ne permettent pas de déterrer un petit Chiffre caché ſous le noir des ombres. D'ailleurs on vient à bout par le moyen des Eſtampes de connoître la plûpart des bons Ouvrages de Peinture ; car dès qu'on a découvert le nom d'un Graveur en dévoilant le myſtère de ſon Chiffre, on ſçait le tems où il a vêcu, on devine les modéles qu'il a ſuivis, & par conſéquent les Maîtres d'après leſquels il a gravé. C'eſt même la ſeule reſſource qui reſte pour ſçavoir l'Hiſtoire de l'art, quand les Tableaux ont ceſſé d'exiſter. Conſervera-t-on encore 200 ans les Chefs d'œuvres de Raphaël ? Cela eſt fort douteux, mais les Eſtampes ſubſiſteront, & la mémoire de cet homme incomparable ſera vengée de l'oubli par le burin du Graveur.

Ces raiſons ſi favorables aux collections d'eſtampes & à la nomenclature qu'on en fait ici,

n'empêcheront peut-être pas qu'il ne se trouve quelque homme de lettres, curieux de rechercher aussi les Marques & les Chiffres des bons Peintres ; au moins souhaitons-nous que cette entreprise s'exécute, & qu'on fasse une attention particulière aux productions de notre École Françoise. Dans le très-petit nombre de Peintres dont notre Auteur examine les Chiffres, il nomme a peine six François, & ce qu'il en dit n'est encore qu'indirect, sa vuë principale se porte aux Estampes gravées sur les desseins de ces Maîtres. Or quelle ample moisson pour ceux qui voudront prendre la peine d'entrer dans cette carrière ! Nos Graveurs de même sont presque tous oubliés dans ce livre, qui est scrupuleusement exécuté, suivant la promesse de donner la préférence aux Allemands & aux Flamands.

Quoique l'Auteur ne se soit

pas beaucoup écarté de ſa Patrie, il a eu néanmoins bien des difficultés à lever ; & il n'eſt venu à bout de ſon entrepriſe qu'à force d'attentions, de ſoins & de travail. Outre les Cabinets & les galleries qu'il a fallu viſiter, il s'eſt donné la peine de confronter toutes les marques compriſes dans ce Dictionnaire, avec les originaux & de les deſſiner d'après eux. Ennemi des conjectures qui ont trompé tant d'autres, il ne s'eſt décidé que ſur des preuves poſitives & capables de perſuader. Quand il détermine la ſignification d'un Chiffre, c'eſt *qu'il a été conduit à cette certitude par d'autres morceaux pareils du même Maître où ſon nom étoit écrit.* Quand il dit ſimplement qu'un chiffre *paſſe pour être d'un tel, pour ſignifier un tel ;* c'eſt qu'il n'y a pas encore *de fondements aſſez ſolides pour établir la ſignification poſitive du Chiffre en queſtion &c.*

Un autre mérite de cet Ouvrage est l'ordre qui y régne. Quelques Ecrivains, avant M. Christ, s'étoient proposé de rassembler & d'expliquer plusieurs Chiffres de Peintres & de Graveurs. On nomme 1°. l'Abbé de Maroles qui en a rapporté 163 dans son *Catalogue de livres d'Estampes*, mais sans y joindre aucune explication détaillée; 2°. Florent le Comte célébre Sculpteur, qui a publié, sur la fin du dernier siècle, un Livre * où l'on trouve environ deux cent marques de différents Maîtres. Mais ces marques sont mal dessinées, & quelquefois défigurées au point de n'être plus reconnoissables. Il y a d'ailleurs un grand nombre de fautes dans les explications. 3°.

* Ce Livre est intitulé: *Cabinet des singularités d'Architecture, Peinture, Sculpture & Gravure &c.* 1699. trois tomes in 12.

Le Livre intitulé *Abécédario Pittorico* imprimé pour la première fois à Florence en 1719. C'eſt un Catalogue abrégé & aſſez exact des Peintres anciens & modernes, rangés ſelon les lettres initiales de leurs noms & ſurnoms, avec l'explication de quelques-unes de ces lettres & des marques dont ſe ſont ſervi les Peintres & Graveurs ; il peut ſe rencontrer là trois cent tant lettres que marques ; la plûpart tirées de *le Comte ;* & cet Abécédaire n'eſt pas moins rempli de fautes que le précédent. Qu'on juge *après cela*, reprend notre Auteur, *ſi ces ouvrages pouvoient me faciliter une route dans ce chemin ſcabreux, ou s'ils ne devoient pas plutôt m'arrêter à chaque pas, en faiſant naître partout de nouvelles difficultés &c.*

Juſqu'ici nous nous ſommes attachés à une eſpèce de diſcours nommé *Avant-Propos*, qu'on

voit à la tête de ce Dictionnaire. C'est la partie du livre la plus suivie, & la plus propre à instruire du plan de l'Auteur. Le Dictionnaire même qui comprend le détail & l'explication des Marques avec la Gravure de chacune, placée en marge, ne peut nous fournir que quelques exemples; il faut recourir à l'ouvrage entier pour le connoître parfaitement: en cela il va de pair avec tous les Dictionnaires; leur éloge dépend du besoin qu'on en a, & de l'usage fréquent qu'on en fait. Voici les exemples que nous citons: qu'il nous soit permis d'y ajouter quelques traits Littéraires que nous fournit la vie des Peintres.

» Albert Durer, Peintre & » Graveur à Nuremberg, avoit » pour Chiffre un A Gothique » avec un D renfermé au bas. » Cette marque est tantôt gran» de, tantôt petite, tantôt avec

» l'année, tantôt sans l'année,
» souvent contenue dans une pe-
» tite table; & elle se voit sur
» les gravures en cuivre, tant
» de ce Maître même, que sur
» celles des autres qui ont tra-
» vaillé d'après lui. Cependant
» on trouve des planches de cet
» Artiste qui ne portent point sa
» marque. «

Albert Durer est comme le chef de tous les Peintres Allemands. C'étoit de lui que l'Empereur Maximilien I. disoit, en parlant à un Gentilhomme : *Je puis bien d'un Paysan faire un Noble, mais d'un ignorant, je ne puis faire un aussi habile homme qu'Albert Durer.*

» Un F suivi d'un chiffre com-
» posé d'un A & d'un P, & des
» syllabes B O L. I N. forme la
» marque de Primaticci, & l'on
» doit lire *Franciscus Primaticcius*
» *Abbas Bologna inventor.*

On donne encore d'autres chif-

fres au *Primatice ;* celui-ci entr'autres : *un S entrelaſſé dans un M, auquel eſt attaché un B.* ce qui dénote, dit-on, *Saint Martin*, Patron de l'Abbaye de Primatice, & *Bologne*, patrie de ce Peintre.

Le Primatice peignit à Fontainebleau ſous François I. qui le fit Abbé de S. Martin de Troye ; c'eſt pour cela qu'on l'appelloit *Il Abbate ;* quelquefois on le nommoit auſſi *Il Bologna*, à cauſe de ſa patrie. C'eſt à lui que la France doit le goût Romain & la vraye idée de la Peinture. Il vivoit en grand ſeigneur, & faiſoit du bien aux Artiſtes qui travailloient ſous lui.

» Un G, un R, un B & un F,
» ſe trouvant ſur des Gravures
» du ſiècle précédent, ſignifient
» *Guidus Rheni Bononienſis faciebat ;* & l'on doit entendre la
» même choſe des lettres G R F.

On parle ici du fameux Pein-

tre *le Guide*, dont on admire la correction, la touche du pinceau, le coloris & les airs de tête. C'étoit un homme très-modeste, très-réglé dans ses mœurs, & si jaloux de la gloire de son Art, qu'il dit un jour : *Je ne troquerois pas mon Pinceau contre la Barrette d'un Cardinal.*

» Un R & un V séparés, ca-» ractère Romain, signifient sou-» vent *Raphael Urbinas*.

C'est le grand Raphaël, d'après lequel on a tant peint & tant gravé : personne ne ressembla plus aux anciens, & ne mérita mieux de servir de modèle à tous les âges. Il mourut à 37 ans, regretté de tout le monde, autant à cause de la douceur de ses manières, de sa politesse, de sa modestie, que par l'excellence de son pinceau. On attribue au Corrège d'avoir dit en voyant les tableaux de Raphaël : *anche io sono pittore ;* & l'on regarde

ceci comme l'expreſſion d'une grande confiance : ce qui prouve magnifiquement l'idée que Raphaël a laiſſée de lui-même ; car quels éloges d'ailleurs ne mérite point le Corrége ; & qui put mieux que lui ſe permettre une Déclaration favorable à ſes talens !

Après les Monogrammes, Chiffres, Lettres initiales, des noms & ſurnoms des Peintres, Graveurs & Deſſinateurs, on a dans le Livre de M. Chriſt, une deſcription de quelques marques, les unes générales, les autres particulières à quelques Peintres. Ainſi l'on trouve ſouvent ſur les gravures, la figure d'une plume d'oye, d'un étui, d'un compas, d'un couteau, d'un burin, d'une croix &c. Ceci eſt commun à bien des Graveurs ; on trouve ſur les ouvrages de quelques Maîtres des marques qui font alluſion à leurs noms : par exem-

ple le Peintre Italien *Civetta* prenoit une Chouette ; le Graveur Allemand *Hufnagel* prenoit un clou * &c.

L'ouvrage de M. Chrift eft fuivi de fort bons fuppléments qu'y ajoute le Traducteur François. C'eft le recueil de toutes les marques indiquées par l'Abbé de Marolles, par Florent le Comte, & par l'Abécédaire Italien. On voit ces marques gravées fur des planches : ce qui fert d'ornement à ce livre ; & le Traducteur y joint une excellente Table qui dirigera tous les Lecteurs. Il femble que cet Ecrivain François qui nous eft inconnu, a pris de grands foins pour rendre l'ouvrage utile, intéreffant, commode. Nous croyons que le Public reconnoî-

* Civetta en Italien veut dire *Chouette;* Hufnagel en Allemand fignifie *Clou de Maréchal.*

tra son zéle ; & nous oserions bien aussi le prier de donner en notre Langue d'autres bons Livres dont l'Allemagne n'est pas dépourvuë.

ARTICLE LVII.

NOUVELLE THEORIE DU Mouvement, où l'on donne la raison des Principes Généraux de la Physique. A Londres 1749. in-12. p. 181. sans compter l'Avertissement.

UNe nouvelle Théorie du Mouvement, matière qui depuis deux siécles a été traitée par les Génies du premier Ordre, & qui paroissoit fixée, est une entreprise grande & hardie ; mais la hardiesse même de l'entreprise, l'importance du sujet, le nom de l'Auteur, tout doit intéresser la curiosité du Public ; & nous allons essayer de la satisfaire, avec

le plus de briéveté qu'il ſera poſſible. Ces ſublimes ſpéculations ne ſont ni du goût ni à la portée d'un grand nombre de lecteurs; nous en dirons aſſez pour engager ceux qui les aiment à lire un Ouvrage qui mérite d'être connu, & qui porte partout le caractère d'une Philoſophie ſage & éclairée.

L'Auteur, dans un avertiſſement plein de Réflexions ſenſées, obſerve que l'art de démontrer conſiſte à définir exactement. Mais il faut que cet art ſoit difficile, puiſque Ariſtote & Deſcartes nous ont donné de fort mauvaiſes définitions, & qu'ils ont bâti ſur ces définitions les deux fameux Syſtêmes, qui ont fait le plus de bruit dans le monde. Notre Auteur, pour expliquer le mouvement, demande qu'on lui accorde ſeulement deux propoſitions, qui lui paroiſſent fondées ſur des idées ſimples,

qui

qui ne peuvent tromper. La premiere est que la Matière est une substance *purement passive, mobile, étenduë*, &c. La seconde, que la substance qui agit, qui veut & qui pense, est essentiellement distincte de la matière. Il suit dans tout cet ouvrage la méthode des Géomètres, comme plus propre à découvrir & à exposer la vérité. Cette Méthode est un préjugé en faveur de l'Auteur; mais l'expérience ne nous apprend que trop qu'on masque souvent de Géométrie des erreurs sensibles. Spinoza nous a bâti sur sa Méthode Géométrique un sistême monstrueux & impie. Descartes définit tous ses termes, assujettit toutes ses preuves à la forme & à la rigueur des Démonstrations Géométriques; & avec tout cet appareil Géométrique, il nous a construit un monde qui croule de tous côtés. Wolf nous a exposé avec un grand

étalage de définitions, de Problèmes, de Démonſtrations, de Théorémes & de ſcholies, ſes ſublimes & ſçavantes rêveries ſur les Monades & l'Harmonie préétablie.

Notre Auteur définit le mouvement *une force donnée aux corps, qui les ſépare & les unit, & qui ſe tranſmet des uns aux autres.* Il juſtifie la bonté de cette définition, qui eſt bien différente de celle de Deſcartes. Ce grand Philoſophe a défini le mouvement *le tranſport d'un corps d'un lieu à un autre.* Quoique cette définition ſoit comme conſacrée par l'adoption des Ecoles les plus célébres, elle n'en eſt pas moins défectueuſe; car, comme l'obſerve l'Auteur, elle a deux défauts eſſentiels. 1°. Elle ne convient qu'au mouvement local. 2°. Elle donne l'effet pour la cauſe; car *le mouvement n'eſt pas le tranſport, il eſt la cauſe du tranſport.* Le principe de ce mouve-

ment eſt immateriel, & l'Auteur démontre fort bien, que ce principe ne peut être ni la matière, ni aucune propriété de la matière, comme le penſent les Phyſiciens qui n'ont pas cet eſprit métaphyſique qui ſçait ſaiſir & analyſer les idées. Il n'eſt pas néceſſaire de faire obſerver combien ce ſentiment eſt favorable à l'immatérialité de l'ame ; car *ſi la matière n'a pas par elle même la faculté de ſe mouvoir*, à plus forte raiſon la matière ne peut avoir la faculté de penſer, de ſentir, de raiſonner.

Au ſujet de la réſiſtance, l'Auteur penſe que la *matière, par elle-même*, ne peut *réſiſter au mouvement*, & il le démontre par l'état purement paſſif de la matière. La réſiſtance de la matière obligeroit d'admettre en elle un principe d'action ; & quel principe d'action peut-on voir dans une ſubſtance purement paſſive ?

Il en faut conclure, que la *force d'inertie* imaginée par les Philosophes modernes, & le *Repos* que Descartes regardoit comme la cause de la résistance des corps, sont des termes qui ne signifient rien. Il en faut conclure encore qu'un corps en mouvement doit le communiquer à tous les corps qu'il touche. » Ces corps tou-
» chés n'ont aucune résistance
» par eux-mêmes : ils sont donc
» forcés de recevoir le mouve-
» ment ; ils ne peuvent non plus
» s'empêcher de le transmettre :
» cela supposeroit de la résistan-
» ce, ou de leur part, ou de la
» part des autres corps. « Une autre proposition que nous ne devons pas oublier, c'est qu'il est nécessaire qu'il y ait plusieurs principes de mouvement. S'il n'y en avoit qu'un, il dissiperoit tous les corps par des lignes droites ; admettez en plusieurs, les corps pourront se dissiper, & seront obligés de se réunir. La démons-

tration de ces vérités eſt facile, mais il faut la lire dans l'Ouvrage. On tenteroit envain d'abréger les raiſonnemens des Géomètres ; ils diſent ce qu'il faut ; mais ils ne diſent que ce qu'il faut. Ils uſent d'épargne dans leurs diſcours, & lorſqu'ils veulent préſenter leurs idées, la quantité des paroles néceſſaires pour ſe faire entendre, eſt la plus petite qu'il ſoit poſſible.

Dans la ſeconde partie de ſon Ouvrage, l'Auteur parle des eſpèces particulières de mouvement ; & ſur ce point, ſa Théorie eſt, comme en beaucoup d'autres endroits, véritablement nouvelle. Le mouvement, qui par ſa force naturelle tend à diſſiper, à décompoſer & à détruire les corps, les compoſe, les unit & les conſerve. C'eſt d'où l'Auteur part pour diſtinguer pluſieurs eſpèces de mouvemens. Le mouvement conſidéré par rapport à la force

qu'il a de diviſer les corps, il l'appelle *force diviſante*, *force décompoſante*, *force de diſperſion*. Le mouvement conſidéré par la force qu'il a de réunir les parties du corps, il l'appelle *force compoſante*, *force réuniſſante*, *force d'union*. Cette force a le privilége d'empêcher les corps de ſe diſſiper & de changer de place, & il la nomme *force conſervatrice*, ou *force équilibrante*. *La force de dilatation*, ou *de raréfaction* qui lui eſt oppoſée, eſt celle qui en diviſant les parties du corps lui fait occuper plus d'eſpace. Il admet avec les autres Philoſophes les forces centrales, c'eſt-à-dire, *la force centrifuge* & *la force centripète*, & les définit à peu près de la même manière. Il fait ſentir la merveilleuſe ſimplicité de ces Principes, d'une manière ſouvent nouvelle & toujours heureuſe, & s'en ſert pour expliquer les Phénomènes les plus difficiles & les plus ſurprenants, *le mouve-*

ment des Atômes , la formation des corps , les qualités ſenſibles , la ſolidité , la fluidité , la moleſſe , la dureté , l'élaſticité. On ſent bien que nous ne pouvons entrer dans le détail de ces matières ; l'examen critique d'un ſeul de ces ſujets rendroit cet Extrait interminable.

Dans la 3ᵉ. partie, l'Auteur parle de la manière dont les forces naturelles agiſſent, du mouvement local, du mouvement des fluides, & de quelques autres matières qui nous ont paru traitées avec une force & avec une capacité qui annoncent un de ces hommes nés pour perfectionner & étendre la ſphére des connoiſſances Phyſiques ; mais nous ne pourrions nous faire entendre ſans le ſecours des figures, & nous nous contenterons de faire avec lui les obſervations qui ſont les plus néceſſaires pour l'intelligence des problêmes curieux &

hardis qu'il propoſe & réſout dans la quatriéme partie de cet Ouvrage. Il ſuppoſe deux corps dans tous les cas poſſibles, & prouve que le mouvement ſeul peut-être la cauſe de leurs rapports & de leurs poſitions réciproques. Le repos même eſt l'effet du mouvement. » Pour occu-
» per, dit-il, éternellement la
» même place, un corps n'au-
» roit beſoin que du repos, ſi
» tous les corps qui le touchent
» étoient auſſi en repos; mais il
» n'y a pas de corps dans le mon-
» de qui ne ſoit ſans ceſſe envi-
» ronné de corps en mouvement
» qui le touchent; donc il ne peut
» reſter fixe, que par le moyen
» du mouvement même. « Il ne connoît dans la nature de forces que dépendantes du mouvement; auſſi de toutes ces forces nouvellement introduites dans la Phyſique, c'eſt-à dire, *la force d'inertie*, la *gravitation univerſelle* & *la réaction*, il n'admet que

la gravitation, mais il s'engage à démontrer que cette gravitation est l'effet du mouvement.

La Théorie du mouvement des fluides étant nécessaire au dessein de l'Auteur, il en expose les loix avec netteté. 1re. Loi. Le mouvement du fluide diminuë de force à mesure qu'il s'éloigne du principe de ce mouvement. La raison en est évidente. La force du fluide vient de sa densité, & cette densité diminuë à mesure que le fluide s'éloigne du centre. La diminution de cette densité doit se faire en raison triplée de la distance du centre; c'est-à-dire, qu'à une distance double, la densité sera 8 fois moindre. 2de. Loi. Le choc du fluide est plus fort, à mesure qu'il est plus proche du centre. Cette proposition est l'inverse de la 1re. & a la même certitude. L'augmentation de cette force est en raison triplée de l'approximation, parcequ'à

une diſtance ſous-double le fluide ſera 8 fois plus denſe. 3me. Loi.
» Si pluſieurs fluides ſe croiſent
» dans leurs directions, ils ſe
» croiſent ſans ſe mêler, ſans dé-
» truire le mouvement des uns
» des autres, & leurs directions
» reſtent ſenſiblement les mêmes.
Cette loi ſe vérifie conſtamment dans le mouvementde la lumière, & des corpuſcules ſonores.

Ces loix facilitent l'intelligence de quelques propoſitions importantes que démontre l'Auteur. Première propoſition: Un corps qui reçoit le choc d'une infinité de fluides, dont les denſités & les viteſſes ſont égales, doit reſter dans un parfait équilibre. Des denſités & des viteſſes égales ſont des forces égales, & des forces égales ne peuvent prévaloir l'une ſur l'autre. Seconde propoſition: Si deux corps reçoivent, *à une diſtance qui ne ſoit pas trop grande*, le choc des mêmes fluides, ils ſe

mouvront l'un vers l'autre, & paroîtront s'attirer. On en voit la raiſon. Une partie des fluides qui ſoutenoient ces deux corps, eſt interceptée & enlevée au corps *A* par le corps *B*, & au corps *B* par le corps *A*. Donc l'équilibre ne ſubſiſte plus : donc ils doivent ſe mouvoir l'un vers l'autre. Troiſième propoſition : Plus la quantité de matière qui compoſe le corps eſt grande, plus eſt grande la quantité de fluide qu'il intercepte dans ſes parties intérieures ; d'où il ſuit que les corps doivent s'attirer en raiſon de leur maſſe. Quatrième propoſition : » Plus deux corps » ſont éloignés l'un de l'autre, » moins l'interception ſera ſenſi- » ble, & au contraire. Donc les » corps paroîtront s'attirer en » raiſon directe de leurs maſſes, » & inverſe de leurs diſtances.

Toute cette doctrine n'eſt établie que pour ſervir de prin-

cipe à la ſolution des grands & ſublimes Problêmes que l'Auteur propoſe dans la quatrième partie de cet Ouvrage. Dans le premier Problême, il entreprend *d'expliquer phyſiquement la gravitation ou l'attraction.* Le grand Newton s'étoit contenté de trouver cette gravitation dans la Nature, & de prouver que tous les faits dépoſoient en ſa faveur. Ou il n'en a pas cherché la cauſe phyſique, ou il a déſeſpéré de la trouver. Ce ne devoit pas cependant être une raiſon pour tant de Phyſiciens, de rejetter avec plus d'orgueil que de lumière, l'attraction Newtoniene. S'aviſe-t-on de nier le reſſort & la gravité de l'air, parcequ'on n'a pu en trouver la cauſe phyſique? Il ſuffit que les expériences démontrent l'exiſtence de ces phénomènes, pour être obligé de les admettre. L'équité exige qu'on raiſonne de la même

manière sur l'attraction. On n'en a pas encore trouvé la cause physique ; mais tous les faits démontrent son existence. On nous pardonnera cette réflexion en faveur d'un systême qui est devenu celui de l'Europe, qui a tous les caractères de vérité, & qui triomphera enfin du petit nombre de Physiciens, que les préjugés, la paresse & l'amour de ces ingénieux tourbillons attachent encore au Carthésianisme. Quoiqu'il en soit, exposons la solution que donne notre Auteur de ce Problême.

Il est certain qu'il existe dans la Nature, une multitude innombrable de centres de mouvement. Ces centres sont le Soleil, les Etoiles, qui sont autant de Soleils, & les corps dont le feu occupe le centre. Tous ces centres sont des points d'où les rayons partent, & où ils se réunissent. L'Auteur démontre que

ce sont les forces équilibrantes de la lumière & du feu, qui retiennent les corps dans la place qu'ils occupent, & que leur action explique tous les Phénomènes & les effets de la gravité. Il se sert de figures pour faire entendre sa démonstration. Voyons, si sans le secours de ces figures, on ne peut point rendre sa pensée.

1°. Un corps environné & poussé également dans tous les points par le fluide lumineux, dont on vient d'établir l'éxistence, doit rester en équilibre. Pourquoi? Parceque dans la supposition de forces égales, l'une ne peut pas prévaloir sur l'autre. 2°. Si ce corps est voisin de deux autres corps qui interceptent le fluide lumineux, ces trois corps doivent se mouvoir l'un vers l'autre, & le plus dense doit attirer les moins denses. Pourquoi? Parceque les corps poussés inégalement par le fluide lumineux,

ne peuvent plus rester en équilibre, & qu'ils ne peuvent trouver l'équilibre, qu'en s'attirant en raison directe de leur masse, & inverse de leur distance. 3°. La terre étant plongée dans des torrens de lumière qui partent du Soleil & des Etoiles, dont les rayons se réunissent au centre de cette terre, il est évident qu'aucune partie de la terre ne peut être en équilibre qu'au centre de la terre. Il est évident encore, qu'un corps plus petit que la terre doit se mouvoir vers la terre, selon la direction des rayons stellaires. Nous nous bornerons à l'exposition de ce Problême. L'Auteur en propose & en résout quelques autres, qui ne sont ni moins hardis, ni moins difficiles, comme de *trouver la cause physique du mouvement des Astres*; de trouver *la raison pourquoi les Planètes décrivent des Ellipses*; *d'indiquer la cause générale de la rota-*

tion des Planètes ; de trouver *la cause physique du flux & du reflux de l'Océan* ; de trouver *la cause générale de la végétation* ; *& du mouvement musculaire.*

Nous finirons cet Extrait par une réflexion que la lecture de ces sublimes théories fait venir souvent à l'esprit ; c'est que quelque sçavante & ingénieuse que soit la solution de ces grands Problêmes, peut-être qu'elle n'est pas vraie, & qu'il n'est pas donné à l'homme de les résoudre. Vraisemblablement ces Problêmes sont résolus par Dieu seul. Lui seul sçait la cause physique de la gravitation, de la rotation des Planètes, du flux & du reflux, du jeu & du mouvement des muscles, comme lui seul sçait la solution de tant de Problêmes, qui dans l'ordre moral & l'ordre physique exercent le loisir & la sagacité de tant de sçavans, qui aiment à deviner & à disputer, & qui souvent finissent par douter.

ARTICLE LVIII.

HISTOIRE GENERALE DE Pologne, par M. le Chevalier de Solignac, Secrétaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. A Paris, chez Jean Thomas Hérissant, ruë S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire 1750. in-12. 5. vol. Tom. premier, 388 pag. sans compter l'Epître Dédicatoire, & la Préface.

LA République des Lettres manquoit d'une Hiſtoire Générale de Pologne, & on doit ſçavoir gré à M. le Chevalier de Solignac de s'être chargé de ce pénible travail. Qui mieux que lui pouvoit nous faire connoître une Nation parmi laquelle il a long-tems vêcu, & dont il a étudié les Mœurs, les Loix &

les usages ? Le commerce qu'il a eu avec les plus grands Seigneurs de la République, la confiance dont l'honore un Roi aussi grand par ses lumieres que par ses vertus, la lecture immense & réfléchie qu'il a faite des Historiens Polonois, un attachement inviolable à la vérité, une application constante à la démêler, une noble hardiesse à l'exposer, sont des avantages qui se trouvent difficilement réunis dans la même personne, & dont la réunion semble annoncer une Histoire digne de la curiosité du Public.

Nous allons essayer de satisfaire cette curiosité ; mais nous avertissons, que ce ne sera pas en suivant l'Auteur dans le récit des Siéges, des Batailles, des événemens qu'il décrit. Toutes les histoires se ressemblent à peu près par ces détails, & ces détails, dépouillés comme ils le

ſont néceſſairement dans un Extrait des ornemens de l'hiſtoire, deviendroient une eſpèce de table des matières ou une gazette faſtidieuſe. Il nous a toujours paru que le devoir d'un Journaliſte étoit de faire connoître la manière & le ſtyle de ſon Auteur, de faire ſentir le degré d'intérêt qu'il ſçait mettre dans ſes narrations, ſon habileté à peindre ſes héros, ſon adreſſe à préſenter & à lier les faits, ſa capacité à démêler les reſſorts qui préparent les grands événemens, ſon attention à repréſenter, les mœurs, les loix & le tòn général d'une Nation, & l'eſprit de ſon gouvernement. Ces grands objets ſi capables d'intéreſſer un Lecteur ſenſé, échappent à la plûpart des Hiſtoriens; ils n'ont pas échappé à M. le Chevalier de Solignac, & nous penſons que le compte que nous allons rendre, prouvera

qu'il a dans un degré marqué ces qualités ſi déſirables dans un Hiſtorien.

On eſt toujours curieux de connoître l'origine des grandes Nations, & preſque toujours cette origine eſt incertaine & couverte de ténébres. Notre Auteur nous paroît avoir bien débrouillé ce cahos par rapport à la Pologne. Il fait deſcendre les Polonois des Sarmates Européans, qui habitoient les bords du Tanaïs, des Palus Méotides, & du Boſphore Cimmérien. Lorſque ſur la fin du cinquième ſiécle les peuples du Nord ſe répandirent comme un torrent dans les Gaules, dans l'Eſpagne & l'Italie, les Sarmates paſſerent la Viſtule, & s'emparerent ſans peine de pluſieurs Contrées de la Germanie, abandonnées par les Goths, les Vandales, les Normands, qui s'établirent dans les plus belles parties de l'Europe

Méridionale, Ces Sarmates continuerent de s'étendre de proche en proche, & se firent un empire d'une étenduë prodigieuse ; mais vivant sans loix, sans chef, sans discipline, ils ne purent conserver longtems leurs conquêtes, & ils furent obligés de se resserrer vers la Pannonie & la Mer Baltique. Ceux qui habiterent les côtes méridionales de cette mer furent appellés *Polonois*, nom dont l'origine n'est pas bien connuë. La commune opinion, la plus naturelle, & dès-lors la plus vraisemblable, est que ce nom vient du mot Esclavon, *pole*, qui veut dire plaine. La Pologne est effectivement une plaine presque continuelle, sans montagnes & sans collines.

Lorsque les Polonois se furent fixés, ils penserent à se donner des loix, & choisirent pour Chef Leck I. Ils s'ennuyerent bientôt de cette forme de Gou-

vernement, & ſe mirent ſous la conduite de 12 Palatins. Ces nouveaux Maîtres ne plûrent pas longtems, & on en revint à la premiere conſtitution de l'État, qui étoit de n'avoir qu'un ſeul Maître à qui on n'obéit pas plus fidélement. L'Auteur attentif à repréſenter les mœurs & le Génie des premiers Polonois, obſerve qu'on *vit dès-lors dans eux ce penchant à l'indépendance, qui, comme un levain heureux ou funeſte, fermente encore tous les jours dans la Nation.* Cet amour de l'indépendance remplit la Pologne de factions, de trahiſons, de deſordres. » L'excès de ces » déſordres, *ajoute-t-il*, auroit » pu dès-lors apprendre aux Po- » lonois qu'on peut rencontrer » la ſervitude dans le ſein même » de la liberté, & qu'une Répu- » blique n'a d'ordinaire d'autre » avantage ſur des Etats plus » ſoumis, que de croire jouir de

» l'indépendance, parce qu'elle
» ne cesse de combattre pour
» l'acquérir. « Nous passerons sous silence les guerres, les victoires, les exploits heureux ou malheureux des premiers Ducs ou Rois de Pologne, pour nous arrêter sur le régne de Casimir I. Ne pouvant tout dire, il est juste de donner la préférence aux événemens qui sont plus certains & plus intéressants. La vie des premiers Princes de Pologne est remplie de faits fabuleux & supposés. Toutes les Nations, sans en excepter les Grecs & les Romains, se sont plu à relever leur origine, & les commencemens de leurs Empires par des prodiges & des merveilles, qui n'ont pas même de vraisemblance.

Casimir I. étoit fils de Miécislaw II. Roi de Pologne. Il étoit fort jeune encore, lorsqu'il perdit son pere ; & Rickſa sa mere fut déclarée sa Tutrice & Ré-

gente du Royaume. Cette Prin
cesse, femme dure, méchant
& impérieuse souleva les diver
Co.ps de l'Etat, & la révolte
éclata de toutes parts. La Régente fut obligée de se retirer en Saxe auprès de l'Empereur Conrad II. son Parent, & d'envoyer son fils à Paris. » Cette Ville, dit M. de Solignac, étoit alors, comme aujourd'hui, la Mere des Sciences; & peut-être plus qu'aujourd'hui le centre de l'urbanité, je veux dire, de cette délicatesse de mœurs & de sentimens, qui sous des dehors simples & sans apprêt, se fait mieux sentir qu'elle ne se décéle. On n'y connoissoit pas encore cette souplesse de discours, & ce frivole de maniè- res, qui ne sont d'ordinaire que de foibles garans de la douceur & de l'humanité qu'ils ont l'art de contrefaire. «

Casimir

Caſimir fut aſſez heureux pour aimer l'étude, & il trouva dans l'étude des conſolations contre ſes diſgraces. Ses réfléxions le dégoutérent même du monde, lui firent connoître le néant des grandeurs humaines, & il ſe retira à Clugny où il prit l'habit Religieux.

Cependant la retraite de Richſa n'avoit point rendu la tranquillité à la Pologne. L'interrégne ne fit que multiplier les troubles & les diviſions. Les Bohèmes & les Ruſſes y firent tour à tour des incurſions, portérent partout le fer & le feu, & cauſérent des maux capables de toucher ſes ennemis même. Il étoit tems que la Pologne penſât à remédier à tant de malheurs. On réſolut de ſe donner un Chef, & le choix tomba ſur Caſimir héritier de la Couronne; mais Caſimir étoit Religieux de Clugny, Profés, & même Diacre. On eut recours au

Pape, qui seul pouvoit rompre ces liens, & à force de sollicitations, on obtint de Clément II. les dispenses nécessaires. Casimir sortit de son Monastère, & ne tarda pas à se rendre en Pologne, où il fut reçu comme en triomphe, & avec les démonstrations de la joye la plus vive. La conduite du nouveau Roi ne tarda pas à justifier les transports de joye de ses sujets, & on vit en peu de tems l'ordre & la tranquillité renaître dans l'Etat. » Les Villes se repeuplérent, » le commerce se rétablit, » le zéle public se réveilla, les » Loix reprirent leur empire, la » joye & l'abondance firent perdre jusqu'au souvenir des maux » passés. « Le Roi pour se faire respecter au dehors par ses ennemis, comme il se faisoit aimer & révérer au dedans par ses sujets, pensa à faire alliance avec le plus redoutable de ses ennemis, Saroslaw Duc des Russes,

Il lui demanda & obtint en mariage Dobrogneva sœur de ce Prince. Les vertus de cette Princesse lui attacherent le cœur du Roi & de ses sujets, & l'inclination serra des nœuds que la politique avoit formés. Il restoit un dangereux ennemi à Casimir; c'étoit le rébelle Mazos, qui pendant les troubles s'étoit emparé de quelques Provinces de la Pologne. Le Roi se mit lui-même à la tête de son armée. Son courage, sa fermeté, ses talens suppléérent à l'expérience, & il défit deux fois en bataille rangée le Tyran Mazos.

Délivré de ses ennemis, adoré de ses sujets, Casimir se livra tout entier au gouvernement de ses États. Il s'appliqua surtout à faire fleurir la religion & les sciences. Pour y réussir plus sûrement, il fit venir de Clugny, qui étoit alors la plus fameuse école du monde & pour les let-

tres & pour la piété, 12 Religieux pour leſquels il fonda deux riches Monaſtères. » L'établiſſe» ment de ces Maiſons, dit l'Au» teur, contribua beaucoup à » épurer les mœurs. Les vertus » qu'on y pratiquoit, ſoutenuës » des exemples du Roi, redon» noient inſenſiblement à la Re» ligion cet air de décence & de » dignité, qu'elle avoit perdu » dans la licence des guerres. »

Le 1er. ſoin de Caſimir, à qui l'on avoit donné le nom de *Reſtaurateur Pacifique du Royaume*, fut toujours d'inſpirer à ſes ſujets l'amour de la vertu, de l'humanité, de la Religion; il ne fut jamais rebuté par les difficultés qu'il trouva dans l'exécution de ce projet. » Il lui en eût moins » couté d'être Héros, *dit M. de S.* » il en avoit le courage & les » ſentimens : & tout ſoutient dans » les occaſions qui ne préſentent » que des Victoires & des Triom-

» phes. Il préféra à cet appareil
» de grandeur si capable de flater
» l'orgueil & la vanité des Prin-
» ces, un travail obscur & sans
» éclat. » Si ce travail fut obs-
cur, au moins fut-il très-utile à
la Pologne. Les Polonois devin-
rent humains, tranquilles, ver-
tueux. Ces vertus ramenerent
l'abondance & la félicité, & à
la mort du Roi, il ne restoit plus
aucunes traces des anciennes ca-
lamités.

Boleslas, fils aîné de Casimir,
fut son Successeur au Thrône.
Les commencemens de son Ré-
gne furent brillans, & tout an-
nonçoit que ce Prince alloit tra-
vailler avec succès à la félicité
de ses sujets, & à l'aggrandisse-
ment de la Monarchie. Heureux
& habile à la guerre, il triompha
tour-à-tour des Russes, des Bo-
hémes, des Hongrois, des Prus-
siens. La Pologne devint l'azile
des Princes étrangers, malheu-

reux ou détronés. Il ſecourut les uns ; il rétablit les autres dans leurs États & ne parut ſe propoſer d'autre fin que la gloire de ſon Royaume & le bonheur de ſon Peuple. Cependant des vertus ſi éclatantes cachoient un cœur corrompu ; ce Roi ne tarda pas à en ſuivre les inſpirations malheureuſes, & en peu de tems il ſe ſouilla de tant d'horreurs, qu'il fut *l'étonnement & la honte de ſon Siècle*. S. Staniſlas Evêque de Cracovie oſa ſeul repréſenter avec douceur ſes excès à Boleſlas. La récompenſe du zéle de ce Prélat fut la mort, & il périt par les mains même de Boleſlas. Ce Prince malheureux mourut quelques années après, exilé, fugitif, vagabond, en horreur à ſes ſujets, aux étrangers & à lui-même. Voici le caractére qu'en fait notre Hiſtorien. Ses portraits qui ne ſont ſemés qu'avec ſageſſe & avec

épargne, ſont toujours vrais & reſſemblans.

» Jamais Roi n'eût été, *dit-il*, »ni plus grand, ni plus heureux, » s'il eût ſçu vaincre ſes paſſions, » comme il avoit ſçu dompter » les ennemis de ſa gloire; mais » ſes victoires ne purent couvrir » la honte de ſes vices, & ſes » vices ternirent tout l'éclat de » ſes grands ſuccès. Génie actif, » pénétrant, élevé, il ne devoit » ſa réputation qu'à ſon mérite. » Elle ne dépendoit ni de ſa di- » gnité, ni de la fortune même » de ſes armes. Plein de droitu- » re & de bonté; humain, gé- » néreux, magnifique; il étoit le » pere de ſes peuples, le Protec- » teur des Rois malheureux, l'ap- » pui même & la reſſource des » Nations qu'il avoit vaincuës. » L'amour de la volupté corrom- » pit toutes ces vertus. Ce pen- » chant funeſte qu'on oſe regar- » der comme la foibleſſe des

» grandes ames, l'entraîna dans les » désordres les plus affreux. Il tra- » hit l'honneur, la Religion, son » rang, ses devoirs, ses intérêts » mêmes : triste exemple du cruel » empire d'une passion qui ne » sçait point rougir de ses égare- » mens, & qui détruit tout prin- » cipe de vertu, & jusqu'aux » sentimens les plus naturels » d'humanité & de justice. «

Le Successeur de Boleslas fut Uladislas son frere, Prince sage & humain, mais foible, timide & indolent. Le morceau intéressant de ce Regne est la foiblesse aveugle d'Uladislas pour un Favori ingrat & perfide ; on vit alors le fils armé contre le pere pour l'obliger à renvoyer son favori. Sieciech, c'étoit le nom du Favori, fut contraint de se retirer dans une forteresse. Uladislas alla s'y renfermer avec lui, résolu d'y périr s'il ne pouvoit le sauver.

Ce premier volume eſt terminé par des recherches curieuſes ſur l'Hiſtoire de Pologne. On y examine, 1°. *en quel tems & com-
» ment les Ducs de Pologne ont
» pris le nom de Rois.* 2°. *Si la Pologne a été autrefois tributaire de l'Empire* 3°. Si ce Royaume a toujours *été électif.* On juge bien que ces recherches doivent intéreſſer extrêmement les Polonois, & on peut aſſurer qu'elles plairont à tout le monde, par la manière dont elles ſont écrites & traitées.

ARTICLE LIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

EXplication du Flux & Reflux dans leurs véritables circonstances; qui manifeste, avec leur exacte exposition d'après les Mémoires Académiques, combien ce Phénomène inexplicable, dans tout autre systême Cosmographique & Physique que le Moderne, en prouve l'exactitude & l'universalité. Chez Charles-Antoine Jombert, Quai des Augustins 4°. pag. 480. M. DCC. XLIX.

Ce grand Ouvrage, qui est aussi le fruit des veilles d'un Grand,

se trouve divisé en quatre parties.

La première traite des causes du flux & du reflux de la Mer.

La seconde explique en détail les circonstances du Phénomène.

La troisiéme résout plusieurs questions relatives à cette matière.

La quatrième satisfait aux objections qu'on peut faire contre l'opinion de l'Auteur.

Mais quelle est-elle cette opinion ? Il faut l'étudier dans le livre même qui a été composé *par le seul intérêt de la vérité & du progrès des Sciences*. Nous y remarquons principalement deux choses. 1°. C'est une dépendance *du systême de Cosmographie & de Physique* dont nous avons parlé quelquefois dans nos Mémoires : systême où l'on laisse au soleil son mouvement dans l'écliptique, & où la terre tournant sur elle-même, n'a point de rotation an-

nuelle, comme on le suppose dans l'hypothèse de Copernic.

2°. Le principe immédiat de cette explication du flux & reflux, est *l'Electricité* ou l'augmentation du mouvement, laquelle se fait par les rayons du soleil tant directs que réfléchis dans l'Ether & dans l'Atmosphère. Nous disons le *principe immédiat*; car l'Auteur reconnoit pour causes ultérieures & primordiales de ce Phénomène, le Soleil, la Lune & la Terre, en tant que ces trois choses servent à produire l'Electricité, ou ce qui revient au même à augmenter l'agitation de l'Ether & de l'Atmosphère par le moyen des rayons. Arrêtons-nous ici, puisque ce seroit présenter mal cette hypothèse que de la séparer de l'Ouvrage qui la comprend & qui l'explique.

On a aussi depuis peu du même

Auteur des *Ephémerides cosmographiques, où le Cours apparent des Planettes est désigné par des Planches d'après les observations & calculs Astronomiques* pour l'année 1750. Chez Durand Libraire, rue S. Jacques *petit in-douze. p. 171.*

Architecture Hydraulique, seconde Partie qui comprend l'Art de construire les Ecluses, pour diriger les eaux de la Mer & des Rivières à l'avantage des Places, du Commerce & de l'Agriculture.

A l'usage des Ingénieurs, Architectes, Entrepreneurs des Travaux publics.

En deux Volumes in-4°. grand papier, accompagnés de 115 planches in-fol. Ouvrage servant de suite à la Science des Ingénieurs. Par M. Belidor Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis &c. Proposé par Souscription. Chez Charles - Antoine

Jombert &c. Quai des Augustins. M. DCC. L.

Ceux qui pourroient ignorer combien l'Architecture Hydraulique est nécessaire, & quelles difficultés elle rencontre dans l'exécution, n'ont qu'à lire ce *Prospectus*. Ils y apprendront de plus les soins que s'est donné M. Belidor pour composer son Ouvrage; les réfléxions qu'il a faites soit dans le cabinet, soit dans ses campagnes Militaires, soit durant ses voyages chez l'Etranger. Rien de mieux entendu que le plan de ces deux Volumes; rien de plus capable d'attirer l'attention des Ingénieurs, & en général de tous ceux qui aiment les Arts.

La Souscription est de 34 liv. & elle sera ouverte jusqu'au mois d'Août prochain; on donnera 20 liv. en souscrivant & 14 liv. en retirant le second Volume. Le premier sera délivré dans le

courant d'Octobre de cette année, & l'autre en Octobre 1751. Les Exemplaires feront délivrés en feuille; ceux qui défireront les avoir brochés avec cartons payeront 20 fols par Volume pour la brochure, à caufe de la multitude des Planches qui doivent y entrer, & ceux qui les fouhaiteront reliés donneront 3. l. Les Ingénieurs, Officiers d'Artillerie & de la Marine, qui voudront foufcrire, & qui n'auront point de commodité pour faire remettre leur argent à Paris au fieur Jombert, pourront lui adreffer un billet de 20 liv. payable par le Tréforier général de leur Corps, à qui il remettra une reconnoiffance de la Soufcription, &c.

Après la publication de cet Ouvrage, M. Belidor fe propofe d'en donner un autre qui aura pour titre : *Traité des Effets de la poudre dans le canon, les bom-*

bes & les mines, fondé sur un grand nombre d'épreuves, appliquées aux opérations les plus essentielles de la Guerre. On en expliquera davantage le plan dans un programme qui sera rendu public en 1752.

Mémoire sur le Louvre, Brochure in-12 de 15 pages.

On sent à la lecture de ce Mémoire combien il est difficile de consommer de grands desseins & de mettre la dernière main à des Chef-d'œuvres. Au siècle dernier, Louis XIV. M. Colbert & M. Perrault commencerent le Louvre sur un plan qui porte l'empreinte de leur puissant génie. Ces grands hommes ne s'aviserent pas de penser qu'ils s'élevoient presque au-dessus des forces humaines; & que si leur entreprise n'étoit pas exécutée de leur tems, elle embarasseroit infiniment ceux qui en seroient

chargés après eux. C'eſt le cas où l'on ſe trouve aujourd'hui, & l'Auteur du Mémoire ne le diſſimule pas. » S'ils ne s'étoient » pas livrés, dit-il, *en parlant du* » *Monarque, du Miniſtre, & de* » *l'Architecte que nous venons de* » *nommer*, à de trop vaſtes pro- » jets, ils auroient eu la ſatisfac- » tion d'achever le Louvre, & il » y a longtems que l'on en joui- » roit ; mais au lieu de ſe con- » tenter d'achever du mieux » qu'ils auroient pû ce qui étoit » aſſez bien commencé, & qu'ils » auroient pû embellir en l'ache- » vant dans la même idée qu'il » étoit commencé, ils ont cru » faire mieux, ils ont voulu faire » mieux que bien. Qu'en eſt-il » arrivé ? Après des dépenſes » prodigieuſes, tout eſt reſté im- » parfait, & aujourd'hui on ſe » trouve dans le plus grand em- » barras ; on ne ſçait comment » s'y prendre pour achever, &

» faire quelque choſe de raiſon-
» nable & qui ſoit poſſible.

Voilà un début qu'il ne faut pas regarder comme la critique ou l'aveu de l'infériorité de notre goût & de la décadence de nos Arts. C'eſt plûtôt le cri d'un bon Citoyen qui voudroit qu'on ne gémît plus ſur l'abandon de ces immenſes Edifices, deſtinés depuis 80 ans à loger le plus grand des Rois. Et quelles ouvertures ne donne point cet Auteur vraiment digne de raiſonner ſur la fortune du plus auguſte Palais qui ſoit au monde !

Il ſe place dans tous les points de vuë du Louvre; d'abord vis-à-vis de la belle Colonade, enſuite du côté qui regarde la rivière, puis vers la façade qui répond à la rue S. Honoré ; enfin ſur la Place où aboutit la ruë Froidmanteau. Voilà pour ce qui concerne les dehors de cette Royale Maiſon ; il en conſidère après

cela l'intérieur ; rien ne lui échape de ce qui se présente aux yeux, quand on est au milieu de la Cour ; & chacune de ces positions, lui fait naître des idées qui ont pour objet d'achever le Louvre en ménageant le tems, la dépense, notre constance même : qualité dont le François n'est pas tellement pourvu, qu'il n'y ait beaucoup à risquer quand on en vient aux épreuves.

Mais encore qu'imagine donc ce Connoisseur prudent & zèlé ? Il faudroit voir tout son détail que nous transcririons de suite, sans l'extrême abondance de nos autres Nouvelles Litteraires. Produisons néanmoins ses réfléxions sur la Colonade du côté de Saint Germain l'Auxerrois. »
» Cette façade, *dit-il*, est achevée en dehors & en dedans du
» côté de la Cour : Il ne reste aujourd'hui que de la couvrir par
» un toit brisé, dont les balustra-

» des extérieures & intérieures
» cacheront la plus grande par-
» tie, à peu près comme on a
» fait au Palais des Tuilleries,
» lorſque Louis XIV. l'a reſtauré
» & embelli. A l'encoignure de
» cette Colonade qui tient à la fa-
» çade du Louvre, qui regarde la
» rivière, il y avoit autrefois un
» pavillon dont le toit a été dé-
» moli en partie, & eſt aujourd'hui
» étayé; il faut achever de le dé-
» molir entiérement, car il ne
» faut point qu'il paroiſſe de toit
» aux deux pavillons qui termi-
» nent la Colonade : c'étoit l'in-
» tention de M. Perrault, ainſi
» qu'on le voit dans les éléva-
» tions de cette Colonade qui
» ont été gravées de ſon tems.
» Il s'eſt contenté de mettre un
» grand fronton au milieu de
» cette Colonade; & il n'en
» vouloit point mettre aux deux
» Pavillons qui le terminent :
» c'eſt le meilleur parti. Par cet

» arrangement le milieu domi-
» ne, & les Pavillons des coins
» ne lui disputent rien &c. «

On peut juger par ce morceau des attentions de l'Auteur, & du style d'instruction qui fait le caractère de son Mémoire. Partout il témoigne à propos ses vues Œconomiques & nous en donnerons un exemple. Il parle du bâtiment qui est contigu au Louvre, quoiqu'en forme de hors-d'œuvre par rapport au reste de l'édifice ; c'est ce qu'occupoit ci-devant M. le Cardinal de Rohan. » Un Architec-
» te, dit-il, qui pensera paroître
» un grand Architecte, & qui ne
» ne le sera pas, commencera
» par dire; *tout cela ne vaut rien ;*
» *il faut jetter tout cela bas :*
» mais un homme de goût dira,
» *conservons ce petit morceau, il est*
» *précieux à bien des égards. . . . .*
» Il n'est pas absolument achevé
» à l'extérieur ; mais il y a peu
» de choses à faire pour qu'il le

» ſoit. Il faut ſeulement élever
» l'Attique qui y manque depuis
» le Pavillon qui eſt au milieu
» de ce Bâtiment, juſqu'au gros
» Pavillon qui forme l'encoi-
» gnure du Louvre de ce côté-
» là, & rendre cet attique nou-
» veau pareil à celui qui eſt an-
» ciennement élevé dans la par-
» tie parallèle à celle qu'il faut
» élever aujourd'hui. Ce nouvel
» Attique ſe raccordera le mieux
» qu'il ſera poſſible avec le gros
» Pavillon du Louvre, & quand
» il lui ſeroit inférieur & ſubor-
» donné, il n'y a pas grand incon-
» vénient, parceque ce corps de
» Bâtiment eſt, pour ainſi dire,
» iſolé du reſte du Louvre, & y
» communique ſeulement par
» l'intérieur qui renferme des
» choſes très-précieuſes, &
» qu'il faut conſerver très-ſoi-
» gneuſement. Cet intérieur eſt
» preſque partout extrêmement
» orné des plus belles Pein-

» tures, Sculptures, Dorures
» &c. Ces Peintures dont les
» plus considérables sont peintes
» à Fresque *par Romanelli* & de
» son plus beau, méritent d'être
» conservées : c'est peut-être ce
» qu'il y a de plus beau à Paris
» en ce genre. Il a peint aussi à
» l'huile tout le petit Apparte-
» ment de la Reine dans le goût
» de Piétre de Cortone son Maî-
» tre. Les Sculptures de ces Ap-
» partements ont été exécutées
» par les meilleurs Sculpteurs
» de ce tems-là & sont de toute
» beauté. Un Propriétaire pru-
» dent & un Architecte sage, ne
» diminueront jamais leur Do-
» maine, ils le conserveront soi-
» gneusement, l'augmenteront,
» l'embelliront autant qu'ils le
» pourront, surtout s'il mérite,
» comme celui-ci, qu'on s'en
» donne la peine. «

Ce Mémoire qui parut il y a six mois n'a pu entrer plutôt dans nos Mémoires.

Catalogue des Livres de feu M. le Comte d'Autry, dont la vente se fera au plus Offrant & dernier Encherisseur Mardi 7 d'Avril 1750 & jours suivants depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, ruë Pavée près le Quai des Augustins. Chez Martin, rue S. Jacques &c.

La vente de cette Bibliothéque est ouverte actuellement: c'est un Cabinet de plus de cinq mille volumes bien choisis, bien conditionnés, & tels que peut les souhaiter un homme du monde qui sçait s'occuper avec les Muses. L'Histoire & la belle Littérature y dominent, on n'y voit que des traces légéres de ce qui compose les autres Facultés.

Précis de l'Electre de Sophocle à l'occasion de l'Oreste de M. de Voltaire &c. Brochure de 28 pages. Dans une Epître dédicatoire, M. l'Abbé Danet se déclare l'Auteur

l'Auteur de ce petit Ouvrage dont le dessein se manifeste par le titre. Nous approuvons fort cette idée ; mais nous voudrions qu'elle eût été mise sous un plus grand jour. Ceci n'est qu'une esquisse, qu'une ébauche, moins que cela encore. La Tragédie de Sophocle y paroît réduite comme en un point ; les personnages qui en forment l'action ressemblent à ces figures qui fuyent sur la toile d'un Tableau ; leur taille se racourcit, les traits de leur visage se confondent, leurs draperies se perdent dans l'ombre. Osons prier l'Auteur de ce précis de donner quelque amplitude à sa matière ; il est homme d'esprit & d'intelligence ; il est versé dans la manière des Anciens ; il indique très-bien, dans ses notes, les beautés de Sophocle ; il fait apperçevoir des naissances dans quelques morceaux qu'il commence à traduire. Que pourroit-il craindre en augmentant de moitié son ouvrage, en nous traduisant tout au long les belles Scènes de cette Tragédie, surtout celle de la reconnoissance d'Oreste? Qu'il nous pardonne ces réfléxions ou ces avis : Voici le bien particulier que nous y trouvons ; c'est qu'aujourd'hui on ne touche presque jamais aux Dramatiques d'Athènes, sans les altérer, les tronquer, les défigurer : ce qui ne se faisoit pas dans les

deux derniers ſiècles, lorſque la Littérature Grecque étoit en honneur ; lorſqu'à l'exemple de Henri Etienne on s'exerçoit dès l'enfance à repréſenter en famille ou ſur des Théâtres de Collége les Tragédies d'Euripide & de Sophocle. Ces beaux tems ne ſont plus, & pour y ſuppléer en quelque ſorte il faut du moins que les habiles gens, qui ſubſiſtent en petit nombre, ſe chargent ſeuls de nous préſenter ce qu'ils ont découvert dans ces livres ſcellés pour la plûpart des Littérateurs modernes ; il faut qu'un bon Lecteur de Grec, tel que doit être M. l'Abbé Danet, touche ces richeſſes Attiques, qu'il les apprécie au juſte, & qu'il les rende dans la Monnoye qui a cours parmi nous ; de cette manière les profanes ſeront écartés, & Sophocle avec ſes ſemblables ne perdra rien de ſon mérite eſſentiel.

Comme cette brochure nous faiſoit plaiſir, nous l'avons comparée de fort près avec le texte de Sophocle, & nous y avons remarqué quelques additions que ce Prince des Dramatiques n'avoueroit peut-être pas ; qu'il nous ſoit encore permis de les indiquer.

P. 17. on lit qu'à la nouvelle de la mort d'Oreſte, *Electre tombe évanouie ;* même page, qu'Oreſte *paroiſſoit comme un Dieu au milieu des Princes aſſemblés de toute la*

Grèce, pag. 20. qu'Electre parlant à sa sœur lui dit : *Hélas ! les Dieux, quand il leur plaît, abusent les foibles mortels.* Nous ne remarquons point ces traits ou ces particularités dans la Tragédie de Sophocle.

A la page 27. L'Auteur de la brochure dit que *la Piéce finit par une courte réflexion du Chœur qui dit qu'ainsi doivent périr ceux qui osent violer la sainteté des Lois.* Or cette réflexion est d'Oreste conduisant Egiste au lieu où il vouloit le faire périr. Le Chœur termine ensuite la Pièce par une exclamation sur les malheurs de la famille d'Atrée.

Dissertation sur les principales Tragédies anciennes & modernes, qui ont paru sur le sujet d'Electre & en particulier sur celle de Sophocle. par M. du Molard. pag. 50.

Il y a trois parties dans cette brochure ; l'Auteur recherche *dans la premiere quels sont les fondemens de la préférence que tous les siécles ont donnée à la Tragédie d'Electre de Sophocle, sur celle d'Euripide & sur les Cœphores d'Eschyle.*

Dans la seconde *il examine ce qu'on doit penser de l'entreprise de l'Auteur de la Tragédie d'Oreste, de traiter ce sujet sans ce que nous appellons Episodes & avec la simplicité des Anciens &c.*

Dans la troisième *il fait voir combien il est difficile de s'écarter de la route que les Anciens nous ont frayée en traitant ce sujet, sans détruire le bon goût &c.*

La première partie est un éloge vrai & magnifique de Sophocle : l'Auteur paroit initié dans la belle & grande manière de ce Prince des Dramatiques. Il admire avec raison la Majesté & l'Harmonie de son Style ; la noble facilité de son dessein ; la force & la vérité des traits qu'il répand dans ses caractères.

Il passe ensuite à l'Oreste de M. de Voltaire auquel il applaudit beaucoup, mais en disant des raisons & en faisant remarquer que la piéce est exécutée sur le modèle & dans le goût de Sophocle. Nous aurons occasion bientôt de reconnoître le même mérite dans cette nouvelle Tragédie qui vient d'être donnée au public.

Mais M. Du Molard n'est pas tout-à-fait aussi content de l'Electre de M. de Crébillon ; & sans passer les bornes de la considération dûë à un bon Poëte, il observe les taches répanduës dans son Ouvrage. On sent que le zèle de l'antiquité, peu ménagée par ce Dramatique moderne, anime l'Observateur. C'est en pareil le rencontre que nos Littérateurs du dernier siécle s'armoient de toutes piéces pour venger leurs Maîtres : il entroit quelquefois de l'impétuosité dans ces Contro-

verses sçavantes. Nous sommes un peu plus polis aujourd'hui. Mais quelques traits de confiance, & quelques raisons dites d'un ton qui marque la bonté de la cause, sont encore bien reçuës de quiconque sçait estimer le vrai, le beau, le solide : qualités inséparables de l'Antique.

Oreste Tragédie, &c. Chez P. G. Le-Mercier & Lambert rue S. Jacques. 8°.

C'est la piéce dont nous parlions plus haut. L'Auteur dans une judicieuse & élégante Epitre à Madame la Duchesse du Maine, se déclare hautement contre l'amour coupable & imbécille qui deshonore notre Cothurne François. Il rappelle avec force & sans respect humain la grande & noble manière des Anciens qui ne sçavoient inspirer que la terreur & la compassion. Ce morceau de littérature & la nouvelle Tragédie nous occuperont dans un autre endroit de nos Mémoires.

M. de Voltaire ajoute à son Volume ce qu'il appelle les Chapitres II. & III. *sur les mensonges imprimés*; & dans ce dernier Chapitre il revient à la Controverse du testament politique qui porte le nom du Cardinal de Richelieu. On peut se souvenir de ce que nous disions dans nos Mémoires de Février I. Vol. Art. XX. Ici nous ne voulons placer qu'un

très petit nombre d'Obſervations, & d'abord deux générales qui nous paroiſſent aſſez-bien fondées. 1°. Le mépris extrême que témoigne M. de V. pour le *Teſtament politique* pris en lui même (l'Auteur à part) nous ſurprend beaucoup. Il nous ſemble qu'on ne peut lire cette piéce ſans y remarquer l'eſprit de Religion, les ſentimens de vertu, l'amour des Peuples, le bon ſens, ſouvent même l'éloquence qui la caractériſent. S'il s'y trouve quelques taches n'eſt-ce point la faute du Manuſcrit dont on reconnoît l'imperfection; & après tout, n'eſt-ce pas auſſi le cas de dire avec Horace, *non ego paucis offendar maculis?* » En fait de politique, *diſoit l'Abbé* » *le Gendre*, il n'a pas encore paru d'Ou- » vrage plus profond, ni plus parfait » que celui-là. » Si l'autorité de cet Hiſtorien n'eſt pas déciſive, encore une fois qu'on liſe le *Teſtament*, & qu'on ne ſe contente pas des morceaux iſolés qu'en cite l'Adverſaire. C'eſt une épreuve à laquelle nous invitons tout eſprit judicieux & impartial.

Notre ſeconde Obſervation générale eſt que M. de Voltaire remplit ſon nouvel écrit de raiſons négatives, de conjectures, d'explications arbitraires qu'il ſçait tourner habilement au déſavantage du *Teſtament politique*. Il nous ſeroit aiſé de ſuivre les XXIV. Articles ou Paragra-

phes de ce Chapitre III. *sur les mensonges imprimés*, & de justifier clairement ce que nous disons ici. Mais venons à quelques petits détails, en indiquant les pages de notre Auteur M. de V.

Pag. 176 177 *& suiv.* On rappelle la difficulté prise des dattes. L'Auteur du Testament, *dit-on*, a feint d'écrire en 1635 & 1640. &c. On a déja répondu que cet Ouvrage a pu être composé à deux reprises différentes. Quel inconvénient à cela ? La guerre de *cinq ans* n'est pas plus difficile à expliquer en supposant que le Cardinal acheva d'écrire vers la fin de 1639. Mais comme son détail ne va que jusqu'en 1638. & qu'il y avoit beaucoup de fautes dans le Manuscrit qui a servi aux Editeurs de Hollande, nous croirions assez que le Cardinal écrivit *trois* ans au lieu de *cinq.*

Quant à l'absurdité qu'il y auroit à supposer la paix conclue, tandis qu'on étoit en pleine guerre ; c'est aussi une objection légére. Le Cardinal n'a écrit son Testament que durant la Guerre ; mais il en a destiné l'usage pour le tems de la paix ; & par cette raison il a pû supposer cette paix conclue, quoique de tems en tems il parle de la Guerre actuellement subsistante. Ce sont les objets qui déterminent ces différents rapports de tems & de situations.

P. 181. On inſiſte encore ſur la prétendue indécence attachée à ce mot *la Fargis*. Mais cette petite difficulté a été réſolue par de bonnes raiſons, & par l'exemple du Journal fait ſur les Mémoires du Cardinal de Richelieu. *Voy. notre Journal de Fevr. I. Vol.*

P. 183 On appelle *menteur ignorant* l'Auteur du *Teſtament politique* parcequ'il dit que *le Roi a refuſé le ſecours des armes Ottomanes contre la Maiſon d'Autriche.* » Quiconque, ajoute M. de V. » connoît le monde, quiconque a la » moindre idée du Cardinal de Richelieu, » ſçait aſſez que de telles offres ne ſe re» fuſent pas. « Mais d'abord pourquoi ne veut-on pas que ce ſoit en effet le Roi Louis XIII. Prince très-Religieux, qui n'ait point voulu recevoir le ſecours des Turcs ? En ſecond lieu pourquoi trouve-t'on extraordinaire qu'un Cardinal, qui aimoit & protégeoit la Religion, ait refuſé des ſecours très-funeſtes à la Chrétienté ? Enfin liſons le teſtament même qui, comme tous les autres Ouvrages, perd toujours infiniment dans les citations d'un adverſaire. » La ſeconde re» marque (*dit l'Auteur*. 1. *part*. *p*. 54.) » digne de grande conſidération en ce » ſujet, eſt que V. M. n'a jamais voulu » pour ſe garantir du péril de la guerre, » expoſer la Chrétienté à celui des ar» mes des Ottomans, qui lui ont ſouvent

» été offertes. Elle n'ignoroit pas qu'elle
» accepteroit un tel ſecours avec juſtice,
» & cependant cette connoiſſance n'a
« pas été aſſez forte pour lui faire pren-
» dre une réſolution hazardeuſe pour la
» Religion, mais avantageuſe pour avoir
» la paix &c. « Cinq ou ſix autres lignes qui ſuivent développent les mêmes ſentiments : or nous le demandons à quiconque veut apprécier les choſes de ſang froid ; ce langage doit-il paroître déplacé dans la bouche ou ſous la plume d'un Cardinal-Miniſtre, & en particulier du Cardinal de Richelieu qu'on n'a jamais accuſé de peu de zèle pour la Religion ?

P. 183 & 184. On ſe récrie beaucoup contre l'Auteur du Teſtament qui dit que les *confidences* (en matière de Bénéfices) *ſont plus rares que les légitimes poſſeſſions n'étoient autrefois* ; & pour convaincre cet Auteur d'*impoſture*, on produit une multitude de Laïques qui jouiſſoient des biens d'Egliſe. Mais ceci eſt étranger à la queſtion ; il s'agit uniquement de *confidences*, non de bénéfices poſſédés par des Laïques.

P. 185. On cite comme un trait d'impoſture, l'Hiſtoire des Cordeliers Fratricelles, qui firent, dit le Teſtament, beaucoup de peine au Pape Benoît XI. On confond ce Pape, reprend M. de V. avec Jean XXII. &c. Ceci n'eſt pas certain ; Ciaco-

nius, Génébrard & plusieurs autres Historiens Ecclésiastiques nomment le Successeur de Jean XXII. Benoît XI. ou XII. parcequ'il y a un de ces Benoîts, Pape douteux ou Antipape. Or ce Benoît XI. ou XII. eut aussi de grandes querelles avec les Cordeliers Fratricelles; & l'Auteur du Testament a pu indiquer cet exemple. Nous sçavons bien que celui de Jean XXII. seroit plus frappant, mais le précédent suffit ; & peut-être aussi est-ce la faute du Mſ. de substituer le nom de Benoît XI à celui de Jean XXII.

P. 186. On reproche à l'Auteur du Testament de faire entendre que les *Jésuites sont redoutables. Il seroit bien étrange*, dit M. de V. *que le Vainqueur de la Rochelle se fût plus défié des Jésuites que des Huguenots.*

Sans doute cela seroit étrange, car les Jésuites n'ont été & ne seront redoutables en aucun tems : aussi le Testament ne compare-t'il pas les Jésuites avec les Huguenots. Il compare leur Société, qu'il appelle *bonne & simple en elle-même*, avec les Universités ; & il souhaite que ces corps se balancent les uns les autres, afin de les retenir tous dans la sphère de leur état & de leurs fonctions. Il faudroit lire tout cet endroit du testament, c'est un de ceux où l'on remarque plus de sagesse & d'intelligence. Au reste les vuës qu'avoit manifesté le P.

Caussin pour le retour de la Reine-mere, & la querelle qu'il eut à ce sujet avec le Cardinal, purent aisément influer dans le détail qu'il fait sur les Jésuites. *Voy. le testament* 1. *part.* p. 128 *& l'Histoire du P. Caussin dans les remarques de M. l'Abbé Joly sur Bayle* Art. Caussin.

P. 188. On prétend ici découvrir *une imposture sans replique*. Le Testament marque qu'il y a peu de Commerce à faire à l'*Occident*, c'est-à-dire, aux Indes Occidentales; que Drak, Cavendish, d'autres Navigateurs, & le *feu Comte Maurice qui y envoya douze Navires n'avoient pû trouver lieu d'y faire aucun Etablissement.* Or dans la citation de *ce feu Comte Maurice*, M. de V. assure qu'il y a un Anachronisme manifeste, puisque ce Comte en 1640 *étoit plein de vie & gouvernoit* actuellement le *Brésil*.

Croiroit-on bien que cette difficulté est la moins pressante de toutes celles qui sont contenues dans l'Ouvrage de M. de V.? Le Testament parle du *feu Comte Maurice qui avoit envoyé* 12. *Vaisseaux*, non de celui qui avoit été envoyé au Brésil. Or le premier est le Comte Maurice de Nassau-Orange, Stadhouder, mort en 1625. * Il avoit envoyé Jacques L'hermite &c. mais, dit M. Basnage (*Annal.*

* *L'autre est le Comte Maurice de Nassau-Siegen.*

des Prov. Unies. T. I. dans la Description p. 134.) on n'a pu former des Etablissements fixes dans cette Partie de l'Amérique.

Cependant, ajoute M. de V. il est toujours faux qu'il y eût *peu de Commerce à faire à l'Occident*, & les Hollandois qui étoient alors au Brésil & *donnoient*, selon le Testament même, beaucoup d'*affaires aux Espagnols* sont la preuve de cette fausseté. Mais il faut considérer, ce semble, que l'Auteur du Testament parle d'un Commerce à établir, non au Brésil, où étoient les Hollandois Alliés de la France, mais dans l'*Occident* ennemi, dans l'*Occident* Espagnol, c'est-à dire au Pérou, au Méxique, dans la Mer du Sud, où le *feu Comte Maurice* avoit envoyé ci-devant des Vaisseaux qui n'avoient pu former aucun *Etablissement*. Puisqu'on se sert de cet exemple pour attaquer le Testament, il faut recevoir aussi la réponse que fournit l'expédition de Jacques L'hermite & des autres envoyés par le Stadhouder &c. *Voyez encore Basnage.* L'extrême briéveté dont nous usons ici ne nous permet pas de développer tout ce qu'on pourroit dire sur tout cet endroit du Chap. III. *des mensonges imprimés.*

P. 191. 192. Le *million d'or* reparoît, & M. de Voltaire, voulant répondre à la solution donnée dans nos Mémoires & ailleurs, dit entr'autres choses que *sous*

Henri III. on comptoit par écus de trois livres.... Mais que jamais nous n'avons entendu par-là des écus d'or, parceque les écus d'or ont toujours varié. Cette raison d'abord ne nous paroîtroit pas fort concluante. Depuis cent ans les Louis d'or ont beaucoup varié : cela empêche t'il qu'on n'ait pu dire, dans tous les divers tems, *cela vaut cent louis, mille louis &c.*? La valeur actuelle ne suffit-elle pas pour déterminer le sens de ces mots ? Mais laissant à part ce raisonnement, le fait est que Henri III. fixa l'écu d'or à LX sols; qu'il ordonna que *les Comptes, Contrats, Baux à ferme fussent dressés en écus d'or ;* que la valeur de cette monnoye augmenta jusqu'en 1640 ; & que durant tout cet intervalle on ne cessa jamais d'entendre par le terme d'*écu* simplement dit, l'*Ecu d'or* valant 60. 65. 72 f. suivant les tems. *Partout*, dit le Blanc pag. 376. *où il est parlé d'Ecus avant* 1641. *il faut toujours entendre l'Ecu d'or.*

Quant au *million d'or* le Dictionnaire du Commerce, ainsi que nous le remarquions dans nos Mémoires de Février, déclare que c'est un *million d'écus d'or* ou *trois millions de livres* ; & nous ne voyons pas que M. de V. ait réfuté cette très-claire & très-solide interprétation.

Un mot aussi sur les *comptans.* Le testament veut qu'on réduise les *comptans.* à

un *million d'or*. Surquoi M. de V. remarque que l'Auteur, *sans règle, sans principe*, évaluë lui-même cette réduction des *comptans* à 300 *mille livres tournois*, *dix fois moins qu'un million d'écus:* par conséquent renversement d'idées, & contradiction manifeste.

Mais en lisant le testament nous observons que dans la réduction à 300 mille livres, il n'est question que du *comptant du Roi.* Pourquoi ne veut-on pas que tous les *comptans* ensemble, celui de la personne du Roi, & ceux de l'Etat fissent un million d'écus?

P. 195. & 196. on accumule une multitude de reproches contre le chap. IX. sect. VII. du Testament, où se trouve un projet pour les finances. L'Auteur, dit M. de V. *porte à 57 millions les revenus du Roi qu'il suppose n'aller qu'à 35.* Oui, répondons-nous, déduction faite des charges qui pour-lors montoient à 45 millions, & la levée entière des deniers Royaux à près de 80. Ce sont ces 80 millions qu'il faut considérer pour voir comment les revenus du Roi sont portés à 57 millions par le testament; c'est que le Cardinal ou l'Auteur du projet vouloit qu'on déchargeât le peuple de 22 millions de tailles; ce qui déduit de près de 80 millions, en laissoit près de 57. qui devoient suffire, selon ce devis, quand on auroit supprimé bien

des Charges, rembourſé des Offices de Judicature &c. Il faut ne rien confondre dans ce Chapitre, & rapporter les calculs aux objets qu'enviſage l'Auteur.

De même il faut lire exactement ce qui regarde la réduction des gages des Tréſoriers de France. Il ne veut pas leur en ôter *les deux tiers*, ainſi que dit M. de V. mais voici comment il parle : » On peut profiter d'un tiers de leurs » gages, étant certain qu'ils ſe trouve- » ront bien traités en la réformation gé- » nérale du Royaume, ſi en les aſſurant » de ne plus leur impoſer de nouvelles » taxes, on réduit leurs gages aux *deux* » *tiers* de ceux qu'ils ont eu par le paſſé.

P. 198. On tire avantage de ce que dit le Teſtament (1. *partie p.* 56.) *La dépenſe de chacune des cinq années que la France a ſupporté la guerre a monté à plus de 60 millions.* » Cela n'eſt pas vrai, » replique M. de V. J'ai en main l'Etat » de l'année 1639. il ſe monte à ſoixante » dix-huit millions neuf cent mille li- » vres. « Mais 1°. L'Auteur du Teſtament dit auſſi *plus de 60 millions*, quel procès donc à lui faire? 2°. Si ſon compte ſe borne à 60 millions, ne peut on pas croire qu'il ne comprend dans cette ſomme que les frais de la Guerre ; au lieu que l'Etat de 78 millions qu'on nous oppoſe, contient peut-être toutes les autres

dépenses de la Couronne ? Ces sortes de contrariétés apparentes peuvent se concilier & se résoudre si aisément & de tant de manières, qu'il ne faut jamais les compter pour beaucoup dans une attaque régulière.

P. 199 *& jusqu'à la fin.* M. de V. tâche d'éluder les preuves directes & positives tirées de la Bibliothèque Historique du P. Lelong, de l'existence du Manuscrit de Sorbonne, du témoignage de M. Huet Evêque d'Avranches. Ce n'est rien selon lui ; & voici, par exemple, comme il indique la dernière de ces autorités. » On dit qu'on disoit il y a 70 » ans que Madame la Duchesse d'Aiguil- » lon avoit dit, il y a 80 ans, qu'elle » avoit eu une copie manuscritte de cet » Ouvrage. On a trouvé une note margi- » nale de M. Huet, & cette note dit » qu'on avoit vu le Mſ. chez Madame » d'Aiguillon... Ne voila-t'il pas de » belles preuves ?

Il faut avouer que les hommes diserts sont aussi habiles à diminuer la force d'un argument qui les incommode, qu'à étendre & amplifier une petite raison qui les favorise. Tous ces *on dit*, on *a vû*, &c. se bornent à ceci qui est déja dans nos Mémoires de Février : M. Huet Evêque d'Avranches mort en 1721. a laissé par écrit que M. le Duc de Richelieu *l'avoit assuré que le testament étoit vérita-*

blement du Cardinal son oncle, & que lui (Duc) *l'avoit vû plusieurs fois chez Madame d'Aiguillon.* Joignez ce témoignage à celui du P. Lelong, à la pluralité des Manuscrits qui se trouvent du Testament, à la bonté intrinséque de cette pièce, à l'air de vérité & de candeur qui y régne, & jugez. Si M. de Voltaire est vainqueur, nous applaudirons très-volontiers à son triomphe, bien inférieur toutefois à ceux que lui a décerné si souvent la République des Lettres. Si ses raisons ne paroissent pas convaincantes, que le Cardinal Ministre de Louis XIII. reste enfin possesseur du testament, & que son illustre Maison continue de montrer ce monument parmi les titres d'honneur qui la décorent.

Après avoir rassemblé ces observations, nous avons acquis la connoissance d'une brochure de 111 pages intitulée : *Lettre sur le testament politique du Cardinal de Richelieu.*

C'est la réponse aux objections publiées à la suite de Sémiramis. Nous ne doutons pas que l'Auteur Anonyme ne réponde à celles qu'on voit dans le volume qui contient la Tragédie d'Oreste. Ce défenseur du testament est habile, judicieux, attentif, nous rendrons compte de son Ouvrage dans un autre vol. de ces Mémoires.

Lettre de M. l'Abbé Goujet au P. B. J.

Permettez moi, M. R. P. de vous adresser quelques observations sur deux Articles du nouveau Supplément de Moreri que j'ai publié vers le milieu de l'année dernière. Je crois qu'il est nécessaire d'en faire part au Public, & je me flatte que vous voudrez bien me faire la grace de les insérer dans votre Journal. Voici le sujet de la premiere observation.

Dans le Supplément donné en 1735 parlant de Marin de Boylesve, Chevalier, Seigneur de la Maurousiere, j'ai dit que sa famille remontoit jusqu'à Etienne Boylesve, Chevalier, Prevôt de Paris en 1235. C'étoit mon sentiment, & je le croyois fondé, comme il l'est en effet. Cependant il fut contredit, & dans une Lettre que je reçus, on m'assura en termes si formels que je m'étois trompé, & que Marin de Boylesve avoit été annobli par Henri IV. que dans la crainte d'avoir blessé la vérité, je me crus obligé de faire mention, dans le dernier Supplément, de ce prétendu annoblissement. Je reconnois aujourd'hui que ceux qui m'ont fait faire ce changement m'en ont imposé.

J'ai des preuves que Marin de Boylesve n'a reçu de Henri IV. que des lettres *héréditaires* de Chevalerie de l'Accolade, une concession pour ajouter à ses Armes

un chef de trois Fleurs-de-Lys d'or, pour lui & les siens, & des Lettres de Conseiller d'Etat. Il est si vrai que Marin de Boylesve étoit noble avant que d'être fait Chevalier de l'Accolade, que le Roi lui-même reconnoît sa noblesse dans lesdites lettres de Chevalerie, dattées de Paris le 19 Mai 1597. Sa Majesté après y être entré dans un détail long & honorable des services rendus à l'Etat par Marin de Boylesve, tant sous son régne que sous celui de son prédécesseur, conclut en ces termes : « A ces causes, » jugeant que ledit de Boylesve est digne » pour sa *Noblesse*, vertu, sçience, va» leur, prouesse, d'être élu en titre & » grade d'honneur de Chevalier, dont » lui & sa postérité demeurent perpé» tuellement recommandés, Avons de » l'avis de notre Conseil, & de plusieurs » Princes & Seigneurs, par ces présen» tes signées de notre main &c. « Sa Majesté étend ensuite cette grace sur toute la postérité du nouveau Chevalier, & par une distinction singulière, elle rend ces lettres de Chevalerie *héréditaires* dans sa famille.

Le Procès Verbal de l'*Accolade de Chevalerie* que reçût Marin de Boylesve, en éxécution desdites Lettres, fut dressé par Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de la Province d'Anjou,

commis à cet effet par Sa Majesté. M. de Silly y certifie, qu'il avoit connoissance par lui-même des services rendus par Marin de Boylesve, » à l'exemple, dit-» il, de ses Prédécesseurs de même nom » & Armes, qui ont porté cette qualité, » remarqués amplement par titres auten-» tiques & notables témoignages attachés » aux susdites Lettres de Sa Majesté. »

Ces dernieres paroles énoncent les preuves de noblesse qu'on exigea de Marin de Boylesve, & qui satisfirent le Roi, son Conseil, & les Princes & Seigneurs dont il demanda l'*Avis*. D'où il faut conclure que ces lettres de Chevalerie n'annoblirent pas Marin de Boylesve, puisqu'il étoit déja noble & d'ancienne noblesse, mais qu'elles en firent un Gentilhomme associé à la haute noblesse du Royaume. Aussi le célébre du Cange ne distinguoit-il point la famille d'Etienne Boylesve, Prévôt de Paris, de celle de Marin de Boylesve, puisqu'en parlant du premier, page 103 de ses Observations sur Joinville, il dit que sa famille subsiste encore à Paris & dans l'Anjou. Le Féron confirme cette origine, & ajoute qu'un de Boylesve allant avec S. Louis en Egypte, changea les anciennes armes de sa famille, en trois Sautoirs ou Croix de S. André d'or. Ce sont encore les Armes de MM. de Boylesve, Gentilshommes distingués en Anjou.

Par surabondance de preuves, j'ajouterai que le Parlement de Paris rendit le 10. Décembre 1587 un Arrêt contradictoire, qui soutient la noblesse & l'extraction de Marin de Boylesve, dix ans avant la datte des Lettres de Chevalerie mentionnées plus haut. Voici ce qui occasionna cet Arrêt. Marin de Boylesve, conjointement avec François de Boylesve, son pere, avoit fait destituer de la charge de Substitut du Procureur Général du Roi au Siége Présidial d'Angers, le nommé Cochelin, convaincu de concussions & de malversations. Cet homme irrité chercha à se vanger en répandant un libelle diffamatoire, où il attaquoit la noblesse de Marin de Boylesve. Ce libelle fut déféré au Parlement, qui le condamna à être lacéré, & l'Auteur à cent livres parisis d'amende. Cet Arrêt, qui fut rendu sur les conclusions de M. le Procureur Général du Roi, énonce & datte tous les titres produits par Marin de Boylesve; & ces titres forment une filiation suivie depuis François Boylesve, pere de Marin, jusqu'à Geoffroy Boylesve & Pétronille de Beaupreau, lequel Geoffroy étoit frere d'Etienne Boylesve, vivant, Chevalier, Prevôt de Paris, & de Marguerite de la Guesle, de l'an 1235 : les partages dudit Etienne avec Geoffroy & Robert Boylesve ses freres, de l'an 1228 : autre contrat de

mariage de Foucquet Boylefve, Ecuyer, & de Damoifelle Julienne de la Chaze, de l'an 1258 : Tranfaction faite entre Adam Boylefve, Clerc, Eudes le Notonier, auffi Clerc, mari de Mathie Boylefve, & Jehan de Thouarcé mari de Petronille Boylefve, enfans & Héritiers de Geoffroy Boylefve, du mois de Fevrier 1274 : Contrat de Mariage de Jean Boylefve & de Damoifelle Andrée Briçonnet, du 3 Mai 1360 : Teftament dudit Jean de Boylefve, du mois d'Avril 1376 : Partages de Pierre & Guillaume Boylefve du dernier jour d'Avril 1403 : deux contrats de mariage de Pierre & Jean Boylefve, des 25 Janvier 1414 & 19 Juillet 1444 : contrat de mariage de Marin Boylefve, feigneur de la Brifarderie, du 6 Février 1510 : Partages de Charles & François Boylefve, du 28 Juin 1571 : autres partages de Meffire André Hurault, Seigneur de Maiffe, Confeiller d'Etat, & Ambaffadeur à Venife, mari de Renée Boylefve, & d'Etienne, Ecuyer Seigneur d'Anvers, de l'an 1579.

Tels font les titres énoncés dans l'Arrêt du Parlement que j'ai cité. Ils auroient fuffi feuls pour démontrer l'ancienne nobleffe de MM. de Boylefve de la Mauroufiere, & ils prouvent évidemment que j'avois dit la vérité en

1735. & qu'on a eu tort de la contredire. *

Je réserve ma seconde Observation pour une autre Lettre, & je suis &c.

GOUJET, Chanoine de Saint Jacques de l'Hôpital.

* Ce témoignage de M. l'Abbé Goujet n'a pas besoin de confirmation ; cependant nous sommes bien aises d'ajouter que les titres dont il est fait ici mention, ont été sous nos yeux, & que nous y avons lu tout ce qui est indiqué dans la présente Lettre.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mai 1750.

ARTICLE LI. *Oeuvres diverses de M. le Franc, seconde Partie,* pag. 965

ART. LII. Fr. Thomæ Mar. Mamachii &c. Origines & Antiquitates Christianæ &c. *Origines & Antiquités du Christianisme &c.* 981

ART. LIII. *Histoire des révolutions de Gènes, T. I.* 1003

ART LIV. Jacobi Belgradi Epistolæ &c. *Lettres du P. Belgradi sur Herculane &c.* 1021

ART. LV. Escrittores del Reyno de Valencia &c. *Bibliothèque des Ecrivains du Royaume de Valence &c.* 1040

ART. LVI. *Dictionnaire des Monogram-*

*mes, Chiffres &c. des Peintres, Gr-
veurs &c* 10

ART. LVII. *Nouvelle Théorie du Mo-
vement &c,* 10

ART. LVIII. *Histoire Générale de Pol-
gne &c* 10

ART. LIX. *Nouvelles Littéraires,* 11

Errata pour Mars.

Pag. 716. l. 2. Robert second, fils de &c *lis.* Robert, fils aîné de &c.

Ibid. l. 10. qui lui étoit échuë par la mor de son frere aîné, *lis.* à laquelle il pré tendoit depuis la mort de son frer Guillaume le Roux.

Ibid. l. derniere. Comme son droit étoi legitime, *lis.* pouvoit passer pour légitime &c.

Pour Avril.

Pag. 912. l. 12. l'Elbe *lis* l'Ebre.

Pour Mai.

Pag. 992. l. 5. Maufaucon, *lis.* Montfaucon.

Pag. 1003. l. 20. qui avoit, *lis.* qui avoient.

Pag. 1006. la premiere ligne est répétée mal à propos.

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1750. I. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1750. I. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	7.	v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1750. I. Vol.

ARTICLE LX.

LA FIGURE DE LA TERRE déterminée par les Observations de Messieurs Bouguer & de la Condamine de l'Académie Royale des Sciences, envoyés par ordre du Roi au Pérou pour observer aux environs de l'Equateur &c. Par M. Bouguer. 4°. pag. 394. sans le Voyage. A

Paris, chez Jombert, Quai des Auguſtins. Dernier Extrait.

LEs Mathématiciens habiles procédent avec tant de bonne foi & de candeur dans leurs opérations, qu'ils permettent à tout le monde de les ſuivre, & de juger en quelque ſorte des précautions qu'ils prennent pour ne ſe pas tromper. Cet éloge dû à tous ceux qui excellent dans cette Profeſſion, entre ſingulièrement dans le compte que nous rendons de l'Ouvrage de M. Bouguer. Juſqu'ici nous l'avons vu préparer les obſervations deſtinées à faire connoître l'amplitude de la Méridienne aux environs de l'Equateur. Il en vient préſentement à ces Obſervations mêmes; il nous expoſe ce point capital dans la cinquième Section de ſon Livre.

Mais avant que d'entrer dans ces détails d'opéraio ns Aſtro-

nomiques, il nous attache quelques momens à l'obliquité de l'écliptique, matière très-considérable & très-curieuse ; car on sçait la question célèbre ; *si l'obliquité de l'Ecliptique diminue, & de quelle quantité elle diminue chaque année?* Les mesures qu'on prend aujourd'hui pour décider cette controverse, éclaireront totalement nos arrière-neveux ; & M. Bouguer ne sera pas un de ceux qui auront le moins contribué à répandre la lumière. Dès l'année 1736, il entreprit ce travail de concert avec les autres Académiciens ses Collégues ; on prit toutes les précautions qu'exige une observation si délicate ; on calcula, on vérifia ; on tint compte de toutes les causes d'erreur même les plus légères.

Enfin notre Auteur déclare qu'en Mars 1737, il trouva l'obliquité de l'Ecliptique à Quito

de 23d. 28′ 28″, comme on le voit par une table qui contient toute la suite du calcul. Or en comparant ce résultat avec quelques autres plus anciens, surtout avec celui de M. Richer, qui avoit trouvé à Cayenne que l'obliquité de l'Ecliptique étoit en 1673. de 23d. 28′ 48″. » On » peut voir, *dit M. B.* qu'il y » a déja longtems qu'elle est » moindre que 23d. 29′, & que » si elle diminue, comme cela » est vraisemblable, la diminu» tion n'est guères que d'un quart » ou d'un tiers de seconde cha» que année *. »

Pour accélérer & augmenter les connoissances à cet égard, il fut proposé de construire un gno-

* C'est ce qu'il est aisé de vérifier en considérant que pendant 64 ans qui se sont écoulés entre 1673. & 1737. la diminution est de 20 secondes : ce qui donne un peu plus d'un tiers de seconde pour chaque année.

mon dans quelqu'une des Eglises de Quito, & notre Auteur témoigne à cette occasion la préférence qu'il croyoit devoir donner à celle des Jésuites. Il en dit une raison pleine de politesse & qui contient l'éloge le plus flatteur pour les possesseurs de cet édifice. Nous laissons à d'autres le soin de transcrire ceci ou de le raconter. Il paroît néanmoins que le projet du Gnomon n'a point eu lieu : les tremblemens de terre si fréquens dans ce nouveau monde, ont peut-être fait craindre, comme l'insinuë aussi M. B. que toute cette construction ne devînt bientôt inutile. Il seroit plus sûr sans doute, suivant l'avis du même Académicien, » de faire en quelque » endroit sous un des Tropiques, » par exemple dans quelqu'une » des Isles Lucayes, un puits » d'une certaine profondeur, au » fond duquel on recevroit au

» solstice le rayon du Soleil qu'on
» feroit passer en haut par un
» très-petit trou. Si l'obliquité
» étoit sujette à quelque chan-
» gement, la différence se mani-
» festeroit en très-peu d'années,
» aux yeux même qui ne seroient
» pas d'Astronomes. »

Il est question présentement des observations faites aux deux extrémités de la Méridienne de Quito pour en déterminer l'amplitude, & d'abord on trouve celles que fit M. Bouguer en 1741 vers le Sud. Elles devoient se rapporter à d'autres dont s'étoit chargé M. Godin vers le Nord; mais cette correspondance n'ayant pû subsister, il fallut que notre Auteur & M. de la Condamine *nouassent une nouvelle partie dont le succès ne dépendît que d'eux seuls*. Ils distribuerent entr'eux les deux extrémités de la Méridienne; M. de la Condamine se posta vers le

Sud à *Mama-Tarqui* ; & M. Bouguer vers le Nord à *Cochesqui.* Ce furent là les deux endroits d'où nos Académiciens dirigerent leurs yeux & leurs instruments à la même Etoile qui étoit la 5^{e}. ou ε d'Orion, placée entre les deux Zeniths. On donne ici tous les détails d'observations jour par jour, & il en résulte qu'il fut trouvé 3^{d}. 7′ 1″ pour intervalle entre les deux observatoires : ce qui étant réduit au niveau de *Carabourou* * , donne 176940 toises ; & pour le premier degré du Méridien à ce niveau, 56767 toises ; & pour le même premier degré au niveau de la mer, toutes réductions & corrections faites, 56753 toises: c'est la détermination à laquelle se fixe notre Auteur, qui n'ou-

* C'est l'endroit au niveau duquel les Académiciens ont rapporté toutes leurs mesures.

blie pas de rendre ici ce témoignage honorable à M. de la Condamine : *Il apporte*, dit-il, *une ſi grande préciſion dans tout ce qu'il entreprend, qu'il ne peut y avoir que de l'avantage à fonder un réſultat, autant ſur ſon travail que ſur le mien.*

Quand on a découvert la grandeur du degré du Méridien aux environs de l'Equateur, il ne reſte plus pour déterminer la figure de la terre, qu'à comparer ce degré avec les autres qui ont été meſurés ailleurs. C'eſt l'objet de la ſixiéme ſection de notre Auteur, dont nous ne pouvons repréſenter tout le procédé Aſtronomique & Géométrique, toutes les tentatives deſtinées à donner la ſolution du Problême : voici ſeulement un réſultat eſſentiel. On a meſuré à trois diverſes diſtances du Pole, trois différens dégrés du Méridien. 1° MM. Bouguer & de la Condami

ne ont trouvé à Quito que le 1er. dégré du Méridien, au niveau de la Mer, est de 56753 toises. 2°. Le Voyage fait en Lapponie nous apprend que le dégré qui tombe à peu-près sous le cercle Polaire, c'est-à-dire par la latitude de 66 d. 19′ est de 57438 toises ou plûtot de 57422 en tenant compte de la réfraction. 3°. les observations faites en France ont montré que le dégré dont le milieu tombe par 49 d. 23′ est de 57074 toises. Or l'excès de ces deux dernieres quantités (57422 & 57074) sur 56753 mesure du 1er. dégré du Méridien, est d'une part 669 & de l'autre 321 comme on le voit en faisant les déductions; & ces deux nombres ou excès 669 & 321 sont *sensiblement*, dit notre Auteur, *comme les quarrés quarrés* ou la quatrième puissance *des Sinus des Latitudes 66 d. 19′ & 49 d. 23′.* Et de la même analogie, *il suit que*

le dernier dégré de latitude doit être d'environ 57712 toises, en surpassant le premier de 959 toises. Ceci supposé, ou plûtôt trouvé, on cherche combien un diamètre de la terre surpasse l'autre; & au moyen de quelques opérations qui consistent à prendre les longueurs des dégrés à la place des rayons auxquels ils sont proportionnels; on découvre enfin que le diamètre de l'Équateur est à l'Axe proprement dit comme 179 à 178, & qu'ainsi la terre, au lieu d'être exactement sphérique, a une 179 partie moins d'épaisseur dans le sens d'un Pole à l'autre.

Au reste M. Bouguer s'arrête d'autant plus volontiers à cette détermination, qu'elle satisfait en même tems à quatre différentes mesures, sçavoir à celles des dégrés du Méridien pris en trois divers Climats, & de plus à la grandeur des dégrés de longitude

trouvée par MM. Caſſini & de la Caille au 43 d. 32′ de latitude. Il faut voir dans l'Ouvrage même le détail de cette dernière meſure, qui forme un grand avantage en faveur de la ſolution du Problême, telle qu'on vient de l'indiquer, & l'on doit ſuppoſer que nous ſupprimons ici une infinité de calculs, de préciſions, d'attentions, qui manifeſtent extrêmement la capacité de l'Auteur. Nous allons le ſuivre encore quelques moments dans ſa ſeptième & dernière ſection.

La découverte de la vraye figure de la Terre fait naître bien des réfléxions dans un eſprit auſſi éclairé & auſſi attentif que l'eſt M. Bouguer. Mais comme il s'attache uniquement dans ſon Ouvrage aux Obſervations & aux expériences ; il n'a garde d'y inférer de pures hypothèſes : ainſi après avoir donné ce qui concerne la figure extérieure de notre

Globe, il communique ſimplement dans cette ſection les faits qui peuvent fournir des éclairciſſemens ſur la conformation intérieure de cette grande maſſe. Ces faits ſont les obſervations faites ſur les oſcillations du Pendule à Quito, à Porto-Bello, à S. Domingue, à Paris &c. Il en reſulte que la peſanteur eſt moindre ſous l'Equateur que vers les Poles, moindre au ſommet des montagnes qu'au niveau de la Mer : c'étoient des principes connus, mais notre Auteur tient compte de toutes les diverſes meſures ; il eſtime toutes les différences ; il compare de plus la peſanteur avec la force centrifuge que contractent les graves par le mouvement de la Terre ; il fait remarquer que la force centrifuge produite par le mouvement de la Terre autour de ſon axe ne ſuffit pas pour produire les diffé-

rences obſervées dans la peſanteur ; il montre que la peſanteur primitive ne tend pas vers un point unique comme centre ; enfin il donne un mémoire déja lu à l'Académie en 1739 concernant les attractions, & la manière d'obſerver ſi les Montagnes en ſont capables. C'eſt ce qui touche plus immédiatement les queſtions qu'on peut faire ſur la conformation intérieure de la Terre, & ſur les divers rapports de denſité qui ſont entre ſes couches. » Il paroît, *dit notre Académicien*, qu'il faut diſtinguer au
» moins trois différens dégrés
» de denſité dans notre Planète,
» puiſque le noyau que nous de-
» vons concevoir au dedans, ne
» doit pas être homogène, mais
» qu'il doit être plus compacte
» vers les Poles, afin que la fi-
» gure applatie du Spéroïde que
» nous trouvons, ſe concilie
» avec l'inégalité que reçoit la

» pesanteur, lorsqu'on change » de latitude«. Le tems & les observations en apprendront sans doute davantage, mais une remarque essentielle, par où l'Auteur termine son livre, c'est que le Mécanisme actuel des choses n'a pû suffire pour les placer en l'état où nous les voyons : ce qui énonce bien clairement qu'il a fallu un Maitre suprême & un Auteur aussi intelligent qu'absolu pour mettre dans la Terre, dans les Eaux, dans les Cieux, dans toute la Nature, les merveilles qui nous remplissent d'admiration.

ARTICLE LXI.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS de Gènes. Tome second. A Paris, Quai des Augustins, près du Pont S. Michel. Chez Nyon fils, à l'Occasion, Robustel, à la Reine des Reines. M. DCC. L. in-12. Pag. 390.

ON trouvera dans le second Volume, comme on a fait ans le premier, que l'Etat de Gènes a presque toujours été roublé par des divisions intestines où les étrangers ont souvent ris part; ce qui ne manquoit as d'augmenter le désordre, & e l'entretenir plus longtems. Nous choisirons quelques traits qui nous semblent bien propres à flatter le goût des Lecteurs.

La clémence de Louis XII. voit charmé tous les cœurs. La

République jouiſſoit d'une tranquillité qu'elle n'avoit jamais éprouvée ſous le gouvernement de ſes propres Magiſtrats. Ce bonheur dura peu. Le Pape Jules II, qui ne ſe ſouvenoit pas toujours qu'il étoit le pere commun des Fideles, ne tarda pas à troubler le repos des Génois. Il avoit concerté avec les Vénitiens & les Suiſſes une entrepriſe ſur Gènes, qui ne réuſſit pas. Les troupes de terre & la flotte des Alliés furent obligées de ſe retirer avec déſavantage. Le Pontife étoit trop ferme dans ſes réſolutions pour être découragé par un mauvais ſuccès. Il arma de nouveau; mais les Suiſſes n'ayant pas tenu ce qu'ils avoient promis, le ſecond armement ne fut pas plus heureux que le premier.

Après la retraite des ennemis, on s'appliqua à découvrir les mécontens qui étoient d'intelligence avec eux. Les uns furent

›unis de mort, les autres exilés.
·erôme Doria fut déclaré rebel-
·e, ses biens furent confisqués, sa
naison rasée, & sa femme exi-
ée. Cette sévérité irrita Ale-
·andre Frégose Evêque de Ven-
imille. Il entra secretement dans
Gènes, pour y assassiner le Gou-
·erneur, le Vendredi Saint de
an 1511. Un complice ayant
évélé la conjuration, l'Evêque
·ıt arrêté & conduit à Milan. Il
·ıt sauvé par les disgraces que la
rance essuya dans le Milanez,
· qui nous firent perdre aussi la
Ville de Gènes.

Charles V. qui avoit bien
ompris que tant que les Fran-
ois seroient dans Gènes, ils se-
oient à portée d'entrer dans le
Milanez, entreprit de les en
haffer. Il ordonna à son armée
ommandée par Prosper Colon-
·e & le Marquis de Pescaire de
narcher vers cette Place pour en
ormer le siége. Octavien Frégo-

ſe y commandoit pour le Roi. Il ſe défendit avec une extrême valeur, & donna à la France toutes les marques d'un attachement inviolable. Les Aſſiégeans avoient ouvert deux attaques, dont Peſcaire conduiſoit l'une, & Colonne l'autre. Les Aſſiégés n'étant pas ſecourus à tems, furent contraints malgré toute leur bonne volonté, de propoſer des conditions. Ils capitulerent d'abord avec Colonne, qui les avertit de bonne foi que les articles dont il étoit convenu, ne feroient exécutés que du côté où il avoit fait breche, & qu'il leur falloit encore traiter avec Peſcaire pour leur entiere ſureté. La négociation fut trop lente, parceque tout ce qu'il y avoit de Génois attachés à la France refuſoient d'accepter une capitulation. Pendant ces conteſtations le Général ordonna de monter à la brêche, que Nicolas Fré-

gofe défendit pendant plufieurs heures avec la plus grande intrépidité : mais ayant été bleffé & mis hors de combat, fes foldats fe découragerent & la Ville fut prife d'affaut le 30 Mai 1522. Gènes fut abandonnée au pillage durant toute la nuit & le jour fuivant. Octavien Frégofe auroit pu fe fauver comme fon frere l'Archevêque de Salerne, qui s'étant embarqué avec une partie de la garnifon, fit voile vers Marfeille : mais ce Gouverneur ne crut pas qu'il fût de fon honneur de fuir furtivement d'une Ville que le Roi lui avoit confiée. Il s'enferma dans le Palais, & fe rendit prifonnier au Marquis de Pefcaire. Frégofe étoit alors tourmenté de la goutte, & il mourut peu après.

Les Génois n'oublieront jamais ce qu'ils fouffrirent des Autrichiens en cette occafion, c'eft une excellente leçon pour l'a-

venir. Elle apprend qu'une Ville fortifiée dans la perfection, & munie de tout ce qui est nécessaire, tant pour une défense meurtrière que pour attendre à loisir les secours de ses alliés, est préférable à une Ville superbement bâtie. Cependant il est vrai que toutes les précautions deviennent inutiles, si les dissensions intestines ne cessent pas à la vuë de l'ennemi. Les Citoyens, quand on est menacé du dernier malheur, peuvent-ils avoir quelqu'autre objet que la conservation de la liberté & le salut de la Patrie ? Tout intérêt personnel doit disparoître.

Gènes revint encore sous la domination Françoise, & le Roi en donna le gouvernement à Théodore Trivulce : mais on la perdit de nouveau par le mécontentement d'un homme qui avoit beaucoup contribué à la soumettre à la France. André Doria

qui avoit servi si utilement, prétendoit avoir de justes sujets de plainte ; on ne lui payoit pas la pension dont on étoit convenu, & on lui enlevoit les prisonniers qu'il avoit faits, sans lui tenir compte des rançons. Enfin on lui refusoit de restituer Savone aux Génois : restitution de la dernière importance. On assure que c'étoit la principale cause de son ressentiment. Si ce fait étoit bien prouvé, l'amour de la Patrie justifie ou du moins excuse bien des démarches que tout autre motif ne justifieroit ni n'excuseroit pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que Doria prit la résolution d'être le restaurateur de la liberté de Gènes ; mais ce projet ne fut exécuté que par dégrés.

André Doria ne s'étoit engagé au Service de la France que pour un tems, après quoi il passa au service de l'Empereur

avec douze Galeres. Ce Prince qui connoissoit parfaitement le mérite de ce fameux Génois, lui accorda les conditions les plus favorables. Une pension de soixante mille ducats par an, & la promesse de faire restituer Savone à la République, furent deux Articles du Traité. Doria trouva bientôt le moyen de débarquer cinq cens hommes, pendant que Trivulce s'étoit retiré dans le Château, & que la Garnison étoit campée à quelque distance de la Ville, pour éviter la contagion. Les Galères entrerent dans le Port; & Doria, dans une Assemblée publique, où assisterent la plûpart de ceux qui avoient cherché un azile contre la peste dans leurs Maisons de campagne, déclara hautement qu'il étoit venu pour affranchir sa Patrie du joug des Etrangers. Son discours fut suivi d'un applaudissement général, & on

prit les mesures nécessaires pour conserver la liberté qu'on venoit de recouvrer à si peu de frais.

On a observé que le même jour que les Galères de Doria entrérent dans le Port, la peste qui avoit causé une désolation générale, cessa par un bonheur inespéré. Ainsi les Génois furent délivrés tout ensemble de la contagion & de la domination étrangère : domination plus insupportable aux vrais Républicains que toutes les fiévres pestilentielles.

Les Commissaires qu'on avoit chargés de dresser un nouveau plan de gouvernement y travaillerent avec beaucoup de zèle, & leur travail fut approuvé. C'est la forme de Gouvernement qui subsiste encore à-présent. Il n'étoit pas aisé d'imaginer un moyen efficace de prévenir les divisions intestines dont on se

plaignoit depuis si longtems, sans avoir jamais pu y remédier. Tous les expédiens qu'on avoit mis en œuvre avoient été insuffisans, & il n'étoit pas aisé d'en trouver de meilleurs. Les Politiques en jugeront : Nous allons exposer le fait de manière qu'ils seront en état d'exercer leurs talens & de prononcer.

Il y avoit dans Gènes diverses factions qu'il ne sembloit pas possible de réunir ; les Nobles & les Plébéïens, les Marchands & les Artisans, les Guelfes & les Gibelins ; deux familles, les Frégoses & les Adornes, extraordinairement puissantes, & déterminées à se traverser mutuellement à toute occasion dans leurs projets : Personne n'ignore qu'il a souvent été moins difficile de rétablir la paix entre deux Souverains, que de réconcilier deux familles que la jalousie & l'intérêt ont désunies.

Pour lever les obſtacles dont on vient de parler, on commença par abolir tous les noms par où l'on déſignoit les différentes factions. On dreſſa enſuite un état de toutes les familles tant nobles que plébéïennes, qui poſſédoient ſix maiſons dans la Ville. Il ne s'en trouva que vingt-huit. On n'y comprit ni les Adornes ni les Frégoſes, ni même les autres citoiens de conſidération, qui furent aggrégés à quelqu'une des vingt-huit familles. Par cette diſtribution, il y avoit des Nobles, des Plébéïens, des Guelfes, des Gibelins, des Partiſans des Adornes & des Frégoſes, mêlés enſemble ſous le nom d'une même famille. Toutes les vingt-huit familles & les citoiens qu'on y avoit aggrégés, furent déclarés nobles, & il fut ſtatué qu'on n'y pourroit aſſocier que dix perſonnes chaque année. Dérogeant à

tous les réglemens antérieurs, il fut arrêté que le Doge & les Magiſtrats feroient tirés indifféremment des vingt-huit familles, mais que tout le reſte des citoiens, qui n'étoit que le petit peuple, feroit exclus du gouvernement.

On établit que tous les deux ans, on éliroit un Doge qui régiroit la République, aidé de huit Gouverneurs & d'un Conſeil de quatre cens perſonnes, priſes dans les vingt-huit familles déclarées nobles, comme on l'a dit. L'élection du Doge, qui dévoit être le chef du Conſeil des quatre cens, étoit l'article capital, & le plus digne de l'attention des Commiſſaires. Car tout citoien qui a du côté de la naiſſance & du mérite perſonnel, toutes les qualités requiſes, déſirant avec ardeur d'être élevé à ce haut rang, on ne ſçauroit guéres empêcher qu'il n'y ait bien

des mécontens, dont la plûpart ont tort de l'être. Voici en peu de mots, ce qui fut résolu sur ce sujet. Le grand Conseil des quatre cens choisit, chaque année, cent de ses membres pour former le petit Conseil, & ce petit Conseil s'assemble tous les ans, le 3. Janvier, pour élire un citoien de chacune des vingt-huit familles. Ces vingt-huit élus en nomment dix-huit autres, & tous ensemble proposent quatre Nobles, & celui des quatre qui rassemble le plus de suffrages est proclamé Doge. Outre le Doge & le grand Conseil, il fut réglé qu'on éliroit huit *Gouverneurs*, avec les mêmes formalités à peu près qu'on garde dans l'élection du Doge, dont ils sont le Conseil secret. Le Doge & les huit Gouverneurs, forment ce qu'on appelle la *Seigneurie*.

La Charge de Podestat ne fut pas supprimée, & il fut permis

de la conférer aux étrangers. Mais l'autorité & la juriſdiction de cette Magiſtrature ne s'étendit plus qu'aux affaires criminelles. Pendant qu'on reſſerroit dans des bornes ſi étroites la Dignité du Podeſtat, on inſtitua cinq Magiſtrats ſous le nom de *Cenſeurs ſuprèmes*, qui étoient chargés d'examiner la conduite qu'avoient tenu dans l'exercice de leur miniſtère, ceux dont le tems étoit expiré. Ainſi tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Etat, reſſortiſſoit à ce redoutable Tribunal. Cette inſtitution étoit d'après la République Romaine qui eut auſſi ſes Cenſeurs.

Tout étant réglé comme on vient de dire, & approuvé de la République, on élut pour Doge Hubert Cataneo Lazaro. Il y a bien de l'apparence que tous les ſuffrages euſſent élevé André Doria à cette éminente Place, s'il avoit paru la déſirer. On le fit

Cënſeur, & par une diſtinction qu'il avoit bien méritée, on lui conféra cette Charge pour toute ſa vie. On dreſſa auſſi au Reſtaurateur de la liberté, une ſtatuë, avec une inſcription ſimple & noble qui dit tout en peu de mots.

Cette expoſition toute abrégée qu'elle eſt, ſera un vaſte champ pour les politiques, dont les uns obſerveront bien des choſes qu'il ſeroit à propos, ſelon eux, de retrancher ou de modifier : les autres prétendront qu'il y en auroit beaucoup à ajouter pour perfectionner l'ouvrage. Les hommes n'établiront jamais une forme de Gouvernement qui ſoit inacceſſible à la critique, ni même qui ſoit à couvert de tout inconvénient. Ce ſeroit donc raiſonner mal, que d'improuver le plan qu'on vient d'expoſer, parcequ'il y a eu depuis des troubles & des diſſen-

sions dans la République. Partout où il y a de la jalousie, de l'ambition, des intérêts particuliers opposés au bien public, la sagesse des Loix ne suffit pas pour maintenir la tranquillité & l'union. Gènes ne fut pas longtems sans l'éprouver. On y jouissoit de tous les avantages qu'une Ville libre peut désirer, lorsqu'en l'année 1546, elle se vit sur le point de tout perdre par la conspiration de quelques citoiens.

Jean Louis de Fiesque Comte de Lavagna, étoit un Seigneur très-riche, très puissant, & dont on avoit eu soin de perfectionner les talens par une excellente éducation. C'eût été un des plus précieux ornemens de la Patrie, s'il eût eu moins d'ambition; mais c'est une passion qu'on ne lui avoit pas appris à modérer. Jeune & encore enfant, il s'étoit engagé à l'âge de onze ans à César Frégose, pour le secon-

der dans tous ſes projets, & il eut part à l'entrepriſe qui échoua en 1535. Il eût été dès-lors puni ſelon la rigueur des loix, s'il n'eût été protégé par André Doria, qui eut compaſſion d'une ſi grande jeuneſſe. Le ſouvenir d'un bienfait ne peut rien ſur une ame ambitieuſe. Le Comte de Fieſque ſupportoit impatiemment l'élévation de Doria; ſurtout lorſqu'André, qui n'avoit point d'enfans, eut adopté Jannetin ſon parent, & lui eut obtenu toutes les Charges qu'il avoit à la Cour de l'Empereur; la jalouſie devint exceſſive. Fieſque ſe détermina à faire périr deux hommes qu'il regardoit comme ſes ennemis; & comme il n'étoit pas poſſible d'en venir à bout ſans renverſer la nouvelle forme du gouvernement, il ne fut pas intimidé par cette conſidération. Il négocia ſecrétement avec le Pape Paul III. la

France, & le Duc de Parme. Il ſe conduiſit avec tant d'habileté, & prit de ſi juſtes meſures, que s'il n'eût pas perdu la vie par un accident imprévu, rien n'eût empêché l'exécution du projet. Jannetin avoit déja été tué; & ſi l'on n'en fit pas autant à André Doria, c'eſt qu'on ne crut pas qu'un vieillard âgé de quatre-vingt ans, & très-gouteux, fût bien à craindre. On étoit perſuadé qu'il n'échaperoit pas. Cependant il échapa par le zèle & la diligence de ſes domeſtiques. Tout plioit devant les Conjurés, lorſque le Comte de Fieſque, voulant paſſer à une galère, tomba avec la planche ſur laquelle il marchoit. Dans l'obſcurité on ne s'apperçut pas de ſa chûte. Il y avoit peu d'eau; mais il y avoit beaucoup de vaſe; & le Comte étant chargé du poids de ſes armes, s'y enfonça tellement qu'il ne put ſe ſoute-

nir faute de secours. Il fut noyé à l'âge de 22. ans. Jérôme de Fiesque son cadet devint par sa mort le chef de la famille & de la conspiration ; mais ce n'étoit pas un de ces cadets que la nature dédommage par les talens personnels, de la rigueur de la loi, à l'égard de la succession. Les Conjurés, qui connoissoient son insuffisance, l'abandonnerent la plupart, & il fut bientôt obligé de se retirer dans son Château de Montobio, avec tous ceux qui lui étoient restés fidèles. Il y fut assiégé par Augustin Spinola & forcé de se rendre à discrétion, après une défense de quarante-deux jours. Les soldats étrangers furent renvoyés ; mais on ne fit grace à aucun des Conjurés, il en coûta la vie aux uns & la liberté aux autres qui furent condamnés aux galéres. On instruisit le Procès de Jérome de Fiesque qui fut condamné à avoir la

tête tranchée, ce qui fut exécuté dans le Château même de Montobio, dont on rasa ensuite toutes les fortifications, parcequ'elles incommodoient beaucoup la Ville de Gènes.

Ottobon de Fiesque, le plus jeune des trois freres, échapa à toutes les recherches, & se sauva en France : mais huit ans après il fut pris par les Espagnols à Porto-Ercole, & livré à André Doria qui le redemanda, & qui l'ayant fait coudre dans un sac, le fit jetter à la Mer. Le massacre de Jannetin & le projet de traiter de même André Doria, suffisent-ils, l'Evangile mis à part, pour justifier, selon la jurisprudence militaire, souvent peu scrupuleuse, cette excessive cruauté ordonnée sans aucune formalité de justice, par un Citoyen à la vérité en place, mais non Souverain ?

Nous nous arrêtons ici, &

nous nous contentons d'avertir qu'il y a dans la ſuite du ſecond volume, des événemens, encore plus intéreſſans que ceux dont nous venons de rendre compte. Nous avons ſeulement préſenté un appas pour attirer les Curieux.

ARTICLE LXII.

L'ART DE MESURER SUR Mer le ſillage du Vaiſſeau, avec une idée de l'Etat d'armement des Vaiſſeaux de France, dédié aux Marins par M. Saverien, Ingénieur de la Marine. A Paris, Quay des Auguſtins, chez Ch. Ant. Jombert Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Genie au coin de la ruë Gille-Cœur, à l'image de notre Dame. 1750. in 8°. p. 262.

LE Livre que nous annonçons aura bien des lecteurs, s'il

eſt lu de tous ceux qui ſont intéreſſés à s'inſtruire ſérieuſement de ce qu'il enſeigne : mais il eſt à craindre qu'on n'aime mieux ignorer une vérité très-importante que de l'apprendre par une forte application. C'eſt principalement, & pour mieux dire, c'eſt ſeulement pour les Navigateurs que l'Auteur a travaillé : ainſi il étoit naturel qu'il dediât ſon travail, *à ces illuſtres habitans des mers*. C'eſt le titre qu'il leur donne & qu'ils ont bien mérité, tant par les longues & ennuïeuſes fatigues, que par les dangers ſans nombre, inſéparables de leur profeſſion.

On ſe perſuade que ſi le Problême des longitudes étoit réſolu, il ne manqueroit plus rien à la Navigation. Ce ſeroit un grand avantage ; mais ce ne ſeroit pas aſſez pour déterminer ſurement dans toutes les conjonctures le pointage de la Carte. Si les lon-

gitudes n'étoient connuës que par les Étoiles ou par la Lune, comme la latitude eſt connuë par la hauteur Méridienne du Soleil, que feroit-on dans ces tems obſcurs où pendant des ſemaines entieres on voit auſſi peu le Ciel que la Terre ? Les Latitudes & les Longitudes ſont alors également inutiles. Il n'eſt pas poſſible de les obſerver. Le Sillage & la Bouſſole ſont toute la reſſource des Pilotes.

On appelle *Sillage* le chemin que parcourt un Vaiſſeau ſous Voile, parce que c'eſt comme un ſillon qui diſparoît à meſure qu'il eſt tracé. Il eſt donc d'une extrême importance de ſçavoir eſtimer ce chemin, & c'eſt à quoi M. Saverien s'eſt attaché. L'objet eſt digne de l'attention d'un Ingénieur de la Marine, & de celle de tous les Marins.

On n'a pas négligé juſqu'ici cet article de l'Art de naviguer ;

mais on ne s'y est pas pris comme il convenoit, & c'est ce qui a empêché de résoudre ce Problême avec tout le succès qu'on auroit désiré. L'estime du sillage, après tant de recherches, est demeurée assez incertaine. L'Auteur, qui s'est apperçu des inattentions de ceux qui l'ont précédé dans ce travail, a tenu une autre route. Il a commencé par l'examen des mouvemens du Vaisseau, écartant ceux qui ne pouvoient contribuer à l'éxécution du projet, pour s'attacher à ceux dont il espéroit faire usage. Il a ensuite considéré avec application les diverses méthodes qu'on a imaginées jusqu'ici pour mesurer le sillage. Il les a comparées les unes avec les autres, remarquant ce qu'elles ont de bon & ce qu'elles ont de défectueux.

Cette discussion, toute difficile

qu'elle eſt, n'étoit pas capable d'intimider un Mathématicien, accoutumé par une longue habitude aux ſpéculations les plus pénibles: mais la connoiſſance qu'il avoit de l'oppoſition invincible des Marins de toutes les nations aux nouvelles machines qu'on leur préſente, le décourageoit, & il s'en eſt peu fallu pluſieurs fois, qu'il n'ait abandonné ſon entrepriſe. *Nulle part la tyrannie de l'Habitude n'eſt ſi forte que dans la Marine.* Les notes marginales en fourniſſent de bonnes preuves. Le *Loch* eſt autoriſé par une longue poſſeſſion; de plus, il eſt d'une pratique aiſée, & s'il étoit auſſi ſûr qu'il eſt commode, il ſeroit à propos de s'en tenir là. Mais il eſt défectueux. Cependant, le fût-il encore plus, viendra-t-on jamais à bout d'engager les Navigateurs à adopter un nouvel inſtrument qu'on leur préſente, & qui eſt

propre à corriger bien des abus ? C'eſt en quelque ſorte, vouloir ramener les Marins aux écoles d'Hydrographie : c'eſt les obliger à une nouvelle dépenſe d'étude & d'eſprit. On craint que leur œconomie en ce genre ne ſoit exceſſive.

L'Auteur entre dans ſon Traité, par l'expoſition du mouvement compoſé qui produit le ſillage. Il ſemble que ce mouvement ſoit très-ſimple, mais il ne l'eſt pas. Dès qu'on a vu un vaiſſeau ſous voiles, & faiſant route avec un vent frais, on ne ſçauroit ignorer que ce vaiſſeau, à meſure qu'il avance, plonge un peu de l'avant, & ſe reléve tout de ſuite. C'eſt ce qu'on appelle *Tangage*. Ces répétitions ſont continuelles, & doivent être évaluées dans la réſolution du Problême du ſillage, lequel devient par là plus compliqué. Les marées & les courans augmen-

tent encore l'embarras, & causent de nouvelles fatigues au Mathématicien. C'a été pour lever toutes ces difficultés, que l'on examine ici les divers mouvemens où le navire à flot est exposé.

Le mouvement qui frappe d'abord la vuë des spectateurs, est le mouvement qui provient des vagues ou des houles de la Mer. Cet élement, dans sa plus grande tranquillité, n'a jamais une surface parfaitement unie. Il s'éléve & s'abbaïsse successivement, & forme des ondes. C'est ce qui s'appelle la *Houppée*, en terme de Marine. Dès que le vent souffle un peu fort, les ondes deviennent des houles, & le vent continuant à *fraichir*, toute la Mer se couvre de vagues qui écument & qui grossissent de plus-en-plus. Ainsi le navire porté par les vagues, & poussé par le vent, monte, s'abaisse,

& ne laiſſe pas de cingler, c'eſt-à-dire, d'avancer. Il tombe & retombe toujours avec plus d'ardeur, juſqu'à ce qu'il aille auſſi vîte que la houle, & ſans interruption. S'il eſt mal conſtruit, & qu'il ne puiſſe acquérir ce dégré de vîteſſe, les chutes dont nous parlons, ſont quelquefois ſi bruſques, qu'il eſt en danger de s'entrouvrir. On ſoupçonne que le *Magnanime* & le *Fidéle*, deux navires de l'Eſcadre de M. Duguai-Trouïn, dans le voyage de Rio-janeiro, périrent ainſi avec leurs équipages.

On ne ſçauroit diſconvenir que ſoit que la Mer ſoit agitée, ſoit qu'elle ſoit calme, il y a toujours du tangage; & ſi on y ajoute, comme on doit, les courans & les marées, qui ſont des courans plus réglés & mieux connus le long des côtes, il eſt évident que toutes ces conſidérations miſes enſemble, mon-

trent que le Problême du fillage eſt un Problême des plus compliqués. L'Auteur ne promet pas de le réſoudre parfaitement dans toutes ſes parties ; mais il eſpere trouver mieux que tout ce qu'on a trouvé en ce genre juſqu'ici.

On commence par indiquer & prouver les inconvéniens des diverſes inventions que les Anciens & les Modernes ont produites. C'eſt une diſcuſſion où nous n'entrerons pas, parce-qu'elle nous arrêteroit trop longtems, & qu'il nous ſemble plus à propos de nous attacher à la nouvelle machine que l'Auteur a imaginée. Elle eſt ſi ſimple, que, ſelon lui, elle ne mérite pas le nom de machine. On l'appelle plus modeſtement *Sillometre*, meſure du Sillage. *Les Mouſſes comme les Pilotes, ſeront en état de la faire, de s'en ſervir & de la radouber.* Si avec

l'avantage de la ſimplicité, elle a encore celui de la juſteſſe, du moins d'une plus grande juſteſſe, on ne lui refuſera pas la préférence.

Les piéces du nouvel inſtrument, ſont une verge de fer ſuſpenduë comme un balancier, & qui ſoit enchaſſée ſi fortement dans une boule de buis ou de métal, qu'elle ne puiſſe en ſortir. Le balancier avec ſa boule doit être ſuſpendu de maniere qu'il puiſſe tourner & balancer librement en tout ſens. On donne ici une méthode d'exécuter cette ſuſpenſion : chaque particulier en imaginera telle autre qu'il jugera à propos ; pourvu que la liberté du balancier en tout ſens ſoit conſervée, l'Inventeur ne riſquera rien à s'en ſervir. La plus grande difficulté de tout ce qui concerne le *Sillomètre*, c'eſt de le ſuſpendre comme on vient de dire.

Le

Le balancier ainsi suspendu par le milieu est accroché par une barre de fer garnie de plusieurs gonds, l'un au-dessus de l'autre, à l'arriere du vaisseau, de manière que le gouvernail n'en soit pas incommodé. On fait passer dans un des gonds, plus haut ou plus bas, une verge horisontale qui porte tout le *Sillomètre*, & l'on aura soin que la boule descende dans la Mer jusqu'à la profondeur de trois ou quatre pouces : ce qui se pratique aisément par les diverses hauteurs des gonds.

Dans la chambre du Pilote ou tel autre endroit qu'on jugera plus convenable, on place un cylindre creux de métal de six ou douze pouces de diamètre, plus ou moins, & de trois ou quatre pieds de hauteur : au cylindre est joint un tuyau cylindrique de deux, trois, ou quatre lignes de diamètre, & fort poli

intérieurement. Ce tuyau sortant par la poupe recourbe à angles droits : par une de ses extrémités il peut répondre au balancier où il est attaché par un cordon qui passe dans tout le tuyau, & dont l'autre bout descend jusqu'au milieu du grand cylindre, & ce cordon qu'on a passé dans toute la longueur du tuyau, soutient au-dedans du cylindre un bassin qui s'y enchasse sans un frottement trop sensible. Ce bassin doit être assez grand pour contenir des poids jusqu'à la concurrence de 234 livres. Nous n'espérons pas que cette description donne une idée bien nette de la machine. Les imaginations non mathématiciennes n'y comprendront rien & s'en mettront peu en peine ; les Mathématiciens & les Navigateurs qui ont le goût & l'amour des Mathématiques, chercheront dans le livre & dans les planches toute la

construction du nouvel instrument.

Le Pilote qui voudra estimer la vitesse du Vaisseau, sera attentif à charger le bassin plus ou moins, selon l'impression plus moins grande de l'eau contre la Carène du Navire actuellement sous Voile & faisant route. C'est par ces poids proportionnés à l'impression de l'eau, qu'on empêche le bassin de monter dans le Cylindre, & le balancier avec le Globe de faire la culebute. C'est aussi par ces poids que l'on connoît l'effort de l'eau sur le Globe ; &, par cet effort bien connu, la vitesse de de l'eau ou du Navire qui est la même. On a inséré dans le Volume une Table où l'on voit d'un coup d'œil, le sillage du Vaisseau selon la diversité des poids. Cette table est poussée jusqu'à cinq heures de vitesse par heure : ce que peu de gens croyent possible.

Outre cette première Méthode, de déterminer le *Sillage*, l'Auteur en propose une seconde, à la faveur du même instrument; mais si nous en rendions compte, l'Extrait deviendroit trop long. M. Saverien se fait à lui même plusieurs objections, dont il ne dissimule pas la force; & il y répond comme un homme qui ne cherche pas à prévaloir contre la vérité. Il est difficile qu'il ait prévu tout ce que les Mathématiciens & les marins, les premiers fondés en spéculation, les autres en pratique, opposeront aux nouveaux *Sillomètres*. L'inventeur s'il est attaqué, se présentera sur la Brèche pour défendre son Ouvrage.

On demandera peut-être s'il y a lieu d'espérer que ces inventions soient adoptées & mises en pratique par ceux pour qui elles ont été imaginées. Nous ne

sçavons pas lire dans l'avenir : cependant nous craignons que le Loch, à quoi toutes les Nations qui fréquentent la Mer, sont accoutumées, ne soit maintenu dans la possession où il est depuis tant d'années. Malgré tout ce qu'il y a de défectueux dans cette manière de mesurer le Sillage, comme elle est très-commode & très-intelligible, les Pilotes s'en tiendront là. Il faut même avouer qu'on navigue avec assez de sureté avec cet ancien Sillomètre, pourvu que les Pilotes se défient toujours beaucoup de la justesse de leur point, surtout dans les temps de brume.

L'Auteur pour délasser de l'application nécessaire pour lire le Traité du Sillage, a mis à la fin du volume une courte exposition *de l'état d'armement des Vaisseaux de France.* Tous ceux qui n'ont vu la Mer & les Vaisseaux qu'en peinture, liront cet Ouvra-

ge avec plaiſir. Il amuſera & inſtruira à certains égards. Les Mathématiciens mêmes qui n'ont point voyagé ſur Mer, ni fait un long ſéjour dans nos Ports, ne regretteront pas comme perdu le temps qu'ils auront donné à cette lecture.

Les Vaiſſeaux de guerre tiennent le premier rang. Ce ſont autant de Citadelles plus ou moins fortes, qui ſe promenent fiérement ſur l'Ocean & ſur la Méditerranée, portant partout une Artillerie redoutable & des guerriers plus intrépides que ces Héros Grecs enfermés dans le cheval de Troïe. Ces Vaiſſeaux, par deux Ordonnances de Louis XIV, ſont diviſés en cinq rangs. Cette diſtinction eſt fondée ſur leur longueur, le nombre de leurs Ponts, leur port ou capacité, & ſur le nombre des Canons dont ils ſont armés. Les Vaiſſeaux du premier rang, depuis l'Eſtave à

l'étambord, deux piéces de charpente posées à l'extrémité de la Quille, l'une à la Prouë, l'autre à la Poupe, ont environ 163 pieds de longueur & 44 pieds en largeur. Leur creux est de 24 pieds 4 pouces. Ils ont trois ponts & portent 1500 tonneaux, c'est-à-dire trois millions de livres, car chaque tonneau en fait de Marine est du poids de deux mille livres. Tel est le devis ordinaire d'un Vaisseau François du premier rang. On en à construit autrefois de plus grands. Les Vaisseaux du second rang n'ont jamais plus de six vingt ni moins de 105 pieds de Quille. Ils ont trois Ponts entiers ou deux Ponts & demi, c'est-à-dire, que le troisiéme Pont ne va pas de la Poupe à la prouë, mais n'occupe que la moitié de cette longueur depuis la Poupe en avant. Le nombre de leurs

canons n'eſt pas au-deſſus de 70, ni au-deſſous de 56. Nous omettons les Vaiſſeaux des trois rangs inférieurs. On appelle Vaiſſeaux de ligne ceux qui ſont aſſez forts pour combattre en ligne dans une armée navale rangée en bataille : on les appelle auſſi Vaiſſeaux de haut-bord, pour les diſtinguer des Galères & des Vaiſſeaux plats.

Les Mâts ne ſont point perpendiculaires à la Quille ; ils ſont un peu inclinés vers l'arrière, pour mieux réſiſter *à la pouſſée de la Voile*, qui reçoit le vent du côté de la Poupe. Il n'y a que les Conſtructeurs, ou plutôt chaque Conſtructeur ſçait les proportions qu'il obſerve dans la conſtruction des Mâts. C'eſt un ſecret qu'il ne communique qu'à ſes enfans. Perſonne n'ignore que la largeur du Vaiſſeau doit décider de la longueur

des Mâts ; le reſte eſt encore de pure expérience , & qui n'eſt pas uniforme. L'Auteur propoſe une méthode qui peut être regardée comme le fondement de toutes les autres.

Si la largeur du Vaiſſeau n'excéde pas 25 pieds, la longueur du grand Mât ſera triple de cette largeur. On ajoute un pied de hauteur au Mât pour chaque pied de largeur dont le Navire excédera la largeur de 25 pieds. Quant à l'épaiſſeur du Mât, elle ſera d'autant de pouces qu'il y a de pieds dans les trois quarts de la largeur du Vaiſſeau. Les autres Mâts ſont reglés ſur le grand Mât.

Les Voiles ſont attachées aux Mâts par des Vergues qui ſont des piéces de bois arrondies dans toute leur longueur & qui dans le milieu ſont deux fois plus groſſes qu'aux extrémités.

Il eſt évident que ces Vergues, auſſi bien que les Voiles, doivent être proportionnées à la grandeur du Navire. Aux Vaiſſeaux qui ont 180 pieds de long & 45 de large, la grande Vergue eſt de 98 pieds.

Les ancres qui ſervent à retenir le vaiſſeau dans les mouillages, ſont faites d'un alliage de fer de Suede & d'Eſpagne. La grande ancre d'un vaiſſeau qui a 45 pieds de largeur, eſt longue de 18 pieds & peſe 5832 livres. Ce que nous venons de dire eſt l'extrait d'un abrégé très-court d'un ſujet très-étendu. Nous ne nous ſommes propoſé que de donner une idée fort ſuperficielle de la Marine, mais dont ſe contenteront aiſément ceux qui n'ont ni vû ni envie de voir la mer & les vaiſſeaux.

Nous tranſcrivons ici ce qu'on lit à la page 145. *Que de progrès dans la Navigation, que d'avan-*

tages dans la Marine, résulteroient d'un bon accord entre les Marins & les Géomètres ! Les moindres idées, les moindres conseils seroient écoutés. Eh ! quoi de plus avantageux pour accélérer la perfection d'un Art ! Quiconque établira cette bonne intelligence si judicieusement désirée, sera né avec un talent bien marqué pour les négociations.

Tel que soit l'accueil qu'on fera dans la Marine au Traité du Sillage, l'Auteur méritera toujours de justes éloges pour avoir travaillé sur une matière si intéressante, malgré les dispositions peu favorables des Navigateurs à l'égard de toutes les nouvelles inventions.

ARTICLE LXIII.

LETTRE AU P. B. J. SUR les Points ou Voyelles Hébraïques.

PErmettez, M. R. P. que je vous communique le plan d'une dissertation sur les points ou voyelles Hébraïques ; je dis *le plan*, parce que ce morceau sera traité avec plus d'étenduë, si les Sçavans goutent mon dessein. J'ai deux objets ; le premier de faire voir l'antiquité de ces points, dont Cappelle, le P. Morin & quelques autres ont parlé comme d'une invention assez moderne ; le second de réduire leur nombre à neuf au lieu de quatorze qui se présentent dans toutes les Grammaires Hébraïques. Ecoutez-moi je vous prie quelques moments.

Je sens que la premiere partie

de ma differtation ne fera pas auffi neuve que fa feconde : je ferai obligé de reprendre plufieurs raifonnemens des deux Buxtorf & de M. Prideaux ; de montrer l'infuffifance de ceux qu'ont produit Cappelle, & le P. Morin ; de fuivre en un mot des routes déjà bien battuës. Mais je tâcherai d'être court & de faire quelques obfervations nouvelles. Voici, par exemple, des preuves qu'on n'a pas affez mifes en œuvre. Il eft d'abord furprenant que, fur l'antiquité des points Hébraïques, on aime mieux s'en rapporter au jugement d'un feul Grammairien fort récent (Elie Levite) qu'au témoignage de tous les Docteurs de la Synagogue. Je fuis né, comme vous fçavez, parmi ce peuple autrefois fi chéri de Dieu, & préfentement fi réprouvé à caufe de fon aveuglement ; j'ai fait toutes les études aufquelles

les plus ſçavants d'entre les Juifs ont coutume de s'appliquer ; je puis par conſéquent vous certifier ce que toute la Nation penſe de ſes points voyelles ; & quel intérêt aurois-je à vous déguiſer la vérité ? Chrétien & Catholique, par la miſéricorde de Dieu, je ne m'attache plus qu'à combattre mes anciens Maîtres ſur leurs fauſſes traditions, ſur les mauvais ſens qu'ils donnent à l'Ecriture, ſur l'abus des lumières que Dieu leur laiſſe encore. Je les redreſſe ſurtout, quand ils ſont en oppoſition les uns avec les autres ; quand les modernes contrediſent les Anciens. Mais dans cette controverſe particulière touchant l'antiquité des points hébraïques, je n'ai rien à leur reprocher : la tradition eſt immémoriale & unanime, le concert eſt uniforme entre eux. Ils rejettent, comme une fauſſeté ridicule, la prétenduë inſtitution

de ces points par les Maſſorètes ; ils abandonnent l'idée d'Elie Lévite à ce ſujet ; ils la traitent même d'attentat contre les Livres Saints. Or je vous le demande, M. R. P. ce cri général eſt-il une chimère, ce témoignage de toute la Synagogue ne mérite-t'il aucune conſidération ?

Un autre raiſonnement que je prétens manier avec bien de l'avantage, eſt celui-ci. On dit communément que les cinq lettres, *Aleph*, *Vau*, *He*, *Jod*, *Aïn*, ont tenu lieu de voyelles, & que les bons Hébraïſants s'en ſervent encore pour lire ſans points : mais voici, ce me ſemble, une vraie difficulté. Il y a un grand nombre de mots où aucune de ces cinq lettres ne ſe trouve. Comment ſera-t-il poſſible qu'on les ait prononcés autrefois, ou qu'on les prononce encore aujourd'hui ſans le ſecours des points : & tous les au-

tres mots même où ces lettres ſe rencontrent, comment apprendra-t-on à les prononcer d'une manière uniforme, ſi l'on ne ſuppoſe pas des points qui en déterminent le ſon ? Auſſi les Juifs qui ont le mieux étudié, qui ſe ſont formés par un long uſage à lire ſans points, n'entreprennent pourtant pas d'inſtruire leurs enfans dans d'autres livres que ceux qui ſont ponctués.

Je joins à ceci une réflexion bien frappante : Qu'un grand nombre de perſonnes apprennent l'Hébreu ſans points, chacun ſuivant le ſyſtème qu'il pourra ſe faire à lui-même ; qu'on les renferme tous dans des lieux ſéparés, & qu'on leur faſſe traduire les livres ſaints ; quel ſera le réſultat de tout ce travail ? On le ſent aſſez. Rien de plus différent, de plus confus que ces verſions, parceque chaque traducteur aura lu & entendu les mê-

mes mots de différente manière. Au contraire, ſuppoſez des points, tout ſe rapportera à un but, & il ne pourra plus ſe trouver d'autre différence, que celle qui dépend du génie, du ſtyle, de l'application des divers eſprits.

Mais que vous dirai-je, M. R. P. de la fable qu'a imaginé le Grammairien Elie Lévite touchant les Maſſorètes, & le ſoin qu'ils prirent, ſelon lui, de fabriquer les points? Pour détruire ce menſonge, je n'aurois beſoin que de l'obſervation ſuivante. On trouve dans l'Écriture des remarques critiques que les Maſſorètes ont placées tant ſur les points, que ſur les lettres & ſur les mots. Or peut-on croire que ce ſoient les mêmes Auteurs qui ayent inventé les points en queſtion? A-t-on jamais vu que quelqu'un faſſe un ouvrage, pour le critiquer enſuite?

Je ne vous indique ici qu'en général quelques-unes de mes preuves. Vous pouvez compter qu'il m'en reſte encore une multitude d'autres, & que je ſçaurai auſſi répondre aux objections de Cappelle, de Morin & de tous les partiſans de la nouveauté des points. Mais je paſſe à mon ſecond objet.

Quand je ſoutiens l'antiquité des points, je n'étens pas cette prérogative à tous les 14. ſignes que les Grammairiens préſentent. Je ſuis perſuadé que les Anciens n'en admirent que neuf, * & que

* Ces neuf points ſont ceux qu'on appelle dans nos Grammaires *Cametz*, *Patach*, *Tſere*, *Segol*, *Chiric*, *Cholem*, *Schurek*, *Kibbuts*, *Sceva*. M. Adolphe les nomme *Kemotz*, *Patakh*, *Tzairai*, *Ségaul*, *Khirik*, *Khaulom*, *Schurk*, *Molopoum*, *Schevo*; & il leur donne auſſi des valeurs un peu différentes de celles qu'on voit dans les Grammaires,

les cinq autres * ſont l'ouvrage de quelques Grammairiens aſſez récens. D'abord, ce ſentiment s'accorde avec la pratique des Juifs de Metz, d'Alſace, de Pologne, de la plus grande partie de l'Allemagne, de la Hollande & de l'Angleterre. Ils ne ſe ſervent pour enſeigner leurs enfans, que de neuf points ou voyelles, & par-là, ils les forment bien plutôt à la lecture, qu'ils ne feroient avec quatorze. Car j'en appelle au témoignage de quiconque a étudié la langue Hébraïque; qu'eſt-ce qui lui a paru rebutant dans les premiers jours? n'eſt-ce pas ce grand nombre de points; & dans ce nombre, n'eſt-ce pas les points deſtinés à marquer les voyelles

* Ces cinq points ſont les trois *Cateph* (appellés par M. Adolphe *Khatafs*) le *Chiric Caton*, & la ſeconde maniere d'écrire le *Cholem.*

brèves & très-brèves, qui l'ont le plus embarassé ?

Cependant, me dira-t-on, les Bibles Hébraïques imprimées par des Juifs de Hollande, d'Allemagne, de Pologne, &c portent aussi ces points, & l'on y voit ce qu'on appelle les *Khatafs* &c, preuve qu'on admet aussi les 14 points dans ces contrées. A cette objection il m'est aisé de répondre que, quand on imprime des livres, surtout des Bibles, on prétend les débiter partout, qu'ainsi on se conforme aux usages les plus reçus, & qu'il n'est pas étonnant par cette raison, qu'on voye tous les points, même ceux des voyelles brèves & très-brèves, dans les éditions d'Allemagne, de Hollande, &c.

Mais je soutiens toujours que le commun des Juifs établis dans ces Païs a un alphabet où l'on n'a marqué que les neufs points dé-

ſignés plus haut ; j'ai cet alphabet ſous les yeux. Je ſoutiens qu'on s'en ſert pour inſtruire les enfans, & qu'on ne leur apprend point à lire ni à prononcer les cinq Points deſtinés aux Voyelles brèves & très-brèves. Que ſi l'on doutoit de mon témoignage, il feroit aiſé d'interroger quelqu'un de ces Juifs de Metz, d'Allemagne, &c. il s'en trouve toujours à Paris. A moins que ce ne fût un Grammarien, je ſuis ſur qu'il ne ſçauroit pas même ce que veulent dire ces points, ni ces Voyelles brèves & très-brèves.

Cependant, ajoutera-t-on, ces points exiſtent, d'où ſont-ils venus ? C'eſt ce que je compte expliquer nettement M. R. P. Je ne puis donner encore ici que l'ébauche de ma penſée, mais vous ne laiſſerez pas de la concevoir. Toute la doctrine des voyelles longues, brèves &

très-brèves chez les Juifs, vient des Rabbins curieux de faire des vers. Ce goût poëtique régnoit en Orient. Ceux de la nation qui furent chassés de ces contrées, & qui se réfugiérent en Espagne, y portèrent les règles de la versification, & ces règles qui exigeoient nécessairement qu'on eût égard à la quantité des syllabes, présentoient aussi des points relatifs à cette quantité. Ce sont justement ces points que vous voyez destinés à énoncer les voyelles longues, brèves, & très-brèves. Ainsi les Juifs d'Espagne furent les premiers en Europe, qui augmentèrent le nombre de leurs points jusqu'à quatorze. Ceux d'Allemagne, de Pologne & de quelques autres endroits, n'adoptèrent point ce nombre dans l'usage ordinaire; il n'y eut que les Grammairiens de profession & les Poëtes (car les Juifs d'Allemagne ont aussi fait

des vers) qui reçurent les 14. points ; les autres se contenterent des neuf signes ou voyelles qu'ils avoient appris de leurs peres ; & ils s'en contentent encore aujourdhui pour instruire leurs enfans.

Je m'attens bien qu'on attaquera mon hypothèse, en disant que la pratique de faire des vers est beaucoup plus ancienne, puisqu'il y en a dans l'Ecriture ; mais cette objection est très-foible ; & je nie absolument qu'il se trouve aucun morceau de Poësie en règle, aucune combinaison de Dactyles & de Spondées, aucune composition en vers Héxamètres, Pentamètres &c. dans tout l'ancien Testament. S'il y a quelques acrostiches dans les Pseaumes, croira-t-on que ce soit là de véritable Poësie ? Si le Cantique du Passage de la Mer rouge est écrit par lignes séparées, en concluera-t-on que ce

ſont des vers ; & ne s'enſuivroit-il pas que la plus grande partie des Saints Livres eſt en vers, puiſque dans les anciens Mſſ. de la Bible, on remarque que les verſets ſont très-ſouvent rangés par lignes ſéparées : manière d'écrire qui a lieu lors même qu'il n'eſt queſtion que de faits hiſtoriques ? Mais ç'en eſt aſſez, M. R. P. tout ceci demanderoit d'être développé avec une abondance de diſcours que je réſerve pour un Ouvrage plus étendu. Je ſuis &c.

A Paris 18 de Mars 1750.

RENÉ ADOLPHE, Sécrétaire ordinaire de M. le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang.

ARTICLE

ARTICLE LXIV.

ŒUVRES DU PERE DU Baudory de la Compagnie de JESUS. A Paris, chez Marc Bordelet, rue S. Jacques, in-12. pag. 546. M. DCC. L.

ON présentoit autrefois avec confiance les dépouilles littéraires des Maîtres d'éloquence Latine, & cette confiance étoit fondée sur l'accueil favorable que le Public faisoit toujours à la langue d'Auguste ; aujourd'hui quand on annonce du Latin, il faut presque adopter le style suppliant des Epitres dédicatoires. On croit devoir faire en quelque sorte ce qu'Horace disoit à Vinnius, porteur de ses livres : *Etudiez les moments ; paroissez quand on sera de bonne humeur, quand on vous aura porté*

les premieres paroles. N'allez pas vous avancer mal-à-propos.

Si lætus erit, si denique poscet :
Ne studio nostri pecces &c.

L'Editeur de ce Recueil a eu toute la modestie de Vinnius. Il avoit un homme d'esprit, un bel esprit même à faire connoître, & il a manié cette partie en Historien, non en Panégyriste. Il falloit nous mettre sous les yeux toutes les piéces que comprend ce Volume ; & il s'est borné à une simple nomenclature, laissant au Lecteur toute la liberté de juger, d'apprécier ; & aux Ecrivains périodiques le soin ou le plaisir de caractériser l'Auteur & l'Ouvrage. C'est ce qui va nous occuper dans cet Article.

On voit ici quatre Harangues Latines ; trois Plaidoyers ou Discours François ; une Tragédie aussi Latine, & une Ode

Françoiſe. L'Auteur a laiſſé, dit-on, d'autres monuments de ſon eſprit, mais ce n'étoient apparemment que des ébauches ou des eſſais. Cependant ſi nous avions, pour les productions littéraires, le goût qu'ont les Amateurs pour tout ce qui ſort de la main des grands Peintres, nous recueillerions juſqu'aux ſimples deſſeins, juſqu'aux premières idées des bons Maîtres de Littérature : nous en ferions des recueils & des ſuites. Tout ce qui eſt bien penſé n'a-t-il pas des droits ſur les deſirs & la curioſité des hommes ?

Le P. du Baudory * chargé de remplacer le P. Porée dans la Chaire de Rhétorique du Collége de Louis le Grand, ſentit le poids de ſa fonction, que la

* Né le 16 Février 1710, Régent de Rhétorique à Paris en Fevrier 1741 ; mort le 4 Mai 1749.

modestie extrême de son caractère aggravoit encore. Il fit connoître ses sentimens par un Discours qui est le premier des quatre qu'on nous donne ici, & qui a pour objet de faire voir *combien il est difficile de succéder à ceux qui ont excellé dans leur art*. Cette vérité dont la preuve se trouve dans tous les tems & dans tous les états, fut mise par l'Orateur dans un jour que son exemple n'augmentoit pourtant pas. Dès ce premier vol, il parut très-capable de s'élever à la réputation, & s'il est permis de parler ainsi, à la gloire de son Prédécesseur. Des succès soutenus durant 8 années ont justifié depuis cette favorable opinion.

Nous ne voudrions pas oublier une circonstance qui vient parfaitement à ce qu'un éloquent & ingénieux Magistrat disoit l'année dernière en faveur de la Littérature de Province. Le suc-

cesseur du P. Porée apporta dans la Capitale un goût sain, & une Latinité exquise : fruits délicieux du long sejour qu'il avoit fait dans des Villes du second & du troisième ordre. Cette tribune aux harangues où il monta pour la 1re. fois le 3 de Mai 1741 retentit d'un style nombreux, majestueux, plein de choses, de sentimens, de véritable éloquence en un mot. Son Exorde presque tout destiné à répandre des larmes sur le tombeau du P. Porée procédoit par cette route qu'a tracé Cicéron, & qui seule, nous le disons sans hésiter, mérite d'être suivie.

» * Messieurs, dit ce nouvel

---

* Parcite, Auditores, si Oratoris Academici partes apud vos hodie peracturus, præconis funerei flebilem ad tempus personam induo, & Orationem meliùs inspergendam floribus, atrâ cupresso ipso statim in limine videor funestare. Hanc mihi saltem veniam dabitis, optimi

» Orateur, pardonnez ſi, chargé
» de vous faire ici un diſcours
» Académique, je commence par
» les traits d'une harangue funé-
» bre; ſi j'orne de cyprès le fron-
» tiſpice d'un Ouvrage qui, pour
» vous plaire, devroit être cou-
» ronné de fleurs. Pardonnez,
» vous ſurtout, jeunes Eléves,
» à qui cet excellent Profeſſeur
» ouvrit les ſources de la piété
» & de l'éloquence. Les larmes
» que vous avez répanduës ſur ſa
» cendre ſont la preuve de votre
» douleur & de votre reconnoiſ-
» ſance; vous avez mêlé vos re-
» grets avec les nôtres, & quel-
» que grande qu'ait été notre af-

---

adoleſcentes, quibus ille, dum viveret, ſaluberrimos pietatis ac eloquentiæ fontes aperuit, cui vos, poſtquam vixit, lacrymas rependiſtis doloris atque amoris indices, quorum fletus ſic noſtris admixti fletibus prorupere, ut uter eſſet amarior ſociorum an diſcipulorum ploratus haud facile dignoſceretur.

» fliction, on peut douter si nous
» étions plus sensibles à la perte
» d'un Confrere, que vous ne
» l'étiez à celle d'un Maître. «

Tout le détail de cette harangue répond au préambule, & cette pompe de discours si propre des actions publiques & si recommandée par les anciens, enchanta tous les auditeurs. C'est un fait dont le témoignage est trop récent & trop subsistant pour qu'on nous accuse ici de flatterie.

Osons dire présentement une autre vérité, qui revient peut-être encore à la pensée du Magistrat dont nous parlions plus haut. Paris ne mit-il pas quelque apprêt dans le style du P. du Baudory ; & ce beau fleuve qui de la Province s'étoit avancé vers nos Contrées avec toute la majesté de ses eaux, ne se partagea-t'il pas quelquefois en Fontaines jaillissantes & en cascades?

Perſonne, il eſt vrai, n'eut plus d'aménité, plus d'abondance, plus de fineſſe que cet Orateur. Ce ſont là les trois caractéres de ſon génie ; & l'on en remarque des traces partout : aménité dans les deſcriptions ; abondance dans les images ; fineſſe dans les rapports, les alluſions, lès contraſtes &c. Mais le déſir de ſe monter au goût regnant ne le força-t'il pas, en quelque ſorte, d'enluminer ſes portraits ; & le ſtyle antithétique, moins accueilli en Province qu'à Paris, ne vint-il pas prêter ſes petits ornements aux figures qu'il étoit naturellement porté à deſſiner en grand ? Il ſentit ce défaut, & il étoit d'un caractére à recevoir très-volontiers les avis qu'on eût jugé à propos de lui donner ſur ce point. La dernière de ſes harangues ſe raproche des beautés maſles & naturelles de la première. Il y examine ce qu'on doit penſer

des nouveaux Inventeurs de systêmes, & quoique la matière entraîne après soi quelque sécheresse, que les détails soient mêlés de discussions peu avantageuses à l'Eloquence, on y remarque beaucoup de grandeur & de noblesse, sans compter l'étenduë des connoissances, qui en est la base & le fondement. *

Une autre partie considérable de ce recueil consiste dans les trois discours ou plaidoyers François distribués par le P. du Baudory à ses élèves pour les former à l'Art oratoire. Cet exercice remplace, ce semble, les *déclamations* des Anciens. On imagine un sujet litigieux ; il se

* Dans cette harangue (pag. 159.) il y a une grosse faute de Copiste qu'il faut supposer corrigée : *Splanherii*, lisez *Spanhemii*. Dans la seconde, pag. 85. on fait Amyot de *Meaux*, il étoit de *Melun* ; il faut substituer *Melodunensi* à *Meldensi*.

proposé par quelqu'un qui fait aussi la fonction de rapporteur & de Juge. Plusieurs intéressés représentant des Avocats, produisent leurs raisons ; & tout se traite non avec l'appareil & les clameurs du Barreau ; mais à peu prés comme Ciceron traitoit ses Questions Philosophiques à Tusculum ; excepté qu'on joint ici à la politesse d'une conversation littéraire , le style & le ton propres de l'Orateur.

Le Professeur célèbre dont nous parlons eut le talent de bien écrire en François. Comme il étoit né disert & abondant, les richesses de notre langue se rangeoient sous sa plume sans effort , sans confusion , mais quelquefois sans bornes. Car ce beau génie , (nous ne pouvons nous lasser de le faire remarquer) eut à se défier du fond immense que lui prodigua la Nature. Il n'a vêcu que 39 ans, & il étoit

encore dans l'âge de livrer ſes tréſors avec une ſorte de profuſion : les années l'euſſent rendu œconome, & il avoit l'avantage précieux de pouvoir toujours ſe réduire, ſans ceſſer d'être magnifique.

Nous ne pourrions repréſenter ici les objets, l'ordonnance & les traits principaux de ces trois Plaidoyers. Nous nous bornons à citer quelque choſe du ſecond que nous eſtimons le plus beau : voici le ſujet. Un Amateur des talents de l'eſprit aſſigne par ſon teſtament quatre prix d'inégale valeur pour quatre hommes de Lettres qui l'ont comblé d'éloges, & qui d'ailleurs ont rendu de grands ſervices aux Sciences. Le premier a *un génie ſublime & élevé* ; le ſecond *un eſprit fin & délicat* ; le troiſiéme *une mémoire vaſte & enrichie de toute l'érudition littéraire* ; le quatriéme *un jugement*

ſûr & exquis. Ce ſont là les qualités qui dominent ; car chacun des Concurrents n'eſt pas abſolument dépourvu de l'eſpèce de mérite qui caractériſe ſon rival. Il eſt queſtion de la préférence & du prix que méritent ces divers avantages dominants : quatre jeunes Orateurs plaident la cauſe ; & le Juge, après avoir balancé les raiſons, apprécié la force des preuves, écarté tous les nuages qui pouvoient obſcurcir la vérité, détermine que l'homme de Lettres qui a le *jugement ſûr & exquis* mérite la première place ; que le génie ſublime & élevé doit ſuivre immédiatement ; que la mémoire heureuſe aura la troiſiéme récompenſe ; & que l'eſprit fin & délicat ne ſera qu'au dernier rang. Cette déciſion eſt aiſée à deviner, même avant la plaidoirie ; mais les charmes de l'Eloquence, & l'art de faire valoir

dès preuves ne laissent pas de rendre lès objets douteux & problématiques. C'est ce qui fait l'intérêt de cet exercice littéraire.

Celui qui plaide pour *le jugement sûr & exquis* répand mille beautés dans son discours ; nous n'en citerons qu'un morceau qui est la définition développée de ce qu'on appelle le *goût.* » Qu'est-ce que le bon
» goût dont le génie le plus mé-
» diocre , dont le Critique le
» plus aveugle se croit l'arbitre
» & le dépositaire ; qu'on a aussi
» souvent à la bouche qu'on la
» rarement dans l'esprit ; dont
» on parle presque toujours sans
» le connoître , parce qu'il n'est
» connu que de lui-même ? C'est
» un sentiment du vrai , que le
» mensonge , fût-il orné des plus
» belles couleurs , ne sçauroit
» corrompre ni gagner. C'est
» une droiture de raison qui s'in-

» rite & s'effarouche de tout ce
» qui pourroit bleſſer tant ſoit
» peu les règles du bon ſens.
» C'eſt une manière de penſer ſi
» juſte & ſi préciſe, que la penſée
» ne rend que ſon objet, & le
» rend tout entier. Une façon de
» s'exprimer ſi propre & ſi pro-
» portionnée, que la parole eſt
» auſſi fidèle à peindre la penſée,
» que la penſée l'a été à repré-
» ſenter ſon objet. C'eſt cette ſa-
» geſſe & cette ſobriété qui ſçait
» retrancher courageuſement
» tout ornement frivole & étran-
» ger ; ſacrifier juſqu'à des beau-
» tés quand elles ſont déplacées;
» adſtreindre l'imagination ſans
» la captiver ; modérer la cha-
» leur du génie ſans l'étouffer ;
» châtier le luxe & l'intempéran-
» ce du ſtyle ſans l'amaigrir ni
» le deſſécher ; arrêter les écarts;
» faire grace aux hardieſſes ;
» être plaiſant ſans bouffonne-
» rie ; grave ſans auſtérité ;

» agréable ſans rien ôter à l'inſ-
» truction ; inſtructif ſans rien
» prendre ſur l'agrément. C'eſt
» ce goût exquis des bienſéan-
» ces, qui ſçait ſe plier aux cir-
» conſtances des âges, des tems
» & des conditions : également
» attentif à ne rien dire qui puiſſe
» bleſſer le caractère de celui
» qui parle, ou choquer les
» mœurs de ceux à qui l'on par-
» le. C'eſt enfin cette ſage éco-
» nomie qui conſiſte à donner à
» chaque partie du diſcours l'é-
» tenduë & le dégré de force
» dont elle eſt ſuſceptible ; à éta-
» blir entre les preuves un tel
» ordre & un tel arrangement
» que les plus ſolides n'offuſ-
» quent point les plus foibles,
» & que celles-ci n'affoibliſſent
» point l'impreſſion des premiè-
» res ; à n'appuyer que légére-
» ment ſur les raiſons les plus
» légères ; à s'appéſantir ſur les
» plus fortes ; à commencer par

» les vraisemblances pour finir
» par les convictions ; à réunir
» ensemble tous les membres
» d'un discours par des transi-
» tions si fines & si délicates,
» qu'ils ne fassent qu'un même
» corps & un tout continu ; à
» raprocher les couleurs par des
» nuances si imperceptibles,
» que l'œil le plus attentif se
» trompe agréablement dans le
» passage des unes aux autres. «

Saint Louis dans les fers est le sujet de la Tragédie latine qu'on nous donne ici. 80 ans plûtôt, & lors qu'on admiroit sur un Théâtre de College le Cyrus & le Lysimaque du P. De la Ruë, cette Piéce auroit attiré l'attention des gens de lettres. Ils y auroient remarqué de l'Élévation, de la Noblesse, du Sentiment, & le ton soutenu d'une piété qui étoit le langage favori de l'Auteur, & l'ame de toute sa conduite.

L'Ode Françoise, placée à la

fin de ce Recueil, est sur la Convalescence du Roi : objet très-cher à la Nation, mais qui ne fut bien chanté que par un très-petit nombre de Poëtes ; la foule chanta aussi & détonna souvent. Il y a dans l'Ode du Pere du Baudory des traits qui la distinguerent. On a bien fait de la conserver ; & nous voyons aussi avec plaisir dans ce Volume les vers Latins que des Disciples touchés & reconnoissants ont consacrés à la mémoire de leur Maître. Ce sont des Piéces composées par quelques Éléves de Rhétorique ; le P. Geoffroi Collégue du P. du Baudory a proposé les sujets, ces jeunes Poëtes les ont exécutés ; ainsi l'on voit que tout ce Lycée a témoigné de la douleur ; & que Santeuil qui monta sa lyre sur un ton lugubre pour accompagner Cossart, son Maître, au tombeau, trouve encore aujourd'hui des Imitateurs.

ARTICLE LXV.

ANTONII ARRIGHII DE vita & rebus gestis Francisci Mauroceni Peloponnesiaci Principis Venetorum, Libri quatuor ad Senatum. Patavii an. 1749. in-4°. excudebat Jacobus Cominus. Histoire de François Morosini Doge de Venise, divisée en quatre livres par Antoine Arrighi. A Padoue 1749. in-4° chez Jacques Comini.

DAns une République aussi éclairée & aussi vigilante que la République de Venise, il est difficile, peut-être impossible, de parvenir aux premières dignités, par une autre voye que par celle du mérite & des services. Il suffiroit de sçavoir que François Morosini a été Doge, pour en conclure qu'il avoit donc les talens nécessaires pour

occuper glorieuſement cette importante place. Mais on ne ſe contente pas volontiers d'une connoiſſance ſi ſuperficielle des grands hommes. On aime à être inſtruit des principaux évènemens de leur vie. L'Hiſtoire eſt chargée du ſoin de ſatisfaire cette louable curioſité du Public, & c'eſt dans cette vûë que M. Antoine Arrighi a compoſé la vie de François Moroſini Doge de Veniſe. C'eſt un excellent modèle qu'il préſente à tous les Membres du Sénat & à toute la nobleſſe Venitienne, & qui ſera utile aux étrangers.

La famille des Moroſini eſt une des douze qui élurent le premier Doge de Veniſe. Thomaſine Moroſini fût mere d'André III Roi de Hongrie, & Conſtance Moroſini, fille de Michel Moroſini Procurateur de S. Marc, épouſa Ladiſlas Prince de Servie. L'ancienneté, la Nobleſſe, l'é-

éclat des alliances avec des Maiſons ſouveraines, l'honneur d'avoir donné quatre Doges à la République ſont les titres par-où la famille Moroſini eſt très-diſtinguée dans l'État de Veniſe, & très-connuë dans toute l'Europe.

François Moroſini naquit l'an M. DC. XVIII au Mois de Fevrier. Son Pere, Pierre Moroſini Procurateur de S. Marc, fut un homme de mœurs très-auſtéres; & ſa mere Marie Moroſini étoit d'une humeur extrêmement douce. Leur fils fut élevé dans la maiſon paternelle avec beaucoup de ſévérité. Il s'appliqua ſérieuſement à l'étude des lettres, & plus particuliérement à celle de l'Hiſtoire, de l'Art Militaire, & de la Navigation. Dès qu'il eut atteint l'age de vingt ans, il s'embarqua ſur la Galere de Pierre Badouaire pour y apprendre par la pratique ce qu'il avoit

déjà appris par les livres. C'eſt ainſi qu'on entre dans la Marine de la République. Au combat où les Venitiens attaquerent à la vuë de la Valone 16 Galeres des Corſaires de Barbarie, dont 14 furent coulées à fond, & les deux autres priſes, le jeune Moroſini montra ce qu'on devoit attendre de lui, s'il vivoit aſſez long tems pour exercer ſa valeur & ſes talens. Tel fut ſon premier eſſai.

C'eſt un ancien uſage à Veniſe que les enfans des Sénateurs équipent à leurs frais, pour le ſervice de l'état, une galère que la République leur donne. Le jeune Moroſini ſe conforma volontiers à cet uſage, & fit mettre à la galère cette Inſcription Latine :

In certamine prima,
La premiere au combat.

L'occaſion de faire voir qu'il

exécuteroit fidélement ce qu'il avoit promis, ſe préſenta bientôt; & ce fut avec cette galère qu'il attaqua dans le combat naval près de l'Iſle de Milo la Capitane des Turcs, & la maltraita tellement, qu'il s'en fût rendu maître, ſi la nuit ne fût ſurvenue. On lui donna l'année ſuivante le commandement d'une galère du premier rang, qui le mit en état de ſe ſignaler par des exploits plus difficiles. Nous omettons malgré nous pluſieurs faits particuliers pour venir à la guerre de Candie, qui ouvrit un grand théâtre à la valeur des Véniтiens. Pendant la durée d'un ſiége, pouſſé avec tant d'opiniâtreté & tant de fureur, il ſe fit beaucuop d'actions mémorables que l'Europe & l'Aſie admirerent à l'envi : nous ne parlerons que de celles dont Moroſini eut tout l'honneur.

Les Turcs qui n'avoient pas

d'abord pressé vivement la Ville de Candie, Capitale de l'Isle, assemblerent une armée formidable pour la réduire. Ils se rendirent maîtres avec les plus grands efforts du bastion de Martinengo ; ce qui répandit une extrême consternation dans toute la Ville. Morosini accourut avec divers détachemens pour reprendre, s'il étoit possible, ce poste important, & il chargea si rudement les ennemis, qu'il vint à bout de les en chasser. Le Sénat instruit de tout ce qui s'étoit passé en cette occasion, ordonna que Morosini seroit loué publiquement de la part de la République par le Général.

Cette action fut effacée en quelque sorte par une autre d'un plus grand éclat. Les deux flottes Ottomane & Vénitienne se rencontrerent entre les Isles de Paros & de Naxi. La Vénitienne étoit inférieure ; mais cette iné-

galité n'empêcha pas de préſenter la bataille aux Infidéles, qui l'accepterent de bonne grace. De part & d'autre on étoit réſolu d'en venir aux mains. On combattit avec une extrême opiniâtreté, la victoire paroiſſant ſe déclarer tantôt pour les Turcs, tantôt pour les Chrétiens. Moroſini s'attacha à la Capitane de la flotte ennemie, où combattoit en perſonne Muſtapha le Général de cette armée, qui fut pris avec ſon vaiſſeau, malgré toute ſa réſiſtance, & conduit à Veniſe. Muſtapha étoit un Italien né en la ville de Friuli, & qui avoit abjuré la Foi. Il fut d'abord un Corſaire heureux & intrépide, & il devint ſi célèbre qu'il parvint au commandement des armées navales du Grand-Seigneur. On jetta, chargé de chaînes, dans un cachot, cet Apoſtat ſi odieux à toute ſa nation, & on lui fit ſouffrir les ſup-

plices qu'il avoit mérités par ses crimes. Ce succès mémorable arriva en l'année 1651.

Les vivres ayant commencé de manquer en plusieurs Villes de l'Isle de Candie, il étoit à craindre que la disette ne fût plus funeste aux assiégés, que ni l'artillerie, ni les assauts des assiégeans. Morosini entreprit de ravitailler des places que la faim obligeroit bientôt à se rendre, & dont la perte affligeroit sensiblement la République. Il sçavoit que les Turcs avoient de grands magasins de vivres à Pagase, & il ne doura pas que s'il attaquoit brusquement cette Ville, il ne la prît avec toutes les munitions de guerre & de bouche qu'on y avoit amassées. Il fit voile à l'instant vers Pagase, & la garnison effrayée de voir les Vénitiens, qu'elle n'attendoit pas, se préparer pour l'assaut, au lieu de se défendre comme elle de-

voit, se rendit lâchement. On trouva dans la place un amas prodigieux de vivres, & plusieurs piéces de canon d'une grosseur extraordinaire. Ce succès, dans des circonstances si fâcheuses, causa une joye extrême à tout le Sénat.

L'année suivante 1657 fournit à Morosini une nouvelle occasion de se signaler & de servir utilement sa Patrie. Les Turcs élevoient deux terrasses très-larges & très-hautes devant Candie. Tout étoit perdu si on ne se hâtoit de ruiner ce travail. Morosini choisit 1200 hommes parmi la garnison & sortant à leur tête tomba avec tant de fureur sur les ennemis, qu'ils abandonnerent leur ouvrage. Cette même année Lazare Mocénigo, Général de l'Armée Navale, étant mort, Morosini lui succéda par un consentement unanime, & son pere Pierre Morosini fut élu Procurateur de S. Marc.

Le nouveau Général ne pensa pas qu'il en avoit assez fait pour sa gloire & pour l'État, & que parvenu au plus haut grade, il ne devoit plus que jouir du fruit de ses services, si dignement & si justement récompensés. Dès qu'il eut pris le Commandement de la Flotte, il essuya une tempête si affreuse que trois galères furent submergées, & qu'une quatrième fut brisée sur les Côtes de l'Isle de Candie, mais l'équipage se sauva. L'armée Vénitienne, après ce désastre, fut jointe fort à propos par cinq galères de la même Nation, douze galères de ses Alliés, & dix grosses galères équipées aux frais des Cardinaux & des Seigneurs Romains. Le Général de la République n'eut pas plutôt reçu un secours si considérable, qu'il se détermina à chercher l'armée navale des Turcs pour la combattre. Il la

rencontra près de l'Iſle de Paros, & l'attaqua tout en arrivant. Les ennemis échaperent en forçant de voiles & à la faveur du vent. Ce ſuccès eût été ſuivi de la priſe de la Canée, ſi la méſintelligence des deux Officiers qui commandoient les détachemens qu'on avoit débarqués, & la retraite des galères du Pape qui ſe ſéparerent de la flotte, n'avoient empêché l'exécution du projet. Moroſini voyant que les Turcs étoient inſtruits de ſon deſſein, prit le parti de faire voile vers l'Iſle de Milo pour y paſſer l'hyver, & pendant la route enleva quatre galères & trois autres bâtimens chargés de bled pour la Canée.

Les Vénitiens ne furent pas oiſifs pendant l'hyver, ſous un Chef ſi entreprenant. On ſe rendit maître d'une ville * de la Morée qui fut abandonnée au pillage. On s'avança enſuite

* Abœa.

vers l'Isle de Scio, où peu s'en fallut que Halys ne fût surpris avec toutes ses galères. Les Infidèles qui parurent d'abord vouloir se défendre, fuirent avec précipitation. L'intrépidité du Général Vénitien fut excessive en cette occasion. On la blâmeroit peut-être, s'il étoit permis d'imputer à témérité ce qui dans les Héros est grandeur d'ame & supériorité de courage. Il y a peu de vrais Héros, peut-être n'y en a-t-il aucun, à qui l'on ne pût reprocher quelque faute semblable, si ç'en étoit une. Morosini ayant sçu que les Turcs avoient un grand amas de munitions de guerre & de bouche avec une nombreuse artillerie à Toron, s'empara de cette Ville, qui fut brûlée. Pendant qu'on étoit occupé à cette conquête, Halys se hâta de repasser les Dardanelles.

Les années suivantes conti-

nuèrent d'être utiles & glorieuses à la République, par la sagesse & la valeur de son Général. Mais la guerre de Candie qui s'allumoit de plus en plus, fut un théatre encore plus digne d'un Capitaine si célèbre. On apprit à Venise en 1667, que le Visir Acomat devoit commander l'armée Ottomane devant la ville de Candie. On a parlé diversement de ce siége : mais pour en juger équitablement, on doit considérer qu'il dura trois années entières, que les assiégeans y perdirent plus de cinquante mille hommes ; que les Chrètiens y soutinrent cinquante-six assauts ; que les Turcs firent jouer 472 mines, dont quelques-unes furent creusées jusqu'à la profondeur de quatre-vingt-dix pieds ; mirent en œuvre toutes sortes de machines, & remuèrent tellement la terre, quoique sans art & sans règle, que les Ingénieurs

les plus habiles qui ſe tranſportèrent ſur les lieux, déclarèrent qu'on ſeroit contraint de céder à ces immenſes travaux.

Moroſini n'eut pas plutôt été élû pour la ſeconde fois Général de la Flotte, qu'il ſe rendit à la ville de Candie, & pendant le tems qu'il y paſſa, il ſe fit quatre-vingt-ſeize ſorties, on combattit quarante-cinq fois ſous terre & dans les mines, & l'on en creuſa onze cent ſoixante & treize contre les approches des Aſſiégeans. Le détail de tant d'actions ordonnées avec ſageſſe, & exécutées avec la plus grande intrépidité, excéderoit les bornes preſcrites à nos Mémoires. Ainſi les Lecteurs qui déſireront en être inſtruits, auront recours à l'Hiſtorien. Ils verront avec plaiſir ce qu'il raconte de la valeur de ſix cent François commandés par le Duc de la Feuillade.

L'Auteur nous apprend que les

François admirèrent tellement les qualités du Général Vénitien, que selon eux, il eût mérité d'être né en France. On remarque en même tems, que l'Italie produit aussi de grands Capitaines, & qui ont quelquefois commandé les François. Personne n'ignore en France qu'il y a des Héros de tous les pays, & c'est en France plus qu'ailleurs, qu'on est disposé à vanter leurs exploits, quelque désavantageux qu'ils ayent été à la Nation. Il semble même qu'il y ait en cela une espèce d'affectation. Charles V. dont les armées étoient composées de troupes Italiennes, Allemandes & Espagnoles, disoit qu'une armée, pour être bonne, devoit avoir une tête Italienne, un cœur Allemand, & des bras Castillans. *Cabeça Italiana, pecho Germanico, braços Castillanos.* L'Italie est si bien partagée dans cette distribution, qu'elle peut

se passer de tout autre éloge.

Les neuf mille François que le Duc de Beaufort & M. de Navailles, depuis Maréchal de France, amenèrent & qui entrèrent heureusement dans la ville de Candie, rassurèrent les Assiégés. Mais une terreur panique ruina ces belles espérances. Cet événement est décrit avec soin. Le Commandant des troupes du Pape suivit le mauvais exemple & se rembarqua sur ses Galères. Morosini, quoiqu'abandonné de tous les secours étrangers, ne perdit rien de sa constance & de son intrépidité. Il livra plusieurs combats sur mer & sur terre aux Assiégeans, & suppléoit par sa prudence autant qu'il étoit possible, à la foiblesse de la garnison. Le Sénat récompensa tant de services par une distinction singulière, en élevant son Général à la dignité de Procurateur surnuméraire de S. Marc, ce qui ne

s'étoit jamais pratiqué.

Les Turcs bien informés de la retraite des François & des Italiens, ne pouvoient ignorer qu'il restoit trop peu de soldats dans la Place, pour résister plus longtems. Ainsi ils pressèrent le siège avec plus de furie qu'auparavant, & Morosini fut contraint de capituler en 1669. La capitulation fut plus honorable qu'il n'y avoit lieu de l'esperer dans les circonstances. La garnison & les habitans qui ne voulurent point rester, s'embarquèrent au nombre d'environ huit mille sur la Flotte Vénitienne. Ainsi finit la guerre de Candie, qui avoit duré vingt-cinq ans. L'Empire Ottoman & la République y épuisèrent leurs trésors & leur sang. La conquête de toute l'Isle couta la vie à six-vingt mille Turcs, & les Chrétiens qui la défendirent y perdirent trente mille hommes.

Morosini, après tant d'actions mémorables, revint à Venise,

où il entra parmi les applaudissemens & les acclamations de tout le peuple. La modestie qu'on remarqua sur son visage & dans toute sa contenance, malgré tout ce qui étoit le plus capable d'exciter la vanité & la fierté, ajoutèrent beaucoup à sa gloire. Il sembloit que la réputation d'un si grand homme seroit inaccessible aux traits de l'envie. Mais dans les Républiques comme dans les Monarchies, il y a de l'ambition, & par conséquent de la jalousie & des animosités. Les plus grands personnages sont les plus exposés à la malignité de ceux qui supportent impatiemment leur éclat & leur élévation. Scipion fut accusé dans Rome. Il est aisé à toutes les Républiques de ressembler par cet endroit à la République Romaine.

Morosini fut accusé par Antoine Corrario, qui prononça contre lui trois harangues très-vio-

lentes & très-injurieuſes. Cet Orateur emporté parla devant l'Aſſemblée générale, ayant évité adroitement de porter ſon accuſation devant le Sénat. Cette adreſſe ne pouvoit manquer de cauſer de grands mouvements parmi les Citoyens. Il fut donc informé très-exactement de tout ce qui s'étoit paſſé pendant le ſiège de Candie, & de l'adminiſtration des finances. Le Procurateur fut pleinement juſtifié ſur ces deux articles, qui étoient les principaux chefs de l'accuſation. Les informations rigoureuſes firent encore mieux connoître & plus admirer ſon déſintéreſſement & ſes talens Militaires. Le Greffier du Thréſorier de la Marine fut ſeul convaincu d'avoir malverſé & falſifié les comptes, & ce fut ce coupable qui fut condamné.

La République ayant conclu en 1684 une ligue offenſive avec

l'Empereur & le Roi de Pologne contre le Turc, Morosini fut élu unanimement Général de l'Armée Vénitienne. Ce fut la 3^{e}. fois qu'il fut élevé à cette importante dignité, que son mérite seul brigua pour lui. Le Général avoit soixante & six ans lorsqu'il monta la flotte au Mois de Juin 1684. L'age ne lui avoit rien ôté de son activité & son expérience s'étoit encore accruë. Il réduisit d'abord plusieurs places moins considérables, après quoi il s'attacha à Coron, Ville opulente, bien fortifiée, & située avantageusement dans la Morée. Le siége fut poussé & soutenu avec bien de la vigueur & bien de l'opiniâtreté de part & d'autre. Morosini étoit presqu'assiégé dans son propre camp par les Troupes qui étoient venuës au secours de la garnison. Il prit la résolution de forcer dans leurs retranchemens les infidèles, dont la

proximité & les fréquentes attaques l'incommodoient extrêmement. Le projet fut exécuté avec un succès entier. Coron fut ensuite emporté par un assaut donné sans l'ordre du Commandant ; le butin fut inestimable : Or, argent, marchandises, meubles précieux, munitions de guerre & de bouche, tout y abondoit. Il s'y trouva 130 piéces d'Artillerie. Cette heureuse conquête fut faite en 1685. On réduisit la même année plusieurs forteresses, & l'année suivante les Vénitiens se rendirent maîtres de Modon, où commandoit Mustapha, qui se défendoit avec d'autant plus de vigueur, qu'il étoit assuré d'être secouru. Ismael s'avança en effet avec un grand corps de troupes, & attaqua les lignes des Vénitiens. Le Comte de Konismark les défendoit avec courage, mais Moro-

fini, qui étoit alors occupé sur la Flotte, ayant débarqué promptement avec 2400 soldats de l'armée navale, les ennemis furent mis en fuite & vivement poursuivis. La Garnison capitula & rendit la Ville, où il se trouva, outre une grande abondance de vivres, 77 piéces de grosse Artillerie.

Toute la Morée fut réduite en peu de tems, & Corinthe aussi la plus fameuse de toutes ses Villes, & qui est comme la clef de tout le Païs. La nouvelle de ce grand succès, fut apportée à Venise pendant que le Sénat y étoit assemblé: le Doge à l'instant termina la séance pour aller avec tous les Sénateurs en rendre graces au Seigneur. Après avoir satisfait à ce devoir de Religion, on donna solemnellement au Conquérant de la Morée, qui avoit été l'ame de tant de belles entreprises, le surnom de *Pélopon-*

néſiaque: chez les Grecs & chez les Romains le Péloponèſe eſt ce que nous appellons aujourd'hui *La Morée*. C'étoit l'uſage des Romains d'honorer les Genéraux du nom des Pays qu'ils avoient ſoumis à l'Empire, mais ce n'avoit jamais été celui de la République de Veniſe. Il n'y en avoit eu aucun exemple. Il étoit juſte que ſon Sénat fit, en faveur d'un Général ſi ſemblable aux Généraux Romains, ce que le Sénat de Rome avoit inſtitué en faveur de ceux qui l'avoient bien ſervi. On lui dreſſa auſſi une ſtatuë de bronze.

FRANCISCO MAUROCENO
PELOPONNESIACO ADHUC
VIVENTI SENATUS.

Cette inſcription vraiment grande par ſa ſimplicité & ſa briéveté perdroit trop dans une traduction.

La mort du Doge, Marc Antoine Justiniani, qui avoit gouverné avec beaucoup de réputation, mit la République en état d'élever Morosini à ce haut rang, qu'il avoit si bien mérité. On lui en envoya les marques pour qu'il pût en être décoré toutes les fois qu'il jugeroit à propos. Ce lui fut un nouveau motif de signaler sa reconnoissance par des entreprises utiles à la Patrie, & glorieuses à celui qui en étoit devenu le Chef. Il est vrai que le siége de la fortereffe de Négrepont ne réussit pas; mais ce malheur, causé par des accidens qui ne sont point en la puissance des hommes, ne fut point imputé au Doge, qui arriva à Venise dans le mois de Janvier 1689. Il monta sur le *Bucentaure* où tous les Sénateurs l'attendoient pour le conduire dans la Ville.

La guerre continuant toujours

contre les Turcs, la République témoigna un désir extrême de voir ses armes commandées par le Doge en personne. Il ne se refusa pas à ses Citoyens malgré son âge avancé, & une santé bien affoiblie par les fatigues de la guerre & de la Mer. Il partit pour se mettre à la tête de toutes les forces de la République ; il commanda non seulement avec la même prudence, & la même capacité : c'est le précieux fruit de la vieillesse ; mais avec autant d'ardeur & d'activité qu'il avoit fait auparavant. Comme il se préparoit au siége de la principale forteresse de Négrepont, il mourut à Napoli de Romanie le 6e. Janvier 1694. Outre les honneurs qu'on a coutume de rendre aux Doges après la mort, on lui dressa un monument dans la salle du Scrutin : ce qui ne se pratique pas ordinairement. On mit ses deux neveux parmi les

Sénateurs avant l'age requis par les loix : ce qui eſt encore plus extraordinaire. Ce grand homme qui eut tant d'occaſions de s'enrichir ſans que ſa réputation en ſouffrît, n'augmenta pas ſon patrimoine, qu'il laiſſa tel qu'il l'avoit reçu de ſes Parens. Le déſintéreſſement n'eſt plus à la mode, & il pourroit bien arriver qu'il fût deſaprouvé de ceux qui n'ont pas l'ame aſſez forte pour l'imiter.

Si l'on erige jamais un tribunal ſuffiſamment autoriſé pour décider quel eſt le Gouvernement le plus propre à former les Héros, le Monarchique ou le Républicain, la République de Veniſe paroîtra avec honneur ſur les rangs parmi les Républiques Grecques & Romaines, & produira avec confiance Moroſini & ſes ſemblables, pour la défenſe de la cauſe commune.

Il y a dans le livre une mépriſe

très-considérable & qui n'est pas une faute d'Impression. L'auteur met sur le compte d'un Seigneur de la maison de Noailles, le retour précipité du secours envoyé en Candie par le feu Roi. Ce fut un Navailles non un Noailles, qui le ramena. L'erreur vient, selon les apparences, de ce que les Italiens prononcent à-peu-près Navailles comme Noailles.

Nous insérerons ici le caractère de François Morosini, tel qu'il est à la fin de son Histoire, afin que ceux qui conservent encore du goût pour le Latin, puissent juger par eux-mêmes du stile de l'Auteur.

» Regibus, populisque exter-
» nis dolori magno tristitiæque
» fuit illius mors; quasique ex
» gente unum deflevere, nemi-
» nemque è suis huic antetulere.
» Veneta Civitas quidem tanti
» fecit quanti præteréà neminem;
» libensque ac volens sæpiùs præ-

» dicavit, nihil in bello nisi
» laudandum eum fecisse, aut
» dixisse aut sensisse. Vir fuit
» Publii Africani virtutibus simil-
» limus, dictorumque ac facto-
» rum ejus, dùm vixit, memor,
» cultor & imitator. Adolescens
» in Græciam numero penè Mi-
» litum profectus est; ibique or-
» dine Potestates tenuit. Quarto
» deinde ac vigesimo post an-
» no rediit in Patriam; cùm fuis-
» set Imperator. Bello Cretico
» rursùs Imperio tradito, Tur-
» cas Urbem Candiam summis
» viribus oppugnantes, tres an-
» nos ipsos fortissimè distinuit;
» desertusque à sociis sic Urbe
» cessit, ut Achomati ac Barba-
» ris Victoribus leges daret, Pacis
» minimè acciperet; dictâque
» die & crimine proscissus,
» major naturâ animoque fuit,
» quàm ut reus esse sciret; ac
» deinde interrogatus, eam de
» se rebusque suis orationem

» habuit, ut ſatis conſtiterit, ne-
» minem unquam, neque meliùs
» neque veriùs laudatum eſſe.
» Tertiùm lectus Imperator, Bello
» Peloponneſio, brevi Inſulam
» cepit; quo facto ſic Pelopon-
» neſus ei cognomentum pepe-
» rit ut Scipioni Africa. Decus
» Euboea, ac laudem addi-
» diſſet, quarto Imperium ca-
» peſcenti, niſi mors ſeni re-
» pentè vitam ademiſſet........
» Integer, ſeverus, mirâ ta-
» men lenitate, cùm tempus
» poſceret, militibus & adeunti-
» bus. Animo fuit magno, for-
» mâ Imperatoriâ, ut ipſo aſpec-
» tû cuivis injiceret admiratio-
» nem ſui. Laboris patiens, ac
» injuriarum, Civis bonus ac fide
» magnâ...... Maria, Regiones,
» Ventorumque vim, atque inge-
» nium ita tenuit, ut ſcientiâ om-
» nes vinceret...... Quodque ad
» abſtinentiam erit memorabile,
» contentus uſque re ſuâ tenui fa-

» miliari fuit, cùm propter fre-
» quentes delatos honores, Po-
» teſtateſque ſummas, ditiſſi-
» mus eſſe poſſit.

L'exemplaire que nous avons eû entre les mains eſt imprimé ſur du papier bleu. Nous ignorons ſi toute l'Édition eſt de même.

ARTICLE LXVI.

TRAITE' DES PIERRES gravées. Par P. J. Mariette. 2. petits in-fol. A Paris de l'Imprimerie de l'Auteur. M.DCC.L.

L'Auteur de cet Ouvrage a fait comme les Etiennes, quand ils imprimoient leurs propres compoſitions. Il a mis dans l'exécution de ſon Livre des attentions & une intelligence, qui marquent bien que le cœur étoit de concert avec la main. Rien de plus beau que le coup d'œil

de ces deux Volumes, où le Praxitèle * de nos jours a ſecondé les travaux littéraires & Typographiques de l'Auteur.

Mais entrons dans l'intérieur de cette importante production, qui manquoit à notre langue, à nos Bibliothèques, à nos Cabinets d'antiques, & nommons d'abord en détail les diverſes parties qui la compoſent. Dans le premier Tome, on a un Traité des Pierres gravées; une Hiſtoire des Graveurs en pierres fines; un manuel de cet Art avec toutes ſes dépendances; une Bibliothèque Dactyliographique, c'eſt-à-dire un Catalogue raiſonné des Ouvrages qui traitent des pierres gravées. Le ſecond Tome préſente une Deſcription exacte des pierres gravées du Cabinet du Roi; & c'eſt ſurtout dans cette diviſion que brillent les

* *M. Bouchardon Sculpteur du Roi.*

deſſeins

desseins de M. Bouchardon.

Or tout ceci seroit pour nous une tâche infinie, s'il falloit n'omettre aucun des traits qui nous ont frappés. Il sera donc nécessaire de resserrer les Observations, & de ne montrer que les Beautés principales. Qu'est-ce d'abord que *le Traité des Pierres gravées ?* une instruction sçavante sur cette matière, en commençant par l'origine de la Gravure en creux. Elle doit très-probablement son institution aux Hiéroglyphes nés en Egypte ou plûtôt en Ethiopie ; c'est de-là qu'elle a passé aux Grecs, des Grecs aux Etrusques, des Etrusques aux Romains, des Romains à tous les Peuples de leur immense domination.

Le premier usage qu'on fit de la gravure sur les pierres fines, fut d'orner les anneaux & en même tems de former des cachets; car pendant une longue suite de

ſiècles on ne cacheta qu'avec l'anneau ; & en remontant juſqu'aux Patriarches, on trouve que Juda, fils de Jacob, engagea à Thamar ſon anneau qui étoit un cachet, ſuivant la force du terme Hébraïque dont l'Ecriture ſe ſert en cet endroit ; on a tout lieu de croire auſſi que l'anneau qui fut donné à Joſeph par le Roi d'Egypte, Pharaon, étoit un cachet, Symbole de la puiſſance abſoluë que ce Monarque vouloit communiquer à ſon Miniſtre. *

Quelque inſtruit que ſoit Homère des Antiquités Grecques, nous ne voyons point qu'il faſſe mention de Cachets ni d'An-

* Dans la Genèſe le mot Hébreu qui exprime l'anneau de Juda, ſignifie un cachet, un ſçeau, *ſignum*, *ſigillum* ; mais celui qui indique l'anneau de Pharaon, n'a pas eſſentiellement la même ſignification : c'eſt, dit Robertſon, un anneau qui peut être ou n'être pas un *cachet*.

neaux, quand il peint les mœurs de sa Nation : cependant on ne peut guères douter qu'au tems du siège de Troye l'usage des Anneaux & des pierres gravées, qui leur servoient d'ornement, ne fût déjà commun. » Plutarque » nous parle de l'Anneau d'Ulys- » se sur lequel ce Héros avoit » fait graver un Dauphin, en » Mémoire du Naufrage où son » cher Telemaque auroit perdu » la vie sans le secours de ces » poissons amis de l'homme. He- » lène, s'il en faut croire un Au- » teur Grec cité par Photius, » se servoit pour son cachet » d'une pierre singulière, dont » la Gravure représentoit un » poisson monstrueux. Et si l'on » veut encore un témoignage » plus précis, Polygnote un des » plus anciens Peintres de la » Grèce, dans son tableau de la » descente d'Ulysse aux enfers, » avoit peint le jeune Phocus,

» ayant à un des doigts de la
» main gauche une pierre gra-
» vée enchâssée dans un anneau
» d'or. Ce tableau étoit en gran-
» de réputation ; les Gnidiens
» l'avoient consacré à Apollon
» dans le temple de Delphes ; &
» certainement Polygnote n'y
» avoit rien mis au hasard. L'or-
» donnance montre un homme
» d'une érudition profonde, ver-
» sé dans la lecture d'Homère &
» des autres grands Poëtes, &
» qui non content de dessiner cor-
» rectement, & d'exprimer les
» passions avec force, apporte
» une attention singulière à ob-
» server les régles inviolables
» du *Costume*. »

Ce dernier exemple est tiré de Pausanias, dans son Voyage de la Phocide, nous en avons verifié la citation & admiré en même-tems toutes les particularités de ce beau tableau dont M. Mariette n'a du indiquer que les pre-

miers traits. Mais ç'en eſt aſſez pour nous mettre en droit d'avertir que le préſent Traité ſur les pierres gravées, eſt rempli d'une érudition qui s'accorde partout avec le goût de l'Art & avec l'élégance du ſtyle ; moyens ſûrs de ramener parmi nous l'amour du beau & l'étude de l'antiquité. Qu'on nous la recommande cette étude, du ton que prenoient, il y a cent ans, nos Scholiaſtes & nos Commentateurs, nous ſommes aujourd'hui trop ombrageux ou trop frivoles pour entendre ce langage ; mais qu'on nous invite par des détails charmants ſur les Arts & les Sciences, qu'on rapproche agréablement de nos yeux les richeſſes des Anciens, qu'on nous les place dans un point de vue favorable ; il y a toute apparence que nous aimerons enfin les Auteurs de tant de merveilles, & que nous ſerons tentés à notre

tour de remonter juſqu'aux ſources pour augmenter la ſphère de nos plaiſirs.

Ces réflexions tiennent de près à l'objet de ce livre & aux idées que M. Mariette nous préſente ſans ceſſe. Après avoir marqué le progrès de la Gravure en creux, il fixe le règne de ce bel Art au ſiècle d'Alexandre ; il donne tout l'honneur de la perfection aux Artiſtes Grecs ; & quelle vivacité, quel interêt ne met-il point dans ſon ſtyle, quand il eſt queſtion de nous peindre ces excellens hommes, de nous faire eſtimer leur intelligence, leur adreſſe, leur attention continuelle à imiter la nature ! C'eſt là ſurtout ce qui diſtingua toujours les Graveurs de cette Nation ; ils eurent des manières différentes ; ils ſe propoſerent divers objets ; tantôt ils donnerent beaucoup de relief à leurs figures ; & tantôt ils en donnerent peu ;

les uns excellerent dans les têtes, d'autres dans les draperies, quelques-uns dans les représentations d'animaux; & il s'en trouva d'assez habiles pour porter sur le champ très-étroit d'une cornaline des sujets fort composés, tel, par exemple, qu'est celui du fameux cachet de Michel-Ange, où l'on voit 15 ou 16 figures, des ormeaux, des seps de vigne, des corbeilles remplies de raisins &c.

Mais dans cette variété d'entreprises & même de talents, jamais la nature ne disparoît. » Les » Graveurs Grecs operent constamment dans les mêmes prin» cipes; c'est partout la même » touche, une touche fine & » délicate, nette, fière & ex» pressive. L'application en est si » juste & faite avec tant de discer» nement, qu'on ne voit absolu» ment rien dans les admirables » productions de la Gravure

» Grecque, qui ne ſoit traité dans
» le genre qui lui convient, &
» ſuivant que l'exige la Nature
» de l'objet. Aucune partie n'y
» eſt prononcée à demi, ni mol-
» lement; on n'y découvre au-
» cune négligence, l'attention eſt
» portée auſſi loin qu'elle peut al-
» ler, les recherches ſont infinies.
» Que ce ſoit une tête, ou que
» ce ſoit une figure que l'habile
» Artiſte ait à exprimer, tout ce
» qui entre dans la compoſition
» de l'un & de l'autre ſera dé-
» taillé avec la plus grande exac-
» titude, & cependant ſans af-
» fectation, & ſans entaſſer tra-
» vail ſur travail... Aucun muſcle
» ne ſera oublié; tous ſe verront
» en leur place, & chacun fera ſa
» fonction; mais ils ne ſe laiſſe-
» ront point trop appercevoir,
» ils ne ſeront point trop déta-
» chés les uns des autres, ni trop
» arrondis. Une peau douce &
» délicate les couvrira avec gra-

» ce & les unira.... Les Grecs ont » également réussi à traiter en » Gravure les cheveux & les » autres poils : sans trop les » compter , sans les détailler » trop , ils y ont mis un mouve- » ment & une fléxibilité , une » légéreté & un caractère de vé- » rité , qui n'ont été aussi bien » saisis depuis , que très-rare- » ment &c. »

Nous nous arrêtons ici avec notre Auteur , qui avoue qu'il ne peut exprimer , comme il voudroit , *les beautés sans nombre qu'il admire* chez les Grecs ; & ces beautés furent toujours le fruit de leurs attentions à copier la nature. Aussi M. Mariette est-il bien autorisé à penser qu'ils étoient mieux servis que nous dans leurs modèles. Les simples têtes qui se voyent sur leurs pierres gravées , suffiroient pour le prouver. *Ces yeux si agréablement enchâssés , ces nez fins &*

délicats ; ces belles bouches riantes, un peu relevées, ces encolures fières & majestueuses ; ces graces enfin qu'on ne peut définir & qui vont droit au cœur, répandues sur tout le visage, ne furent jamais le fruit de l'imagination d'un Artiste. L'habile Ouvrier Grec les a vuës dans son modèle ; son ouvrage même le dit, & il ne lui reste que le mérite de les avoir bien renduës.

Les Romains n'eurent pas le goût de la Gravure aussi fin ni aussi épuré. Leurs pierres gravées n'ont rien de fort attrayant ; on n'y remarque aucune élégance dans le dessein, aucune élévation dans les pensées ; » on y » trouve un ouvrier ordinaire » qui marche terre à terre, in- » capable de prendre l'essor. Son » travail est d'ailleurs froid, » lourd, indécis & manièré : sa » touche dépourvuë de finesse, » toujours la même, est ronde

» & groſſière, & dès-lors elle » n'eſt point expreſſive ; auſſi » produit-elle un ouvrage lâche » & ſans eſprit, quoiqu'on ne » reconnoiſſe que trop que le » Graveur s'eſt donné infiniment » de peine pour le porter à ſa » perfection. D'où cela vient-» il ? C'eſt que cet Artiſte n'a » travaillé que de pratique, qu'il » a perdu la nature de vuë, & » qu'au lieu de l'imiter, comme » il devoit, dans ſon tableau, il » n'a ſuivi que ce que ſa propre » idée lui fourniſſoit ; & l'ima-» gination ſeule ſert toujours » mal. »

Cependant, dira-t-on, les Romains eurent des Poëtes & des Orateurs capables de diſputer le prix aux Grecs ; pourquoi leurs Artiſtes, leurs Graveurs en particulier, feroient-ils reſtés dans une médiocrité humiliante? »Notre Auteur en donne des raiſons qui ſervent auſſi à expliquer

comment & pourquoi les Peintres & les Sculpteurs de Rome n'égalerent jamais ceux de la Grèce ; c'eſt que *les Romains, pleins de ſens d'ailleurs, étoient dépourvus de ces talents naturels qu'il faut avoir pour les Arts, ſi l'on veut y briller.... C'eſt que les Arts illuſtroient en Grèce ceux qui les pratiquoient avec ſuccès; au lieu que les Romains n'employerent à leur culture que des eſclaves, ou des gens du commun.*

La barbarie, pendant bien des ſiècles, priva les hommes des plaiſirs touchants que les Artiſtes Grecs avoient ſçu procurer à l'humanité. La Peinture, la Sculpture, la Gravure périrent avec la Poëſie & l'Eloquence. On ne rechercha plus les pierres gravées pour en faire des anneaux, des cachets, des bracelets, des ornements de coëffure, de meubles, d'habillements &c. elles ſe diſſiperent en par-

tie, elles rentrerent dans le ſein de la terre, & il n'y en eut qu'un petit nombre qu'on recueillit pour en parer les Reliquaires & les Châſſes des Saints : car tel fut longtems le goût de nos ancêtres. Sans diſtinguer les ſujets toujours profanes & quelquefois indécents, qui étoient gravés ſur les pierres antiques, ils placerent ces monuments dans les Temples & juſques ſur les Autels. Ainſi la magnifique agathe qui repréſente l'apothéoſe d'Auguſte & la gloire de Tibère ſon ſucceſſeur, fut dépoſée à la Sainte-Chapelle de Paris, comme un objet de dévotion ; les fins Connoiſſeurs du quatorzième ſiècle décidant que c'étoit le triomphe de Joſeph en Egypte. Ainſi une autre agathe qui eſt actuellement dans le Cabinet de l'Empereur, & qui repréſente Auguſte, Livie, Tibère, Germanicus, Cybèle, Neptune &c.

fut donnée par Philippe-le-Bel aux Religieuses de Poissy, pour être mise au nombre de leurs Reliques.

Ces dévotes pensées ont eu pourtant le bon effet de nous conserver beaucoup de belles Gravures qui auroient péri sans cela. Et quelle perte inestimable, puisque l'étude des pierres gravées peut être le germe d'une infinité de connoissances ! C'est ce que notre Auteur explique avec sa capacité ordinaire ; mais quelle que soit l'étendue qu'il donne aux avantages de cette étude, il reconnoît qu'il y faut éviter la conjecture & le systême ; deux écueils si funestes au sçavoir, si favorables aux railleries importunes de l'ignorance.

Le détail où entre à ce sujet M. Mariette, les exemples qu'il cite, les raisons qu'il présente dans le plus beau jour, doivent donner une grande idée de son

bon esprit, & de son expérience dans l'Art qu'il traite. Nous voudrions pouvoir insister sur tous ces principes, & les représenter au Lecteur d'après l'Ouvrage même, qui est écrit de la manière la plus attrayante. Il faudra y revenir dans un autre Article de ces Mémoires, & recueillir encore quelques traits du *Traité des pierres gravées*. Nous y avons remarqué des Notices intéressantes sur l'état de la Gravure depuis la renaissance des lettres, & une apologie de Raphaël qui est un morceau neuf, travaillé *con amore*, & digne assurément de la curiosité du Public.

ARTICLE LXVII.

HISTOIRE NATURELLE, Générale & Particuliere, avec la Deſcription du Cabinet du Roi. Tome III. de l'Imprimerie Royale 1749.

MOnſieur de Buffon a donné dans le ſecond Volume l'Hiſtoire de l'homme ; & M. Daubenton donne dans le troiſiéme la Deſcription de la Partie du Cabinet du Roi qui a rapport à cette Hiſtoire. C'eſt l'ordre qu'on ſuivra toujours dans ce grand Ouvrage, & l'on ne pouvoit en choiſir un plus commode & plus inſtructif. On traitera, dans des diſcours ſéparés, des différentes parties de l'Hiſtoire Naturelle, & on expoſera enſuite les Piéces du Cabinet du Roi, relatives aux parties de l'Hiſtoire Naturelle qui auront été le ſujet des diſcours.

On ſent bien que nous ne pourrons ſuivre M. Daubenton dans ſes deſcriptions détaillées & curieuſes, qu'il fait des piéces qui composent le Cabinet du Roi. Cet Extrait deviendroit interminable, & peut-être ne nous entendroit-on pas ſans le ſecours des figures. Nous nous contenterons de rendre compte des parties qui ſont à la portée de la plûpart des Lecteurs, & qui peuvent les intéreſſer davantage.

L'Auteur commence par les os, & expoſe les préparations qu'il faut apporter pour les conſerver ſecs, luiſans & blanchâtres. Il faut couper les os pour en connoître la ſtructure intérieure, & cette coupe fait voir à l'œil que la ſubſtance des os eſt en partie ſolide, en partie ſpongieuſe, en partie réticulaire. La ſubſtance intérieure & extérieure des os peut avoir des difformités. On parle de toutes ces

difformités autant qu'il eſt néceſſaire pour l'intelligence des Deſcriptions des Piéces du Cabinet du Roi qui ont rapport à ces maladies. Le *rachitis*, ou, comme on l'appelle vulgairement dans les enfans, la nouûre, eſt la principale de ces difformités. Ce mal fait plus qu'incommoder ; il humilie & donne une eſpèce de ridicule. » Les jambes » des Rachitiques, dit l'Auteur, » ſont courbées au point que » l'on croiroit qu'elles ſe de- » vroient caſſer ſous le poids du » corps. On conçoit à peine com- » ment ils peuvent faire un pas. » Les cuiſſes ont auſſi leur cour- » bure, & l'épine du dos eſt cour- » bée & recourbée en différens » ſens. Ces ſinuoſités dérangent » la poſition des hanches & des » épaules, déforment la poitri- » ne, & raccourciſſent le col. » Tant de courbures ſur la lon- » gueur du corps en diminuent

» considérablement la hauteur ;
» cependant il est surmonté par
» une grosse tête, qui porte un
» visage allongé, & des traits
» forcés. » Nous citons ce morceau, afin qu'on puisse juger du style de l'Auteur, & voir avec quelle vérité il peint.

Il prétend qu'il n'y a pas 200. ans que cette maladie est connue en Europe, & qu'elle a commencé en Angleterre ; s'il étoit vrai, comme l'ont crû des Médecins célébres, que cette maladie fût causée par les vapeurs, les exhalaisons, le charbon de terre, on ne verroit pas tant de Rachitiques à Paris, & dans les autres Villes du Royaume. M. Daubenton pense que la mauvaise qualité des alimens & des digestions y contribuent autant que l'air mal sain. Il paroît assez porté à adopter l'opinion de quelques Médécins qui ont avancé que ce mal étoit une suite de

ce fléau fruit du libertinage, & qui en devroit être le remède. L'époque de l'origine de ce mal favorise assez ce sentiment. Au reste on a observé que les enfans Rachitiques avoient ordinairement plus d'esprit que les autres, & les Médecins ont voulu en trouver la raison physique dans l'activité des nerfs, qui prennent immédiatement leur origine dans le cerveau. Ces nerfs ne sont pas comprimés par les os du crâne, & leur mouvement doit être aisé, léger, élastique. Suit la description des piéces, qui, dans le Cabinet du Roi, représentent toutes les espèces de difformités des os.

Piéces d'Anatomies injectées & desséchées. L'Art des injections anatomiques est une découverte du dernier siècle, & elle a été d'un secours infini pour perfectionner l'Anatomie. Cet Art consiste à remplir les vaisseaux du

corps d'une liqueur colorée ; cette liqueur en grossissant le volume des vaisseaux rend les plus petits sensibles à l'œil, & met en état d'en suivre les ramifications jusques à leurs extrêmités. MM. Homberg & Rouhault ont beaucoup travaillé pour perfectionner l'Art des injections, & M. Daubenton rapporte les procédés qui leur ont le mieux réussi. Tout le monde sçait que M. Ruisch s'est fait un nom célèbre par ses injections anatomiques. Il avoit le secret de donner l'incorruptibilité aux corps, de leur conserver leur fléxibilité & leur molesse, de faire revivre les traits du visage, d'animer sa couleur, sa vivacité, sa beauté. Le Czar Pierre I. qui visitoit souvent le Cabinet de M. Ruisch, fut si frappé d'un enfant qui sembloit lui sourire, qu'il l'embrassa. Le célèbre Anatomiste ne voulut jamais communiquer son secret, & on

fit des efforts inutiles pour le deviner ; mais on crut le tenir lorſqu'en 1717 le Czar Pierre acheta le Cabinet de M. Ruiſch avec le Manuſcrit qui contenoit la Méthode d'injecter les corps. On a imprimé des copies de ce Manuſcrit qu'on prétend être fidelles ; mais M. Daubenton aſſure que les procédés qu'on y lit, on les connoiſſoit déja, & qu'il *n'y a guères d'apparence que ce fût là tout le ſecret de M. Ruiſch.* Suit la Deſcription des Piéces du Cabinet du Roi qui ont été injectées. Elles ſont en grand nombre, & fort diverſifiées. On voit parmi ces Piéces une peau humaine paſſée, & une paire de pantoufles de peau humaine qui conſerve ſon poil.

Piéces d'Anatomie conſervées dans les Liqueurs. La corruption & les inſectes détruiroient bientôt les cartilages, les membranes & les chairs qu'on veut conſer-

ver, ſi on n'avoit trouvé le ſecret de les en préſerver. Ce ſecret conſiſte à les plonger dans des vaſes remplis d'une liqueur aſſez ſpiritueuſe pour les défendre contre l'injure de l'air, & les attaques des inſectes, mais pas aſſez forte pour les altérer & les corroder. Une attention encore néceſſaire eſt d'empêcher l'évaporation de la liqueur. L'action de l'air, en diminuant le volume du liquide, en changeroit la qualité. M. Daubenton fait une deſcription curieuſe & détaillée de tous les moyens qui ont été imaginés par de grands Maîtres, pour empêcher l'évaporation ou pour parvenir à conſerver les corps, ſans les durcir, les racourcir & en changer la couleur. Nous ne le ſuivrons pas dans ces détails, qui ne peuvent intéreſſer que ceux qui ont des Cabinets d'hiſtoire naturelle, & ceux qui en ont, ou connoiſſent ces ſecrets,

ou voudront les lire dans l'ouvrage même. Suit la deſcription des embryons, des fœtus, des Monſtres que contient le cabinet du Roi.

Piéces d'Anatomie repréſentées en cire, en bois. Tout le monde a pu voir pendant près de 20 ans les Piéces d'Anatomie modélées en cire colorée que montroit M. Deſnoues Chirurgien de Paris. Il ſe donna pour le premier Inventeur de cette découverte; mais cette gloire lui fut diſputée par les Partiſans de l'Abbé Zumbo, Sicilien, qui 10 ans auparavant, en 1701, avoit préſenté à l'Académie Royale des Sciences une tête de cire, qu'elle avoit fort approuvée. Quoiqu'il en ſoit de ce Procès littéraire, ces anatomies en cire ſont une invention de ce ſiècle, qui mérite de trouver place parmi les belles découvertes de tous les âges. Car, pour me ſervir des termes de

de l'Historien de l'Académie.
» La nature est si bien imitée
» dans ces Ouvrages Anatomi-
» ques ; & toutes les prépara-
» tions que les Anatomistes em-
» ployent pour rendre les vais-
» seaux sensibles sont représentées
» si parfaitement, qu'il n'y a pas
» lieu de douter qu'à la faveur
» d'une invention si nouvelle &
» si singulière, on ne puisse ap-
» prendre l'Anatomie avec beau-
» coup de facilité, sans dégoût
» & en peu de tems. «

M. Daubenton nous apprend que Desnoues voyant l'affluence du Peuple diminuer, fit transporter ses Anatomies en cire à Londres, où il mourut peu de tems après, & que ces Ouvrages Anatomiques furent vendus à différens particuliers. L'Auteur ne veut pas qu'on regrette tant ces Anatomies, & il prétend qu'on en peut faire de plus parfaites. Il entre dans le détail des procédés

qu'il faut employer pour perfectionner ces sortes d'Ouvrages, & ce détail est fort curieux. Suit la description des Pièces d'Anatomie en cire & en bois qui se trouvent dans le Cabinet du Roi. La 1re est la représentation des parties extérieures & intérieures de la tête, & c'est celle que l'Abbé Zumbo présenta à l'Académie en 1701. La seconde est encore une représentation des parties intérieures de la tête. La Croix célébre Sculpteur en cire colorée l'avoit travaillée sous les ordres & sous les yeux de M. Duverney. Nous ne parlerons pas des autres, qui sont en grand nombre, & toutes exécutées par de grands Maîtres.

Momies. Tout le monde sçait que les Momies sont des corps embaumés qu'on trouve dans les tombeaux des anciens Egyptiens. Hérodote nous a conservé le détail des pratiques qu'employoient ces Peuples, pour em-

baumer leurs morts, & c'eſt un morceau précieux. Les Aromates dont ils ſe ſervoient étoient ſi pénétrans, qu'ils s'inſinuoient dans la ſubſtance intérieure des os. Il paroît que la matière de l'embaumement étoit différente. On trouve des Momies toutes noires qui ſemblent n'avoir été enduites que de ſel & de bitume. Il eſt aiſé de reconnoître qu'on a employé pour d'autres la Mirrhe, l'Aloës & les Aromates les plus précieux. Tous ces Aromates cependant n'euſſent pas donné aux corps l'incorruptibilité, ſi on n'avoit pas eu la précaution de les enfermer dans des caveaux extrêmement ſecs & impénétrables à la moindre humidité. La ſéchereſſe ſeule ſuffit pour préſerver les corps de la corruption. » On ſçait, dit M. D. que » les hommes & les animaux qui » ſont enterrés dans les ſables de » l'Arabie, ſe deſſéchent promp-

» tement, & se conservent plu-
» sieurs siècles, comme s'ils
» avoient été embaumés. Il est
» souvent arrivé que des cara-
» vannes entiéres ont péri dans
» les déserts de l'Arabie, soit par
» les vents brulans qui s'y élé-
» vent, & qui rarefient l'air au
» point que les hommes & les
» animaux ne peuvent plus res-
» pirer, soit par les sables que
» ces vents impétueux soulevent
» à une grande hauteur, & qu'ils
» déplacent à une grande distan-
» ce. Ces cadavres se conser-
» vent dans leur entier, & on
» les retrouve dans la suite par
» quelque effet du hasard. »

Le grand froid n'a pas moins que la grande sécheresse le privilége de conserver les corps; mais il faut que le froid soit constant, & la sécheresse invariable; car le passage du froid au chaud, ou de la sécheresse à l'humidité, seroit un principe immanquable

de corruption ; & c'eſt la raiſon qui empêche les corps de ſe conſerver dans les climats tempérés. M. Daubenton obſerve cependant que dans les climats même tempérés, on peut préſerver les cadavres de la corruption en les enfermant dans une terre *aſtringeante*, & *deſſéchante*. Cette terre s'imbibera de l'humidité des corps, empêchera la fermentation, & par conſéquent l'action des humeurs ſur les parties ſolides. Il ſoupçonne que c'eſt la cauſe phyſique de l'eſpéce d'incorruptibilité que les cadavres conſervent dans le caveau des Cordeliers de Toulouſe. Suit le Catalogue des Momies qui ſont dans le Cabinet du Roi, & il n'eſt pas long : car on n'y trouve que le doigt *index* de la main droite d'une Momie avec une partie du pied gauche.

Concrétions pierreuſes. Il ſe forme des pierres dans le corps humain,

& il s'en forme dans presque toutes les parties du corps, dans le cerveau, dans les paupiéres, sous la langue, dans l'estomac, dans les intestins, dans le foye, dans la vésicule du fiel, dans les reins, dans la vessie, dans les jointures des pieds & des mains &c. Ces pierres sont formées par l'épaississement des fluides causé par des obstructions. Ces fluides se durcissent, augmentent par de nouvelles couches, & acquiérent un volume plus ou moins grand. Ces pierres dans les hommes se nomment *calculs*, & Bézoarts dans les animaux. Suit le Catalogue des concrétions pierreuses du Cabinet du Roi, où l'on en trouve de toutes les espéces, de toutes les grandeurs, & de toutes les couleurs. Nous n'ajouterons rien au compte que nous venons de rendre : il est mal rendu, s'il ne persuade pas que M. Dauben-

ton a tous les talens néceſſaires pour l'exécution de ſa partie dans l'Hiſtoire naturelle du Cabinet du Roi ; beaucoup de clarté & de préciſion dans ſes récits, beaucoup de netteté dans l'expreſſion, & une étude profonde & réfléchie des matières qu'il traite.

ARTICLE LXVIII.

MYTHOLOGIE OU RECUEIL des Fables Grecques, Eſopiques & Sybarritiques miſes en Vers François avec des Notes & des Réflexions, par M. Pierre de Fraſnay. A Orleans, Chez M. Couret de Villeneuve le jeune. M. DCC. L. in-12 Tom. 1. p. 252. Tom. 2. p. 252.

LEs hommes ont beſoin d'inſtruction, mais il eſt rare qu'ils aiment à être inſtruits par

leurs ſemblables. Quelles précautions ne faut-il pas prendre pour leur donner des avis dont ils ne s'offenſent pas ! L'invention de ces Fables où les animaux ſont les Maîtres & les Docteurs du genre humain eſt une des plus utiles, & des plus ingénieuſes dont il y ait mémoire. Ce ſont des leçons qui ne déplaiſent pas, & qui, pour être badines & enjouées, n'en montrent pas avec moins de certitude la honte & l'injuſtice des paſſions déréglées.

Il y a des Fables qui conſiſtent dans le ſimple récit d'une action; les plus parfaites ſont, pour ainſi-dire, agir les acteurs & deviennent par-là Dramatiques: elles forment une eſpéce de Comédie très-courte, mais très-inſtructive. L'action doit être priſe dans les *mœurs* & dans les caractères des animaux qu'on met ſur la ſcène; c'eſt-à-dire que le re-

nard doit être rusé, le mouton doux & paisible, le chien fidèle, le singe fertile en tours ingé-génieux. Pécher contre cette regle, c'est la même faute que de donner aux Héros dans la Tragédie des caractères opposés à ceux qu'ils ont dans l'Histoire. Le lieu de la scène mérite aussi qu'on y fasse attention. Il n'est pas permis de mettre le loup & le mouton sur une tour. Ce n'est pas là qu'ils peuvent naturellement se rencontrer.

Les Fables ne sont pas tellement affectées aux animaux, qu'on ne puisse y introduire quelquefois les hommes, les arbres, les Dieux, & même des personnages allégoriques, comme la pudeur. On y est autorisé par l'exemple d'Esope. Cependant il est à propos d'en user sobrement, surtout à l'égard des Etres insensibles. Il faut se faire violence pour s'imaginer que les plantes

converſent enſemble. On n'a pas la même répugnance à s'imaginer que les animaux à qui l'on attribue je ne ſçais quelle connoiſſance, ſe trompent, ſe donnent des avis & ſe font des reproches mutuellement.

On croit communément qu'Eſope fut l'Inventeur de la Fable. Si la gloire en étoit dûë à quelqu'autre, ce ſeroit une lâche ingratitude au genre humain, d'avoir laiſſé périr le nom & la mémoire d'un homme qui l'a ſervi ſi utilement. Socrate, dans ſa priſon, mit en vers une partie des Fables d'Eſope. Gabrias & Phédre leur prêterent auſſi les agrémens de la Poëſie, ce qui rendit leurs inſtructions plus gracieuſes & plus efficaces. La France a eu auſſi ſes Fabuliſtes. M. de la Fontaine s'eſt tellement ſignalé en ce genre, que ni les anciens ni les modernes ne conteſteront point avec lui pour le

rang. Si l'on pouvoit opposer avec le même avantage les nouveaux Auteurs de Poëmes épiques à Virgile, les Historiens récens à Tite-Live & à Corneille-Tacite, ainsi du reste ; la question tant débattuë sur la prééminence des anciens & des modernes, seroit décidée sans appel par l'unanimité des suffrages.

Autre question. Esope est-il *la même personne* que le *Locman* des Arabes ? Si les Turcs étoient d'habiles Chronologistes & qu'on pût compter beaucoup sur les Traditions de l'Alcoran, Locman auroit vécu du tems de David ou de Josias ; mais la Chronologie Turque n'est pas un guide assuré. On s'en écarte sans scrupule. L'Auteur, après avoir lu dix-huit Fables de Locman, traduites & mises en vers par M. le Febvre de Saumur, a observé que seize de ces Fables se trouvent dans Esope. Il en conclut que

Locman & Eſope ne ſont pas deux hommes, mais deux noms du même homme. C'eſt ce qui ſe pouvoit dire de plus judicieux ſur ce ſujet.

Nous avons deux Collections principales des Fables d'Eſope. La plus ancienne fut imprimée à Veniſe par Alde Manuce en 1505. La ſeconde qui eſt la plus complette & qui eſt l'Ouvrage de Iſaac-Nicolas Névelet parut à Francfort en 1610. Cette collection, outre les Fables d'Eſope, contient celles de Planude, & de quelques autres Moines Grecs qui travaillérent avec lui. Le ſtyle eſt entiérement d'eux. Ainſi les Critiques ne doivent pas être ſurpris qu'il ſoit parlé dans ce Recueil du Port d'Athènes, qui ne fut mis en état que plus de ſoixante ans après la mort d'Eſope, ni qu'on y faſſe l'éloge de la vie monaſtique.

Nous avons une vie d'Eſope

par Planude, que plusieurs regardent comme la première Fable de toute la Collection. Cependant cette vie n'est peut-être pas aussi fabuleuse qu'on se l'est persuadé. On y rencontre des faits qui sont assez vraisemblables, & que le Moine Grec n'a pas imaginés. Il est plus probable que ce sont d'anciennes Traditions qu'il a rassemblées pour honorer la mémoire de son Héros. Quoiqu'il en soit, on ne doit espérer rien de mieux, car la vie d'Esope écrite par M. de Meziriac & tirée des anciens Auteurs, n'est guères plus certaine que celle de Planude : d'ailleurs elle n'a rien de bien intéressant, & l'on y apprend peu de chose.

M. de Frasnai n'a pas traduit littéralement son original. Cette liberté est suffisamment autorisée pour les traductions en vers. Les Fabulistes en ont usé constamment, & M. de la Fontaine

encore plus que les autres. Les réflexions morales dont les Fables ſont accompagnées, & qui en développent ſenſiblement l'intention & la fin ſont placées au bas de chaque Fable. La moralité eſt dans Phédre au commencement. On a jugé à propos dans ce Recueil d'en uſer autrement. A ces moralités qui ſont en vers & qui font partie de la Fable, on en a ajouté en proſe qui ſont très-courtes & qui tendent au même but. Ces ſortes de vérités ne ſçauroient être trop répetées en vers & en proſe pour les imprimer plus profondément.

On lit dans le titre, *Recüeil des Fables Eſopiques & Sybaritiques.* Les Sybarites étoient un peuple ſi voluptueux que l'annonce de leurs fables feroit capable d'allarmer la pudeur. On n'en rencontrera point de cette eſpece. L'Auteur en eût-il eu un grand nombre entre les mains, il n'en eût pas fait

uſage. Mais heureuſement pour les mœurs ces Fables licencieuſes ſont perduës entiérement. Il n'y en a que deux qui ſoient venuës juſqu'à notre tems, dont l'une a été conſervée par Ariſtophane, l'autre par Elien, & par un ſurcroît de bonheur, toutes deux n'ont rien de laſcif, ni d'indécent. Nous tranſcrivons ici une Fable, afin que le lecteur juge par lui-même du ſtyle & du talent.

FABLE IV. L. X. T. 2. p. 76.

Le Lion et le Dauphin.

Se promenant un jour ſur le rivage,
Un Lion dans les flots apperçut un Dauphin,
Il le ſaluë & lui tient ce langage ;
Tu fais chez les Poiſſons le premier perſonnage,
Tu regnes dans les eaux ſur le peuple Marin ;
Tandis que dans les bois, comme à leur Souverain

Les animaux me rendent leur hommage.
Il nous convient de vivre en bons amis ;
Faisons, si tu m'en crois, entre nous alliance.
Quand quelqu'un de tes ennemis
T'insultera, je prendrai ta défense ;
Mais à ton tour, si je suis attaqué,
Ne tardes pas à me venir défendre.
Le premier de nous deux qui sera provoqué,
Doit au secours de son ami s'attendre :
Ainsi fut conclu le traité,
Et par un serment cimenté.
Contre un Taureau, le Lion prit querelle,
Puis en vertu de l'amitié nouvelle,
Il mande le Dauphin, implore son secours.
Le Dauphin quitte-t'il le Marais d'Amphitrite ?
Dans l'élément que le Poisson habite
Thetis l'a condamné de demeurer toujours ;
Il fait défaut, & le Lion l'accuse

De trahiſon : mais voici ſon excuſe.
Je ſuis né dans la Mer & n'en ſortis jamais,
Et la Terre a pour moi d'inutiles attraits :
Donne ſi tu le veux un combat maritime,
Tu connoîtras ſi je ſuis magnanime.
On peut juger du cœur par les exploits,
Mais jamais un Dauphin ne combat dans les bois.

Choiſiſſons un ami, le choix n'eſt pas facile,
Qu'il ſoit, pour nous ſervir, ſans ceſſe préparé ;
En choiſir un impuiſſant, inutile,
N'en avoir point, mieux vaudroit à mon gré.

On ne ceſſe de publier que le Théatre eſt une école publique, ſagement établie pour l'inſtruction & la réforme des mœurs. Cette prétendue école eſt plus dangereuſe qu'utile. Les Fabuliſtes ont auſſi une eſpèce de Théatre. Ils ont leurs Acteurs & leurs Actrices ; mais tout s'y paſ-

ſe dans une grande ſimplicité. Tout y tend à l'inſtruction.

ARTICLE LXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

LE Nouveau Magazin François, ou Bibliothèque inſtructive & amuſante pour le mois de Janvier. Chez François Changuion, R. Griffiths, J. Newberry, David Henry &c. pag. 36. Ceci eſt un Ouvrage périodique qui doit paroitre tous les mois. On s'y propoſe de raſſembler les piéces fugitives ; de ſatisfaire les Sçavans, & les perſonnes qui liſent pour s'amuſer ; de former l'eſ-

prit & le cœur. Ce volume comprend les Piéces ſuivantes I. *Diſſertation ſur les Polypes d'eau douce, par M. le Cat.* II. *Obſervation d'une nouvelle membrane qui ferme la prunelle de l'œil du fœtus, par M. Haller Profeſſeur à Gottingue &c.* III. *Ariſtomène Tragédie, par M. Marmontel; avec des Réfléxions ſur cette Tragédie.* IV. *Dialogue entre Minette & ſon Maître au ſujet d'un Livre intitulé, l'Art de plaire à tout le monde.* V. *La force de l'amitié par Madame de Beaumont.* VI. *Mémoire Hiſtorique ſur l'origine des Huns & des Turcs.* VII. *Epigramme.* VIII. *Nouvelles Littéraires où l'on rend compte des Livres Anglois publiés dans le cours du mois de Janvier 1750.* L'idée de ce Journal nous paroît bien priſe & déjà bien exécutée : le tems la perfectionnera, & nous aurons ſoin d'avertir le Public de ſon progrès. *On trouvera cet Ouvrage à*

Paris chez David le jeune, Briasson & Montalant.

Les Caractères &c. in-12. p. 252. On voit au frontispice le nom d'une Dame qui ne méritera pas, pour son Livre, l'éloge donné à la femme forte, *Laudent eam opera ejus.* La légèreté, la frivolité, l'envie de parler de soi, & de médire des autres, surtout la hardiesse à produire des principes très-pernicieux en matière de mœurs & de Religion ; c'est ce qui forme le caractère de cette composition ; ce qui en fait un mauvais Ouvrage. Nous ne produirons point d'exemples, de peur de révolter un Public vertueux. Qu'il nous soit seulement permis d'ajouter que l'axiome qui porte qu'*on ne vit pas toujours comme on écrit*, doit être toute la ressource de cette Dame Auteur, & de ceux à qui elle appartient.

SAVOYE.

DE GENEVE.

Relation du Monde de Mercure. 2. parties & 2. vol. in-12. Chez Barillot &c. 1750. On lit dans la Préface de ce livre que *c'est une fable dans laquelle on a essayé de joindre à des idées amusantes quelques observations utiles ;* & l'on trouve plus bas que *l'Auteur a eu dessein de donner un léger crayon & comme un Essai des variétés que la nature est capable de répandre dans tous les globes qu'il suppose pouvoir être habités.* En effet toute cette production s'enfile comme si la planette de Mercure étoit remplie d'habitants ; on décrit tout ce qui concerne ces gens-là, leur gouvernement, leur humeur, leurs maladies, leurs alimens, leurs édifices, leur religion, leurs Ecoles &c. C'est

une République idéale qu'on fait paſſer ſous les yeux de quiconque a le loiſir de s'amuſer. Nous avons remarqué de tems en tems des allégories ingénieuſes, & des naiſſances de moralités utiles pour le monde que nous habitons ; mais en bien des endroits nous ne ſaiſiſſons pas le but qu'a pu ſe propoſer l'Auteur. Il nous dit, par exemple, que les habitans de Mercure ont des ailes ; que leur Empereur eſt envoyé du Soleil ; que dans cette Planète *les ortolans tous rôtis ſe cueillent en gouſſes comme nos fèves ; qu'une pomme de rambour eſt une perdrix ; que le pied d'un chou eſt un boudin blanc &c.* Toutes ces deſcriptions & mille autres ſemblables ſont-elles bonnes à quelque choſe ? C'eſt ce que de plus habiles Lecteurs que nous pourront expliquer. L'Auteur du reſte écrit aſſez bien, & il eſt aſſez homme d'eſprit

pour s'exercer ſur des matières plus importantes.

FRANCE.

De Dijon.

Traité des Peremptions des Inſtances. Par feu Me Jean Menelet, ancien Avocat au Parlement de Dijon, revu & augmenté par Me J. F. Bridon, Avocat au même Parlement. A Dijon chez de Fay, & ſe trouve à Paris chez Briaſſon rue S. Jacques. 8°. pages 366. Tout le monde ſçait que la *peremption*, en ſtyle de Palais, eſt une ſorte de preſcription qui anéantit l'action ou inſtance diſcontinuée durant trois ans. Cette matière enveloppe un aſſez grand nombre de cas, d'eſpèces, d'hypothèſes, de queſtions, & l'objet du préſent Ouvrage eſt de les réſoudre. On y expoſe l'origine de la *Peremption*; en

quel tems elle a été introduite parmi nous ; en quelles Cours elle eſt reçuë ; quelles ſont les cauſes où elle n'a pas lieu &c. Tout ceci eſt accompagné des obſervations de M. Bridon qui par-là eſt Auteur & Editeur. Vers le milieu du Volume on trouve pluſieurs *Factums* & Mémoires d'anciens & habiles Avocats ſur des queſtions de Peremption ; & une table des matières contribuë à l'utilité de tout l'Ouvrage.

De Paris.

Dictionnaire des Aliments, Vins, Liqueurs, leurs qualités, leurs effets, relativement aux différens âges & aux différens tempéraments, avec la manière de les apprêter, ancienne & moderne, ſuivant la méthode des plus habiles Chefs d'Office & Chefs de Cuiſine de la Cour & de la Ville. Ouvrage

vrage très-utile dans toutes les familles &c. Par M. C. D. Chef de Cuisine de M. le Prince de.... 3 vol. in-12. 9 liv. reliés. Chez Giffey, rue de la vieille Bouclerie, & Bordelet rue S. Jacques. M. DCC. L.

Cet Ouvrage doit être jugé & apprécié par des Connoisseurs plus experts que nous dans l'Art qu'il traite. Nous nous contenterons de transcrire cet endroit de la Préface. *Un Traité complet des Alimens par ordre Alphabétique ; leur nature, leur usage, leurs propriétés, relativement aux différents âges & aux différents tempéramens, d'après ce qu'ont écrit les plus habiles Médecins qui ont traité cette matière. Sous le même coup d'œil, les Aliments apprêtés différemment, suivant la méthode ancienne & moderne des plus habiles Chefs de Cuisine de la Cour & de la Ville, voilà tout le contenu de ce Dictionnaire, qui ne peut être qu'approuvé de ceux*

qui consultent autant leur santé que leur goût.

Traité sur le véritable siége de la Morve des Chevaux, & les moyens d'y remédier &c. Par le sieur Lafosse Maître Maréchal à Paris, & Maréchal de la petite Ecurie du Roi, avec figures en taille-douce & l'approbation de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences. Chez David Pere Quai des Augustins & Gonichon rue de la Huchette, 8°. pag. 24. M. DCC. XLIX.

Nous ne regardons pas cette brochure comme peu de chose. La maladie dont elle traite démonte quelquefois des escadrons entiers, & ruine une infinité de personnes. L'Auteur nous apprend d'abord qu'elle n'a été connuë en Europe que vers la fin du quinziéme siècle, lorsque les Espagnols furent revenus de leurs expéditions d'Amérique.

Il démontre enſuite qu'elle n'a pas ſon ſiège, comme on l'a cru juſqu'ici, dans les viſcères par ex. le poulmon, le foye, la rate, les reins &c. mais que ſa ſource eſt dans la membrane pituitaire qui tapiſſe le dedans du nez. En conſéquence de pluſieurs obſervations très bien faites, il eſtime que la meilleure manière de parvenir à la guériſon, eſt de trépaner l'Animal, & de lui faire des injections, ſuivant une pratique dont on voit le détail & l'application ſur deux Figures gravées. Voilà tout le fond de cette brochure dont les Examinateurs nommés par l'Académie Royale des Sciences ont fait l'éloge. Il ſe trouve à la ſuite de l'Ouvrage ; & l'on y lit ces termes immédiatement avant la ſignature des deux Académiciens (Meſſieurs Bouvart & Heriſſant.) *Enfin le travail du ſieur Lafoſſe ſuppoſe chez lui*

beaucoup de connoiſſances & de ſagacité ; & il ſeroit fort à ſouhaiter qu'on lui procurât la liberté & les moyens de perfectionner ſes découvertes, & de ſuivre ſon projet dans toute ſon étenduë.

Les Muſes en France ou Hiſtoire Chronologique de l'origine, du progrès & de l'établiſſement des Belles-Lettres, des Sciences & des beaux Arts dans la France ; contenant la fondation des Univerſités, des Collèges, des Académies Royales, des Ecoles célébres de ce Royaume & des perſonnes illuſtres qui les premières ſe ſont le plus diſtinguées en France ſoit dans les Sciences, ſoit dans les Arts. Par M. le Fevre Prêtre de Paris, Bachelier en Théologie. in 12, pag. 114.

On lit au frontiſpice *in tenuitate copia*, & en effet il y a beaucoup de choſes dans ce petit volume. C'eſt comme l'Hiſtoire Chronologiqne du progrès des

Sciences parmi nous. De tems en tems l'Auteur entre dans des détails qui raniment l'attention : tel eſt en particulier le morceau qui regarde l'origine & les premiers eſſais de l'Imprimerie. Nous aurions ſur ceci & ſur pluſieurs autres endroits bien des obſervations à faire ; mais nous abandonnons le tout à l'intelligence des Lecteurs, qui probablement ne nous ſçauront pas mauvais gré de leur avoir indiqué ce Livre : *Il ſe trouve chez Quillau fils, ruë S. Jacques, aux Armes de l'Univerſité.*

AVIS AU PUBLIC,

Au ſujet du nouveau traité de Diplomatique *où l'on examine les Fondemens de cet Art, on établit des régles ſur le diſcernement des Titres, & l'on expoſe hiſtoriquement les caractères des Bulles Pontificales & des Diplômes, donnés en chaque ſiécle ; avec des éclairciſſements ſur un nombre con-*

ſidérable de points d'Hiſtoire, de Chronologie, de critique & de Diſcipline; & la réfutation de diverſes accuſations intentées contre beaucoup d'archives célèbres & ſurtout celles des anciennes Egliſes. Par deux Religieux Benedictins de la Congrégation de S. Maur. T. 1. in-4°. avec figures. 18 livres relié. Chez Guillaume Deſprez & Pierre-Guillaume Cavelier &c. rue S. Jacques. 1750.

Cet avis contient le détail ou, ſi l'on veut, l'Extrait de ce premier Volume; & la lecture que nous en avons faite, nous a perſuadé que ce grand Ouvrage s'annonce fort bien: mais comme le livre même paroît depuis quelques ſemaines & qu'il eſt actuellement entre nos mains, nous nous réſervons à en rendre compte avec quelque exactitude, ſans nous aſtreindre aujourd'hui à tranſcrire l'affiche du Libraire, qui eſt pourtant fort bonne en ſon genre.

Second Avis au sujet de la Sainte Bible en Latin & en François avec des Préfaces, des Dissertations & des Notes pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Ouvrage ci-devant proposé par Souscription.

On avoit promis de donner cet Ouvrage en dix Volumes, on en annonce aujourd'hui XIV. parceque l'Editeur ajoute beaucoup de Préfaces & de Dissertations, qui n'avoient pas été specifiées dans le *premier Prospectus*. On voit ici le détail de ces additions, tout-à-fait relatives à l'idée qu'on a prise de donner quelque chose de très-complet sur les saints Livres. Mais l'augmentation de IV. Volumes jettent les Libraires dans une dépense nouvelle & très-considérable ; pour se dédommager en quelque sorte, ils demandent aux Souscripteurs un Supplément de 15 livres, somme assurément très-modique

pour 4 Tomes in-4°. Ils les prient auſſi de retirer ſans délai les Volumes qui ſont imprimés.

Traité Critique du Plein-Chant uſité aujourd'hui dans l'Egliſe, contenant les principes qui en démontrent les défauts, & qui peuvent conduire à le rendre meilleur. In-12. pag. 69. ſans l'Avertiſſement qui en a xxiv.

Cet Avertiſſement eſt comme un Traité particulier ſur les talents des Anciens comparés avec les nôtres. L'Auteur, homme d'eſprit, mais un peu prévenu en faveur des Modernes, ne fait pas difficulté de les croire plus près de la perfection que les Grecs & les Romains, même en matière de Poëſie, de Sculpture, de Peinture &c. Voici quelques-unes de ſes propoſitions : *La ſuite de l'Odyſſée* (apparemment notre Télémaque) *n'eſt-elle pas ſupérieure à ſon modèle ?*

Les Sculpteurs Grecs & Romains ont ils drapé avec autant d'élégance que les nôtres ? ... N'eſt-on pas forcé *d'avouer que les Peintres Modernes ont plus de parties que ces Grecs tant vantés?* Et portant après cela ſon vol plus haut, il ajoute : *Si l'on faiſoit parmi nous un diſcours oratoire, moulé ſur une Oraiſon de Démoſthène, je doute que ce diſcours eût ſon effet.* Comme il eſt inutile de diſputer des goûts, nous ne voulons pas contredire, il ſuffit de témoigner que nous ſommes à cent lieues de l'opinion de cet homme de Lettres Anonyme ; qu'à notre avis le Télémaque ne ſeroit rien ſans les richeſſes empruntées des Poëmes d'Homère ; & que d'ailleurs la verſification & l'harmonie du Poëte Grec lui donnent une ſupériorité que M. de Cambray étoit le premier à reconnoître ; qu'à l'égard du ciſeau des Grecs, nous l'eſtimons

digne de ſervir en tout & partout de modèle au nôtre;en quoi nous croyons penſer comme les plus excellents Sculpteurs de nos jours,infiniment jaloux de ſe conformer à l'antique ; qu'il n'eſt aſſurément pas décidé que nos Peintres modernes *ayent plus de parties que les Grecs.* Et il y a dans cet endroit du diſcours de notre Auteur une ſuppoſition dont nous ne ſerions pas volontiers garants , ſçavoir que les *Peintres Latins ont ajouté aux progrès des Peintres* d'Athènes. Prenons Pline pour Juge : à peine daigne-t'il parler du pinceau des Romains , tandis qu'il n'a jamais aſſez de termes pour Apelle , pour Timanthe , pour Zeuxis &c. Enfin le jugement de l'Auteur ſur Démoſthène eſt auſſi fort éloigné de nos manières de penſer ; & nous oſons bien aſſurer que , quand il ſe trouvera parmi nous un Orateur capable

de faire les *Olynthiennes* & *la Couronne*, nous irons dès l'Aurore retenir nos places vis-à-vis de la tribune aux harangues. Mais, encore une fois, nous ne disons tout ceci que pour nous entretenir dans nos idées d'estime & de vénération à l'égard des anciens, non pour obliger l'anonyme à penser comme nous.

Quant au fond même du *traité sur le plain-chant* (matière, comme on voit, bien étrangère à ce que nous venons de dire) nous sommes bien-aises de reconnoître que l'Auteur a raison dans la plûpart des points qu'il traite. Il fait voir que notre chant Ecclésiastique n'est ni assez varié, ni assez expressif; qu'il seroit à propos d'y introduire plus d'harmonie, plus de goût, plus d'analogie avec la Musique; que les mesures à trois tems & la distinction de diverses valeurs dans les notes, y seroient très-

utiles &c. Il y a dans le détail de ces principes des choses judicieusement pensées & spirituellement exprimées.

Nous y trouvons encore à la page 21. un mot contre les anciens Grecs. *Tout le monde sçait*, dit l'Auteur, *que dès avant l'avenement de J. C. les Arts étoient tombés dans la Grèce.* Nous l'avouons, ceci ne nous étoit pas connu, & nous regardions les trois ou quatre siècles qui précédent l'Ere Chrétienne comme des époques de Science, de lumières & de goût parmi les Artistes Grecs; la preuve seroit aisée à fournir, mais terminons ici cette notice qui ne doit qu'augmenter le desir de lire l'Ouvrage même.

Traité des Hernies ou descentes, divisé en deux parties, la premiere contient les instructions nécessaires pour se garantir de ces

Maladies & la manière de les guérir. On trouve dans la seconde deux Mémoires très-intéressants pour les gens de l'Art ; l'un sur les étranglemens de l'intestin par le sac Herniaire ; l'autre sur les Hernies avec adhérence. Cet Ouvrage est précédé d'une Préface où l'on voit l'histoire de ces Maladies, & les progrès de la Chirurgie moderne en ce genre.

On peut acquérir par la lecture de ce Traité une connoissance parfaite des bandages & des pessaires, 2 vol in-12.

Ce titre explique fort bien tout ce qui est contenu dans l'Ouvrage. L'Auteur qui ne se nomme pas, écrit clairement, & paroît posséder sa matière en maître. Sa Préface, qui mériteroit seule un Extrait, contient l'histoire, même littéraire, de la maladie, & une multitude d'observations qui préparent extrêmement à la lecture du Livre.

Ces deux Volumes se trouvent chez le Mercier rue S. Jacques au Livre d'Or.

Le Pharmacien Moderne, ou nouvelle manière de préparer les drogues, traduite de l'Anglois. Par M. Eidous, avec des Expériences de Médecine sur les Animaux, par M. Langrish D. M. & une Dissertation sur la transpiration, par M. Robinson D. M. Vol. in-12. chez Jean-Noel Leloup, Quai des Augustins &c.

On a ici trois traités : le premier est tout de pratique pour les Pharmaciens. On explique d'abord la nature de chaque drogue, & l'on donne ensuite l'espèce de préparation qui lui est propre. Cela nous a paru expliqué clairement & méthodiquement.

Le second Traité expose les Expériences qu'on a faites sur

des animaux, pour découvrir une méthode sûre & aisée de dissoudre la pierre par injections. L'Auteur commence ainsi : *Depuis que Mademoiselle Stephens a fait la découverte de son remède pour dissoudre la pierre, je me suis toujours imaginé que l'eau de chaux, le savon, ou la lessive de savon pourroient être mêlées avec quelque liqueur mucilagineuse convenable, & injectée immédiatement dans la vessie sans produire aucune altération dans ses fibres, & si cela arrivoit ainsi, il en résulteroit certainement de très-grands avantages, puisque le dissolvant agiroit avec toute sa force sur la pierre, sans être délayé ou altéré autant qu'il doit nécessairement l'être en suivant le cours de la circulation.* Viennent à la suite les Expériences qui occupent tout le Traité.

Le troisième Ouvrage a pour objet d'estimer la quantité de la

reſpiration & des autres excrétions du corps humain ; & c'eſt encore un recueil d'expériences accompagné de calculs & de tables chargées de chiffres. Il y a dans ce détail quelque choſe de ſatisfaiſant, malgré la ſéchereſſe du ſujet & le didactique de la méthode.

Suite du Cours de Chirurgie dicté aux Ecoles de Médecine, par M. Elie Col de Vilars, Docteur Régent & Doyen de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, ancien Profeſſeur de Chirurgie en Langue Françoiſe.

Terminé par M. Poiſſonnier, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, Profeſſeur au Collége Royal & Cenſeur Royal. Tome V. contenant le traité des luxations & fractures. in-12. pages 470. chez le Mercier rue S. Jacques, Jacques Rolin Quai des Auguſtins,

Jean-Thomas Heriſſant rue ſaint Jacques.

M. Col de Vilars mort en 1747. avoit commencé ce cours de Chirurgie, qui a été bien reçu du Public. M. Poiſſonnier l'achéve en donnant deux traités ; l'un des luxations, qui eſt totalement de lui, & l'autre des fractures, qui eſt en grande partie de M. Col de Vilars : telle eſt l'hiſtoire de ce Vol. où le Continuateur a mis une Préface contenant l'éloge abrégé de celui à qui il ſuccéde. Cette notice eſt bien écrite, & donne de M. Col de Vilars l'idée d'un Médecin livré par goût aux obſervations qui concernent la Chirurgie, & d'un homme qui méritoit la confiance de ſes Confrères.

M. Bellin, Ingénieur du Roi & de la Marine, publie deux Cartes fort détaillées de la Nouvelle France ou Canada. L'une contient la partie Orientale & l'au-

tre la Partie Occidentale. L'Auteur marque partout le long des Côtes la quantité de brasses d'eau qu'a la Mer ; & il donne une échelle de 50. lieues communes de France. *Ces Cartes se trouvent à Paris chez Julien Hôtel de Soubise ; A Nuremberg chez les Héritiers d'Homann Géographes de Sa Majesté; à Londres chez Jean Rocque Geodegiste.*

Carte Généalogique & Chronologique de la Maison de France, pour faciliter la Lecture & l'intelligence de l'Histoire de France dédiée & présentée au Roi &c. par M. Huré ; & cette Carte distribuée en deux feuilles se trouve chez l'Auteur rue de la Mortellerie au Laurier. Il ne peut y avoir rien de neuf dans un Ouvrage tel que celui ci. C'est la liste des Princes qui forment la Maison de Bourbon aujourd'hui régnante en France, en Espagne, dans les deux Siciles, à Parme & à Plai-

ſance. Mais l'Auteur a mis de l'ordre & du goût dans la diſtribution des lignes, des branches, des alliances, des deſcendances &c. & au coup d'œil ces deux feuilles font plaiſir; ſans compter l'inſtruction qu'elles donnent pour l'hiſtoire, & la penſée philoſophique qu'elles inſpirent ſur la volubilité des tems & des plus auguſtes générations.

Prix propoſé par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1751. L'Académie Royale de Chirurgie propoſe pour le Prix de l'Année 1751 de *déterminer ce que c'eſt que la Métaſtaſe; les Maladies Chirurgicales où elle arrive, celles qu'elle produit; les cas où l'on doit l'éviter, ceux où il faut la procurer; les Moyens qu'on doit employer dans l'un & l'autre Cas.*

L'Académie, qui n'a en vûë que l'avancement de la Chirurgie, n'adopte que les connoiſſances

qui peuvent conduire ſurement dans la Pratique ; elle rejette toutes explications purement ingénieuſes, & tous raiſonnemens qui ne ſont fondés que ſur des conjectures ou ſur des vraiſemblances.

Le Prix eſt une Médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, conformément au legs de Monſieur de *Lapeyronie ;* elle ſera donnée à celui qui, au Jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Ouvrage ſur le Sujet propoſé.

Ceux qui envoyeront des Mémoires, ſont priés de les écrire en Latin ou en François, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque diſtinctive, comme Sentence, Deviſe, Paraphe ou Signature ; & cette marque ſera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne ſera levé qu'en

cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils auront ſoin d'adreſſer leurs Ouvrages francs de port à M. Queſnay Secrétaire de l'Académie de Chirurgie, ou à M. Hevin Secrétaire pour les correſpondances, ou les leur feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix ſera délivré à l'Auteur même ou au Porteur d'une procuration de ſa part, l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du mémoire. Les ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier Fevrier 1751 incluſivement, & l'Académie à ſon aſſemblée publique de la même année, qui ſe tiendra le Mardi d'après la Fête de la Trinité, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

Nous ajoutons à tout ceci l'annonce d'une multitude de Livres, la plûpart importants, dont nous donnerons des extraits.

Chez les FF. Guérin ruë S. Jacques : *Traité de la culture des terres suivant les principes de M. Tull. Anglois. Par M. Duhamel du Monceau de l'Académie Royale des Sciences &c. avec figures en taille-douce.* in-12. pag. 486.

Recueil des Historiens des Gaules & de la France. Tomes VI. & VII. fol. Par D. Martin Bouquet, Prêtre & Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Maur. Cet Ouvrage se trouve aussi chez Martin, Coignard, Mariette.

L'Antiquité de l'Eglise de Marseille & la succession de ses Evêques. Par M. l'Evêque de Marseille. 4°. pag. 527.

Chez De Bure l'aîné Quai des Augustins : *Histoire des révolu-*

tions de l'Empire de Constantinople depuis la fondation de cette Ville jusqu'à l'an 1453, *que les Turcs s'en rendirent maîtres. Par M. de Burigny* 3 *vol in* 12.

Acta Sanctorum Martyrum Orientalium & Occidentalium in duas partes distributa. Accedunt Acta S. Simeonis Stylitæ ; omnia nunc primum sub auspiciis Joannis V. Lusitanorum Regis è Bibliothecâ Apostolicâ Vaticanâ prodeunt. Stephanus Evodius Assemanus Archiepiscopus Apamensis Chaldaïcum textum recensuit, notis vocalibus animavit, Latinè vertit &c. Part. I. & II. fol. *Actes des SS. Martyrs d'Orient & d'Occident &c.* Ce Livre a été imprimé & publié à Rome en 1748.

On trouve chez le même Libraire *les Origines & Antiquités Chrétiennes ;* Livre aussi imprimé à Rome, & dont nous avons donné l'Extrait dans le Volume de Mai.

Chez Jean-Thomas Herissant rue S. Jacques ; la veuve Pissot & son fils, Quai des Augustins. *De la fonte des Mines, des Fonderies &c. traduit de l'Allemand de Christophe-André Schlutter. Tome premier, qui traite des Essais des Mines & Métaux, de l'affinage & raffinage de l'argent &c Le tout augmenté de plusieurs procédés & observations, & publié par M. Hellot, de l'Académie Royale des*

Sciences & de la Société Royale de Londres. in-4°. pag. 424. sans la Préface.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1750. I. Vol.

ART. LX. *La Figure de la Terre &c.* dernier Extrait. p. 1157.
ART. LXI. *Histoire des Révolutions de Gènes &c.* 1171.
ART. LXII. *L'Art de mesurer sur Mer le Sillage des Vaisseaux &c.* 1191.
ART. LXIII. *Lettre au P. B. J. sur les points ou voyelles Hébraïques.* 1212.
ART. LXIV. *Oeuvres du P. du Baudory &c.* 1225.
ART. LXV. Antonii Arrighii de vita Francisci Mauroceni &c. *Histoire de François Morosini Doge de Venise &c.* 1242.
ART. LXVI. *Traité des Pierres gravées, par M. Mariette.* 1271.
ART. LXVII. *Histoire Naturelle &c.* T. III. 1288.
ART. LXVIII. *Mythologie ou Recueil des Fables Grecques, Esopiques &c.* 1303.
ART. LXIX. Nouvelles Littéraires. 1314.

Errata de Juin I. Vol.

P. 1158 l. dern. opéraions *lis.* opérations.
P. 1160. en marge un peu plus *lis.* un peu moins.

Le second Vol. paroîtra le 15. *de ce mois.*

Lû & approuvé, LEROUGE.
De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1750. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1750. II. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	8.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1750. II. Vol.

ARTICLE LXX.

HISTOIRE GENERALE DE Pologne, par M. le Chevalier de Solignac, Sécretaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne, Tome II. pag. 403.

Ce Volume commence par le régne de Boleslas. » Ce fut, dit notre Historien, un des Princes de Po-

» logne le plus diſtingué par la
» hardieſſe, par l'importance,
» par le nombre de ſes exploits,
» & par cette ſupériorité de gé-
» nie & de raiſon, qui lui auroit
» fait des ſujets, s'il n'en avoit
» déja eu par les droits de ſa
» naiſſance.» La vie de ce Prince juſtifie cet éloge. C'eſt une ſuite continuelle de victoires. Toujours heureux, parceque toujours il mérita de l'être, il triompha tour à tour de l'Empire, de la Ruſſie, de la Hongrie, de la Bohême, & de toutes les Nations, qui jalouſes de ſa gloire entreprirent de la détruire ou de la diminuer; mais ce qui honore plus la mémoire de ce Prince que des Batailles gagnées, des Villes renverſées, des Provinces ravagées, ce ſont ſes vertus, ſa modeſtie dans les ſuccès les plus brillans, ſon amour pour ſes ſujets, ſa compaſſion pour les malheureux, ſon humanité, ſa religion, ſa piété. Un ſeul mérite lui manqua; ce fut

celui de sçavoir être grand dans l'adversité. Une crédulité imprudente l'engagea dans une action contre les Russes. L'armée de ceux-ci étoit infiniment supérieure à celle de Boleslas. Il espera tout de son courage & de la valeur de ses soldats. Il triomphoit encore malgré la supériorité des forces de ses ennemis, si dans le fort de la mêlée il n'eût pas été lâchement abandonné par un de ses Généraux, qui entraîna une partie de son Armée. Il fut accablé par le nombre, & entiérement défait. Boleslas ne put soutenir la honte de sa défaite. Heureux dans tous les temps, & dans toutes les situations, il fut malheureux sans assez de courage & sans dignité. Une sombre mélancolie s'empara de son ame. » Il évitoit le monde, il se
» fuyoit lui-même : ses noirs sou-
» cis épuisoient ses forces & le
» mirent enfin au tombeau, après

» un an de maladie : exemple, obſerve l'Auteur, qui doit apprendre *aux plus grands Héros à ne pas s'énorgueillir de leurs ſuccès & à ſe défier de leurs vertus mêmes.*

Nous ne dirons rien du régne de Vladiſlas II. de Boleſlas IV. & de Mieciſlaw III. qui pour le bonheur de la Pologne ne régna que très-peu de tems. Ses ſujets après avoir plié ſous le joug de la tyrannie, ſe ſoulevérent enfin & le chaſſèrent du Trône ; on lui donna pour Succeſſeur ſon frère Caſimir II. ſurnommé le Juſte. Ce Prince vit avec chagrin ſon élection, & il ne conſentit qu'à force de prières & de larmes à accepter une couronne ; il n'en étoit que plus digne. Il ne tarda pas à ſe faire admirer par la » grandeur de ſes ſentimens, & par » la ſageſſe de ſa conduite. Il regardoit ſes Sujets comme ſes enfans, & il ne préféroit au bonheur d'en être aimé, que celui

» de leur être utile. « L'amour, l'obeiſſance & la vénération de ſes ſujets ne le conſolerent pas d'être Roi, & il parla avec beaucoup de force aux Grands de l'Etat pour les engager à conſentir qu'il renonçât à la Couronne. Ils n'y conſentirent pas, & Caſimir fut obligé de ſe rendre à leurs remontrances, & un peu à leurs menaces. » Le pou-
» voir, dit M. de S. qu'ils s'é-
» toient arrogé de dépoſer Mie-
» ciſlaw leur avoit enflé le cœur,
» & le choix qu'ils avoient fait
» de Caſimir leur faiſoit regar-
» der ce Prince comme autant
» dépendant de leurs volontés,
» qu'il l'avoit été de leurs ſuf-
» frages. C'eſt à cette époque,
» *obſerve-t-il*, qu'on doit rappor-
» ter la premiere ébauche de
» cette indépendance qui regne
» aujourd'hui parmi les Polo-
» nois, & qui ne leur a procuré
» d'autre avantage, ſi c'en eſt

» un, que de se faire des Loix & » de n'en point suivre, de se » donner des Maîtres, & de ne » leur point obeir. «

Casimir après s'être fait adorer de ses Sujets par ses vertus pacifiques, s'en fit admirer par ses vertus guerriéres. Il fut obligé de faire la guerre aux Nations voisines, & toujours il fut Vainqueur. On reconnut avec plaisir qu'on devoit en grande partie toutes ces Victoires au courage, à la fermeté, & à l'habileté du Roi. Il mourut trop tôt pour le bonheur de la Pologne. M. de S. fait selon sa coutume le portrait de ce Prince, & le fait avec ces couleurs fines & délicates, mais toujours vrayes, qui décelent un Peintre habile.

Après la mort de Casimir, Miecislaw qu'on avoit chassé du Trône de Pologne depuis quelques années, entreprit d'y remonter, & il trouva quelques

Partiſans parmi les Seigneurs Polonois ; mais l'Evêque de Cracovie parla avec tant d'éloquence & agit avec tant de force, qu'il fit placer ſur le Trône le fils aîné de Caſimir ; il s'appelloit Leſzko, & il étoit fort jeune, lorſque la Nation lui décerna la Couronne. Mieciſlaw ne ſe vit pas fruſtré de ſes eſpérances, ſans concevoir des deſirs de vengeance. Il ſouleva quelques Princes voiſins, & ſes Partiſans en Pologne, & en aſſez peu de tems il ſe vit à la tête d'une armée conſidérable. L'Armée de la Couronne la rencontra à 7. lieuës de Cracovie, & on ne tarda pas à en venir aux mains. Voici comme M. de Solignac décrit cette Bataille, & nous tranſcrivons ce morceau entier, afin qu'on juge de la variété & de l'intérêt qu'un Hiſtorien habile ſçait mettre dans ſes narrations.

» La Bataille, *dit-il*, commen-

» ça dès le matin, & dura tout
» le jour. L'acharnement fut égal
» de part & d'autre ; & pouvoit-
» il ne l'être pas ? c'étoient des
» ſujets d'un même Etat qui ſe
» faiſoient la guerre. Ils s'ani-
» moient à ſe détruire par les
» mêmes raiſons qui devoient les
» porter à s'épargner. Toute
» autre Nation n'eût éprouvé
» que leur valeur, & ils ſe li-
» vrerent à toutes les fureurs
» de la haine. Auſſi le carnage
» fut-il des plus horribles. Dans
» un ſilence farouche on avan-
» çoit, on reculoit tour à tour,
» & chaque mouvement étoit
» auſſi funeſte au parti qui ga-
» gnoit du terrein, qu'à celui qui
» ne pouvoit le défendre. La
» Victoire fut toujours incertai-
» ne, juſqu'au moment que Bo-
» leſlas fils de Mieciſlaw, ayant
» été tué, & Mieciſlaw lui-même
» étant bleſſé, & ayant quitté le
» champ de bataille, ceux de

» son parti se retirerent, mais en
» Vainqueurs, & sans craindre
» l'armée de la Couronne. »

Miecislaw n'ayant pu envahir la Couronne par la force, entreprit de l'obtenir par adresse, & il y réussit par une suite d'artifices, de fourberies & de noirceurs, qui deshonorent l'humanité, & qui ne peuvent trouver d'approbateurs que parmi les partisans de la détestable doctrine du précepteur des Tyrans & des méchans Princes, Machiavel. Heureusement pour la Pologne, Miecislaw régna peu de tems, & on déféra une 2[le]. fois la Couronne à Leszko, que ses vertus, son habileté & son courage avoient rendu l'amour de sa Nation. Pendant son regne, les Puissances voisines de la Pologne furent dans des guerres & des dissensions continuelles. Leszko trouva le moyen d'entretenir la tranquillité dans ses États, &

de faire jouir ses Sujets des douceurs de la Paix. » Héros paisible, dit M. de S. il préféroit à » des combats incertains, ou à » une gloire frivole, le bien de » ses sujets, & dans une sage, » mais pénible oisiveté, il ne » s'occupoit qu'à réparer les brêches qu'avoient fait à ses » Etats les cruelles dissensions » que Miecislaw y avoit excitées. « La Pologne ne fut pas assez heureuse pour être longtems gouvernée par un Prince si sage, & il périt par l'horrible trahison d'un sujet qu'il avoit accablé de ses bienfaits. Toute la Nation sentit la perte qu'elle faisoit, & pleura longtems un Prince si digne de la gouverner. Elle lui donna pour successeur son fils Boleslas, quoiqu'il n'eût encore que 7. ans.

C'est sous le regne de Boleslas que les Tartares firent leur première irruption en Pologne. Ces

peuples qui tirent leur origine des Scythes, s'étoient rendus redoutables en Aſie. Un eſſain de ces Barbares vint s'établir dans la Krimée, & l'amour du pillage les rendit Guerriers & Conquérants. Tout plia ſous le joug des Tartares, & ils porterent partout l'horreur & la déſolation. La terreur s'étoit emparée des imaginations, & l'on n'oſoit réſiſter à des hommes qui n'étoient invincibles, que parce qu'on n'avoit pas le courage de les attendre & de les attaquer.

On nous permettra de faire à cette occaſion une obſervation, qui trouve ici ſa place. Un fameux Critique a oſé nier la poſſibilité de ces tranſmigrations de Peuples entiers, & il traite de Fables ce que les Hiſtoires racontent de ces Nations qui partoient du Nord avec leurs femmes & leurs enfans pour venir à 3 ou 400 lieues conquérir nos Provin-

ces, & s'y établir. Effectivement, lorſqu'on y fait une attention ſérieuſe, on a peine à concevoir ces ſortes de tranſmigrations. Quel amas de vivres n'eût-il pas fallu pour tant de familles? Les Peuples qu'ils venoient attaquer ne pouvoient-ils pas leur diſputer le paſſage des rivières & des montagnes? ne pouvoient-ils pas tout bruler, & les réduire à la diſette? Mais toutes ces difficultés tombent, ſi l'on veut faire réflexion aux effets que la terreur peut produire dans les imaginations. Lorſque les imaginations ſont frappées à un certain point, la contagion ſe communique avec une rapidité inconcevable. On ne réfléchit plus, ou on ne réfléchit que pour exagérer le danger, & ſe démontrer l'impoſſibilité de l'éviter. L'eſprit étoit uniquement occupé de l'image effrayante de ces hommes terribles & redoutables; on n'avoit

ni le courage de les attendre, ni la hardiesse de les attaquer. On se laissoit prendre & égorger.

Nous finirons cet Extrait par quelques observations sur les mœurs & les usages des Tartares tirées d'un discours que M. de S. a mis à la fin de ce second Volume. Les Tartares viennent des Scythes, & ils ont conservé la férocité & l'impétueuse brutalité de ces anciens Peuples. C'est des Scythes que Jeremie annonçant leur irruption dans la Judée, a dit : *Leurs chariots sont plus redoutables que les orages ; leurs chevaux plus vîtes que les Aigles, & leur Carquois ressemble à un Sépulchre toujours ouvert, duquel il sort une mort inévitable.* Personne n'ignore que Tamerlan & Zingis-Kan, ces grands & redoutables Conquérants, étoient Tartares, & que cette Nation a conquis l'Empire de la Chine.

Les Tartares soit en Asie, soit en Europe, sont divisés en diffé-

rentes Tribus. Les Tribus voiſines des Polonois ſont plus connues de notre Auteur ; & ce ſont celles qu'il veut faire connoître. Les Tartares d'Europe qu'on nomme petits Tartares ſont partagés en 4 Tribus, qu'ils appellent Hordes, celle des Kubens, celle des Tartares de Krimée, celle d'Oczakow, & celle de Budziack. L'Horde de Krimée eſt la plus nombreuſe, & leur Kan peut mettre cent mille hommes en campagne, & par conſéquent 2 ou 3 cent mille chevaux, parceque chaque Tartare a au moins 2 ou 3 chevaux avec lui, & dès qu'il eſt láſſé de celui qu'il monte, il s'élance ſur un autre ſans interrompre ſa courſe d'un moment. Les plus méchans de tous les Tartares, ſont ceux de Budzciack. Ils ſont répandus entre l'embouchure du Danube, & celle du Nieſter. » Ils n'ont ni » Chef, ni Loix, ni demeure

» fixe. Ils paſſent leur vie dans » un brigandage continuel, & » toujours à cheval ou dans des » chariots au milieu des campa- » gnes.

L'air & la figure des Tartares n'ont pas dequoi plaire. » Ils » ſont, *dit M. de S.* trapus, lar- » ges des épaules ; ils ont le col » court, & la tête groſſe, la fa- » ce platte & preſque ronde, le » front large, le nez court, le » teint olivâtre, les cheveux » rudes & noirs. Ils ont peu de » barbe. Ils ſe raſent le derrière » de la tête, & ils ne conſer- » vent qu'une touffe de cheveux » ſur le devant. « Ils ſont pau- vres & miſérables, mais doux & affables entr'eux. Ils lancent des fléches & ſe ſervent du ſa- bre avec une adreſſe merveil- leuſe. La chair de cheval eſt leur nourriture ordinaire, & celle qu'ils aiment le plus. Dans leurs maladies ils boivent du ſang de

cheval, & ſe fatiguent à galoper ; c'eſt un reméde qui leur réuſſit ordinairement. Comme ils ne vivent que de brigandages, ils ſont ſouvent en campagne ; mais ils n'ont beſoin de proviſions, ni pour eux ni pour leurs chevaux. » Les chevaux » Tartares ſe nourriſſent indif- » féremment de tout ce qu'ils » trouvent dans les campagnes. » La mouſſe, les écorces d'ar- » bres, de méchantes herbes » leur ſont auſſi bonnes, & les » ſoutiennent autant que le fou- » rage le mieux choiſi, & en » hyver ils cherchent leur pâtu- » re ſous la neige, qu'ils ont » ſoin d'écarter avec les pieds.« Croiroit-on, que des chevaux nourris de cette manière fuſſent capables de ſoutenir la fatigue ? L'Auteur aſſure cependant qu'ils ſont extrêmement vifs & légers, & qu'ils font ordinairement 20. ou 30. lieuës ſans débrider.

Les Tartares ſont élevés fort durement, & n'en ſont ſans doute que plus forts & plus vigoureux. Les meres lavent ſouvent leurs enfans dans de l'eau froide & ſalée pour leur endurcir la peau. Auſſi dans le cœur de l'Hiver, ils traverſent les Rivières à la nage, ſans en reſſentir la moindre incommodité. Pour leur apprendre à bien tirer de l'arc, dès l'age de 7 ans, on ne leur donne rien à manger, qu'ils ne l'ayent abattu à coups de fléche.

ARTICLE LXXI.

L'ECOLE DU JARDIN potager Tom. II. A Paris, rue S. Jacques, chez Antoine Boudet, Libraire-Imprimeur; P. A. le Prieur, Imprimeur du Roi. 1749. in-12. pag. 586.

L'Auteur qui a ouvert cette Ecole publique & qui l'a

gouvernée avec application, ſuit dans le ſecond tome de ſon Ouvrage la même méthode, dont nous avons donné un échantillon dans l'extrait du premier. Les plantes y ſont rangées ſelon l'ordre Alphabétique ; ce qui met les Lecteurs en état de trouver aiſément celles dont on veut s'inſtruire, ſans avoir recours aux Tables ſouvent défectueuſes. Ce n'eſt pas même aſſez d'avoir trouvé dans ces Tables ce que l'on cherche. Il faut encore le chercher une ſeconde fois aux endroits qu'elles indiquent.

Dans le ſecond, comme dans le premier Tome, chaque plante occupe un Chapitre où l'on explique ſes différentes eſpéces, ſes propriétés & ſa culture. La fécondité de la nature ſe fait admirer par la diverſité des eſpéces de chaque plante, qui ne ſe reſſemblent pas tellement, qu'il ne ſoit facile de les diſtinguer.

Ce ſont des ſœurs, mais dont les viſages, s'ils ne ſont pas marqués des mêmes traits, ne laiſſent pas d'avoir de la reſſemblance;

> Facies non omnibus una,
> Nec diverſa tamen.

La multiplicité de leurs vertus n'eſt pas un moindre ſujet d'admiration. Un Potager bien garni & bien diſtribué, n'eſt pas ſeulement un fond inépuiſable pour les tables les plus délicates, c'eſt auſſi un tréſor abondant pour la conſervation de la ſanté. Si les vertus qu'on attribue aux plantes potagères ſont réelles & avec le dégré de force néceſſaire pour opérer, il n'y aura déſormais que la vieilleſſe qui ſoit un mal incurable.

On croit communément que les plantes ont beaucoup perdu de leurs propriétés par les eaux du déluge univerſel. C'eſt là, ſans doute, ce qui eſt cauſe qu'elles

ne ſont plus aujourd'hui des remèdes auſſi efficaçes qu'elles furent avant la ſubmerſion de l'Univers. Si la culture par ſes ſoins & ſes travaux, pouvoit rétablir les fruits & les légumes dans leur premiere vigueur, chacun auroit dans ſon potager dequoi vivre agréablement & dequoi jouir d'une parfaite ſanté. Quoiqu'il n'y ait nulle apparence que l'Art raméne jamais ce que nous regrettons inutilement, on auroit tort de ſe décourager. Si l'induſtrie & l'application n'améliorent pas les plantes autant qu'on voudroit, on les empêchera du moins d'empirer. Cet avantage, coutât-il encore plus, n'eſt pas à négliger.

Dans l'extrait du premier Tome nous nous ſommes attachés à l'Abſinthe, la premiere plante qu'on y rencontre ſelon l'ordre alphabétique. Dans cet extrait du ſecond Tome, nous nous attachons

tachons à la Truffe qui, ſelon le même ordre, eſt la dernière de tout le volume. Ce n'eſt pas par une affectation ridicule, que nous en uſons ainſi. Ce qui nous a déterminé à ce choix c'eſt que l'Auteur aſſure qu'aucun de ſes Collégues dans l'Art des Jardins potagers n'a encore parlé de cette plante. Habile comme il eſt, il doit être cru ſur ſon témoignage. Il eſt perſuadé que c'eſt par mépris qu'on l'a exclue de la Claſſe des Plantes potagères. Car la Truffe eſt trop connue, pour que ce ne ſoit qu'une pure omiſſion. Il eſt juſte de la vanger d'un affront qu'elle n'a pas mérité. Son fruit eſt la nourriture d'une grande partie des hommes de toute Nation; non ſeulement dans les campagnes, mais dans les Villes. Combien de gens l'aiment avec paſſion, ſoit dépravation de goût, ſoit goût légitime! Ces conſidé-

rations ſont bien capables d'intereſſer en ſa faveur.

Il y a deux eſpéces de Truffes qui ne différent l'une de l'autre que par la couleur extérieure rouge dans l'une, & dans l'autre blanche & tirant ſur le jaune. Cette derniere eſpèce eſt préférée, ayant moins d'acreté que la première. La plante qui la produit, pouſſe une quantité de racines ligneuſes, blanches, menuës, garnies de beaucoup de chevelu. Le fruit naît entre deux terres & tient aux racines par une eſpéce de pedicule. Chaque pied porte environ vingt ou trente Truffes dont il ſe fait une conſommation étonnante dans les Provinces voiſines du Rhône, où l'on ne s'en ſert pas ſeulement pour la nourriture des hommes, mais auſſi pour engraiſſer les animaux. On en fait même une eſpèce de pain. On ne connoît à ce fruit aucune propriété médicina-

le. On imagina il y a quelques années, d'en faire de la poudre à poudrer, ce qui eût été très-utile pendant la cherté des grains. Le Ministère même dans cette vue protégea l'entreprise : mais on s'apperçut bientôt que cette poudre étoit trop pesante, & qu'elle ne tenoit pas sur les cheveux : ainsi le projet fut abandonné.

Chaque Art a ses mistères qui ne se communiquent qu'aux initiés. On se garde bien d'en instruire les étrangers. Les Jardiniers qui n'ont point d'autre fond pour subsister que la science du Jardinage, ont un intérêt particulier à réserver pour leur postérité ces sécrets qu'ils tiennent de leurs ancêtres ou de leur propre expérience. Ce sera peut-être la meilleure partie de la succession. Quoique l'Auteur de l'Ecole soit un Physicien, qui par curiosité & par amusement se soit appli-

qué à la culture des potagers ; nous ne doutons pas qu'il ne connoisse parfaitement tout ce que sçavent les Jardiniers par état & de profession. S'il juge à propos d'en faire part au Public, ce sera un nouveau présent dont on lui sçaura gré.

Il est à propos, quand on le peut, de joindre l'agréable à l'utile. Ce mélange est généralement approuvé surtout lorsque l'un ne nuit pas à l'autre. Est-il impossible de tracer des plans de Jardins potagers, où les plantes soient tellement rangées, & chaque espèce si bien séparée de toute autre par de petites allées, que la variété de tant d'objets différens forme un spectacle gracieux, & qui le deviendroit encore plus si l'on avoit la commodité de quelque petit ruisseau dont on pût ménager le cours & partager les eaux selon les divers besoins? On auroit égard dans la distribu-

tion des plantes à la diverſité du terrain, & il n'y en auroit aucune qui ne fût miſe où elle convient mieux. Ainſi la fertilité ne ſouffriroit pas de l'arrangement général.

Un Maître opulent, après avoir conſidéré en face de ſon Château ces Partères & ces Jardins ſi ornés, où l'on force la nature à être ſtérile, ne lui permettant tout au plus que de produire des fleurs, dédaigneroit-il de regarder de quelque autre Appartement un potager ſi bien entendu & qui l'emporteroit beaucoup ſur notre Deſcription?

Nous ne remplirions pas entièrement notre miniſtère ſi nous ne diſions rien du ſtyle de l'Auteur. Il n'a pas uſé du droit qu'ont tous ceux qui compoſent des Ouvrages didactiques, d'écrire négligemment. Son ſtyle eſt très-clair, très-intelligible, & auſſi correct qu'on peut l'exiger. Comme ſon

Livre ne sera pas seulement lû de ces hommes curieux qui s'appliquent à la connoissance de toutes les productions de la Nature, mais qu'il sera même entre les mains des simples Jardiniers, il a dû avoir une attention particulière à les mettre en état de profiter de son travail. C'est dans cette vuë, qu'il s'explique toujours avec une grande netteté : perfection de style qui devroit se trouver partout, mais qui est encore plus nécessaire, quand on se propose d'instruire des hommes qu'on n'a point préparés à l'intelligence des livres par les études ordinaires.

ARTICLE LXXII.

HISTOIRE DES VOYAGES &c. Tome VII. 4°. à Paris chez Didot &c.

CEt Extrait ayant été oublié en ſon tems, & le bruit s'étant répandu qu'on ne continuoit pas cet Ouvrage en Angleterre, nous n'avions pas cru devoir en faire uſage, mais ayant appris que M. l'Abbé Prevôt le continuoit, & perſuadé qu'il deviendra plus intéreſſant entre ſes mains, nous avons jugé à propos de n'en point interrompre la ſuite dans nos Mémoires.

Ce Volume commence par la ſuite du troiſiéme Chapitre du Livre III. de la 3e. partie de l'Hiſtoire des Voyages. Il s'agit d'abord d'une guerre entre les *Kaskas* & les *Eluths*, dont le récit ne fournit rien d'intéreſ-

ſant pour nos Mémoires. On nous apprend que les Princes Kaskas, auſſi bien que ceux des Eluths, ſont deſcendus du fameux Jen-jiskan, ou de ſes freres ; mais ce qu'on ajoute que les deſcendans de Kublay, petit-fils de Jen-jiskan ne porterent que le titre de *Taykis*, ne quadre pas avec l'Hiſtoire de la Chine, où ce Prince a regné ; car il y eſt dit poſitivement que cet Empereur n'a eu qu'un fils auquel il a ſurvêcu, & dont le fils a ſuccédé à ſon ayeul ſur le Thrône de la Chine. On lira avec plus de plaiſir la deſcription du Païs des Eluths, ou *Kalmuks*, & ce qui regarde leur caractère, leurs mœurs, leurs uſages, leur Gouvernement, leur Religion & leur commerce. » Les Eluths, dit-on, ſont attachés aux principes naturels de » l'honnêteté, & ne cherchent » point à nuire. Quoiqu'extrême» ment braves, ils ne vivent point

» de leur pillage, comme les Tar-
» tares Mahometans leurs voi-
» ſins, avec leſquels ils ſont con-
» tinuellement en guerre.

A l'occaſion de leurs logemens & de ceux des Mancheoux, nos Auteurs rapportent pluſieurs découvertes, que les Ruſſiens ont faites depuis 1721 du côté de la Siberie & de la Mer Caſpienne. Ce ſont des pyramides, des tombeaux, des Villes entiéres abandonnées, des ruines de magnifiques édifices, où parmi quelques meubles précieux, des buffets d'ébeine bien travaillés, on a trouvé de l'or, & quantité d'écrits, dont pluſieurs étoient en lettres d'or & ſur de fort beau ſatin. Ils ont beaucoup exercé les Sçavants de l'Europe, à qui le Czar Pierre I. les avoit envoyés. On peut voir ſur cela les nouvelles Littéraires de Leipſic & le troiſiéme volume de l'Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions de

Paris, dont nous avons rendu compte dans le tems.

On nous apprend ensuite que la grande Tartarie offre en plusieurs endroits vers les Frontiéres de la Siberie de petites montagnes, sur lesquelles on trouve des squelettes humains accompagnés d'os de chevaux, de petits vases, & des joyaux d'or & d'argent. Les squelettes de femmes ont des bagues d'or au doigt; & comme ces monuments ne s'accordent point avec l'état des habitans du Pays, Bentink croit que ce sont des tombeaux des Mongols, qui accompagnoient Jen-jiskan, & qui avoient pillé les richesses de la Perse, & de plusieurs autres Provinces. Or les Tartares sont encore dans l'usage de ne point enterrer leurs Morts, sans mettre dans leurs tombeaux leurs meilleurs chevaux & les meubles, dont ils supposent qu'ils auront besoin dans l'autre monde.

Tout le reſte de ce Chapitre roule particuliérement ſur l'Hiſtoire de Jen-jiskan ; mais nos Auteurs, après avoir rapporté tout ce qu'ils en ont trouvé dans les Journaux & dans les Hiſtoriens les plus connus, conviennent qu'il n'eſt pas poſſible de les concilier entr'eux, ni de rien dire de bien clair & de bien certain ſur un ſujet, que la réputation de ce héros Tartare pourroit rendre très-intéreſſant.
» Le P. Gaubil, diſent-ils, un
» des Miſſionnaires Jéſuites, qui
» depuis la diſgrace du Chriſ-
» tianiſme en 1723. ont été
» ſoufferts à la Chine en qualité
» de Sçavants, a pris ſoin de
» communiquer à l'Europe l'Hiſ-
» toire de ce Monarque tirée
» des Annales Chinoiſes, & de
» l'enrichir de notes curieuſes,
» qui ſont d'une égale utilité
» pour l'Hiſtoire & la Géogra-
» phie de la Tartarie. On y voit

» que cette Hiſtoire eſt auſſi im-
» parfaite dans ces annales qu'el-
» le paroît confuſe dans les
» Ecrivains Orientaux & dans
» nos Voyageurs. « Nous avons fait connoître cet Ouvrage du P. Gaubil dans ſon tems.

Chap. IV. *Du Tibet.* Quoiqu'en diſent nos Auteurs, ils ne perſuaderont pas aiſément au Public que le P. Andrada, Jéſuite Portugais, n'eſt point le premier Européen, qui ait pénétré dans le Tibet. Il y a fait deux voyages; il rend compte du premier dans une lettre dattée d'Agra au mois de Novembre 1624. & cette lettre eſt certainement de lui. Il étoit revenu au Mogol pour y chercher des Miſſionnaires, qu'un Roi du Tibet lui avoit demandés. Il les y conduiſit l'année ſuivante; la moiſſon devenant plus abondante, il fit le voyage de Goa pour y faire une nouvelle recruë

d'ouvriers : il y fut arrêté pour prendre le Gouvernement de sa Province. Le Grand Inquisiteur de Goa le chargea d'exhorter à la mort ceux, à qui son Tribunal avoit fait le procès, & peu de tems après il mourut avec de grands indices de poison, & dans une grande opinion de sainteté, confirmée après sa mort par plusieurs miracles bien prouvés, & faits à la vuë de la Capitale des Indes. L'autorité de Bentink, qui croit que l'Auteur de la Lettre sur l'état présent du Tibet & sur la religion des Lamas, n'a jamais fait le voyage de cette région, ne peut balancer la vérité des faits, que nous venons d'indiquer.

Si ce que le P. Andrada dit du Tibet ne s'accorde pas avec les connoissances de Bentink, c'est que les choses ont changé depuis, ou que Bentink a été mal informé, ou enfin qu'il n'a pas

bien compris par quelle partie du Tibet le Miſſionnaire avoit pris ſa route. Ce qui eſt certain, c'eſt que la lettre en queſtion ne peut pas avoir été tirée des Obſervations de Rubruquis, ſur certains Religieux Tartares, comme il le conjecture. La lettre a été imprimée à Paris en 1629. On peut la comparer avec le voyage de Rubruquis.

En 1661. les PP. Grueber & Dorville parcoururent une grande partie du Tibet en revenant de la Chine en Europe. Les Lettres du P. Grueber, qui parlent de l'étendue de ce Pays, & des uſages de ſes habitans, ont été inſérées dans la grande Collection de Thevenot, & le P. Kirker nous les a auſſi données dans ſa *Chine illuſtrée*, avec les figures des choſes les plus remarquables, telles qu'il les avoit reçuës des mains mêmes du Miſſionnaire. Nos Auteurs en ont auſſi enrichi ce

Volume : mais ajoutent-ils, » comme les PP. Grueber & » Dorville avoient toujours suivi la même route, ils n'ont pu » nous fournir beaucoup de lumières sur la Géographie d'une » région si peu fréquentée, & » les Compositeurs des Cartes » n'avoient presque point d'autres matériaux pour travailler » sur le Tibet, que ceux de ces » deux Voyageurs, avant que » les derniers Missionnaires de la » Chine nous en eussent donné » une Carte, qui sans être complette, & bien exacte dans les » détails, ne laisse pas de satisfaire assez la curiosité d'un » Géographe. »

Il est parlé dans le Mercure de Paris au mois de Juillet 1718, d'une description du Royaume de Butan ou Tibet, qui paroît à nos Auteurs ce que nous avons de plus complet & de plus particulier sur ce grand Pays ; mais

ils jugent qu'on doit s'en ſervir avec beaucoup de précaution, parce que cet Ouvrage eſt anonyme & ſans aucune explication, qui puiſſe donner de l'autorité aux Mémoires, ſur leſquels il eſt écrit. Or de tout cela il s'enſuit que nous n'avons rien de bien certain ſur le Tibet, que ce qui en eſt rapporté dans le premier Tome du P. Duhalde, lequel a bien examiné les Mémoires, dont nous venons de parler, & y a joint ce que le P. Gerbillon & d'autres Jéſuites en ont appris à la Chine.

Tels ſont les principaux Mémoires que nos Auteurs ont extraits, en travaillant ſur le Tibet : mais ils y reviendront encore dans le Livre ſuivant. Au reſte ils y ont mis tout l'ordre qui convient à la nature de leur ouvrage. Ils y parlent auſſi exactement qu'il eſt poſſible, ſuivant le plan qu'ils ſe ſont tracé : mais

les vuides, les incertitudes, les conjectures, les variantes y laissent encore beaucoup à désirer, & en rendent la lecture plus laborieuse qu'agréable. Après tout si leur pénible travail ne les rebute pas, ceux qui ont à voyager dans des pays si peu connus, & souvent si peu pratiquables, doivent leur sçavoir gré d'en avoir applani les routes.

Le Chapitre V. traite du Royaume de Karasin, qui a au Nord la grande Tartarie; le Tibet, l'Inde & la Perse au Sud, qui s'étend à l'Ouest depuis le Grand Kobi, c'est-à-dire le grand Désert, & qui est au Nord-Ouest de la Chine jusqu'à la mer Caspienne. Sa Ville principale est Urgentz, qui n'est qu'à vingt lieuës d'Allemagne de la côte Orientale de la mer Caspienne. Ses anciens habitans sont les Sarts, qui le partagent aujourd'hui avec les Turcomans & les

Tartares Usbeks. Nos Auteurs n'ont rien négligé pour mettre sous les yeux des Lecteurs tout ce qu'on a pû jusqu'ici découvrir d'intéressant & d'instructif, tant sur la nature de ce pays, que sur le gouvernement, la religion, les usages des habitans, & sur ce qu'on sçait de leur histoire & des révolutions qu'ils ont souffertes. Mais ce sont des Extraits qu'il n'est pas possible d'abréger davantage.

Chap. VI. *Description de la Grande Bukkarie.* C'est un vaste Pays, situé entre le Karasin & le Grand Désert sablonneux, qui borne la Chine. Abulghasi prétend que ce mot est Mongol, & porte l'idée d'un homme sçavant, parce que ceux qui veulent s'instruire dans les langues & les sciences, vont faire leurs études dans la Grande Bukkarie, laquelle comprend le Sogdiane & la Bactriane des Anciens. Si on

en croit Bentink, la nature n'a rien refusé à cette région pour en faire un séjour agréable : les montagnes y renferment des mines très-riches, les vallées sont d'une fertilité surprenante en toutes sortes de fruits & de légumes, l'herbe croît dans les campagnes de la hauteur d'un homme, les rivières produisent une abondance incroyable d'excellens poissons, & le bois, qui est si rare dans toute la grande Tartarie (car nos Auteurs n'y comprennent point cet heureux climat, qui est entre les 34 & 46 dégrés de latitude) y est fort commun en plusieurs endroits. Mais si les sciences y avoient autrefois fixé leur séjour, il paroît que les Tartares, qui ont fait la conquête de ce Pays sous Jenjiskan, les en ont chassées : car on nous assûre que les habitans y sont aujourd'hui d'une paresse si excessive, qu'ils aiment mieux

piller & maſſacrer leurs voiſins, que de ſe donner la moindre peine pour profiter des dons de la nature ; à plus forte raiſon pour cultiver leur eſprit.

Ce qui eſt plus étonnant encore, c'eſt une loi qui s'obſerve à Bukkara, capitale de la Bukkarie proprement dite, & qui défend de boire d'autres liqueurs que de l'eau & du lait de jument, ſous peine d'être fouetté dans la place publique. Cependant on n'y trouve point d'autre eau, que celle d'une petite rivière, qui traverſe la Ville, & qui eſt ſi malſaine, qu'elle engendre aux jambes de ceux qui en uſent, des vers longs d'une aulne, entre cuir & chair. Ils ſortent chaque jour de la longueur d'un pouce, & on les roule à meſure, pour les tirer doucement, parceque ſi on les rompoit en les tirant, on en mourroit.

La Province de Samarkan eſt

à l'Eſt de la grande Bukkarie, & s'étend juſque dans la petite. Sa Ville capitale, qui porte le même nom, a une Académie des Sciences, qui eſt une des plus célébres de tous les pays Mahométans. Cette ville pourroit s'enrichir par le commerce avec tous les pays voiſins, ſi ſes habitans vouloient rendre navigable une petite rivière, qui la traverſe & ſe jette dans l'Amu. Mais il leur faudroit pour cela, diſent nos Auteurs, d'autres maîtres que des Tartares Mahométans. Il y a trois Nations dans la Bukkarie; les Originaires du Pays, qui ſont de fort beaux hommes, & ont de très-belles femmes; les Jagathays, c'eſt-à-dire les Mongoux, qui s'y établirent ſous la conduite de Jagathay ſecond fils de Jen-jiskan, & les Tartares Usbeks, qui ſont aujourd'hui les maîtres de ce Pays.

Ch. VII. La petite Bukkarie,

autrement appellée le Royaume de Kashgar, a plus d'étenduë que la grande, mais elle lui eſt inférieure en tout le reſte : elle eſt auſſi beaucoup plus connuë, ſurtout depuis que les Miſſionnaires Géographes de la Chine en ont dreſſé, ſur les Mémoires des Marchands Chinois & Tartares, & ſur d'autres Relations encore plus ſures, une Carte bien plus exacte & plus complète que toutes celles qu'on avoit avant eux. Cette Carte eſt compriſe dans celles du Tibet publiées par le P. du Halde, qui y a joint des remarques du P. Gerbillon.

Ch. VIII. Deſciption du Turkeſtan. Elle eſt tirée de l'Éditeur François de l'Hiſtoire d'Abulghazikhan, à laquelle nos Auteurs ont joint les remarques du Traducteur Anglois, & leurs propres obſervations. Le Turkeſtan eſt le Pays, d'où ſont for-

tis les Turcs. Les Perſans les font deſcendre de Tur, fils de Feridan, ſeptiéme Roi de Perſe de la premiere race, mais les Turcs eux-mêmes & les Tartares, ſurtout les Mahométans, les font venir de Turk fils aîné de Japhet, qu'ils regardent comme le Pere commun des Turcs & des habitans de la grande Tartarie. Les Chinois prétendent qu'en 545. les Turcs n'étoient qu'une Nation peu conſidérable, & que peu de tems auparavant, leur occupation étoit de travailler aux mines de fer, qui ſont près d'une montagne nommée Kir; mais que dans l'eſpace d'un petit nombre d'années ils devinrent ſi puiſſants, qu'ils ſubjuguérent tout le pays, qui eſt entre la mer Caſpienne & la riviere de Lyau.

En effet, ſelon les Hiſtoriens Bizantins, en 569. les Turcs Orientaux firent propoſer à l'Em-

pereur Juſtin le jeune un Traité d'alliance par des Ambaſſadeurs, qui porterent avec eux du fer pour le vendre. Au reſte rien n'a plus varié que les limites du Turkeſtan, parce qu'on a ſouvent donné ce nom aux pays dont les Turcs avoient fait la conquête. Bien des gens ont même douté qu'il ait exiſté un pays ſous le nom de Turkeſtan. Selon nos Auteurs le Turkeſtan propre eſt borné au Nord par la riviere de Yem ou Yemba & par les montagnes des Aigles, qui ne ſont que de petites collines diſperſées ; à l'Eſt, par le domaine du grand Kan des Eluths ou des Kalmuks ; au Sud, par le Karaſin & la grande Bukkarie ; & à l'Oueſt par la mer Caſpienne : ce qui fait une longueur de 480. milles ſur 252. de largeur.

ARTICLE

ARTICLE LXXIII.

TRAITÉ DES FLUXIONS; par M. Collin Maclaurin, Professeur de Mathématique dans l'Université d'Edimbourg, de la Société Royale de Londres. Traduit de l'Anglois par le R. P. Pezenas Jesuite, Professeur Royal d'Hydrographie à Marseille &c. 4°. Tom. second pag. 822.

LEs Géomètres sont toujours équitables & modestes. Dans quelques endroits de son premier Tome & surtout dans l'Introduction qui est à la tête, M. Maclaurin avoit proposé ses difficultés à l'égard de la méthode des infiniment-petits, il avoit montré en quoi & comment elle s'écarte de la Géometrie rigoureuse des Anciens. Cependant toujours prévenu d'estime pour la façon

concise & expéditive dont les partisans de l'infini exécutent leurs démonstrations, il leur avoit donné des éloges dans le cours de ce même premier volume; & voilà qu'en commençant le second, il porte l'attention jusqu'à vouloir réconcilier en quelque sorte les infiniment-petits avec les fluxions. Il s'applique à faire voir les rapports des deux méthodes; il dit que dans la première, *quoiqu'on néglige les parties infiniment-petites des élemens, les conclusions qu'on en tire, ne laissent pas d'être exactement vrayes, & de s'accorder avec celles qui sont tirées de la méthode des fluxions*. Ceci porte sur la formation même des grandeurs, où l'on considere d'abord le mouvement générateur comme uniforme, négligeant alors l'incrément ou le décrément dans la doctrine des fluxions, & ce

qu'on appelle la *différence* dans celle des infiniment-petits ; nous ne pouvons qu'indiquer ceci en gros, mais on peut compter sur la solidité des principes que l'Auteur expose à ce sujet.

Après ce témoignage de bonne volonté pour les Infinitaires, il faut pourtant revenir à la prédilection que mérite l'ancienne & rigoureuse Géométrie. » Quel- » que sure & convenable, *dit* » *notre Auteur*, que puisse être » cette méthode (des infiniment- » petits) quelques-uns auront » toujours de la peine à admettre » des quantités infiniment-peti- » tes, & une infinité d'ordres » d'infiniment-petits, dans une » Science qui se glorifie des prin- » cipes les plus évidens & les » plus exacts, & des démonstra- » tions les plus rigides... C'est » pour éviter de pareilles suppo- » sitions, que Newton considè- » re comme finis les incrémens

» ſimultanés des quantités fluen-
» tes, & qu'enſuite il cherche la
» raiſon qui eſt la limite des dif-
» ferentes proportions que ces
» incrémens ont les uns avec les
» autres, pendant qu'on les ſup-
» poſe décroître tous enſemble
» juſqu'à diſparoître.

Ceci eſt comme le développement des principes déjà poſés dans le 1er. Volume, & nous devons remarquer en général que les trois chapitres qui comprennent près de la moitié de ce 2d. Tome, ſont la ſuite des matières contenuës dans le 1er. c'eſt-à-dire, qu'on continue d'y appliquer la méthode des fluxions aux objets de la plus ſublime Géométrie. Ainſi l'on traite, ſuivant cette méthode, du centre de gravité & de ſon mouvement, de la deſcente des corps qui agiſſent les uns ſur les autres, de la chute & de l'aſcenſion de leur centre de gravité, du centre d'oſcil-

lation, du mouvement de l'eau qui ſort d'un vaſe cylindrique, du mouvement de l'eau qui ſort d'un vaſe quelconque, &c. & tels ſont les principaux traits de ce premier Chapitre du II. Volume, qui eſt en même-tems le XII. du premier Livre.

Le XIII. préſente une théorie des plus tranſcendantes ; il eſt queſtion de déterminer immédiatement par les premieres fluxions, les propriétés des lignes de la plus vîte deſcente, & des figures Iſoperimètres. On appelle premièrę fluxion, ou fluxion du premier ordre, celle qui eſt meſurée par la vîteſſe conſtante d'un point ; & ſeconde fluxion ou fluxion du ſecond ordre, celle qui étant variable, peut être conſiderée elle-même comme ayant ſa fluxion particulière. Ceci eſt bien certain, mais exprimé par l'Auteur avec une élégante briéveté qui ne ſatisfera

pas des Lecteurs ennemis du travail.

Dans le XIV^e Chapitre, on démontre d'abord les propriétés des Sections Coniques, en les déduiſant du Cercle; & l'on tâche enſuite de déterminer quelques-unes des conſéquences de la Théorie de Newton ſur la peſanteur. Car M. Maclaurin eſt *perſuadé que quelqu'obſcure que ſoit la cauſe de la peſanteur, à peine y a-t-il une propoſition dans la Philoſophie expérimentale, qui ſoit plus évidente que celle où l'on établit qu'il y a une telle puiſſance dans la Nature, & qu'elle obſerve les lois* qui ſont *ſuppoſées* dans ce Chapitre.

On voit donc ici que quand les particules d'un fluide ſphéroïde, d'une denſité uniforme, gravitent l'une vers l'autre, avec des forces qui ſont réciproquement comme les quarrés de leurs diſtances mutuelles, le fluide ſera

partout en équilibre ; que par conséquent, si la Terre ou une autre Planète étoit fluide, & d'une densité uniforme, la figure qu'elle prendroit, en vertu de sa rotation diurne, seroit exactement celle d'un sphéroïde applati, produit par une ellipse qui roule sur son second axe : Que dans l'état actuel de la Terre, la différence de ses demi-diamètres approche fort des calculs de Newton, qui prétend que le demi-diamètre de l'Équateur est au demi-axe, comme 230 est à 229; que la figure de Jupiter diffère considérablement de la sphère ; & que la densité de cette Planète est beaucoup moins grande que celle de la Terre, &c.

Le second Livre de M. Maclaurin commence à la pag. 153, & occupe tout le reste du II Vol. Il y est traité des calculs dans la méthode des fluxions, & c'est à proprement parler, l'applica-

tion de l'Algèbre à cette méthode. Mais il faut obſerver qu'on ne conſidère pas ici les quantités comme produites par le mouvement ; & qu'on ne compare pas les vîteſſes des divers mouvemens, mais qu'on *fixe les raiſons reſpectives ſelon leſquelles les quantités croiſſent ou décroiſſent, lorſqu'on les ſuppoſe varier enſemble ; afin de pouvoir, par ce moyen, découvrir les propriétés de ces quantités mêmes.*

C'eſt une idée fort judicieuſe, que d'avoir donné d'abord des explications ſur quelques ſignes Algébriques; d'avoir ſurtout levé les ſcrupules que pourroit faire naître l'uſage du ſigne négatif. Ce ſigne ainſi exprimé — fait voir que la valeur réelle de la quantité repréſentée par la lettre qui la ſuit, doit être ſouſtraite ; mais comme c'eſt la même choſe de ſouſtraire un décrément, que d'ajouter un incrément égal, ſi

l'on me propoſe de ſouſtraire — b de $a - b$, je dois ajouter + b, & en mettant $a - b + b$, ou bien a ſimplement, la ſouſtraction ſera faite. Enſuite, comme c'eſt la même choſe de multiplier une quantité par un nombre négatif, que de répéter la ſouſtraction de cette quantité, ſi je multiplie — b par — n; je ſouſtrais — b auſſi ſouvent qu'il y a d'unités dans n, c'eſt-à-dire, que je poſe + b auſſi ſouvent qu'il y a d'unités dans n; & en écrivant + $n\ b$ la multiplication eſt faite.

A la ſuite de ces obſervations préliminaires, on donne des règles pour les calculs Algébriques, pour la méthode directe, pour la méthode inverſe, pour les ſuites ou ſeries des fluxions; on en donne pour la réſolution de divers problêmes &c. & dans le dernier Chapitre il ſe préſente une multitude d'exemples,

qui font voir le grand uſage de toute cette doctrine des fluxions *en Géométrie, & dans les différentes parties de la Philoſophie.*

Nous terminons ici cette légère notice qui paroîtra encore trop longue & trop difficile à la plûpart de nos Lecteurs : ſi nous les avons ennuyés , nous les prions de croire que c'eſt notre faute , non celle des fluxions , de la Géométrie, de l'Algèbre. Nous voulons , comme les anciens Peintres Grecs , que les défauts de nos Portraits tombent ſur nous , non ſur l'Art que nous tâchons d'exercer.

ARTICLE LXXIV.

DE ASTRONOMICA SPECULA Domestica & de Organico apparatu Astronomico Libri duo Reginæ dicati a Joanne-Jacobo Marinonio, Patricio Utinensi, Cæsareo antehac, nunc Regio Mathematico, & Consiliario, inclytorum statuum inferioris Austriæ Mathematico, Scientiarum Academiis Bononiensi & Neapolitanæ adscripto, Viennæ Austriæ excudebat Leopoldus Joannes Kaliwoda in-folio. Traité de la Construction & de l'Ameublement Astronomique d'un Observatoire à l'usage d'un Particulier, par Jean-Jacques Marinoni Noble de la Ville d'Udine. A Vienne en Autriche chez Leopold Jean Kaliwoda &c.*

NOus apprenons dans l'Epitre Dédicatoire que c'est à

* *Ce Livre qui a paru en 1745 n'est venu à notre connoissance que sur la fin de 1749.*

à la protection & à la libéralité de l'Empereur Charles VI. que M. Marinoni doit le loisir & les secours dont il s'est servi pour s'appliquer à l'Astronomie. Ce Prince qui estimoit les Sciences, & particuliérement cette admirable partie des Mathématiques, vit avec plaisir un Etranger s'établir dans ses Etats, dans la Capitale même, pour y exercer une profession si noble. L'Empereur favorisa le projet, il permit à l'Astronome, dont la maison étoit près des remparts, de l'élever aussi haut qu'il jugeroit à propos pour avoir un observatoire à son usage : permission qui n'étoit accordée à nul autre, & qu'il est contre les Loix militaires d'accorder.

L'Ouvrage que nous annonçons est un monument de sa reconnoissance que M. Marinoni, offre à l'Impératrice régnante, n'ayant pu l'offrir à son auguste

pere. On trouve d'abord une description exacte de tout l'Edifice & de ses parties. On y voit ce que peut un homme habile & zélé pour les progrès de son Art, quand il est aidé de la libéralité d'un Maître puissant & généreux.

Il n'appartient qu'aux Astronomes de diriger la construction de leurs Observatoires. Un grand Architecte sçait bâtir une belle maison, un Palais superbe, mais il ne devinera jamais toutes les attentions nécessaires pour la commodité des observations. Le seul Astronome est capable de tracer un plan où il n'y ait rien qui le gêne ni qui nuise à la justesse de ses opérations. Heureusement il n'est pas à craindre que des Mathématiciens, qui possédent à fond toute l'Architecture des Orbes célestes, soient embarrassés quand il s'agit de se préparer une demeure convenable à leur profession. Si l'on ne pouvoit

donner de la beauté à ces fortes d'édifices sans que l'Astronomie en souffrît, l'Astronomie prévaudroit infailliblement contre l'Architecture ; mais comme il n'est pas impossible de les contenter toutes deux, on les a ménagées ici avec sagesse.

L'Astronome qui bâtit pour son usage n'est pas maître ni de se donner un horison tel qu'il voudroit, ni de poser les fondemens du bâtiment dans la situation la plus convenable & la plus avantageuse. L'horison de Vienne en Autriche n'est pas entiérement favorable ; il n'est ni parfaitement net, ni exactement terminé. Quelle consolation pour un Astronome qui jouiroit sur terre d'un horison tel qu'on l'a en pleine mer dans un beau jour ! Mais cet horison si parfait n'est pas stable non plus que le vaisseau ; & en conséquence il est d'une utilité fort

bornée. M. Marinoni vit du premier coup d'œil tous les inconvéniens de la ſituation ; il comprit ſans peine qu'il y auroit quelques opérations qui ſeroient impraticables, mais il comprit en même-tems qu'il y en avoit beaucoup plus dont la défectuoſité de l'horiſon n'empêcheroient ni l'exécution, ni l'exactitude.

Il indique un horiſon beaucoup meilleur ſur une montagne dont la hauteur eſt de 840 pieds de Vienne, & qui eſt à quelque diſtance de cette Capitale. Léopold, Marquis d'Autriche, y bâtit autrefois une Egliſe qu'on a rebâtie enſuite plus magnifiquement, & l'on y a établi des Prêtres pour y faire le ſervice. Si quelque Aſtronome eſt d'humeur de renoncer à tout commerce avec le genre humain, pour obſerver en bel air, ce ſéjour mérite d'être préféré à tout autre.

L'Auteur déclare qu'il n'a pas

jugé à propos de ſe retrancher de la ſocieté des hommes pour vivre uniquement avec les Aſtres. Il a réſolu de fixer ſon ſéjour dans la Capitale de l'Empire, & de s'y loger conformément à ſon goût & à ſes vuës. Un terrain aſſez élevé qu'il acquit du Comte Leandre Anguiſola, Ingénieur très-eſtimé, lui a paru propre à ſon projet. Il s'en eſt ſervi avec ſuccès en établiſſant ſon obſervatoire ſur l'ancien bâtiment dont la poſition décline de 45. d. de la méridienne. On décrit ici dans un détail exact toutes les parties du nouvel édifice, qu'on voit plus facilement encore & d'un coup d'œil dans une planche particuliere : ç'en eſt le plan ichnographique.

M. Marinoni découvre toute la beauté de ſon ame par un trait qui ne lui fait pas moins d'honneur que toute ſon archi-

tecture. Il voit avec complaiſance que ſon travail a excité les Jéſuites du Collège Impérial à bâtir un obſervatoire plus ample & garni d'inſtrumens d'une grandeur non commune. Il n'eſt pas ſurprenant que, parmi une Nation qui a toujours excellé dans l'Aſtronomie, pour laquelle on connoît depuis longtems ſon goût & ſa prédilection, l'exemple d'un particulier ait réveillé de je ne ſçai quel aſſoupiſſement une Communauté chargée d'une Ecole de Mathématique.

Il eſt d'une extrême importance aux Aſtronomes d'avoir à leur diſpoſition une Méridienne qu'ils puiſſent conſulter dans le beſoin, c'eſt-à-dire très-ſouvent, parce qu'il faut ſouvent y avoir recours pour la juſteſſe & la facilité d'un grand nombre d'obſervations Aſtronomiques. Cette ligne qui doit être tracée ſur un plan gar-

ni d'une lame de cuivre & ensuite graduée, n'est pas un ouvrage peu difficile. Il y a bien des précautions à prendre & il suffiroit d'en avoir négligé une seule pour causer bien du désordre. M. Marinoni nous apprend la conduite qu'il a tenuë pour se délivrer de toute inquiétude.

Nous sçavons bien que ces Méridiennes tracées sur le plan horisontal d'une terrasse ou d'une salle demandent beaucoup moins de travail & d'application, qu'une Méridienne continuée à travers une vaste étenduë de Païs, malgré les obstacles des fleuves, des forêts, des Montagnes ; mais il n'en est pas moins vrai que ces Méridiennes destinées à l'usage d'un Particulier, quoique très-bornées dans leur longueur, exigent diverses attentions dont on n'est guères capable, quand on n'est pas né avec cette patience pro-

pre des Mathématiciens. Du reste l'exactitude de ces Méridiennes & la hauteur du Pôle exactement connuë, à l'égard du lieu où l'on observe, sont des points fondamentaux qu'on ne permet pas aux Astronomes d'ignorer. Les observations de M. Marinoni ne seront pas suspectes de ce côté-là, ni sans doute de nul autre.

Ce n'est pas tout d'avoir une maison commode & bien bâtie, il faut encore la meubler, & il y a tel Seigneur, dont les meubles sont si magnifiques, que cette dépense a surpassé celle du Palais qu'il habite. Il n'est pas aisé de meubler un Observatoire au gré de l'Observateur. Tout bon Astronome est insatiable en ce genre. Chaque jour on invente quelque nouvel instrument qui doit entrer dans le garde-meuble Astronomique. On auroit tort de condamner cette ardeur d'ac-

quérir ; & de la comparer à cette fureur insensée que tant de personnes ont pour les nouvelles modes, tant en habits qu'en ameublemens. Ces Modes sont ordinairement des bizarreries & des caprices, & l'on ne sçauroit dire pourquoi l'on préfère celle qu'on prend à celle qu'on quitte : la raison ne va pas jusques-là. Il n'en est pas de même des nouveaux instrumens qu'on invente chaque jour. Ils contribuent à la perfection de l'Art, & en facilitent les opérations. Nous ne parlons que de ceux qui sont reconnus pour tels ; car s'il arrivoit qu'un Mathématicien peu habile inventât quelque instrument dont tout le mérite seroit d'être nouveau, l'Astronome judicieux réserveroit sa dépense pour une meilleure occasion.

Pour se convaincre d'un coup d'œil combien les instrumens

aſtronomiques, inventés dans les deux derniers Siécles, ſont ſuperieurs à ceux des anciens, on n'a qu'à les ranger de ſuite dans une ſalle, & l'on verra facilement combien l'Aſtronomie s'eſt perfectionnée. Les anciens inſtrumens reſſemblent auſſi peu aux nouveaux, que les modes du douziéme Siécle reſſemblent à celles dont les Sages de notre tems ſe permettent de rire en ſecret.

On ſe tromperoit fort, ſi l'on ſe perſuadoit que l'Obſervatoire étant bâti & meublé, c'eſt-à-dire, garni de tous les inſtrumens néceſſaires ; il ne reſte plus qu'à obſerver. Il y a encore du chemin à faire avant d'en être là ; la vérification ou rectification des inſtrumens, eſt un autre préliminaire de longue diſcuſſion. Quelque habiles que ſoient les Fabricateurs de ces inſtrumens, ils n'ont pas des con-

noissances aussi étendues que les Mathématiciens, pour qui on les fabrique ; de plus ces Fabricateurs en sçussent-ils autant que les Mathématiciens, ils ne sont pas infaillibles : il a pû se glisser des négligences & des fautes dans l'ouvrage. Quel sujet d'inquiétude pour un Observateur qui ne se seroit pas assuré de l'exactitude des instrumens dont il se servira ! Il n'ignore pas qu'un défaut presque imperceptible dans les graduations, devient considérable par la distance des objets. C'est donc une nécessité, si l'on veut être tranquille, de s'assurer par soi-même de la justesse des instrumens, en les mettant à differentes épreuves. M. Marinoni s'en est acquitté dignement, & l'on apprendra dans son Livre comment il s'y faut prendre pour ces sortes de vérifications.

Parmi les instrumens, il y en

a qui ſont deſtinés à demeurer fixes & immobiles dans le même endroit. Ce ſeroit un étrange embarras ſi, chaque fois qu'on les met en œuvre pour certaines opérations où ils ſont nécèſſaires, on étoit obligé de leur donner la poſition convenable ; il y en a d'autres qu'on tranſporte d'un lieu à l'autre. Il y a bien des précautions à prendre, tant à l'égard des uns qu'à l'égard des autres. Tout Lecteur qui ne voudra pas nous en croire, n'a qu'à conſidérer tout ce qu'il en a coûté de ſoins & de peines pour le ſeul inſtrument deſtiné à connoître les plus grandes hauteurs des Aſtres à leur paſſage par le Meridien. Toute la machine d'abord aſſemblée & diviſée enſuite en détail & par parties pour la rendre plus intelligible, eſt ici très-bien deſſinée & très-bien gravée dans une Planche particulière. On trouve auſſi dans ce Livre

tout ce qu'on a fait pour rectifier ce qui se pourroit rencontrer de défectueux dans toute la machine, & on y a joint toutes les démonstrations nécessaires, en de courtes Dissertations. Si l'on fait attention à ce que nous venons de dire, on avouera qu'il n'y a que les Mathématiques, & en particulier l'Astronomie, où l'on s'assure avec tant d'application de la justesse des instrumens dont on y fait usage.

Il est vrai que tous les instrumens ne sont pas aussi compliqués que celui dont on vient de parler, mais ceux mêmes qui sont plus simples ne doivent pas être admis sans avoir été bien examinés ; le Micromètre en fera la preuve. Ce n'est pas une machine composée d'un grand nombre de pièces ; elle n'est ni d'un poids ni d'un volume qui la rendent difficile à manier quand il en est besoin ; cependant on

remarque

remarque par tout ce que l'Auteur a raſſemblé ſur la conſtruction & ſur l'uſage de cet inſtrument, que ceci n'eſt pas un jeu; on n'a rien omis de ce qu'il y a d'important ſur ce ſujet.

Il manqueroit une piéce eſſentielle à l'armure d'un Aſtronome, s'il n'étoit pas fourni d'excellentes Pendules. Si les Obſervateurs ont contribué à la juſteſſe des Pendules, les Pendules auſſi ne contribuent pas peu à la juſteſſe des Obſervations... M. Marinoni ne s'eſt pas contenté des Pendules fabriquées dans la Capitale de l'Empire, où il y a ſans doute des Artiſtes très-habiles, il en a fait venir de Londres, où il s'en fait de très-eſtimées. En un mot, il n'a épargné, ni ſoins, ni dépenſes pour conſtruire & meubler ſon Obſervatoire, & il n'a rien oublié non plus de ce qui pouvoit perfectionner l'Edition de ſon Livre ; les Planches

qu'on y voit en très-grand nombre, ſont très-nettes, très-bien deſſinées & gravées de même. La main d'œuvre ne nuira pas, comme il arrive quelquefois, au mérite de l'Ouvrage.

Les bornes de nos Mémoires ne nous ont pas permis d'entrer dans le détail de tant d'inſtrumens & de machines; n'en euſſions-nous fait qu'un ſimple inventaire, l'Extrait eût été d'une longueur exceſſive, ce qu'il faut toujours éviter, ſur-tout en ce qui concerne les Mathématiques.

ARTICLE LXXV.

TRAITE' DE LA STRUCTURE du cœur, de son action & de ses maladies. Par M. Sènac, Médecin-Consultant du Roi. Tome II. in-4°. pag. 694. A Paris chez Briasson rue S. Jacques, à la Science &c. M. DCC. XLIX.

LE second Volume de ce grand ouvrage contient deux Livres, dont le premier traite de la circulation du sang, & le second des maladies du cœur : deux objets qui sont développez ici avec une étendue que nous sommes bien éloignés de pouvoir représenter dans notre Extrait. Ce seroit le cas de n'employer que de grands traits capables d'en faire deviner une infinité d'autres. Mais aurons-nous le pinceau assez énergique ? Ten-

tons du moins cette importante épreuve.

Rien de plus curieux d'abord que l'hiſtoire de la circulation du ſang déduite & diſcutée par M. Sénac. Il eſt équitable dans ſon procédé. Comme la gloire des Anciens ne l'aveugle point, il ne permet pas non plus que les prétentions des modernes lui faſſent illuſion. Les Anciens, ſelon lui, ont reconnu un mouvement dans le ſang ; » Hippocrate re» gardoit le cœur comme la ſour» ce d'où naît ce fluide ; il n'i» gnoroit pas que les artères ſont » alternativement en action & » en repos ; que le ſang qui y » eſt renfermé a un mouvement » progreſſif ; qu'il ne peut reve» nir dans les ventricules du » cœur ; qu'il y a quelque com» munication entre les veines & » les artères &c. » Ce ſont là les principes de la circulation ; mais le pere de la Médecine, tout in-

telligent qu'il étoit, n'en a pas vu les ſuites : *ce ſont des ſemences dont il n'a pas recueilli le fruit.* Bien au contraire, toutes ſes expreſſions portent à croire qu'il n'a reconnu dans le ſang qu'un mouvement irrégulier, *mouvement qui non ſeulement ne conduit pas au méchaniſme de la circulation, mais qui le renverſe entiément.*

Il falloit en croire Pope & Madame Dacier, quand ils faiſoient remarquer des défauts dans Homère ; & M. Sénac mérite à peu près la même créance, quand il critique Hippocrate ſon maître, ſon modèle, & l'objet perpétuel de ſon admiration. D'autres Anciens ont auſſi parlé des mouvemens du ſang. Platon, Ariſtote, Eraſiſtrate, Hérophile, Galien, Néméſius paſſent ici ſous les yeux de notre Auteur, qui conclut, après avoir apprécié leurs opinions, qu'aucun d'eux ne peut

être regardé comme l'Inventeur de la circulation.

Les ſiècles de Barbarie auroient-ils enſuite pénétré ce myſtère ? Quelle apparence, tandis que l'eſprit gémiſſoit ſous le joug de l'autorité, & que la ſervitude des idées tenoit lieu du ſçavoir ! Il falloit un ordre de choſes tout nouveau, & cet avantage étoit réſervé aux beaux jours de la renaiſſance des Lettres ; alors on oſa *chercher ce qu'Hippocrate & Galien n'avoient pu découvrir.* Michel Servet, meilleur Médecin que Théologien, fut le premier qui vit aſſez bien la marche du ſang ; mais il borna trop ſes connoiſſances ; il n'admit guéres la circulation que dans le poulmon ; & par-là il ne fit que poſer les fondements d'un Edifice tracé légèrement par les Anciens. Après Servet ; Columbus, Arantius, Céſalpin travaillèrent ſucceſſivement ſur le même plan ; & ce dernier,

qui étoit un génie extraordinaire, avança extrêmement l'Ouvrage. » On ne peut lui contester, dit » M. Senac, la connoissance de » la circulation. Il ne l'a pas bor- » née au cœur & aux Poulmons, » comme ses prédécesseurs, il » l'a démontrée dans d'autres » parties : nul Ecrivain ne peut » prétendre, après lui, au titre » d'Inventeur de la circulation » &c. « par conséquent ni *Frapaolo*, ni le P. *Fabry*, Jésuite, ni *Helvicus Diétericus*. Ce sont-là les principaux aspirants à la gloire d'une si importante découverte : notre Auteur les exclut tous, & il vient à l'*Immortel Harvei*. Quelle part cet homme si célébre aura-t'il dans la discussion présente ? Le voici : » Harvei mar- » cha sur les traces de Césalpin, » comme un voyageur qui va » parcourir un pays déjà décou- » vert par un autre. Entré dans » une carrière ouverte, il la

» parcourut avec ſoin ; il écar-
» ta de l'entrée tout ce qui l'avoit
» rendue inacceſſible ; il y ré-
» pandit tant de lumière, qu'il
» vit bientôt tous les Médecins
» ſur ſes pas, ravis de voir plus
» clairement un nouveau prin-
» cipe qui formoit le fondement
» de leur Art.

Aſſez de gloire devoit récompenſer les vuës & les travaux de ce fameux Anatomiſte, ſans qu'il lui fût néceſſaire de s'attribuer tout le mérite de l'invention ; mais ici paroiſſent les foibleſſes de l'humanité. Harvei faiſant l'Hiſtoire de la circulation du ſang *cite Eraſiſtrate, Ariſtote, Galien qui ne peuvent nous apprendre que des erreurs ; & il ne parle point des Médecins qui ont été ſes précurſeurs & ſes guides.* Qu'il eût été beau cependant de voir un homme de ce mérite rendre hommage à la ſagacité de Céſalpin ; reconnoître en

lui l'auteur de la découverte ; inviter toutes les Nations à ne pas se méprendre dans le tribut d'éloges qui étoit dû à de si grandes choses ! Ces aveux eussent été les plus beaux fleurons de la Couronne d'Harvei , au lieu qu'après avoir passé quelque tems pour l'Inventeur de la circulation du sang, l'équité l'a enfin dépouillé de cette gloire pour la rendre au légitime possesseur.

Il ne faut pas croire au reste que cette critique personnelle influë dans les extraits que nous donne M. Senac de l'Ouvrage d'Harvei. Ces extraits sont des morceaux où brille autant l'impartialité que l'exactitude ; & si Harvei parut homme dans sa conduite à l'égard de ceux qui l'avoient initié dans la route du sang ; sous la plume de notre Auteur, il se montre presque supérieur au reste des hommes

pour la manière d'expliquer, de prouver, de venger cette doctrine si essentielle dans l'Anatomie & dans tout l'art de guérir.

Mille expériences l'ont confirmée depuis, & aujourd'hui le microscope fait voir la circulation aux yeux les moins Philosophes & les plus grossiers. Mais dans le premier éclat de ses succès, Harvei essuya toute la mauvaise humeur de ses Confrères. *Il ne fut à leurs yeux qu'un Disséqueur d'Insectes, de Grenouilles, de Serpents. Les vieux Praticiens surtout ne crurent pas qu'il leur restât quelque chose à apprendre, ils moururent satisfaits de leur ignorance.* Voilà comme les hommes sont faits; une lumière vive les aveugle, & la raison a moins d'empire sur eux que la coutume.

M. Senac expliquant le progrès des connoissances sur la circulation du sang, n'oublie

point l'entreprise avanturière à laquelle cette découverte donna lieu. Des Empyriques inventérent la transfusion qui consiste à faire passer dans un corps malade le sang d'un sujet sain & vigoureux. *C'est*, dit notre Auteur, *la fable de Médée*; elle fut pourtant traitée par quelques Anatomistes avec un grand sérieux; l'amour de la vie fit souhaiter aux vieillards de rajeunir, & aux moribonds de revenir en santé. Quelle source d'opulence ouverte aux Médecins! Plusieurs se prêterent à cette manœuvre, & l'on prétend qu'ils y réussirent quelquefois. Cependant il est d'une pratique si dangereuse de couper l'artère d'un homme qui se porte bien, & celle d'un homme qui est malade pour faire distribuer le sang du premier au second, que très-sagement la voix du Magistrat a proscrit cette opération.

Jusqu'ici nous n'avons fait que présenter en gros la partie historique de la circulation. L'Auteur traite, à la suite, ces questions immenses : *quelles sont les loix que le sang suit dans son cours ; quelle est la force de ce mouvement ; quelles causes le produisent ; quels agents l'augmentent ou le diminuent*. C'est ce qui occupe le reste du Livre.

Mais avant que de discuter tous ces points, M. Senac s'applique à décrire la formation du sang & ses qualités ; & ceci est sagement imaginé. Car si notre corps est une machine hydraulique, on doit être curieux de connoître le fluide qui l'anime ; & si ce petit monde de nous-mêmes est, comme le globe terrestre, parsemé de ruisseaux, quoi de plus nécessaire que d'analyser la liqueur qui y circule ? Sur cet objet préliminaire & important, voici les matières que l'Auteur embrasse ; la *formation* du sang,

sa *matière* rouge, sa *substance blanchâtre*, sa *sérosité*, le *sel* & *l'air* qui y sont renfermés, la *pesanteur spécifique* de toutes ces matières réunies, *leur fluidité*, les *divers changemens* par lesquels elles passent continuellement: & nous rassemblons aussi dans le détail suivant quelques-unes des observations qui concernent ces articles.

La première transmutation des alimens opère le chyle, & cette liqueur blanchâtre passe par les vaisseaux sanguins, par le cœur, par le poulmon, &c. Mais en quel tems précis acquere-t-elle la forme de sang; par quelles routes arrive-t-elle jusqu'à cette entière transformation; quels sont les agens dont la Nature se sert pour la consommer? Tout ceci est le *non plus ultrà* de nos connoissances.

La matière rouge du sang est un composé si singulier & si difficile à bien estimer, qu'il est ra-

re de trouver deux Auteurs qui s'accordent ſur ce point. M. Senac eſt perſuadé que les molécules de cette matière ſont lenticulaires, ſimples & nullement compoſées de globules ; que la rougeur de ces molécules dépend de l'action des artères & du mélange avec la ſéroſité ; que les diverſes cauſes qui entretiennent la fluidité du ſang, contribuent auſſi à lui conſerver ſa rougeur &c. Et ces principes ſervent à expliquer pourquoi *la couleur du ſang varie en divers corps ;* pourquoi *le ſang des jeunes gens eſt d'un rouge plus vif ; celui des vieillards eſt noirâtre ; dans des corps cachectiques, il eſt pâle, &c.*

La *ſubſtance blanchâtre* du ſang eſt ce qu'on appelle la *lymphe ;* matière qui donne du corps au ſang, qui en fait toute la conſiſtance, qui eſt le principe de ſa coagulation, qui pénètre dans tous les vaiſſeaux, même dans

ceux où la matière rouge n'entre pas, &c. Tout ceci eſt dévelopé par des explications très-claires & très-inſtructives.

Il y a cette différence entre la lymphe & la *ſéroſité*, que les parties de la lymphe ſe condenſent, au lieu que les parties ſéreuſes ſont toujours fluides. D'autres propriétés de la ſéroſité nous ſont également connuës. » Elle ſe vo» latiliſe aiſément ; elle peut s'é» paiſſir & ſe coaguler par l'ac» tion du feu & par le mélange » de divers acides ; elle a des al» kalis qui ne ſont pas dévelop» pés ; elle ne s'aigrit point ; elle » conſerve ſa fluidité malgré l'ac» tion du froid ; elle eſt diſſol» vante & peut par conſéquent » s'oppoſer à la coagulation du » ſang.... Elle contient une huile » intimement mêlée avec l'eau, » & cette huile n'eſt pas inflam» mable ; &c. « Mais ces propriétés connuës ne dévoilent pas

totalement la nature de ce fluide, & sa composition intime est toujours un mystère pour nous.

Ainsi faudroit-il suivre tout ce que l'Auteur remarque sur les diverses matières qui sont renfermées dans la masse du sang, & il seroit nécessaire ensuite de reprendre toutes les questions qui touchent le mouvement du sang, d'indiquer les causes, les loix, les propriétés, les variétés de ce mouvement. Tout ceci sans doute paroîtroit intéressant, même dans un Abrégé; & par exemple, qui ne seroit bien aise de trouver le plan de la doctrine de M. Senac sur le battement du pouls, sur ses usages & ses différences? » Celse a dit; *Credam ego pulsui rei fallacissimæ?* Mais malgré sa décision, le pouls a » été & sera toujours la règle » des grands Médecins. Les Anciens, par des observations » scrupuleuses, ont multiplié les

» différences du pouls. De telles » différences ont paru suspectes. » Ces Médecins, dit-on, sont » tombés dans les excès des Mé- » decins Chinois ; mais nos pre- » miers Maîtres ne se sont pas » flétris par des erreurs si grossiè- » res. Si l'on peut reprocher » trop de subtilité à leurs ob- » servations, on peut repro- » cher à nos Modernes un dé- » dain présomptueux, qui a ré- » pandu du mépris sur ce qui » pouvoit nous instruire. Le » pouls dévoile à des esprits é- » clairés le siège de plusieurs ma- » ladies, leurs causes, leurs » dangers, leurs ressources. « Et l'Auteur nous explique en- suite ce que c'est que le pouls *Grand*, le pouls *Petit*, le pouls *Fort*, le pouls *Foible*, le pouls *Dardant*, le pouls *Dur*, le pouls *Lâche*, le pouls *Fréquent*, le pouls *Lent*, le pouls *Rare*, le pouls *Intermittent*, le pouls *Convulsif*,

le pouls *Onduleux*, le pouls *Vermiculaire*, le pouls *Caprisant*, &c.

Encore une fois il faudroit pour tout ceci des détails, au moins des notices, mais quel espace, quel tems nous resteroit-il pour le Livre suivant qui traite des *Maladies du cœur*, objet principal dans les vues de l'Auteur? Entamons promptement cette dernière partie de l'ouvrage.

M. Senac expose d'abord les causes des maladies, qui sont dans les Vaisseaux & hors des Vaisseaux; & il considère ces causes comme donnant plus de force au cœur & aux artères, ou comme affoiblissant l'action de ces organes. Il passe ensuite aux causes étrangères qui éteignent entièrement cette action & qui entraînent la mort. Or sur tout ceci l'Auteur répand les observations, les réfléxions, les principes d'instruction avec autant d'abondance que de clarté & de

facilité. Mais il eſt des maladies propres du cœur, & leurs *cauſes*, dit M. S. *tantôt ſourdes & lentes, tantôt ſenſibles & plus actives, ſont auſſi nombreuſes que pernicieuſes.*

Ici ſe préſente le Tableau général de toutes ces ſources de maux. Et qui ne ſeroit pas effrayé à la vûe de tant de dangers? Le cœur par ſa ſituation, ſa configuration, ſes mouvemens, ſes frottemens, par tout ce qu'il eſt, tout ce qu'il reçoit, tout ce qu'il opère, eſt dans un riſque continuel d'altération & de maladie? Imaginez la machine du monde la plus compoſée, la plus fragile, la plus agiſſante, la plus dépendante de toutes les parties qui l'environnent; ce n'eſt qu'une ébauche très-imparfaite de cet organe ſi cher à tout notre Etre.

Cependant les maladies du cœur ſont rares, ſi l'on les com-

pare avec les autres ; & les plus rares ſont les tumeurs, les concrétions pierreuſes, les *Polypes mêmes qu'on accuſe ſi ſouvent, qu'on prétend avoir vûs, & qu'on a décrits ſcrupuleuſement*, plûtôt ſur les rapports de l'imagination ou du préjugé, que d'après des obſervations réelles.

Ce mot, dans l'idée de l'Auteur, n'inſinue toutefois pas que les polypes ſoient une maladie imaginaire ; le Xe Chapitre de ce Livre roule entierement ſur leur exiſtence, leur matière, leurs differences, leurs cauſes & leurs effets. On veut dire ſeulement qu'il eſt facile de confondre d'autres concrétions avec les Polypes, & de croire que les Polypes ont exiſté durant la vie, tandis qu'il arrive ſouvent que leur production eſt l'ouvrage de la mort, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſe forment que quand la machine ſe détruit.

Les plus communes maladies du cœur ſont les palpitations que M. S. diſtingue fort à propos des ſimples battemens produits par une cauſe legère, & non ſujets à des retours imprévûs. Les palpitations ſe feront ſentir, *lorſque le ſang s'accumulera dans le cœur, lorſqu'il n'en pourra pas ſortir librement, lorſque les oreilletes ſeront fort gonflées, lorſque les troncs des vaiſſeaux qui entrent dans le cœur ou qui en ſortent, ſeront ſurchargés*. Et tout ceci arrivera; tantôt par les vices mêmes du cœur, tantôt par le reſſerrement du poulmon, tantôt par la plenitude de l'eſtomach, tantôt par l'agitation violente des fibres du cerveau, tantôt par les paſſions de l'ame, ſur-tout la colere, la joye exceſſive, la crainte & la triſteſſe.

» L'impreſſion que font les » paſſions ſera bien plus vive » dans les hommes qui ſont ſenſi-

» bles & faciles à émouvoir, qui
» s'effrayent de tout, qui ſont
» ſuſceptibles de peines d'eſprit,
» qui ſont affoiblis par de lon-
» gues maladies, qui ont les viſ-
» cères obſtrués, qui ont des
» nerfs que les moindres cauſes
» peuvent ébranler. On peut
» voir avec quelle facilité les
» mouvemens du cœur ſont trou-
» blés dans de tels corps par les
» agitations auſquelles cet orga-
» ne eſt ſujet dans les hypocon-
» driaques, & dans les femmes
» hiſteriques.

Ce que nous citons ici ſur les palpitations, n'entre dans le plan de l'Auteur que vers la fin de ſon Ouvrage. Avant ce tems-là, il traite des moyens de connoître les maladies du cœur, & des principes généraux qui doivent règler la cure de ces maladies. Il parle des maux du pericarde, ſurtout de l'hydropiſie qui s'y forme quelquefois; il paſſe aux bleſ-

fures du cœur, aux inflammations, aux abcès, aux ulcères, à l'augmentation ou la diminution de volume dans ce viſcère. Il examine quelques maladies qu'on ne ſçauroit connoître par aucun ſigne, & après avoir diſcuté avec beaucoup d'étendue ce qui concerne les polypes & les palpitations, il finit par le Chapitre de la ſyncope.

Ceci eſt une Table des matières, nous le ſentons; mais on peut s'aſſurer que nous avons lû avec autant de ſatisfaction que d'exactitude tout ce qui remplit cette vaſte nomenclature. Et quelles richeſſes d'obſervations, quelle multitude de connoiſſances, quelle ſageſſe de principes n'y remarquions-nous pas! Quoi de plus judicieux par exemple, que ce début ſur la méthode générale de guérir le cœur; » à » meſure qu'on pénetre dans ces » maladies, la Médecine paroît

» plus ſterile ; elles demandent » peu de remedes ; ceux qui les » prodiguent ne connoiſſent ni » les cauſes qu'ils veulent com- » battre, ni les inſtrumens dont » ils ſe ſervent ; les reſſources de » l'Art ſont plûtôt entre les mains » des malades que dans les Phar- » macies ? Que peut-on eſperer » des médicamens, par exemple, » dans les dilatations du cœur ? » Rendra-t'on ſon volume natu- » rel à un organe qui eſt tou- » jours dans une action forcée ? » Si ſa ſubſtance devient oſſeu- » ſe, la ramollira-t'on ? Fondra- » t'on des humeurs ou des con- » crétions pierreuſes ? Pourra- » t'on élargir des paſſages qui ſe » ſont rétrécis ? Diſſoudra-t'on » des polypes, qui réſiſtent à » tous les diſſolvans ? L'ignoran- » ce crédule peut ſeule eſpérer » de tels ſuccès qu'elle n'a jamais » vûs.

» Faut-il donc abandonner

» ces

» ces maladies à elles-mêmes ?
» Non, mais nous ne pouvons
» qu'arrêter leur progrès, modérer
» leurs accidens, prévenir
» leurs ſuites ou les éloigner.
» Le fonds ou la cauſe reſtera
» toujours, c'eſt ſur ce fondement
» que doit rouler tout le
» traitement. Si on s'écarte de
» ces idées, on expoſera les malades
» à des tentatives peut-être
» auſſi nuiſibles qu'inutiles.
» Je dis que le fonds & la cauſe
» ſubſiſtent toujours malgré nos
» efforts ; cela eſt vrai en général ;
» cependant ſi l'on pouvoit
» ſaiſir ces maladies dans leur
» commencement, il y en auroit
» pluſieurs qui peut-être ne réſiſteroient
» pas aux remèdes. »

On voit auſſi dans ce morceau, comme dans tous ceux que nous avons cités, le talent ſingulier qu'a l'Auteur, de dire tout ce qu'il veut à ſes Lecteurs. C'eſt, nous l'avouons, ce qui nous

charme dans ce Livre. Combien d'autres matières plus faciles que la théorie du cœur & l'art de guérir ſes maux, ſe préſentent tous les jours ſans graces, ſans clarté, ſans principes de véritable inſtruction pour le commun des hommes ! Nous allons dire une choſe qu'on prendra peut-être pour la ſauve-garde des ignorans, mais qu'importe ? Nous en ſentons extrêmement la vérité, & nous en goûtons la douceur. Quand, avec du ſens commun, de l'application, de la bonne volonté, & quelques connoiſſances préliminaires, un Lecteur n'entend pas un Livre quel qu'il ſoit, c'eſt la faute de l'Auteur, c'eſt un mauvais ouvrage. Quand au contraire, avec les mêmes diſpoſitions, on marche *inoffenſo pede* dans une littérature quelconque, il faut que cette littérature ſoit bonne & très-bonne. Encore une fois, nous

goûtons ce principe vis-à-vis de ce *Traité sur la structure du cœur ;* & nous voudrions pouvoir dire la même chose de tous les autres Livres dont nous sommes obligés de rendre compte au public.

ARTICLE LXXVI.

ORESTE TRAGEDIE. A Paris chez le Mercier & Lambert, rue S. Jacques.

L'Auteur de cette Tragédie se déclare l'admirateur & le disciple des Tragiques Grecs : ce qui produit trois excellens effets; d'abord l'exclusion totale de l'amour fade & imbécille qui a deshonoré si longtems notre Théâtre ; ensuite le choix d'une action très-simple, mais toute propre à inspirer la compassion & la terreur ; enfin l'harmonie & la magnificence de la versification.

Car tel fut véritablement le

caractère des maîtres du Cothurne. Sophocle que M. de Voltaire prend ſurtout pour ſon modèle, ne connut dans ſes pièces ni les intrigues d'amour, ni les épiſodes, ni les négligences du ſtyle. C'eſt un Peintre qui a la ſageſſe, le goût, les graces en partage. Il préſente aux ſpectateurs de grandes paſſions pour les émouvoir ; une action très-claire & très-ſuivie pour les inſtruire ; un ſtyle enchanteur pour leur plaire.

M. de V. a fait ſon Oreſte d'après l'Electre de cet Ancien : entrepriſe dont tout le plan, toutes les raiſons, tous les rapports ſont expliqués dans une Epitre préliminaire à Madame la Ducheſſe du Maine. Elle eſt écrite ingénieuſement & noblement. Il y eſt parlé tantôt de la Cour toute littéraire de la Princeſſe ; tantôt des efforts qu'on faiſoit dans cette Cour pour délivrer la

ſcène Françoiſe des galanteries Romaneſques qui l'obſédoient ; tantôt des grandes vuës dramatiques & des talens ſupérieurs qui diſtinguerent toujours les Grecs ; tantôt des richeſſes immenſes de cette langue que parla Sophocle & avec lui le peuple le plus ſçavant & le plus poli de l'univers.

A cette occaſion, l'Auteur fait un portrait magnifique de M. de Maleſieu, l'un des plus célèbres Littérateurs de la Cour de Seaux, Il le peint comme un citoyen d'Athénes qui ſeroit établi parmi nous, & qui poſſéderoit également la langue de ſon pays & la nôtre. » Il prenoit, *dit-il*, quel-
» quefois un Sophocle, un Euri-
» pide ; il traduiſoit ſur le champ
» en François une de leurs Tra-
» gédies. L'admiration, l'en-
» thouſiaſme dont il étoit ſaiſi,
» lui inſpiroit des expreſſions qui
» répondoient à la mâle & har-

» monieuſe énergie des vers
» Grecs, autant qu'il eſt poſſible
» d'en approcher dans la proſe
» d'une langue à peine tirée de
» la barbarie.... On ſçait qu'il eſt
» impoſſible de faire paſſer dans
» aucune langue moderne la va-
» leur des expreſſions Grecques;
» elles peignent d'un trait ce qui
» éxige trop de paroles chez tous
» les autres peuples. Un ſeul ter-
» me y ſuffit pour repréſenter ou
» une montagne toute couverte
» d'arbres chargés de feuilles,
» ou un Dieu qui lance au loin
» ſes traits, ou les ſommets des
» rochers frappés ſouvent de la
» foudre. Non-ſeulement cette
» langue avoit l'avantage de
» remplir d'un mot l'imagination;
» mais chaque terme, comme
» on ſçait, avoit une mélodie
» marquée, & charmoit l'oreille,
» tandis qu'il étaloit à l'eſprit de
» grandes peintures. Voilà pour-
» quoi toute traduction d'un Poë-

» te Grec eſt toujours foible,
» ſéche & indigente. C'eſt du
» caillou & de la brique avec
» quoi on veut imiter des Palais
» de porphyre. Cependant M. de
» Maleſieu, par des efforts que
» produiſoit un enthouſiaſme ſu-
» bit, & par un récit véhément,
» ſembloit ſuppléer à la pauvre-
» té de la langue, & mettre dans
» ſa déclamation toute l'ame des
» grands hommes d'Athénes &c. »

Quoique M. de Voltaire raiſonne judicieuſement de la langue Grecque, il ne faut pas croire qu'il ait eu intention de la caractériſer totalement. Elle a mille autres avantages auſquels on ne touche point ici, & qui ne devoient pas échapper à M. de Maleſieu : avantages par l'abondance de ſes tours & de ſes conſtructions ; par la variété & la multitude de ſes dialectes ; par ſa facilité à entrer dans tous les goûts de compoſition, à ſervir

tous les génies & tous les caractères ; ajoutez à ceci la gloire ineſtimable d'avoir maintenu ſon empire durant une longue ſuite de ſiècles ; de s'être défendue avec ſuccès contre la barbarie, le mauvais goût & l'affectation ; de vivre encore dans une infinité de monumens qui font le plaiſir le plus touchant des gens de lettres.

C'eſt l'étude de cette langue qui ramenera parmi nous le ſçavoir & les belles choſes : ſans elle nos Poëtes, nos Orateurs, nos Hiſtoriens ne feront véritablement que des ouvrages de *caillou & de brique*, ou ce qui ſeroit pis encore, des chaumines de paille & de terre. Ils ne réuſſiront pas mieux que les Sculpteurs & les Architectes qui voudroient s'éloigner de l'antique, & travailler en Barbares, comme on faiſoit il y a cinq ou ſix cens ans.

M. de Voltaire ouvre une

belle carrière à tous les Dramatiques Modernes. Puiſqu'il ſe fait Diſciple de Sophocle, comme Jules Romain l'étoit de Raphaël, il faut conclure que la langue de Sophocle lui eſt familière, ainſi que la grande manière de Raphaël étoit connue de Jules Romain ; & voilà ce que nos Auteurs Tragiques doivent acquerir avant que de chauſſer le Cothurne. Sophocle pur, ſans mêlange, ſans traduction Latine ou Françoiſe, doit être leur lecture ordinaire ; mais on n'en vient pas là ſans cultiver de bonne heure les Lettres Grecques, & l'on ne peut les cultiver ſans fortifier tous nos plans d'éducation, trop affoiblis depuis un demi Siécle.

L'Electre de Sophocle, & l'Oreſte de M. de Voltaire forment un objet de comparaiſon tout-à-fait intereſſant ; & c'eſt ce qui va déſormais nous occuper. » J'ai » pris, *dit notre Dramatique Fran-*

» *çois*, autant que j'ai pû, tout
» l'esprit & toute la substance *de*
» *la Piece de Sophocle*. Les Fêtes
» que célébroient Egiste & Cly-
» temnestre, & qu'ils appelloient
» les Festins d'Agamemnon; l'ar-
» rivée d'Oreste & de Pylade;
» l'Urne dans laquelle on croit
» que sont renfermées les cendres
» d'Oreste; l'anneau d'Agamem-
» non; le caractère d'Electre,
» celui d'Iphise, qui est précisé-
» ment la Chrysothèmis de So-
» phocle, & surtout les remords
» de Clytemnestre, tout est pui-
» sé dans la Tragédie Grec-
» que. »

Celle-ci néanmoins a deux grands avantages que M. de V. n'a pu se procurer: on voit assez que nous indiquons les Chœurs, que la bizarrerie de la coutume écarte de nos Tragédies, & les ornemens de la scène qui nous manquent absolument. Sophocle excella dans ces deux par-

ties ; mieux qu'Euripide & que perſonne il mit de la dignité, de la décence, de l'intérêt dans les perſonnages qui compoſoient le Chœur ; & pour ce qui regarde la magnificence du ſpectacle, il paſſe pour l'avoir portée au plus haut dégré de perfection. Sa Patrie lui fourniſſoit un édifice immenſe préparé aux frais de la République, décoré par les plus ſçavans Artiſtes de l'univers, propre à raſſembler tous les citoyens, & à faire l'illuſion la plus agréable aux yeux ; mais ce grand Maître dans l'art d'enchanter les ſpectateurs, ajoutoit des décorations particulières, ménageoit des ſituations frappantes, procuroit des points de vuë auſſi touchans que flatteurs, auſſi nobles qu'inſtructifs. Voyez un peu comment s'ouvre la première ſcène de ſon Electre : Oreſte y paroît avec Pylade ; & le Gouverneur, qui eſt en même-

tems leur guide, les place vis-à-vis d'Argos, de Mycènes, du Temple célèbre de Junon, du Lycée consacré à Apollon, du Bois sacré de la fille d'Inachus, du Palais funeste des Pélopides d'où Oreste a été enlevé au fer des meurtriers d'Agamemnon son pere. Quel superbe début! Quelle situation pleine de sentiment & de magnificence! Il ne falloit assurément pas que ce Théâtre fût semblable au nôtre, qui ne vaut guères mieux que celui de Thespis; il falloit au contraire que le coup d'œil de cette scène dramatique fût une chose ravissante par l'éclat & l'harmonie qui entroient dans la décoration.

Il y a dans la Tragédie de Sophocle & dans celle de M. de Voltaire sept Rôles ou Personnages; Oreste, Electre, Clytemnestre, Egiste, la sœur d'Electre (Iphise ou Chrysothémis)

le Gouverneur ou Pammene (chez M. de Voltaire) le Chœur dans Sophocle & Pylade dans la pièce Françoiſe. Nous n'expliquons pas ici le ſujet, parce qu'il eſt très-connu ; & qui pourroit ignorer la cataſtrophe d'Agamemnon tué par Egiſte & par Clytemneſtre ; la vengeance des Dieux dont Oreſte fils d'Agamemnon fut le miniſtre ; les ſentimens d'Electre ſoit pour accélérer le retour de ſon frere, ſoit pour hâter la punition d'Egiſte, tyran de toute cette royale famille ? Obſervons ſeulement les nuances principales de ces caractères dans nos deux Dramatiques, l'ancien & le moderne, l'Athénien & le François.

Sophocle fait Clytemneſtre plus cruelle & plus impitoyable qu'elle ne paroît chez M. de Voltaire ; ce n'eſt pas que le premier ne mette dans la bouche de cette Reine un mot de compaſſion ſur

le malheur d'Oreſte qu'elle croit mort ; car à la première annonce de cette nouvelle, elle s'écrie : » O Dieux ! Que dirai-je ? » Dois-je m'affliger ou me réjouir ? Je ſens que cet évenement m'eſt avantageux, mais » il me coûte cher. . . . C'eſt un » état bien triſte que celui d'une » mere ; quelque offenſée qu'on » la ſuppoſe, elle ne peut haïr » celui qu'elle a mis au monde. *

Et M. de Voltaire exprime les mêmes ſentimens dans ces beaux

---

* Il faut rappeller ici les vers Grecs que nous affoibliſſons infiniment dans notre langue.

ΚΛ. Ω Ζεῦ, τί ταῦτα, πότερον εὐτυχῆ
λέγω,
Ἢ δεινὰ μὲν. κέρδη δὲ, λυπηρῶς δ' ἔχει.
Εἰ τοῖς ἐμαυτῆς τὸν βίον ζώζω κακοῖς.

. . . .

Δεινὸν τὸ τίκτειν ἐστὶν. Οὐδὲ γὰρ κακῶς
Πάσχοντι μῖσος ὧν τέκῃ προσγίνεται.

vers que Clytemnestre dit à Egiste.

Qu'il s'écarte, Seigneur,
Cette Urne, ce récit me remplissent d'horreur.
Le Ciel veille sur vous, il soutient votre Empire;
Rendez grace, & souffrez qu'une mere soupire.

Et plus bas, parlant encore d'Oreste, à Oreste lui même qu'elle ne connoît pas, elle ajoute:

De sa mort cependant mes sens sont pénétrés,
Vous me faites frémir, vous qui m'en délivrez.

Mais la compassion de cette Reine s'éteint bien-tôt sous la plume de Sophocle. Clytemnestre porte l'inhumanité jusqu'à s'applaudir de la mort de son fils,

jusqu'à vouloir récompenser le porteur de la nouvelle. C'est ce que M. de Voltaire n'imite pas ; par-tout il fait voir l'épouse d'Agamemnon, cruelle envers son premier époux, & sensible à l'égard d'Oreste, d'Electre, d'Iphise ses enfans. On juge même, en lisant la Piece, que si Electre ne se livroit pas de tems en tems à des fureurs, à des transports de zèle pour la mémoire d'Agamemnon son pere, Clytemnestre se réconcilieroit aisément avec elle.

Cette Electre néanmoins n'est pas aussi vive dans le François que dans le Grec. M. de Voltaire conserve à ce personnage quelque respect, quelque amour même pour une mere ; il représente quelquefois Electre aux pieds de Clytemnestre : témoin cet endroit de la troisiéme Sçène du premier Acte.

Eh-bien, vous désarmez une fille éperdue,
La nature en mon cœur est toujours entendue.
Ma mere, s'il le faut, je condamne à vos piés
Ces reproches sanglans trop long-tems essuyés.
Aux fers de mon tyran par vous-même livrée,
D'Egiste dans mon cœur je vous ai séparée;
Ce sang que je vous dois ne sçauroit se trahir,
J'ai pleuré sur ma mère, & n'ai pû vous haïr, &c.

Dans Sophocle, une fois seulement, Electre parle de sang froid à sa mère, c'est lorsqu'elle lui demande la permission de faire l'apologie d'Agamemnon & du sacrifice d'Iphigenie. Clytemnestre l'accorde; mais bien-tôt Electre passe des justifications aux reproches; & Clytemnestre plus

irritée que jamais l'accable à ſon tour d'injures & de menaces. Ces tranſports réciproques & ces grandes altercations ſont des coups de Théâtre qui attiroient tous les applaudiſſemens d'Athènes. Nos mœurs plus douces, ou moins eſclaves de la vérité des faits, ne ſoutiennent pas un ſpectacle ſi fort. Il a fallu auſſi tempérer l'effroi qu'inſpire le dénouement de la Piéce de Sophocle.

Oreſte, derriere le Théâtre, bleſſe Clytemneſtre; celle-ci s'écrie: *O mon fils, mon fils ayez pitié de votre mere; mais vous-même*, reprend Electre, *avez-vous eu pitié de lui & de ſon pere?* Clytemneſtre frappée à mort renouvelle ſes cris. *Ah*, dit-elle, *je ſuis bleſſée. Frappe, frappe*, replique Electre, en adreſſant la parole à ſon frere, *redouble tes coups ſi tu le peux.* Clytemneſtre mourante continue: *Helas, encore?* Et la

Princesse furieuse : *Puisse Egiste être traité de même.* *

Or tout ceci, est horrible, selon nos mœurs ; aussi M. de Voltaire fait-il désapprouver par Electre le crime d'Oreste, quoique celui-ci ne tue Clytemnestre qu'à l'occasion d'Egiste.

ELECTRE.

Ah, trop malheureux frere !
Quel forfait a puni les forfaits de ma mere !

---

* Voici le texte de Sophocle.

ΚΛ	Ὦ τέκνον, τέκνον,
	οἴκτειρε τὴν τεκοῦσαν.
ΗΛ.	Ἀλλ' οὐκ ἐκ σέθεν
	Ὠκτείρεθ' οὗτος, οὔθ' ὁ γενήσας
	πατήρ.
	. . . .
ΚΛ.	Ὤ μοι, πέπληγμαι.
ΗΛ.	Παῖσον, εἰ σθένεις, διπλῆν.
ΚΛ.	Ὤ μοι μάλ' αὖθις.
ΗΛ.	Εἰ γὰρ Αἰγίσθῳ θ' ὁμοῦ.

Jour à jamais affreux !

Et dans la Scene ſuivante :

Qu'avez-vous fait cruel ?

Il y a dans Ariſtote une obſervation que nous ſerions fâchés d'omettre. Il dit *que Sophocle repréſente les hommes tels qu'ils doivent être.* Ce mot ſe vérifie-t-il dans les circonſtances que nous venons de marquer, & véritablement Oreſte & Electre durent-ils être auſſi féroces que le Poëte les repréſente ? Oui, pouvons-nous répondre, en prenant pour règle les faits tels qu'on les racontoit dans la Grèce ; ſi l'on part de ce principe qu'Oreſte & Electre avoient donné la mort à leur mère, l'un avec ſon poignard, & l'autre par ſes conſeils ; il eſt bien clair que Sophocle les repréſente tous deux tels qu'ils durent être ; qu'il les fait agir &

parler d'une manière conforme à l'Hiſtoire en queſtion. Cette réponſe doit être appliquée à tous les autres perſonnages de la même Tragédie ; tous y paroiſſent avec les caractères qu'on leur ſuppoſoit à Athènes, & s'il y avoit quelque choſe de trop atroce dans ces caractères, on reconnoiſſoit que c'étoit la faute des perſonnes qui ſervoient de ſujet à la Piéce, non celle du Poëte qui les donnoit en Spectacle.

On demande préſentement ſi M. de Voltaire a porté dans ſon Ouvrage tous les grands traits des rôles d'Oreſte & d'Electre, quand il a pû s'en ſervir ſans choquer nos mœurs ? On eſt curieux ſur-tout de ſçavoir comment il a mis en œuvre l'endroit magnifique de l'Urne & de la reconnoiſſance ?

Pour ſatisfaire à cette queſtion, il faut d'abord obſerver que ce Dramatique célébre a ſéparé ces

deux objets ; qu'il place l'Urne dans la ſeconde Scène du troiſiéme Acte, & la *reconnoiſſance* dans la cinquiéme Scène du quatriéme Acte, au lieu que Sophocle met tout ceci dans une même Scène, qui par-là devient extrêmement longue ; enſuite il faut rapporter les morceaux réciproques afin que le Lecteur puiſſe prononcer ſur un point qui a ſa difficulté.

Dans Sophocle, Oreſte, Electre & le Chœur occupent la Scène. Après quelque préambule, Oreſte ſous le nom d'un Etranger, & accompagné de Pylade, préſente une Urne qu'il dit contenir la cendre du fils d'Agamemnon, d'Oreſte lui-même. Sur quoi ſa ſœur qui ne le connoît pas, lui dit :

ELECTRE.

» Etranger, que me dites-vous

» d'Oreste ? Ah, que je crains. . .

ORESTE.

» Cette Urne que vous voyez
» renferme la cendre d'un hom-
» me qui n'est plus.

ELECTRE.

» Hélas, mes craintes ne sont
» que trop fondées !

ORESTE.

» Si le sort d'Oreste vous tou-
» che, sçachez qu'il ne reste de
» lui que ce qui est contenu dans
» ce vase funèbre.

ELECTRE.

» O Etranger, donnez-moi, je
» vous conjure, ces tristes dé-
» pouilles, que j'embrasse cette
» Urne, que je la serre entre mes

» bras, que j'acheve de pleurer, » à la vûe de cette cendre, mes » malheurs & tous ceux de ma » famille.

ORESTE *à ceux qui l'accompagnent.*

» Quelle que ſoit cette per» ſonne affligée, donnez-lui ce » qu'elle ſouhaite; ce n'eſt pas » en ennemie qu'elle le deman» de, cette perſonne doit être » des amis ou des parens d'O» reſte.

ELECTRE *embraſſant l'Urne.*

» Reſtes précieux d'Oreſte! » Monument de la perſonne du » monde que j'aimai le plus! O » mon frere! Dans quel état je » vous reçois aujourd'hui! Qu'il » eſt différent de celui où je vous » vis autrefois, lorſque je vous » tirai de ce Palais plein de meur-

» triers ! Alors vous étiez plein
» de vie & de ſanté, vous me
» faiſiez concevoir les eſpéran-
» ces les plus flatteuſes ; & pré-
» ſentement réduit à cette Urne
» que je porte entre mes bras,
» vous n'êtes qu'un peu de cen-
» dre ; vous n'êtes rien. Cepen-
» dant qu'étoit-il beſoin de vous
» ſouſtraire à la fureur de nos
» ennemis ? S'ils avoient tranché
» le fil de vos jours, le tombeau
» d'Agamemnon votre pere eût
» renfermé vos cendres ; mais
» vous périſſez hors de votre fa-
» mille ; vous mourez loin de
» votre ſœur chérie ; elle n'a pas
» eu la conſolation de laver vo-
» tre cadavre, de vous porter
» elle-même au bûcher. Ce ſont
» des mains étrangères qui vous
» ont rendu ces derniers devoirs,
» qui ont recueilli cette poudre
» légère. Malheureuſe, helas !
» Je perds tout le fruit de mes
» ſoins à votre égard, je vous ai

» ſervi de mére, je vous ai nour-
» ri de mes mains, j'ai paſſé les
» jours & les nuits auprès de
» vous. Travaux inutiles, puiſ-
» que vous n'êtes plus; tout s'é-
» vanouit, tout eſt emporté com-
» me par un vent orageux, puiſ-
» que vous diſparoiſſez. Aga-
» memnon a péri, vous mourez,
» je vais vous ſuivre au tom-
» beau, & nos ennemis triom-
» phent, & Clytemneſtre qui n'a
» d'une mére que le nom, ſe li-
» vre à une joye inſenſée; elle
» n'a plus à craindre que vous
» vengiez ſon époux, & je ne
» puis plus eſpérer que vous pu-
» niſſiez les meurtriers de mon
» père. C'étoit le deſſein que
» vous aviez formé, & dont
» vous m'inſtruiſiez de tems en
» tems par des Confidens ſécrets;
» mais le mauvais génie qui nous
» perſécute a tout diſſipé dans un
» moment; il me prive pour tou-
» jours de votre préſence, il me

» rend une ombre & de la cen-
» dre, au lieu de mon cher Oref-
» te. Ah, malheureuse Electre !
» Ah déplorables restes d'un fre-
» re si tendrement aimé ! Quel
» voyage . . . Quel retour . . .
» Quelle douleur vous me cau-
» sez ! . . Du moins recevez-moi
» dans cette Urne, & puisque je
» ne puis vous survivre, puisque
» mon corps va se réduire en
» cendre, habitons ensemble le
» séjour des ombres ; resserrons
» les nœuds qui nous unissoient si
» étroitement sur la terre; soyons
» renfermés dans le même tom-
» beau; les morts ne sont plus en
» butte aux disgraces & à la dou-
» leur.

Nous venons de traduire avec beaucoup de travail, & peut-être très-imparfaitement, un des plus beaux morceaux de Poësie, qui soient dans toute l'antiquité. Nous imaginons que, si un bel esprit, tel que M. de V. eût vou-

lu rendre cela en vers de ſa grande manière, c'eût été une choſe admirable & ſupérieure, nous oſons le dire ; à ſa ſeconde Scène du III. Acte où l'Urne paroît auſſi. Citons cet endroit.

PILADE.

Oreſte.....

ELECTRE.

Eh bien, Oreſte ?

ORESTE.

Où ſuis-je ?

IPHISE, *en voyant l'Urne.*

Dieux vengeurs !

ELECTRE.

Cette cendre.... On ſe tait.... Mon
frere.... Je me meurs.

IPHISE.

Il n'eſt donc plus ? Faut-il voir encor la
lumière ?

ORESTE, *à Pilade.*

Elle ſemble toucher à ſon heure dernière.
Ah ! pourquoi l'ai-je vûe, impitoyables
Dieux !

A celui qui porte l'Urne.

Otez ce monument, gardez pour d'autres yeux
Cette Urne dont l'aspect. . .

ELECTRE *revenant à elle, & courant vers l'Urne.*

Ciel! Qu'osez-vous dire?
Ah! Ne m'en privez pas, & devant que j'expire,
Laissez, laissez toucher à mes tremblantes mains
Ces restes échappés à des Dieux inhumains.
Donnez. *Elle prend l'Urne & l'embrasse.*

ORESTE.

Que faites-vous? Cessez.

PILADE.

Le seul Egiste
Dût recevoir de nous ce monument si triste.

ELECTRE.

Qu'entens-je? O nouveau crime! O désastres plus grands!
Les cendres de mon frere aux mains de mes tyrans!

Des meurtriers d'Oreſte, ô Ciel, ſuis-je entourée ?

ORESTE.

De ce reproche affreux, mon ame déchirée
Ne peut plus....

ELECTRE.

Et c'eſt vous qui partagez mes pleurs!
Au nom du fils des Rois, au nom des Dieux vengeurs,
S'il n'eſt pas mort par vous, ſi vos mains généreuſes
Ont daigné recueillir ſes cendres malheureuſes,

ORESTE.

Ah Dieux!...

ELECTRE.

Si vous plaignez ſon trépas & ſa mort,
Répondez-moi, comment avez-vous ſçû ſon ſort;
Etiez-vous ſon ami ? Dites-moi qui vous êtes,
Vous ſur-tout dont les traits... Vos bouches ſont muettes;

Quand vous m'aſſaſſinez, vous êtes attendris !

ORESTE.

C'en eſt trop, & les Dieux ſont trop bien obéis.

ELECTRE.

Que dites-vous ?

ORESTE.

Laiſſez ces dépouilles horribles.

ELECTRE.

Tous les cœurs aujourd'hui ſeront-ils inflexibles ?
Non, fatal Etranger, je ne rendrai jamais
Ces préſens douloureux que ta pitié m'a faits ;
C'eſt Oreſte, c'eſt lui... Vois ſa ſœur expirante ;
L'embraſſer en mourant de ſa main défaillante.

Quelque bien qu'il y ait à dire de ce détail de ſentimens, nous le répétons, Sophocle eſt

encore plus ſoutenu & plus pathétique. C'eſt à peu près la même choſe pour la *reconnoiſſance.* Le Dramatique Athenien y conſerve ſes titres de ſupériorité : ce qu'il nous feroit aiſé de faire voir par la production des textes. Mais terminons ce très-long Extrait, en obſervant que le rôle d'*Egiſte* nous paroît mieux dans M. de Voltaire que dans Sophocle ; que le *Gouverneur* & la *Chryſothemis* de celui-ci ne ſurpaſſent point le *Pammène* & *l'Iphiſe* du Poëte François ; que de part & d'autre la Diction eſt belle ; qu'elle eſt toutefois magnifique, ſublime & inimitable peut-être dans l'Auteur Grec ; qu'enfin M. de Voltaire mérite les plus grands éloges pour ſon zèle à imiter les Anciens, & pour ſon courage à écarter du Théâtre François le langage ridicule des Héros de Roman.

ARTICLE LXXVII.

TRAITE' DES PIERRES gravées. Hiſtoire des Graveurs en Pierres fines. Par Pierre-Jean Mariette, petit in-fol. de l'Imprimerie de l'Auteur. M.DCC.L.

A La renaiſſance des Lettres, tous les Arts reparurent. L'Italie, toujours cadette par rapport à la Grèce, & toujours aînée à l'égard des autres peuples de l'Europe, recueillit la première les débris de la littérature & de l'induſtrie des Grecs. Les Médicis qui dûrent leur gloire aux talens & au goût des belles choſes, encouragèrent tous les hommes de génie & tous les Artiſtes; ils n'oublièrent pas les gravûres en pierres fines; & dès la fin du quinzième ſiècle, cet Art charmant fut cultivé, honoré, récompenſé au-delà des Alpes.

Les premiers qui s'y diſtinguèrent ne furent néanmoins que des Copiſtes. Au lieu de s'élever à l'imitation de la nature, ils répétèrent les ſujets des Gravûres antiques ou des Médailles ; ils ſe firent des Recueils de deſſeins tracés par les meilleurs Peintres, & ils gravèrent d'après ces compoſitions modernes qui les diſpenſoient eux-mêmes du travail de l'invention.

Cette pratique dont on n'a pas toujours ſaiſi les rapports & les raiſons, a fait naître parmi certains Connoiſſeurs une idée auſſi téméraire que peu avantageuſe à la haute réputation de Raphaël. Comme il s'eſt trouvé quelques gravûres en pierres fines, dont on voyoit des Eſtampes gravées ſous le nom & d'après les deſſeins de ce grand Peintre, on a oſé dire qu'il avoit pris ſervilement pluſieurs de ſes compoſitio nsdans des gravûres

antiques : ce qui étoit donner à un ſimple préjugé toute l'autorité d'un principe ; car on ſuppoſoit ſans fondement que ces gravûres en queſtion étoient véritablement antiques , tandis que le goût moderne s'y manifeſtoit de toutes parts ; & au lieu de reconnoître que les Auteurs de ces gravûres avoient tout emprunté de Raphaël, on ne faiſoit pas difficulté de mettre ce Prince de la Peinture au rang des Plagiaires : accuſation que M. Mariette diſſipe avec tout le feu , tout le ſoin , tout le ſuccès que l'importance de la matière exigeoit.

Il entre à cette occaſion dans une autre branche de controverſe , incidente à la vérité , mais toujours bien placée & toujours infiniment agréable , puiſqu'il s'agit encore de venger le même Artiſte. Quelques-uns ont avancé que Raphaël *avoit quelquefois copié des bas-reliefs antiques dont*

il s'étoit approprié l'invention, & que pour mieux couvrir ſes larcins, il avoit détruit ces monumens. Cela s'appelle ronger la lime, & uſer ſes dents à pure perte.

> Fragili quærens illidere dentem
> Offendet ſclido.

D'abord ce ſyſtème de la deſtruction des bas-reliefs eſt une choſe ridicule. *Etoit-il facile à Raphaël de faire diſparoitre* ces monumens *dans Rome à la vue de Michel-Ange, & de tant d'autres Concurrents qui n'auroient pas manqué d'en faire du bruit, & qui tous ont gardé là-deſſus un ſilence profond? Je dis plus,* continue notre Auteur, *quiconque examinera ces compoſitions avec des yeux intelligents, conviendra que la manière de Raphaël y prédomine.*

Il faut voir enſuite les ſages & ingénieuſes conjectures de M. Mariette pour expliquer la conformité de quelques deſſeins de

Raphaël avec certains bas-reliefs antiques, ou même avec des tableaux modernes. Cet excellent Peintre qui disposoit avec aisance des richesses de son génie, a voulu faire voir qu'*il étoit propre à tout, qu'il pouvoit améliorer les productions d'autrui*; qu'il sçavoit mettre en œuvre les idées de ses prédécesseurs, *comme Virgile avoit sçu profiter d'Homère.*

C'étoient là les études de Raphaël; mais études *toujours soumises à l'imitation de la nature*; études qui ne faisoient point de tort au *sublime de ses pensées, à la vérité de ses expressions, à la richesse d'invention qu'il ne devoit qu'à son heureux naturel.*

Après cette légère digression, l'Auteur rentre dans le plan de son Traité des Pierres gravées; il fait connoître en gros les différentes sortes de pierres sur lesquelles on est dans l'usage de

graver ; & il obſerve que les Agathes & les Cornalines ou Sardoines ont toujours été les plus renommées pour la gravûre en creux. Il donne enſuite des règles propres à guider ceux qui ambitionnent la qualité de Connoiſſeurs ; il montre comment on doit ſe tenir en garde contre les Brocanteurs & les Fauſſaires ; par quels principes il faut apprendre à diſtinguer l'antique du moderne, le vrai & l'excellent du faux & du médiocre. Il finit par cette propoſition eſſentielle, *que la connoiſſance du deſſein, jointe à celle des manières & du travail, eſt le moyen le plus efficace & le ſeul pour ſe former le goût & pour devenir un bon Juge.*

Ce Traité eſt ſuivi de l'*Hiſtoire des Graveurs en Pierres fines :* morceau conſidérable où M. Mariette tire de l'oubli bien des Artiſtes qui ont des droits ſur les éloges de la poſtérité. Il eſt vrai

que, depuis le ſiècle d'Aléxandre jusqu'à nous, la tradition des Graveurs en pierres fines n'eſt ni bien ſuivie, ni bien marquée par les traces du mérite. Les Pyrgotèles & les Apollonides qui gravèrent le vainqueur d'Arbelles, les Dioſcorides & les Solons qui travaillèrent pour Auguſte, n'eurent ni rivaux ni diſciples dans les ſiècles d'ignorance. Cependant notre Auteur remarque très-à-propos que l'Art de graver en creux ne s'étant jamais perdu, on a du moins l'obligation aux mauvais Artiſtes d'avoir conſervé le manuel & la pratique. » Si une tradition non » interrompue ne l'avoit enſei- » gné, auroit-on imaginé, par » exemple, que la gravûre en » pierres fines s'éxécutoit ſur le » tour; que le fer ſeul ne pou- » voit mordre ſur la plûpart de » ces pierres; qu'il falloit, pour » les entamer, que les outils

» fuſſent ſinguliérement configu-
» rés, & que le diamant, ce
» corps ſi dur & auquel nulle au-
» tre pierre ne peut réſiſter, fît
» plus de la moitié du travail ?
» Pline l'avoit bien indiqué, &
» s'étoit expliqué avec ſa préci-
» ſion & ſon exactitude ordinai-
» re, mais c'étoit ſi laconique-
» ment, que ſans l'inſpection des
» inſtrumens, ſans une connoiſ-
» ſance particulière du mécha-
» niſme de l'Art, on n'auroit pû
» profiter peut-être de ce que
» cet Auteur avoit écrit, & il ſe-
» roit reſté inintelligible. »

Dans le Traité précédent, M. Mariette avoit déja nommé quelques-uns des plus célèbres Graveurs modernes ; mais il en donne ici une nomenclature ſuivie & très-curieuſe depuis la fin du quinzième ſiècle juſqu'à nos jours. Sous les Papes Léon X. Clément VII. Paul III. la Cour Romaine étant remplie d'Ama-

teurs ; le fameux Graveur en pierres fines, Jean de Caſtel-Bolognèſe, y fut accueilli par les perſonnes du premier rang. Les Cardinaux Hippolyte de Médicis & Aléxandre Farnèſe l'employèrent ſucceſſivement, & il travailla auſſi pour l'Empereur Charles V. qui voulut l'attirer en Eſpagne ; mais Rome étoit un ſéjours enchanté pour un Artiſte curieux d'antiques, & honoré de ce qu'il y avoit de plus ſçavant & de plus illuſtre dans cette Capitale. Comment Bolognèſe eût-il quitté le Cardinal Hippolyte, qui ſe dépouilla un jour de la chaîne d'or qu'il portoit au col pour en faire préſent à ce Graveur ?

Charles-Quint, que nous venons de nommer, rappelle ſans effort le ſouvenir de ſon rival François I. Mais il n'eſt pas ici queſtion de leurs démêlés pour la gloire des armes ; l'un & l'au-

tre ſe diſputèrent auſſi l'honneur d'aimer les Lettres & de protéger les Arts. Cependant François I. portoit dans ce combat ſi digne de deux grands Princes, le feu & l'impétuoſité qu'on admiroit en lui ſur un champ de bataille.

Le Héros de Marignan ne ſçavoit pas ménager ſa perſonne dans la mêlée ; & le pere des Lettres ignoroit les règles de l'œconomie, quand le ſçavoir & les talens ſe préſentoient à lui. Apprenons de M. Mariette à connoître le goût que ce grand Roi témoigna pour les pierres gravées. » L'accueil que Fran» çois I. faiſoit à tous les habiles » gens, & ſurtout aux Artiſtes » qui ſe diſtinguoient dans leur » Profeſſion, engagea Matthieu » del Naſſaro (Graveur Véro» nois) à paſſer en France. Il y » porta pluſieurs de ſes ouvra» ges qu'il préſenta au Roi; il

» eut auſſi l'honneur de jouer du
» luth devant ce Prince ; & Fran-
» çois I. qui ſe connoiſſoit en
» mérite lui aſſigna d'abord une
» penſion, dans l'eſpérance qu'il
» pourroit retenir à ſon ſervice
» un homme ſi eſtimable. Il n'y
» eut alors aucun courtiſan qui,
» à l'imitation du Maître, ne fît
» des careſſes à notre Graveur,
» & qui ne témoignât de l'em-
» preſſement pour avoir des mor-
» ceaux de ſa main ; mais ce qui
» l'occupa le plus, furent des
» Camées * de toute eſpèce, c'é-
» toit un ornement de mode, &
» qui entroit dans toutes les pa-
» rures. On priſa beaucoup une
» tête de Déjanire qu'il grava
» en relief ſur une très-belle aga-
» the que le Vaſari nomme une
» Calcédoine. L'induſtrieux Ar-
» tiſte s'étoit trouvé entre les
» mains une pierre ſinguliére-

* Ce ſont des pierres gravées en relief.

» ment teinte de différentes cou-
» leurs, & il s'en étoit habile-
» ment servi pour exprimer, dans
» leurs couleurs naturelles, les
» chairs, les cheveux, la peau
» de lion qui tenoit lieu de coëf-
» fure à cette tête ; & ce qui va
» paroître plus heureux, une
» veine rouge qui traversoit ac-
» cidentellement la pierre, avoit
» été adaptée si à propos sur le
» revers de la peau de lion, que
» cette peau sembloit fraîche-
» ment écorchée. »

M. Mariette continuë de nous expliquer les occupations de Mathieu del Nassaro en France ; & il peint aussi les belles qualités personnelles de cet Italien. *Des sentimens nobles & généreux, une humeur douce & sociable, un cœur tendre & bienfaisant, de l'enjouëment dans l'esprit, le faisoient désirer dans les meilleures Sociétés.* Il étoit ami particulier de l'Historien Paul Emile ; il vivoit en

bonne intelligence avec tous les autres Artiſtes : ce qui n'eſt pas un éloge médiocre, la rivalité & la jalouſie cauſant d'ordinaire bien des querelles entre les gens de même Profeſſion. Enfin cet habile Graveur faiſoit volontiers des largeſſes de ſes Ouvrages, & il avoit auſſi le petit foible d'aimer mieux les donner que d'en recevoir un prix qu'il auroit eſtimé trop médiocre : eſpèce de vanité ſingulière, qui ſans ceſſer d'être un défaut, avoit pourtant l'avantage de mettre dans les manières de cet Artiſte une ſorte de nobleſſe qui reſſembloit à la vertu.

François I. fut malheureux à Pavie, mais il ne perdit rien de ſon Héroïſme, ni de ſes belles inclinations. Au retour de Madrid, il rappella les Muſes que ſa diſgrace avoit diſperſées, il ſongea au rétabliſſement des Arts ſuſpendus pendant ſon abſence,

Et quel trait honorable aux talens de Naſſaro ! » Le Roi, *dit M.* » *Mariette*, ayant recouvré ſa » liberté, dépêcha auſſitôt un Ex- » près à ce Graveur avec ordre » de revenir. Il obéit, & le Prin- » ce le voulant fixer pour tou- » jours, non ſeulement le fit » payer de tout ce qui pouvoit lui » être dû de ſes appointements, » mais lui donna encore l'em- » ploi de Graveur général de ſes » monnoyes. » Tant de bienfaits décidèrent du ſort de Naſſaro ; il regarda déſormais la France comme ſa Patrie, & il ne s'appliqua plus qu'à mériter, par de nouveaux Chefs-d'œuvres, la faveur d'un Prince digne à jamais de la reconnoiſſance des Arts & de ceux qui les exercent.

Beaucoup d'Italiens, d'Allemands, d'Anglois ont cultivé la gravûre en pierres fines, & notre Auteur nomme les plus cé-

lèbres de ces Graveurs. Comme bon François, il préconiſe auſſi nos Compatriotes, mais ſans altérer la verité des faits, ni rendre ſuſpecte la ſincérité des éloges. Parlant de Coldoré, qui fleurit ſur la fin du ſeizième ſiècle, & qui grava le portrait de Henri IV. une infinité de fois, il avertit que *les Anglois mêmes, ſi indifférents pour les productions de nos Artiſtes, ne peuvent s'empêcher d'eſtimer les ſiennes.* Faiſant enſuite l'éloge de M. Barier, Graveur ordinaire du Roi en pierres fines, & mort en 1746; il marque qu'il n'avoit pas une connoiſſance aſſez parfaite du deſſein : *ce qui ſemble avoir été dans preſque tous les tems la pierre d'achopement des Graveurs.*

M. Mariette finit ſon Hiſtoire des Graveurs par la notice des talents & des ouvrages de M. Guay, ſucceſſeur de M. Barier, dans le titre de Graveur du Roi

en pierres fines. Cette notice eſt un morceau bien propre à encourager un Artiſte vivant & jaloux de ſon Art. » Quel eſt le » Graveur, *dit notre Auteur parlant de M. Guay*, qui, depuis les anciens, a jetté dans » ſon travail autant d'eſprit » que celui qu'il a mis ſur » une Cornaline, où il a exprimé en petit, ſur le deſſein de » M. Bouchardon, le triomphe » de Fontenoy ! »

Nous terminons ici notre Extrait qui ne ſera pas le dernier. Car comment pourrions-nous craindre que le Public s'ennuyât d'entendre parler du très-beau Livre qui nous occupe? Il eſt des occaſions où un Journaliſte peut croire, ſans apparence de vanité, qu'il penſe juſte, & qu'il ne ſera pas démenti dans le jugement favorable qu'il porte d'un Ouvrage : cette occaſion ſe rencontre ici; jouiſſons-en, puiſqu'il

qu'il pourroit arriver qu'elle ne revînt pas ſouvent.

ARTICLE LXXVIII.

NOUVELLES REMARQUES ſur la Lithotomie, ſuivies de pluſieurs Obſervations ſur quelques opérations de Chirurgie &c. avec figures, par M. Pallucci, Chirurgien Penſionnaire de Sa Majeſté Impériale, & Membre de l'Académie de Florence, in 12. A Paris chez Cavelier pere, 1750.

ON ſera peut-être étonné de voir imprimé à Paris un Livre de Chirurgie, compoſé par un Etranger, & dédié à M. le Baron Van-ſwieten, premier Medecin & Bibliothécaire de leurs Majeſtés Imperiales; mais on le ſera moins quand on ſe ſouviendra que les Etrangers penſent fort avantageuſement des Chirurgiens François, & que

pluſieurs viennent à Paris s'inſtruire dans leur Art.

M. Pallucci recommandé à M. Morand par M. Van-ſwieten, & M. le Marquis de Stainville, a fait à Paris des progrès de toute eſpèce dans la Chirurgie ; mais il s'eſt particulierement attaché à l'opération de la Taille, qu'il a ſuivie à l'Hôpital de la Charité, ſous la Direction de M. Faget l'ainé, Chirurgien en Chef de cet Hôpital. En publiant ſes Obſervations à Paris, c'eſt une eſpèce d'hommage qu'il rend aux Chirurgiens de cette Ville, hommage qui fait honneur à ſon cœur, en même tems qu'il fait connoître ſa capacité.

Ce Traité eſt diviſé en deux parties. La première contient des remarques anatomiques ſur les parties qu'on peut intéreſſer dans les différentes méthodes de faire l'opération de la Taille : on aura de la peine à trouver nulle

autre part une expoſition auſſi claire de la figure de la veſſie humaine, & une ſoûdiviſion auſſi exacte de ſes parties; l'idée imparfaite que la plûpart des Auteurs donnent de l'orifice de ce viſcère, eſt bien autrement rendue dans le Livre de M. Pallucci; il y a des conſéquences fort utiles à tirer de ſa théorie, pour les différentes opérations de la Tailles. Il y a pour l'intelligence de la partie anatomique de ſon Ouvrage deux planches nouvelles gravées avec ſoin.

La ſeconde partie de ce Traité contient des réflexions ſur les différentes manières de pratiquer l'opération de la Taille. L'Auteur commence par donner une Hiſtoire abrégée des diverſes méthodes inventées depuis Celſe; & en leur donnant des noms tirés du Grec, qui déſignent les différens endroits où ſe fait la ſection, il préfère l'Urethro-kiſteo-tomie à

laquelle il rapporte toutes les méthodes ſuivant leſquelles on coupe une portion du canal de l'urètre, & un peu du col de la veſſie. Il a cherché à perfectionner cette methode, s'étant cependant appliqué à toutes; car il penſe, avec les grands Maîtres de l'Art, qu'elles ont chacune leur mérite, ſuivant les différens cas, & qu'il n'y a que des Chirurgiens de routine, ou prévenus, qui n'en admettent que d'une eſpèce.

Il joint à ſes réflexions l'Hiſtoire d'une opération de la Taille, qu'il a faite lui-même à un enfant de ſix ans, & le détail de deux opérations faites par M. Faget dans l'Hôpital de la Charité, & d'une autre faite dans la Ville par M. Morand. mes Hiſtoires chargées de détails un peu trop allongés, ſont terminées par quelques remarques de l'Auteur, à la fin deſquelles il promet un autre Ouvrage ſur la cauſe de la

pierre, ſur ſes ſuites, & ſur les préſervatifs qu'on pourroit tenter.

A la ſuite de ce Traité de la Lithotomie, ſont des Obſervations ſur la ſéparation du Penis par une opération de Chirurgie, beaucoup plus uſitée en Italie qu'en tout autre Pays; & ſur l'amputation des mammelles.

Nous ne ſçaurions trop exhorter M. Pallucci à exécuter le projet qu'il annonce dans l'Avertiſſement, de publier ſes Obſervations ſur la cataracte, la fiſtule lacrymale, & la fiſtule à l'anus. Nous apprenons que depuis que ſon Traité eſt publié, il a inventé une nouvelle aiguille pour les cataractes, qui réunit dans le même inſtrument les utilités de l'aiguille pointue qui perce l'œil, & de l'aiguille mouſſe qui abbat le cryſtallin. Des gens de l'Art, en état de juger des talens, nous ont vanté la ſagacité de l'Auteur.

ARTICLE LXXIX.

DISSERTATION SUR LA Glace, ou Explication phyſique de la formation de la Glace, & de ſes divers Phenomènes, par M. Dortous de Mairan, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe; de l'Académie Royale des Sciences, &c. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1749. vol. in-12. pag. 400 & plus, avec Eſtampe, Planches & Figures.

ON a dit à propos des Auteurs les plus laborieux & les plus variés, qu'un Auteur ne faiſoit qu'un Ouvrage dans ſa vie: & il eſt vrai que chaque Auteur a ſon Ouvrage favori & privilégié, ſon Ouvrage par excellence. Celui que nous annonçons a, dans ſa primeur, remporté des Prix, & ouvert la por-

te des Académies, à Bordeaux, à Paris & ailleurs, à M. de Mairan.

A leur tour les Académies, celle des Sciences sur-tout, ont mis M. de Mairan en état de perfectionner, de completer son Ouvrage, qui est excellent en effet, d'une saine Physique, & ne peut concourir désormais pour le Prix, c'est-à-dire pour l'estime Publique, qu'avec les autres Ouvrages de l'Auteur, parmi lesquels l'Aurore Boréale tient un rang fort distingué.

Dans le dessein que nous avons de donner un vrai Extrait de ce Traité de la Glace, déja comme connu depuis 35 ans, l'essentiel est de caractèriser ce que la nouvelle Edition a de supérieur aux précédentes, dont elle fait plus que doubler l'étendue, ce qui rend l'Ouvrage tout nouveau. Le titre ni presque rien n'annonce que ce soit ici une nouvelle

Edition. C'est pourtant la quatriéme ; & la troisiéme n'excedant pas 150 pag. celle-ci passe les 400.

D'abord tout le Discours préliminaire en forme de Préface, est absolument nouveau, dans son objet même comme dans sa forme. C'est le droit d'une Préface de faire une Apologie du Livre, & d'en donner une espece d'analyse ou d'extrait, qui le représente en beau autant qu'en vrai, & souvent par ce qu'il a dû être, plus encore que par ce qu'il est.

A peine l'Auteur daigne-t'il y rendre quelque compte de son Livre. Il y traite d'autres sujets de Physique tout aussi interessans, par exemple l'usage & l'utilité générale des systêmes, la nécessité d'une matière subtile, étherée ou ignée, comme agent universel (subordonné) de la nature ; & comme M. de Mairan a tou-

jours ſpécialement ſuivi une manière ſaine de Phyſique, on eſt bien aiſe de le voir ici s'expliquer nettement ſur la méthode générale de Philoſopher, de ſuivre, de développer, d'expliquer la nature & ſes Phenomènes.

Le corps de l'Ouvrage, qui eſt toujours ſur le plan des premières Editions, & aſſujetti aux mêmes principes, eſt diviſé de même en 2 Parties, dont la première traite de la formation de la Glace en général ; & la ſeconde, de ſes divers Phénomènes, reſtraints à celle de l'eau. Mais au lieu que la première Partie dans les Editions précédentes contenoit cinq Chapitres, elle en contient aujourd'hui dix-huit.

Les quatre Chapitres de la ſeconde Partie, diviſés en Paragraphes dans les trois Editions, ſont devenus autant de Sections dans la quatriéme, ſans compter une Section entière ajoutée, qui eſt

la ſeconde ; & en ſubdiviſion de toutes ces Sections, on y trouve pluſieurs Chapitres ſur de nouvelles matières, toutes d'une Phyſique d'expérience, d'obſervation, de raiſonnement, & allant au fait.

Il n'y avoit point de figures dans les autres Editions. On en a ajouté dans celle-ci en cinq planches, ſix même en comptant le Frontiſpice qui tient lieu de figure pour une Deſcription de la page 297. Mais l'uſage qu'on peut faire de ces figures, eſt tel, qu'elles ne ſe rapportent guères qu'à des Notes ou à des Détails, dont le plus grand nombre peut ſe paſſer ou ſe priver, ſans qu'abſolument le cours de leur lecture en ſoit interrompu.

Voici les principales Additions à la premiere Partie. Nous diſons les principales, étant impoſſible que l'Ouvrage tout refondu, comme il l'a été dans la

tête d'un Auteur tel que M. de Mairan, naturellement ſyſtèmatique & attentif, & à portée de voir tant de choſes de Phyſique, ne ſoit plein de nouvelles vues, de nouvelles obſervations, & que le tiſſu de toutes les Parties n'en ſoit comme renouvellé en mieux.

1°. Tout le Chapitre ſecond donne une nouvelle preuve, une démonſtration même du mouvement inteſtin qu'on croit conſtituer l'eſſence des liqueurs : démonſtration déduite fort naturellement de leurs évaporations, dont la facilité prouve au moins le peu d'adhérence des parties entr'elles, & leur diſpoſition prochaine à être enlevées par le moindre mouvement qui augmente le leur.

2°. Au Chapitre ſixiéme, l'Auteur donne une idée générale des qualités ſenſibles du chaud & du froid, de l'été & de l'hyver, ap-

pliquée à la formation de la glace. Il y en avoit un commencement dans la troisiéme Edition. Mais c'est aujourd'hui un développement nouveau & complet.

3°. Tout le contenu des Chapitres 10, 11, 12, 13, 14 & 15 sur les vapeurs chaudes qui s'élévent du sein de la terre, sur le feu Central ou intérieur du Globe Terrestre, appliqué à la théorie des gelées & des dégels, aux Météores & à plusieurs autres Phénomènes généraux, en confirmation de l'existence de ce feu souterrain, d'ailleurs prouvé analytiquement, est neuf.

La seconde partie est encore plus augmentée, parcequ'elle roule sur les Phénomènes, sur des faits dont quelques-uns sont assez modernes, & sur quantité d'observations & d'expériences faites par l'Auteur depuis la troisième Édition, ou même depuis la première. Car les deux der-

nières ayant été données preſque ſans la participation de notre Auteur ou en ſon abſence, il ſe contenta d'en retoucher quelques endroits après-coup, & d'y ajouter quelques notes dont les Éditeurs firent uſage.

Dans la première des cinq Sections que contient cette Partie où il eſt traité *des Phenomènes de la Glace dans ſes commencemens, & pendant tout le cours de ſa formation*, M. de Mairan a beaucoup inſiſté ſur la cauſe de l'augmentation du volume de l'eau, prête à ſe geler, & en ſe glaçant. Il avoit aſſigné deux cauſes à cette augmentation dans l'édition précédente; ſçavoir les Bulles d'air qui s'y forment, & le dérangement qui ſurvient aux parties intégrantes de l'eau, par la ſortie ou le dégagement de l'air d'entre ſes interſtices. Il n'a point aujourd'hui renoncé à ces deux cauſes qui ſont comme viſibles, ſurtout

la première que l'Auteur convient avoir été touchée par quelques Auteurs. Mais il ajoute à cette cauſe la raiſon vraiment Géométrique que ni lui juſques-là ni perſonne, que nous ſachions, n'avoit alléguée. C'eſt le ſujet de tout le 5me. Chapitre, & de la grande Note qui l'accompagne.

Une troiſième cauſe abſolument nouvelle qui ſuit ces deux, c'eſt le dérangement ſpécial de l'eau, de ſes parties, en vertu d'un arrangement ſupérieur, & tout-à fait ſavant quoique naturel, deſtiné par la tendance des parties de l'eau à former entr'elles des angles de 60 dégrés. Rien ne conſtate mieux la régularité Géométrique de la Nature que cette obſervation, que M. de Mairan a fort pouſſée, mais que nous prenons la liberté de l'exhorter à pouſſer plus loin. L'expoſition de cette cauſe que

nous appellons Géométrique, ses divers effets sur l'eau qui se glace, & l'application du même principe à quelques autres Phénomènes, indépendamment de la congélation, font le sujet des Ch. 7, 8, 9, 10 & 12.

L'observation de l'arrangement singulier des paillettes métalliques qui composent les Pyrites, dont aucun Naturaliste n'avoit peut-être fait mention, & des Remarques sur l'arrangement déterminé des Parties composantes des corps qui se cristallisent comme des sels qui se coagulent, comme le sang &c. relativement à l'angle qu'affectent les parties de l'eau, font le Chapitre 8, & les notes qui l'accompagnent sur les étoiles de la neige, font le Ch. neuviéme &c.

La deuxiéme Section, sur les Phénomènes de la congélation, relativement à l'état & aux circonstances où se trouve l'eau qui

doit ſe geler, & les queſtions particulières qui en dépendent contenant neuf Chapitres, eſt tout ce qu'il y a de plus nouveau dans toutes ces parties, que nous voudrions pouvoir détailler avec l'Auteur, très-entendu dans ces ſortes d'analyſes & d'expoſitions lumineuſes & à la portée des Lecteurs les moins intelligens.

La plupart des chapitres de la 3me. Section, ſur les phénomènes de la Glace, lorſqu'elle eſt toute formée, ne ſont guères que les Paragraphes de la 3me. édition, mieux dévelopés, en meilleur ordre, & augmentés de diverſes remarques. Mais les Chapitres 2, 4, 5 & 11 dont le dernier traite de la Neige, ont été ajoutés en entier.

La 4me. Section de la deſtruction de la Glace, de ſa fonte, eſt pleine d'additions qu'il eſt malaiſé d'indiquer. Les Chapitres 5, 6 & 7 tous neufs traitent de ma-

tières auxquelles ni peut-être aucun Auteur, ni M. de Mairan même, dans les trois autres éditions, n'avoient touché.

Peut-on ſuivre la Glace plus loin que ſon commencement, ſon milieu & ſa fin ? Oui, M. de Mairan la ſuit au-delà de la Nature, pour l'y retrouver, dans ſa génération artificielle par le moyen des ſels, dans la 5^me. & dernière Section, qui eſt celle où il y a le moins de changemens & d'additions. Encore en faut-il excepter les Chapitres 6, 8 & le dernier &c. Cela eſt tout ſimple : celui qui dans ſon coup d'eſſai a ſurpaſſé les autres, il y a 35 ans, a pu 32 ans après ſe ſurpaſſer lui-même par un coup de maître, dont *l'Aurore Boréale* étoit (grace au mot non recherché) l'Aurore en effet.

ARTICLE LXXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

EVangeliarium quadruplex Latinæ Versionis antiquæ seu Veteris Italicæ nunc primùm in lucem editum ex Codd. Mss. aureis, argenteis, purpureis, aliisque plusquàm millenariæ antiquitatis, sub auspiciis Joannis V. Regis fidelissimi Lusitaniæ &c. à Josepho Blanchino Veronensi Congreg. Oratorii Sancti Philippi Nerii de Urbe. Voll. 4. C'est l'ancienne Version Italique des quatre Evangiles, qu'on publie d'après les meilleurs Mss. Le P. Blanchini y ajoute la

comparaiſon du texte Grec ordinaire ; des diſſertations en forme de lettres ſur les points qui intéreſſent le fond de l'Ouvrage; des Planches gravées pour repréſenter les Caractères des principaux Mſſ. dont on s'eſt ſervi &c. *L'annonce de ce Livre ne fait point mention du format ;* il ſe trouve chez Grégoire Roſſeno & le ſuivant de même.

Vindiciæ Romanorum Pontificum Auctore Franciſco Antonio Cavalcanti, ex Clericis Regularibus, Archiepiſcopo Conſentino. Fol. *Défenſe des Papes &c.*

Hiſtoria Priſcillianiſtarum, ſive de Hæreſi Priſcillianâ, Hiſtorica Diſſertatio in duas Partes diſtributa, à Franc. Gieves, Presbytero, Juris Canonici Doctore. 1749. *Hiſtoire des Priſcillianiſtes* ou *Diſſertation Hiſtorique touchant cette Héréſie &c.*

Ragionamento contro la volgare opinione di non potere venire à Roma nella Estate. 4°. *Discours contre l'opinion où l'on est d'ordinaire, qu'il n'est pas sûr de venir à Rome durant l'Eté.*

L'opinion vulgaire qu'on combat ici est que le voyage de Rome, depuis la Magdelaine jusqu'à la fin d'Octobre, altère fort la santé, & cause même souvent la mort à ceux qui vont dans cette Capitale. Cette opinion n'est pas aussi répanduë aujourd'hui qu'elle l'étoit autrefois; cependant les gens sages ne la traitent pas encore de préjugé ou de fantaisie, & le Livre qu'on publie pour rassurer le Public, ne persuadera pas tout le monde. Il n'y a point d'année que le mépris de ce sentiment qu'on traite ici de vulgaire ne soit funeste à quelqu'un.

Benedicto XIV. P. O. M. Doctrinam de servorum Dei Beatificatione & Canonizatione redactam in Synopsim, Sacrorum Rituum Schola Autori suo, Magistro ac Patrono D. D.

Publice defendet in Gregorianâ Soc. JESU UniversitateR.D. Nicolaus Ricci, SacræTheologiæ Doctor, primus Academiæ Theologicæ in Archigymnasio Sapientiæ Academicus & Sacrorum Rituum in Collegio Romano Auditor.

Joanni V. Portugalliæ & Algabiorum Regi fidelissimo DoctrinamBenedicti XIV. Pont.Opt. Max. de Sacro - Sancto Missæ Sacrificio in centum exercitationibus propositam, Sacrorum Rituum Schola perenne observantiæ suæ Monumentum D. D.

Publice defendet inGregorianâ Soc.JESU Universitate peril-

lustris D. Andreas de Kempelen è Nobilitate Hungaricâ, comitatus & urbis Possoniensis, Academiæ Theologicæ Archigymnasii Sapientiæ Academicus, Sacrorum Rituum in Collegio Romano Auditor, & Collegii Nobilium Ecclesiasticorum Auditor.

Ce sont deux Thèses soutenuës avec un appareil extraordinaire au Collége Romain; la 1re le 25 & la 2de le 26 de Fevrier dernier. Le Programme de la 1re. étoit un Volume in 4°. de 500 pages, contenant un fort bon abrégé des quatre volumes *in-folio* de N. S. P. le Pape Benoit XIV, *sur la Béatification & la Canonisation des serviteurs de Dieu.*

Le Programme de la 2de. est un Volume in-4. de 128 pages, tiré de l'Ouvrage du même Pontife sur le Sacrifice de la Messe. Ces deux Théses ont été soutenues dans la belle Eglise du Col-

légeRomain, laquelle étoit décorée dans le meilleur goût & avec la plus exquiſe magnificence. On ſçait que rien n'égale le talent des Romains pour ces ſortes de fêtes. Un édifice paré de leur grande manière eſt un lieu enchanté ; celui-ci, qui fut viſité la veille par le Pape même, attira les éloges de Sa Sainteté & parut aux yeux de toute cette Capitale une merveille en ce genre : au reſte les deux Actes réuſſirent parfaitement pour l'eſſentiel des choſes qui furent dites par les Propoſants & les Répondants.

Cette Ecole de Liturgie a été fondée par le Pape règnant, & le Profeſſeur eſt le P. Azevedo Jéſuite Portugais.

De Venise.

Antoine Bartoli imprime en cette Ville l'Hiſtoire ancienne

de M. Rollin traduite en Grec vulgaire.

Lettera Chirurgica del Dottore Reghellini Medico Chirurgo in Venezia soprà l'offesa della vista in una Donna consistente nel radoppiamento degl' oggetti seguita dopo la depressione della cataratta. 4°. pag. 62. 1749. *Lettre du Docteur Reghellini Medecin-Chirurgien sur l'accident arrivé à une Dame qui voyoit les objets doubles depuis qu'on lui avoit abaissé la Cataracte. &c.*

Diffesa della commune ed antica Sentenza che i fulmini descendano delle nuvole, contro l'opinione del signor Marchese Scipione Maffei, che si formano al basso, ed ascendano &c. *Défense du commun & ancien sentiment qui porte que la foudre se forme & descend des nuës &c.* 1749. 4°. p. 184. L'Auteur est un Docteur nommé *Giuseppe Costasini.*

Georgii

Georgii Stobæi de Palmaburgo Epiſcopi Lavantini, Cæſareæ Majeſtati & Ferdinando Archiduci Auſtriæ à ſecretioribus conſiliis &c. Epiſtolæ ad diverſos, nunc primùm in lucem editæ. 1749. 4°. p. 425. *Lettres de Georges Stobée Evêque de Lavane &c.* L'Editeur de cet Ouvrage eſt le P. Jerôme Lombardi Jéſuite. Il l'a dédié aux Chanoines Réguliers de S. Auguſtin de Portugal. Il a mis à la tête une Préface inſtructive, & chaque lettre eſt précédée de l'expoſition du ſujet qui y eſt traité. On y trouve de plus quelques éloges de l'Auteur & une table fort exacte des Matières. George Stobée fut élu l'an 1583. Evêque de Lavane en Carinthie, & il mourut en 1618.

D. Thomæ Aquinatis Opera. Editio altera Veneta ad plurima exempla comparata & emendata. Accedunt vita ſeu elogium ejus

à Jac. Echardo diligentissimè concinnatum &c. Tom XI. complectens scriptum in 3^{um}. sententiarum Librum. Tom. XII. complectens scriptum in distinctiones XXII. Lib. IV. Sententiarum &c. 4°. 1749. *Nouvelle Edition des Œuvres de S. Thomas d'Aquin, Tom. XI. & XII. &c.*

DE FLORENCE.

Istoria degli Anni Santi dal loro principio fin al presente del 1750. &c. 4°. *Histoire des Jubilés depuis leur commencement jusqu'à celui de cette année 1750.* Cet Ouvrage ne paroît pas encore, on l'imprime.

Vita di San Gherardo da Villa-magna scritta dal Dottor Giuseppe Maria Brocchi Protonotario Apostolico &c. Fol. pag. 44. *La Vie de S. Gérard de Villemagne &c.* Cet Ouvrage est dédiè au Grand-Maître de Malthe, Emmanuel Pinto, qui a demandé & obtenu une Relique de S. Gé-

rard. Il nâquit, dit-on, en 1174. à Villa-Magna ancien Bourg de Toſcane qui n'étoit éloigné de Florence que de cinq milles. On prétend qu'il fut Chevalier ſervant d'Armes de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem ; ce qui ne l'empêcha pas de recevoir de la main de S. François l'habit du tiers-Ordre. Il mourut environ l'an 1258.

Scritture del Dottore Giov. Girolamo Carli Saneſe intorno a varie Toſcane e Latine operette del ſignor Dottore Giov. Paulo Simone Bianchi di Rimini che ſi nomina Giano Planco. T. I. 8°. Pag. 512. 1749. *Ceci eſt une Critique des Ouvrages de M. Bianchi : Critique qui manque de réſerve & de modération.*

Petri Antonii Michelii Catalogus Horti Cæſarei Florentini, Opus Poſthumum juſſu Societatis Botanicæ editum, continuatum

& ipsius Horti historiâ locupletatum, ab Joanne Tozzettio Florentino, Med. Doct. rei Herbariæ Professore Publico &c. fol. 1748. *Catalogue des Plantes du Jardin Impérial de Florence &c.*

De Faenza.

De Maris Æstu reciproco Dissertatio. in-12 1749. *Dissertation sur le Flux & Reflux de la Mer.* L'Auteur de cet Ouvrage est M. Leonard Puppini de Bagnacavallo. Il prétend que la vraie cause du flux & reflux est le Soleil.

De Cremone.

Vindiciæ Augustinianæ ab imputatione Regni Millenarii, Autore Joan. Cadonici Sacerdote Veneto. 4°. 1747. *pag.* 311. *Défense de S. Augustin contre l'imputation de Millénarisme* &c. L'Auteur soutient que le Sermon

259 attribué à S. Auguſtin, n'eſt qu'un centon dont les diverſes parties ſont à la vérité tirées de S. Auguſtin, mais mal unies, mal aſſorties par quelqu'un qui apparemment a voulu faire ce S. Docteur fauteur de l'erreur des Millenaires.

De Padoue.

Il Ciclope, componimento Satyrico di Euripide &c. 8°. p. 120. 1749. *Le Cyclope d'Euripide traduit en Italien par M. Jerôme Zanetti.* Cet Auteur joint à ſa Traduction l'Orphée d'Ange Politien, Ouvrage devenu rare.

De Milan.

Sacro-ſanctus Evangeliorum Codex ſancti Euſebii Magni Epiſcopi & Martyris manu exaratus, ex Autographo Baſilicæ Vercellenſis ad unguem exhibitus, nunc

primùm in lucem prodit operâ & ſtudio Andreæ Irici Tridinenſis, Collegii Ambroſiani Doctoris 4°. 1748. *Le ſaint Volume des Evangiles imprimé ſur le Mſ. Autographe de S. Euſebe Evêque & Martyr &c.*

De Verone.

Riſpoſta à l'Anonimo Autore delle *Animadverſiones in Hiſtoriam Theologicam à Cl. V. March. Scipione Maffejo elaboratam. Francofurti 1749.* dedicata a i buoni Theologi di tutte le Scuole Catholiche. in-12. pag. 149. *Réponſe à l'Anonyme qui a attaqué l'Hiſtoire Théologique de M. le Marquis Scipion Maffei.* Cette réponſe eſt diviſée en deux parties. M. Maffei réfute dans la première tout ce que l'Anonyme a dit contre ſon hiſtoire de la Grace ; & dans la ſeconde il entreprend de prouver que le ſyſtême de

cet Anonyme est contraire à ceux que toutes les Ecoles Catholiques soutiennent.

FRANCE.

DE BORDEAUX.

Le S^r ROUQUETTE, Teneur de Livres, & Arithmeticien Juré de la Ville de Bordeaux, fait imprimer en beau Caractère d'Hollande sur beau Papier, en vertu du Privilége exclusif qu'il en a obtenu de SA MAJESTE', un Livre de sa composition, en un volume *in-8°*. de plus de 600 pages qui a pour titre, *Arithmetique choisie.*

Ce nouveau Traité d'ARITHMETIQUE, composé avec une attention particulière, contient de la façon la plus claire & la plus précise,

1°. Les quatre Régles tant simples qu'en Fractions, les égalités

de ces dernières bien expliquées, ainſi que leurs Réductions familières & générales.

2°. Une Méthode (non connue juſqu'à préſent) pour faire la Multiplication par la Souſtraction, même trois ou quatre Multiplications à la fois.

3°. Toutes ſortes de Régles de trois, de cent & d'intérêt, attaquées de toutes parts.

4° Diverſes Regles de Compagnie, de Mélange & d'Alliage.

5°. La Régle de Finances.

6°. Le Calcul du Toiſé, tant plan que ſolide.

7°. Les Régles générales pour faire les Changes les plus difficiles, trouver le pair & la valeur des entiers étrangers, &c.

8°. Les Changes de France, de Hollande, d'Angleterre & d'Hambourg, ſur les différentes Places de l'Europe.

9°. Une Méthode (non con-

nue jusqu'à présent) pour faire deux Traites, deux Remises, ou une Traite & une Remise à la fois, au moyen de laquelle on voit l'argent qu'il y a à compter ou à recevoir dans chaque Place où l'on a tiré ou remis, ainsi qu'on le verra par 40 exemples de suite, qui font 80 Changes.

Enfin, on trouvera dans ce Livre près de 200 Changes opérés, tant par l'Addition, Multiplication, Division, & Regle de Trois, que par la Regle conjointe, & les combinaisons desdits Changes; avec plusieurs négociations de Banque, où l'on voit où il faut tirer ou remettre, pour gagner.

Le prix dudit Livre sera de 7 liv. 10 sols broché.

Il ne coûtera que 4 liv. 16 f. à ceux qui en souscrivant pour icelui, payeront actuellement 3 liv. entre les mains de l'Auteur, qui loge rue du Parle-

ment, ou de la perſonne par lui prépoſée, qui leur en remettra ſa Reconnoiſſance, portant promeſſe de lui fournir ledit Livre dans le courant du mois d'Octobre prochain, tems auquel les Souſcripteurs payeront les 36 ſols reſtans.

On ne ſera admis à ſouſcrire que juſqu'au dernier Juillet prochain; & enfin, on avertit que tous les Livres ſeront ſignés, numerotés, & qu'ils auront l'empreinte du Cachet de l'Auteur, & qu'on n'en vendra aucun, qu'on n'ait ſatisfait les Souſcripteurs.

DE PARIS.

Tableaux, Eſtampes & Deſſeins qui ſe trouvent dans le fond de feu M. Gerſaint. De l'Imprimerie de Prault Quai de Gévres.

Les Arts ont perdu, en la perſonne de M. Gerſaint, un homme qui honoroit ſa Profeſſion;

Il étoit Marchand de Tableaux, d'Eſtampes, de Deſſeins, de Curioſités de toute eſpéce ; & il connoiſſoit tout le prix des pièces qui entroient dans ſon commerce. Nous jugeons de ſes lumières par les Catalogues raiſonnés qu'il donnoit de tems en tems, & qui faiſoient plaiſir à tous les Amateurs. Peu de tems avant ſa mort, il avoit reçu de Hollande une belle proviſion de Tableaux & d'Eſtampes ; dont on publie aujourd'hui le Catalogue. On voit indiqués ſur cette Liſte pluſieurs morceaux de Rubens, entr'autres *un Tableau très-ſçavant repréſentant N. S. dormant dans une Barque où il étoit entré avec ſes Diſciples*. Il porte 36 pouces de haut ſur 52 de large.

Un autre de 25 pouces & demi de haut ſur 36 pouces de large, repréſente Remus & Romulus enfans, entourés de pluſieurs

figures allégoriques : *morceau très-agréable & d'une couleur parfaite*, &c.

Parmi les Eſtampes on en remarque ici 72 du Rembrand & tout l'œuvre de Berghem en 215 pièces, des premières épreuves. &c.

Au nombre des Deſſeins, on a huit Académies de M. le Moine, avec ſept différents ſujets du même ; & les ſept Sacrements du Pouſſin de la façon de Peſne &c.

On doit donner le Catalogue des Livres de M. Gerſaint ; s'il parvient juſqu'à nous, il faudra raiſonner avec quelque exactitude ſur cette ſucceſſion littéraire. On nous obligeroit fort ſi l'on vouloit y joindre une notice des occupations & des qualités de ce Négociant, qui exerçoit peut-être ſa profeſſion avec trop de capacité & d'honneur pour amaſſer de grands biens : circonſtance dont nous ne parlons toutefois que par conjecture.

AVIS AU PUBLIC.

Concernant le corps complet de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences en 78 Vol. in 4°. avec figures en Taille-douce, proposé par Souscription chez Martin, Coignard, Boudet, Guerin & Durand rue S. Jacques.

Nous sommes obligés de resserrer beaucoup ce *Prospectus* qu'il faudroit voir neanmoins dans son entier, parcequ'il est fort bien.

On propose ici 1°. l'Histoire & les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences depuis son établissement en 1666. jusqu'à son renouvellement en 1699. 2°. Depuis ce renouvellement jusqu'en 1745 inclusivement. 3°. Les Tables générales de ces Mémoires. 4°. Le Recueil des Machines; le tout formant un corps de 78 vol. in-4°. dont le prix or-

dinaire eſt de 970 liv. Or les Libraires ci-deſſus nommés propoſent aux Souſcripteurs de les leur livrer au prix de 660 liv. en feuilles : ſomme payable en huit termes ainſi énoncés.

I. En ſouſcrivant, chaque Souſcripteur payera la ſomme de 120 liv. ci 120 l.

II. Au premier Septembre 1750, en recevant les dix premiers volumes, la ſomme de 81 liv. ci 81 l.

III. Au premier Décembre 1750, en recevant les neuf volumes ſuivants, la ſomme de 81 liv. ci 81 l.

IV. Au premier Mars 1751, en recevant les neuf volumes ſuivants, la ſomme de 81 liv. ci 81 l.

V. Au premier Juin 1751, en recevant les neuf volumes ſuivants, la ſomme de 81 liv. ci 81 l.

VI. Au premier Septembre 1751,

en recevant les neuf volumes ſuivants la ſomme de 81 liv. ci 81 l.

VII. Au premier Décembre 1751, en recevant les dix volumes ſuivants, la ſomme de 72 liv. ci 72 l.

VIII. Au premier Février 1752, en recevant les onze volumes ſuivants, la ſomme de 63 liv. ci 63 l.

Au premier Mars 1752 en recevant les onze volumes reſtants rien, ci 00

Total du prix. 660 liv.

On ne ſera admis à ſouſcrire que juſqu'au Mois d'Août prochain incluſivement, après lequel tems il n'en ſera plus vendu au Public que pour le prix ordinaire de 970 l. en feuilles.

Les Souſcripteurs ſont priés de retirer les volumes qui doivent

leur être délivrés à chaque terme ci-dessus indiqué, & ils sont avertis que, faute par eux de n'avoir pas retiré la totalité desdits Volumes, six mois après le terme du Mois de Mars 1752 expiré, leurs avances seront perdues pour eux.

Ceux qui voudront payer lad. somme de 660 l. en un seul payement, recevront en même tems un exemplajre complet en 78 Vol. en feuilles.

On avertit qu'il n'en sera vendu aucun volume détaché à moins de 12 l. chaque Volume en feuilles sans aucun rabais; de même que le Recueil des Machines en six volumes à moins de 105 livres en feuilles.

Le reste de cet avis est un détail fort circonstancié de tous les volumes qui composent le corps entier de ce grand Ouvrage.

Briasson Libraire à Paris, croit devoir informer le Public, qu'en

travaillant à réunir toutes les parties qui composent la collection entière des Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts, imprimés à Trévoux, qu'il a proposée par voye de souscription, il a été étonné que tous les exemplaires qu'il a consultés dans les Bibliothèques & chez les Particuliers se sont trouvés imparfaits de la plus grande partie des Médailles, figures & additions, qui ont été mises à la fin des mois en differens tems. Comme il est constant que ces defauts ôtent tout le prix à ce Recueil, il a fait les plus grands efforts pour les réparer, & à la fin il y est parvenu. Il fournira ces divers morceaux avec les Exemplaires qu'on a arrêtés chez lui par voie de souscription; & il offre de les vendre à ceux qui ont déjà la Collection entiere, & qui doivent être jaloux de rendre leur Exemplaire complet.

Après cet avis, le même Libraire donne la Note détaillée de toutes les figures, additions, & feuillets volans qui doivent ſe trouver dans les Mémoires de Trévoux juſques & compris 1749. Cette liſte remplit quatre grandes pages in-4°. à deux colonnes. On reconnoit au coup d'œil que la recherche de tant de petites pièces noyées dans une ſuite de 600 Volumes, a dû couter beaucoup de tems & de ſoins; que cette réparation étoit tout-à-fait néceſſaire au Recueil entier de ces Mémoires; & que ceux qui ſouſcrivent actuellement auront, ſans embarras, l'avantage de ſe procurer un Livre bien complet.

Abrégé de l'Hiſtoire Générale de Languedoc. Par Dom Joſeph Vaiſſette Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, 6. volumes in-12. chez Jacques Vin-

cent rue Saint Severin. M. DCC. XLIX.

Nous aurions annoncé bien plutôt cet abrégé, s'il étoit venu plus promptement à notre connoissance : ce qui nous donne occasion de prier les Libraires, comme nous avons déja fait tant de fois, de nous communiquer de bonne heure les annonces qu'ils souhaitent faire passer dans nos Mémoires.

Cet abrégé d'une grande histoire fort estimée aura particuliérement l'avantage de plaire à ceux qui n'ont pas le tems de lire cinq Volumes *in-folio*. C'est le motif qui a engagé l'Auteur dans ce nouveau travail. Au coup d'œil son Livre nous a paru aussi bon en petit qu'en grand, & nous applaudissons encore très-volontiers à ses succès.

On voit ici une Histoire de Cléopatre, in-12. p. 118. L'His-

torien ſe porte pour avoir ſuivi les monumens de l'Antiquité, Plutarque ſurtout qu'il cite quelquefois d'après la Traduction d'Amyot. On trouve aux pag. 14 & 15 un Parallèle ſoutenu & bien travaillé d'Octave & Antoine. Les détails qui regardent Cléopatre ne doivent point nous occuper ici, cette Princeſſe étant déjà bien connuë par ſes intrigues, ſon luxe & ſes malheurs.

On vient de recevoir des Exemplaires de l'abrégé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. l'Abbé Fleury. Les 2 premiers Tomes in-12 comprennent les 6 premiers ſiécles. L'Ouvrage eſt imprimé à Avignon & dédié à M. l'Evêque de Beziers. Nous en rendrons compte inceſſamment.

Comme on nous a reproché dans le Mercure de Mai d'avoir

parlé d'une *Lettre* prétenduë *de M. Le Gendre* au lieu d'une Lettre *à M. Le Gendre*, nous prions le Critique de voir l'*Errata* de nos Mémoires d'Avril, où cette faute étoit corrigée plus d'un mois avant que le Mercure de Mai parût.

Le même Cenſeur ne peut ſouffrir que nous ayions regardé comme *Curieuſe* cette *Lettre à M. Le Gendre de S. Aubin.* Sur quoi nous le prions encore de conſidérer qu'en fait de curioſités Littéraires il eſt des dégrés infinis, & que comme on inſéra dans le Mercure de Novembre 1741 cette *Lettre à M. Le Gendre*, ſans doute comme pouvant intéreſſer en quelque choſe le Public, nous avons pu ſous ce rapport la regarder comme curieuſe.

Voila tout ce que nous avons à dire ſur cet article du Mercure de Mai dernier, laiſſant les reproches de précipitation & de

négligence qu'on nous diſtribuë ſans façon pour les deux très-petits objets que nous venons d'indiquer. Notre méthode eſt de travailler en ſilence ; de ne rien épargner pour ſatisfaire un Public judicieux, éclairé, impartial ; de compter un peu ſur ſon indulgence s'il nous échappe des fautes ; d'éviter toute altercation, & de laiſſer le ſtyle Polémique de Scaliger & de Scioppius à ceux qui le trouvent beau.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1750. II. Vol.

Article LXX. *Hiſtoire Générale de Pologne &c.* T. II. 1349.
ART. LXXI. *L'Ecole du Jardin Potager.* T. II. p. 1365
ART. LXXII. *Hiſtoire des Voyages* T. VII. 1375

ART. LXXIII. *Traité des Fluxions* T. II. 1393
ART. LXXIV. *De Astronomicâ Speculâ &c.* Construction d'un Observatoire &c. 1403
ART. LXXV. *Traité de la Structure du Cœur* Tom. II. 1419
ART. LXXVI. *Oreste, Tragédie.* 1443
ART. LXXVII. *Traité des Pierres gravées &c.* 1473
ART. LXXVIII. *Nouvelles remarques sur la Lithotomie &c* 1489
ART. LXXIX. *Dissertation sur la Glace &c.* 1494
ART. LXXX. *Nouvelles Littéraires.* 1506

Errata pour Juin I. Vol.

Pag. 1211. l. 12. tel que soit, *lisez* quel que soit.

P. 1283. l. 13. dans son tableau, *lis.* dans son beau.

P. 1336. l. 1. respiration *lisez* transpiration.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 May 1750.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1750.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4791